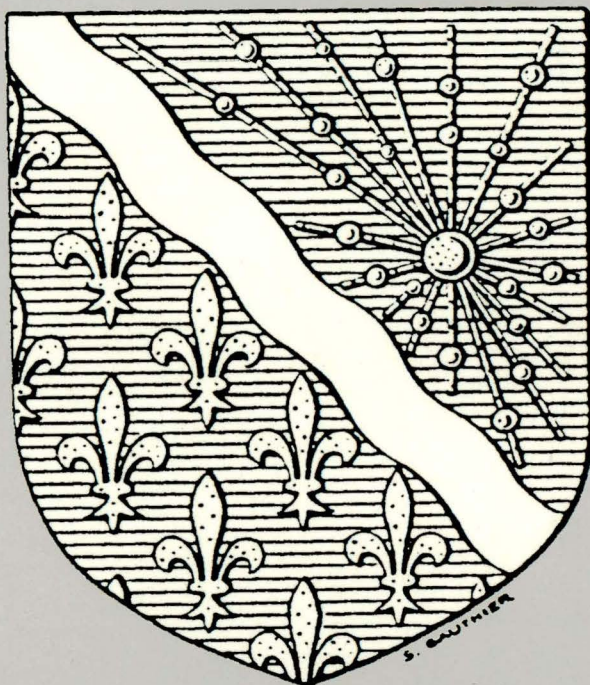


ESSONNE ET HUREPOIX

BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix
N° 75 - 2005



CHAMARANDE

2006

ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2005 – BULLETIN N° 75

TABLE DES MATIÈRES

VIE DE LA SOCIÉTÉ (Conseil d'administration, liste des membres, nouveaux membres, Assemblée générale à Évry)	3
LONGUET (Jacques) : <i>Quand l'homme devient démiurge ou la prodigieuse histoire de la ville nouvelle d'Évry</i>	21
GELIS (Jacques) : <i>Dom Fleureau, l'historien d'Étampes</i>	35
BALUFIN (Christiane) : <i>À propos de deux gisants : histoire des seigneurs de Bruyères-le-Châtel</i>	69
MARTIN (Michel) : <i>La taille dans l'élection d'Étampes</i>	83
LACROIX (Jacques) : <i>L'origine gauloise du nom de Longjumeau</i>	117
REGIBIER (Philippe) : <i>Le comédien Samson à Corbeil</i>	129
GIGANON (Daniel) : <i>Un patrimoine rural méconnu : les bornes anciennes du réseau hydraulique du plateau de Saclay</i>	141
BÉNARD (Alain) et THORANT (Pierre) : <i>Les malheurs d'un menhir, la pierre Saint-Nicolas à Bruyères-le-Châtel</i>	147
OLIVE (Monique), CHRISTENSEN (Marianne), PIGEOT (Nicole) et TABORIN (Yvette) : <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2005</i>	151
NOTES ARCHÉOLOGIQUES	177
PATRIMOINE ARCHITECTURAL	
BERHAULT (Stéphane) et IMMEL (Jean-Jacques) : <i>La dendrochronologie, une technique de datation des charpentes ; application à quelques églises de l'Essonne</i>	181
BIBLIOGRAPHIE	187
CHRONIQUE	211
NÉCROLOGIE	223

BULLETIN
N° 75 (2005)
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(fondée en 1894)

*Publié avec le concours de la Direction régionale
des Affaires culturelles (ministère de la Culture)
du Conseil général de l'Essonne et de la ville de Corbeil-Essonnes*



CHAMARANDE

2006

Vie de la Société

Conseil d'administration (2005)

Président d'honneur

M. l'Abbé Jean MERMINOD

Vice-président d'honneur

M. le Marquis de GANAY

Président

M. Alain DEVANLAY

Vice-présidents

M. Jacques GÉLIS

M. Serge BIANCHI

Secrétaire générale

Mme Annie JACQUET

Secrétaire général adjoint

M. Alain SENÉE

Trésorier

M. François PETIT

Responsable des publications

Mme Paulette CAVAILLER

Membres du Conseil

Mme Anne d'ANDURAIN

M. Michel ARRAMBOURG

M. Dominique BASSIÈRE

M. Alain BÉNARD

M. Jean-Jacques IMMEL

M. Denys KLEIN

Mme Nicole LEMAÎTRE

Mme Yvette TABORIN

Nouveaux membres inscrits en 2005

BALUFIN (Christiane), 8, rue Alphonse Daudet, 91680 Bruyères-le-Château.

BOYER (Monique), Le Pigeonnier, 91470 Angervilliers.

FORT (Annick), 108, rue du Marais, 91210 Draveil.

FURTAK (Raoul) 1, Parvis du Breuil 92160 Antony.

GUICHARDET (Jeanne), 7, rue du Clos de la Sorbonne, 91510 Lardy.

HUAS (Jeanne), 22, rue de la Seigneurie, 91700 Villiers sur Orge.

LAMBERT (Isabelle), 12, rue de Verdun, 91510 Lardy.

SARRÈS (Jean-claude), 2 square Jean Allemane, 95100 Argenteuil.

TIJOU (Olivier), 18, rue Paul Doumer, 91150 Étampes.

SOCIETE HISTORIQUE DE LONGPONT, Mairie, 91310 Longpont sur Orge.

Le nombre de membres au 31 décembre 2005 est : 327.

Sortie de printemps et Assemblée générale à ÉVRY

L'assemblée générale, pour la clôture de l'année 2004, s'est tenue le 11 juin 2005, à Évry, dans une salle de la cathédrale. Le président ouvre la séance, à 9 heures 30, en présence de 36 personnes.

En l'absence de Clément Wingler, secrétaire général démissionnaire, il donne la parole à Alain Devanlay, trésorier, qui communique la liste des absents excusés ; il présente, ensuite, les activités de la Société depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue à Morsang-sur-Orge, le 13 juin 2004 et dont le compte rendu a été publié dans le précédent bulletin.

Le numéro 73 (année 2003) de notre bulletin *Essonne et Hurepoix*, a été distribué en septembre ; c'est un gros volume de 246 pages, avec, le fait est assez rare pour être signalé, quelques illustrations en quadrichromie.

La promenade d'automne, dont la date est, depuis 1982, toujours fixée au dernier dimanche de septembre, a eu lieu, le 26, à Étampes et Morigny-Champigny ; la matinée a été consacrée à la visite du musée et des salons de l'hôtel de ville d'Étampes et l'après midi à celle de l'église abbatiale de la Trinité de Morigny sous la conduite du Père Frédéric Gatineau, qui avait mis à notre disposition une salle du

presbytère d'Étampes, qui a réuni une soixantaine de convives pour un déjeuner-buffet.

Le conseil d'administration s'est réuni le 12 novembre 2004, pour étudier, en l'absence de l'intéressé, excusé, les conséquences de la démission de Clément Wingler de son poste de Secrétaire général. Sollicité pour le remplacer, Alain Devanlay a exposé que, de son point de vue, le moment imposait une réflexion sur les objectifs et les actions de la Société, aujourd'hui, sur son avenir et, partant, du rôle et la composition de son conseil d'administration et, surtout de son bureau.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Alain Devanlay reprend la parole pour présenter son rapport financier pour l'année 2004.

RECETTES

En caisse au 01/01/2004	15282,21	DÉPENSES	
Intérêts Livret A	384,39	Cotisations	45,75
Cotisations	4887,00	Assurances	171,96
Subventions	6150,00	Frais de bureau	759,30
Vente des Publications	826,00	Publications	15164,37
Sorties	<u>1100,00</u>	Sorties	<u>589,30</u>
TOTAL	28629,60		16730,68
RÉSULTAT	11898,68		

Le rapport financier est adopté et quitus est donné, à l'unanimité, au trésorier.

Sur proposition de celui-ci, l'assemblée générale décide d'augmenter la cotisation annuelle qui passe de 15 € (décidé 2001) à 16 € à partir de 2006 (membre ordinaire ; membre bienfaiteur 23 € 50).

Viennent ensuite la réélection des sortants qui se représentaient (Anne d'Andurain, Paulette Cavailler, Nicole Lemaître, Yvette Tabarin, Dominique Bassière, Serge Bianchi, Alain Senée) et l'élection de nouveaux administrateurs (Michel Arrambourg, membre fondateur et président le l'Association historique de Marcoussis, Alain Bénard, président du Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR), François Petit, directeur de la Maison de Banlieue et de l'Architecture ; tous sont réélus ou élus à l'unanimité. Il est fait part des démissions de leur mandat d'administrateur de Elisabeth Mitton, Clément Wingler et Marie-Madeleine Thibierge, remerciée pour la si longue durée de sa participation fidèle aux travaux du CA.

En ce qui concerne nos publications, la parution à l'automne 2005 de l'étude de Louis Brunel sur Vincent Duval (1722-1807), qui fut curé de Corbeil, est confirmée. Ce travail, auquel Louis Brunel consacra de nombreuses années, mais resté à l'état de dossier de recherche à son décès en 1985, fut déposé, avec ses papiers et ses fichiers, aux ADE en 1995. Après une première lecture de Jean Jacquart, Paulette Cavailler entreprit l'édition de ce manuscrit qui est maintenant prêt à être publié. Le n° 74 de notre bulletin sortira également cet automne. Pour ces deux ouvrages, cessant une collaboration avec l'imprimeur Maury, de Malesherbes, qui avait commencé en 1993, le conseil a choisi, sur proposition d'Alain Devanlay, de confier nos travaux à l'imprimerie Louis Jean, à Gap, dont les devis représentent une économie de 50 % environ et dont la qualité est reconnue pour les revues scientifiques.

Alain Devanlay donne le point des adhérents à ce jour : 243 à jour de leur cotisation 2005, 67 ayant réglé 2004, plus 13 gratuits/échanges et 1 membre de droit (ADE). Le n° 74 de *Essonne et Hurepoix* sera de toute façon adressé aux 32 membres qui se sont arrêtés en 2003. Cet envoi sera suivi d'une dernière lettre de rappel. Le simple envoi du n° 73 aux 44 membres s'étant arrêtés à 2002 a été suivi de 14 réabonnements.

Les divers comptes de la Société font état, à ce jour, d'un solde positif de 14 734 € auxquels vont s'ajouter 6 250 € de subventions accordées par le Conseil général et la DRAC/IdF, soit un total de 21 884 €. Le coût prévisionnel des publications s'élève à 12 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

Jacques Guyard, ancien ministre, ancien député d'Évry, donne ensuite une remarquable conférence sur l'histoire de la création de la ville nouvelle, que nous avons visité, après le déjeuner, en autocar, sous la conduite très éclairée de Jacques Longuet, président de la Société historique d'Évry et du Val de Seine, qui a remarquablement organisé cette sortie, consacrée à la ville nouvelle d'Évry. Une magnifique journée, qui n'a réuni que 34 personnes, passionnées.

La **Sortie d'automne** a eu lieu le dimanche 25 septembre 2005 dans le pays de Limours. Fort bien organisée par Annie Jacquet, elle a rassemblé 56 personnes. Elle nous a donné l'occasion, le matin, à Forges-les-Bains, de visiter l'église et les vestiges des établissements de bains et d'apercevoir le château. Après un déjeuner/buffet, fort convivial, l'après-midi a été consacré à la grande église de Limours, avec ses splendides verrières classées, et la si jolie petite église en bois du patriarcat orthodoxe roumain. Notre journée s'est terminée au surprenant Théâtre de l'hôpital de Bligny.

En 2005, le Conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois, les 12 mars, 23 septembre, 20 octobre et 8 décembre.

Au cours de sa séance du 23 septembre, et conformément aux dispositions de l'article 2 de nos statuts qui prévoit que le Conseil procède chaque année à l'élection du bureau, des élections ont été organisées :

Président, deux candidats, vote à bulletin secret ; ont obtenus : Abbé Jean Merminod (président sortant) – 6 voix, Alain Devanlay trésorier sortant) – 9 voix (élu).

1^{er} Vice-président, un seul candidat, Jacques Gélis (sortant), vote à main levée, élu à l'unanimité.

2^{ème} Vice-président, un seul candidat, Serge Bianchi, vote à main levée, élu à l'unanimité.

Secrétaire général, une seule candidate, Annie Jacquet, vote à main levée, élue à l'unanimité.

Secrétaire général adjoint, un seul candidat (sortant), Alain Senée, vote à main levée, élu à l'unanimité.

Trésorier, un seul candidat, François Petit, vote à main levée, élu à l'unanimité.

L'Abbé Merminod qui, ayant succédé à Monsieur Jean de Courcel, présidait notre Société depuis 1982, a été nommé *Président d'honneur*.

Liste des membres au 30 juin 2006

- A.A.C.C.E.A Section Archéologique C.E Saclay Bat 471 91191 GIF-s/-
YVETTE
- ABBAYE SAINT LOUIS du TEMPLE 91430 VAUHALLAN
- ALBERT Louis 28 Villa de l'Aigle 91470 LIMOURS
- ANSART Mme 2 rue de la Mairie 91250 ST-GERMAIN-lès-CORBEIL
- ANTOINE Dr Pierre-Marcel 14 rue de la Roche Plate 91150 ÉTAMPES
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - ESSONNE Domaine Départemental 91730 CHAMARANDE
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - SEINE&MARNE 248 avenue Charles Prieur 77196 DAMMARIE-les-LYS cedex
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - VAL de MARNE 10 Rue des Archives 94006 CRETEIL cedex
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES - YVELINES Le pas du lac 2 avenue de Lunca 78180 MONTIGNY-le-BRETONNEUX
- ARCHIVES MUNICIPALES - CORBEIL-ESSONNES Mairie centrale 91100 CORBEIL-ESSONNES
- ARCHIVES MUNICIPALES - ÉTAMPES 4 rue Ste-Croix 91150 ÉTAMPES
- ARCHIVES MUNICIPALES - GRIGNY BP 13 91351 GRIGNY cedex
- ARCHIVES MUNICIPALES - VIRY-CHÂTILLON BP 43 91178 VIRY-CHÂTILLON cedex
- ASS - HISTORIQUE - VERRIÈRES le BUISSON 21 avenue Carteron 91370 VERRIÈRES-le-BUISSON
- ASS - SPORTS&LOISIRS - LES MOLIÈRES Mairie 91470 LES MOLIÈRES
- ASS - AMIS de la BIBLIOTHEQUE de VERSAILLES 5 rue de l'Indépendance américaine 78000 VERSAILLES
- ASS - AMIS PATRIMOINE - LA CHAPELLE LA REINE 4 rue du Général de Gaulle 77760 LA CHAPELLE-la-REINE
- ASS - ART&HISTOIRE DU PAYS DE CHÂTRES BP 32 91291 ARPAJON cedex
- ASS - ATELIER-MUSÉE d'ANTONY BP 145 92185 ANTONY
- ASS - BOURAY ET SON HISTOIRE Mairie 91850 BOURAY-s/-JUINE
- ASS - CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'ESSONNE Maison des associations 10 b r Ollivier Beaugard 91380 CHILLY-MAZARIN
- ASS - CLUB d'HIST de St MICHEL s/ ORGE c/o Mr Gérard COUTON 32 rue Corot 91240 ST-MICHEL-s/-ORGE
- ASS - ENVIRONNEMENT&PATRIMOINE - WISSOUS 5 rue du Bas-des-Glaives 91320 WISSOUS

- ASS - ÉTAMPES-HISTOIRE Espace des associations av du Dr Bourgeois 91150 ÉTAMPES
- ASS - FÉDÉRATION SOCIÉTÉS HIST PARIS&IdF 60 rue des Francs-Bourgeois 75000 PARIS
- ASS - GROUPE HIST de TOUSSUS-le-NOBLE Mairie place Mal Leclerc 78117 TOUSSUS-le-NOBLE
- ASS - HIST&ARCH - STE MESME Mairie 78730 SAINTE-MESME
- ASS - HIST LOCALE - L'ORME du BOUT - GRIGNY Hôtel de Ville BP 13 91351 GRIGNY cedex
- ASS - HIST&PATRIMOINE - St GERMAIN lès CORBEIL c/o L BARTHEL 51 av Paul Claudel 91250 St-GERMAIN-lès-CORBEIL
- ASS - HISTORIQUE - MARCOUSSIS 5 rue Alfred Dubois 91460 MARCOUSSIS
- ASS - LES AMIS DE RICCHARVILLE rue du Marteau 91410 RICCHARVILLE
- ASS - LES AMIS DU CHÂTEAU - DOURDAN place du marché 91410 DOURDAN
- ASS - MAISON BANLIEUE & ARCHI - ATHIS-MONS 41, rue G Anthonioz de Gaulle 91200 ATHIS-MONS
- ASS - MÉMOIRE&PATRIMOINE VIVANT c/o C. BRETEAU 10 rue de la Commanderie 91100 CORBEIL-ESSONNES
- ASS - MÉMOIRE CASTELGOMETZIENNE 75 rue St Nicolas 91940 GOMETZ-le-CHÂTEL
- ASS - MÉMOIRE VIVE - VILLABÉ c/o Roger FORLIVESI chemin de la Croix des 4 chemins 91100 VILLABÉ
- ASS - PARIS ET SON HISTOIRE 82 rue Taitbout 75009 PARIS
- ASS - PATRIMOINE&TRADITIONS - LINAS La Source 54 rue de la division Leclerc 91310 LINAS
- ASS - RENAISSANCE&CULTURE - LONGJUMEAU 1, résid Le Clos du Château 91160 BALLAINVILLIERS
- ASS - SOCÉTÉ HIST LOCALE - DRAVEIL/VIGNEUX 17 b avenue Henri Charon 91270 VIGNEUX
- ASS - SOCÉTÉ HIST - MORSANG s/ ORGE Château 91390 MORSANG-s/-ORGE
- ASS - SOCÉTÉ HIST - PALAISEAU c/o Liliane Marceau 5 rue Carnot 91120 PALAISEAU
- ASS - SOCÉTÉ HIST&ARCH - MÉRÉVILLE Mairie 91660 MÉRÉVILLE
- ASS - SOCÉTÉ HIST&ARCH - ST ARNOULT en Y BP 14 78730 ST-ARNOULT-en-YVELINES
- ASS - SYNDICAT d'INITIATIVE - VAUHALLAN cour de la Mairie 91430 VAUHALLAN

- AUBRET Jacques 3 rue des Écoles 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX
- AUDIBERT M. 1 rue du 8 mai 1945 91170 VIRY-CHÂTILLON
- AUGUIN M. 33 rue de la Seigneurie 91700 VILLIERS-s/-ORGE
- AUTIER Raymonde 17 rue de Chartres 91660 MÉRÉVILLE
- BALUFIN Christiane 5 rue Alphonse Daudet 91680 BRUYÈRES-le-CHÂTEL
- BANIDE Michel 35 avenue François Mole 92150 ANTONY
- BANNERY Dr Jean-Louis 24 avenue de Bures-cottage 91440 BURES-s/-YVETTE
- BARTHOLI Dr Jean-Michel résid de Champagne 65 Boulevard Maréchal Juin 06800 CAGNES-s/-MER
- BASSIERE Dominique 15 Grande rue 91630 LEUDEVILLE
- BASZANGER Jacques 109 Grande rue 91510 JANVILLE-s/-JUINE
- BATON Abbé Jean Maison ND du Mont Carme 53 av de la République 91230 MONTGERON
- BATTEREAU Ghislaine 16 rue des Vignes 77124 VILLENY
- BAUDUIN Gilles résid Bellevue esc D 16 bd Ernest-Girault 91290 ARPAJON
- BAZIN Françoise 35 place Hackenberger 91940 GOMETZ-le-CHÂTEL
- BEAUME Roger 38 chemin de la Justice 91310 MONTLHÉRY
- BELIN Michel rue des Déportés Lemay 37270 VERETZ
- BENARD Alain 59 sq Guynemer 91070 BONDOUFLE
- BERBAIN Gisèle 23 avenue Pasteur 91390 MORSANG-s/-ORGE
- BERHUY Monique 27 rue de l'Église 91680 BRUYÈRES-le-CHÂTEL
- BERNADAC Jean 21 allées A.Briand 91100 CORBEIL-ESSONNES
- BERRY Jean-Louis 6 cour de la Bastille 91470 LES MOLIERES
- BERTHAULT Stéphane 7 rue des Lauriers 91450 MENNECY
- BERTINA Jean-François 2 rue des Vallées 91800 BRUNOY
- BESACE Yvon 213 av de Choisy 75013 PARIS
- BESNARD Jean-Jacques 8 rue de la Plaine 91150 MESPUITS
- BETRY Vincent 69 rue Widmer 91100 CORBEIL-ESSONNES
- BIANCHI Serge 26 allée des deux Cèdres 91210 DRAVEIL
- BIBLIO - HARVARD COLLEGE LIBRARY Serials Sce-Widener-190
1 Harvard Yard Cambridge MA 02138-6500 USA
- BIBLIOTHEQUE de BEAUBOURG Service des Périodiques 19 rue
Beaubourg 75194 PARIS cedex 04
- BIBLIOTHEQUE DES FAC. DOMINICAINES 43 b rue de la Glacière
75013 PARIS

- BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA VILLE 24 rue Pavée 75004
PARIS
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - ARPAJON 31, rue Dauvilliers
91290 ARPAJON
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - ATHIS-MONS BP 24 91201
ATHIS-MONS cedex
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - CORBEIL-ESSONNES 84 rue
Féray 91100 CORBEIL-ESSONNES
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - DOURDAN place du Chariot
91410 DOURDAN
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LIMOURS place Aristide Briand
91470 LIMOURS
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - RIS-ORANGIS Rue du Château
d'eau 91130 RIS-ORANGIS
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - ST MICHEL S/ ORGE 2 rue Saint-
Saëns 91240 ST-MICHEL-s/-ORGE
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - STE GENEVIEVE des B. Cour du
Donjon 91706 STE-GENEVIÈVE-des-BOIS
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE -BRETIGNY S/ ORGE Rue Henri
Douard 91220 BRÉTIGNY-s/-ORGE
- BOILLEAU 8 rue du Général Leclerc 91420 MORANGIS
- BONAMY Jean-Louis Ecole de la Verville 91540 MENNECY
- BONNEVILLE J-P. La Croix Saint Jacques 11 allée La Bruyère 91410
DOURDAN
- BOSC Claude 63 avenue des Champins 91150 MORIGNY-
CHAMPIGNY
- BOSCHER Michel 15 rue Saint Dominique 75007 PARIS
- BOUARD Monique 3 chemin St Lazare 91100 CORBEIL-ESSONNES
- BOUDIGNON Jean 5 rue Théophile Gautier 91580 ÉTRÉCHY
- BOURGEAU Laurent résid La Moullière 1 allée des Chênes 45100
ORLEANS
- BOURGEOIS Gérard 28 rue de la Mairie 77123 TOUSSON
- BOURGERON Jean-Pierre 10 rue Rubens 75013 PARIS
- BOURGOIN André 152 av Paul Vaillant-Couturier 91700 STE-
GENEVIÈVE-des-BOIS
- BOUYER Lucette 12 avenue du Vercors 91420 MORANGIS
- BOUZINAC Jacqueline Château de Bel-Ebat 91460 MARCOUSSIS
- BOYER Monique Le Pigeonnier 17 Grande rue 91470
ANGERVILLIERS
- BRETON Didier 8 allée du Moulin de Migneaux 91370 VERRIÈRES-le-
BUISSON

- BRIGAT Michel 42 sq Anatole France 91250 SAINT GERMAIN-lès-CORBEIL
- BROSSUT Christian 38 boulevard Alsace-Lorraine 91170 VIRY-CHÂTILLON
- BRUCHON Micheline 8 rue du Centre 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX
- BRULAIS Nicole 201 rue Bonaparte 91000 ÉVRY
- BRUNEL Jacqueline 18 avenue du Mal Foch 06000 NICE
- BUISSON Jeannie 17 rue Nungesser & Coli 91170 VIRY-CHÂTILLON
- CADOT Marguerite-Marie Le Clos St Jean 8 rue Chevaliers de St Jean 91100 CORBEIL-ESSONNES
- CAPIT Jean-Baptiste 11 rue des Reinettes 44300 NANTES
- CARRIAT Alain résid Érable 2 173 voie de Compiègne 91170 VIRY-CHÂTILLON
- CASSIN Françoise 7 Les Quinconces 91190 GIF-s/-YVETTE
- CASSOU Pierre 7 rue du Mont-Cenis 75018 PARIS
- CATILLON Jacques 10 rue de la Vallée 91360 ÉPINAY-s/-ORGE
- CAUCHOIX Jean-Jacques Ferme des Noues 91810 VERT-le-GRAND
- CAUSSANEL Mme 9 rue de la Madeleine 91660 MÉRÉVILLE
- CAVAILLER Paulette 10, bd Aristide Briand 91450 SOISY-s/-SEINE
- CHAILLOT Jean 1 avenue Gabriel Péri 94300 VINCENNES
- CHAILLOUX Robert chemin de Beaurepaire 91410 DOURDAN
- CHALON Christian 67 avenue de la République 91230 MONTGERON
- CHANCELIER Michel 32 rue de la Garenne 91230 MONTGERON
- CHANSON Pierre-Éric. 68 rue de Chartres 91410 DOURDAN
- CHARDINE Marianne 16 rue Héroux 91410 DOURDAN
- CHAUVET Henriette 89 av de la République 91230 MONTGERON
- CIBOULET Marius Bretagne 1 parc de Lormoy 91240 ST-MICHEL-s/-ORGE
- COLONNA-CECCALDI Michel 70 chemin des Vaux Mourants 91370 VERRIERES-le-BUISSON
- CORNETTE Claude 25 rue des Rossays 91600 SAVIGNY-s/-ORGE
- COUTY Jean 15 Le Clos des Silènes 85460 LA FAUTE-s/-MER
- CROSNIER Guy 14 Grande rue 91150 LA FORÊT-STE-CROIX
- DAGRON Abbé Bernard 35 rue Curie 95830 CORMEILLES-en-VEXIN
- DALLIER Lucien 1 rue Julien Bidochon 91690 SACLAS
- d'ANDURAIN Anne 1 place de l'Eglise 91510 LARDY
- d'ANNOUX Mme 11 place de Beaufort 91250 TIGERY

DARBLAY Mme 10 avenue Frédéric Leplay 75007 PARIS
DAVOINE René Les Quatre Saisons 4, rue des Petits Champs 91700
FLEURY-MÉROGIS
de CHARNACE Mme 1 place de Liedekerke-Beaufort 91250 TIGERY
de CUREL Bernard Château 91940 ST-JEAN-de-BEAUREGARD
de GANAY Jean-Louis 52 avenue d'Iéna 75016 PARIS
de LESTRANGE Olivier 5 quai aux Fleurs 75004 PARIS
de LEUDEVILLE Philippe 21 rue Spontini 75116 PARIS
DE LISI Michel 7 av de la Comtesse 91190 VILLIERS-le-BÂCLE
de VILMORIN Sosthène 2 rue d'Estienne d'Orves 91370 VERRIÈRES-
le-BUISSON
DEGOMMIER François 52 avenue Camus 44000 NANTES
DELAHAYE Gilbert 15 rue Pasteur 77830 ÉCHOUBOULAINS
DELAUNAY Jean-Marc 54 rue Cantagrel 75013 PARIS
DELEPINE Jean-Claude 14 rue de Belfort 91130 RIS-ORANGIS
DES GARETS Philippe 5 chemin de la Poste 91630 MAROLLES-en-
HUREPOIX
DEVANLAY Alain 24 Grande rue 91150 LA FORÊT-STE-CROIX
DOBLER Jean Pierre 10 Grand rue 91870 BOISSY-le-SEC
DOUCHIN Jocelyne École Jean de la Fontaine rue Guettard 91150
ÉTAMPES
DOUHERET Sylviane 10 b rue Ernest Lacoste 75012 PARIS
DUCHE Michel 17 rue Jules Ferry 91710 VERT-le-PETIT
DUCLOS M^e Philippe 7 rue Dauvilliers 91290 ARPAJON
DUMEIGE Christian 19 rue de Mandres 91800 BRUNOY
DUPLAN Émile 3 rue de la Fontaine 91450 SOISY-s/-SEINE
DUPOUY-CAMET Dr Jean 19 Résidence Tournemire 91940 LES ULIS
DUPUIS Claude 45 rue Buffon 75005 PARIS
FALS Jacques 11 rue des Acacias 91130 RIS-ORANGIS
FAUCHER Pierre 5 rue de la Libération 91480 QUINCY-/s-SENART
FAUVIN Paul 5 rue Guy Monsengue 91610 BALLANCOURT-s/-
ESSONNES
FERRIEN Éric 37 rue Cortambert 75116 PARIS
FERY Roger Les Réaux-Millet 91840 SOISY-s/-ÉCOLE
FILIOZAT Jean 17 rue Edouard Robert 91290 ARPAJON
FILIPPINI Jean.-Pierre 19 rue Decamps 75016 PARIS
FIRON Anne-Marie 19 rte de Dourdan 91740 PUSSAY
FORLIVESI Roger 5 ch. Croix des 4 chemins 91100 VILLABÉ

FORT Annick 108 rue du Marais 91210 DRAVEIL
FOURNIER Mme 1 rue de Gazette Toulenn 33210 LANGON
FRANCOIS Gérard. 1 b rue du Gén. Koenig 94480 ABLON-s/-SEINE
FRANCOIS Guy La Boiscellerie 14 b avenue Carnot 91590 CERNY
FRANJOU Jacqueline 41 rue de la Papeterie 91100 CORBEIL-
ESSONNES
FRITZ Jean.-Michel 15 Cloître St-Spire 91100 CORBEIL-ESSONNES
FURTAK Raoul 1 parvis du Breuil apt 24 92160 ANTONY
GABIS Victor 7 rue du Moulin 91490 MOIGNY-s/-ÉCOLE
GALY Annick 1 rue du Bois-Marsas 91750 CHEVANNES
GARCIN Edouard 11 allée du Mazelin 91590 BAULNE
GARNIER Pierre 14 rue de la Plaine 91310 MONTHLÉRY
GARRIOT André résid d'Orgemont 14 rue Jules Ferry 91410
DOURDAN
GATINEAU Frédéric 18 rue Évezard 91150 ÉTAMPES
GAUCHET Jacques 19 rue des Ombrages 91800 BRUNOY
GELIS Jacki 5 Grande rue 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
GENET Pascal 21 rue de l'Égalité 91590 CERNY
GEORGE Alain 28 rue Copernic 75116 PARIS
GERARD Pierre CG 91 - Sce Patrimoine culturel bd de France 91012
ÉVRY cedex
GERMAIN Christiane 44 rue Cluseret 92150 SURESNES
GIEBEL Jean-Jacques 7 rue A.Guyard 91860 ÉPINAY-s/-SÉNART
GIRON François 24 bd Saint-Jacques 75014 PARIS
GIVAJA Jeannette 7 ch de la Butte pierreuse 91470 LES MOLIÈRES
GOUGEON Fernand 1 avenue des Rosiers 91800 BRUNOY
GRAIN Pierre 1 Clos du Château 91600 BALLAINVILLIERS
GRANGER Jean-Claude 19 av Libert 91210 DRAVEIL
GREICHGAUER Alain 7 ch des Vignes 91150 LA FORÊT-STE-
CROIX
GRESSIN François La Senardiere ch des Vignes 91450 SOISSY-s/-
SEINE
GROSTABUSSIAT Jean-Jacques 1 rue de l'Écluse 91720
COURDIMANCHE-s/-ESSONNE
GUERIN Georges 45 allée des Castors 91270 VIGNEUX-s/-SEINE
GUEROUT Jean 68 rue Hallé 75014 PARIS
GUICHARDET Jeannine 7 rue du Clos de la Sorbonne 91510 LARDY
GUILLEMARD Roger 57 rue Royale 94470 BOISSY-ST-LÉGER

- GUINARD Dr Urbain-Jean 1 sq de la Brasserie 91170 VIRY-CHÂTILLON
- HANTRAYE Dr Michel 3 rue Emile Raspail 91270 CHILLY-MAZARIN
- HARDY Gérard 7 place des Gobelins 91580 VILLENEUVE-s/-AUVERS
- HEBERT-ROUX Françoise 9 allées des Mérites 91150 ÉTAMPES
- HUAS Jeanine 22 rue de la Seigneurie 91700 VILLIERS-s/-ORGE
- IMMEL Jean-Jacques 41 rue des Sources 91530 SERMAISE
- INST - DRAC - ÎLE de FRANCE Sce Information & Documentation 98 rue de Charonne 75011 PARIS
- INST - I.N.I.S.T/CNRS - Sce Publications en série 2 allée du parc de Brabois CS 10310 54519 VANDOEUVRE-lès-NANCY
- INST - INHA Sce des périodiques 2, rue Vivienne 75002 PARIS
- INST - MUSEE d'ARCHEOLOGIE NATIONALE Château 78105 ST-GERMAIN-en-LAYE
- INST - MUSEE DE L'ILE de FRANCE Château 92330 SCEAUX
- INST - MUSEE DE PREHISTOIRE DE L'ILE de FRANCE 48 av Étienne Dailly 77140 NEMOURS
- INST - SERVICE ARCHEOLOGIQUE des YVELINES Hôtel du Département 2, Pl André Mignot 78012 VERSAILLES cedex
- INST - SERVICE DU PATRIMOINE BP 123 91600 SAVIGNY-s/-ORGE
- INST - SRA - ÎLE de France 6 rue de Strasbourg 93200 ST-DENIS
- IZARD Françoise 50 avenue des Ormes 91210 DRAVEIL
- JACQUET Annie 70 rue du Couvent 91470 LIMOURS
- JARDIN Marc 5 impasse des Champs-Talloup 91450 SOISY-s/-SEINE
- JOUIS Claude 56 rue Alsace-Lorraine 91700 STE-GENEVIÈVE-des-BOIS
- JOUSSET François 143 rue de la République 91150 ÉTAMPES
- JOZEAU Michel 58 rue St-Spire 91100 CORBEIL-ESSONNES
- KLEIN Denys 79 rue de Paris 91400 ORSAY
- LABOIS Emile 15 rue Gaston Mangin 91230 MONTGERON
- LAFOSSE Jacques 14 rue Vasco de Gama 91170 VIRY-CHÂTILLON
- LAGARDE Jacqueline L'Ecoute s'il pleut 91910 ST-SULPICE-de-FAVIÈRES
- LAMBERT Michel 7 rue de la Borde 91490 COURANCES
- LAMBERT Isabelle 12 rue de Verdun 91510 LARDY
- LAPLACE Abbé Jean 6 rue des Blanchisseuses 18300 ST-SATUR
- LASCAUX Mme 22 rue Paul Bert 75011 PARIS

LASERSON François 40 b rue St-Martin 91150 ÉTAMPES
LAUNAY Roger 23 route de Corbeil 91590 BAULNE
LE BOULCH Jeanine 26 avenue des Cosmonautes 91120 PALAISEAU
LE DU Daniel 31 Grande Rue 91150 LA FORÊT-STE-CROIX
Le Maire 91540 ÉCHARCON
Le Maire 91510 LARDY
Le Maire 91720 MAISSE
Le Maire Mairie 5 rue Alfred Dubois 91460 MARCOUSSIS
le Maire 91540 ORMOY
le Maire 91530 ST-CHERON
LECLERC Guy 15 rue de la Ferme 91710 VERT-le-PETIT
LECOCQ Christian 4 allée du Chêne 91760 ITTEVILLE
LEFEVRE Simone Les Hespérides - Bât A N° 157 av du Touring Club
77300 FONTAINEBLEAU
LEGALLIC-HOLLEAUX Jacqueline 8 Grande rue 91510 LARDY
LEGOURD Abbé 5 Hameau du Pré des Ruelles 91490 MOIGNY-s/-
ÉCOLE
LELU Lucien 24 av Foch 91510 LARDY
LEMAITRE Nicole 7 rue Beccaria 75012 PARIS
LEROY Monique 5 rue Rigaud 92200 NEUILLY-s/-SEINE
LESAGE Eric 25 rue Groperrin 93700 DRANCY
LETELLIER René 5 rue Waldeck-Rousseau 91100 CORBEIL-
ESSONNES
LETESSIER Geneviève 68 rue de Paris 91310 LONGPONT-s/-ORGE
Librairie AUX AMATEURS de LIVRES 62 avenue de Suffren 75015
PARIS
Librairie ERAMUS 28 rue Basfroi 75011 PARIS
Librairie TOUZOT 38 rue St-Sulpice 75278 PARIS cedex
LONGUET Jacques 5 rue des Grands Champs 91000 ÉVRY
LOUIS Pierre-Yves 26-28 rue de Meaux esc 6 75019 PARIS
MACE Jacques Orée de Sénart Bât Ingres 91210 DRAVEIL
MACHINAL Simone 75 rue St Jacques 91150 ÉTAMPES
MALASSE Claude 2 rue P & M Curie 91400 ORSAY
MARCHIVE Christian 14 rue Morin 91330 YERRES
MARCILLE Jean-Pierre 50 bd St Jacques 75014 PARIS
MARCILLE Nicole 26 t rue Charles de Gaulle 91070 BONDOUFLE
MARIOLLE Michel 10 t route de Chauffour 91580 ÉTRÉCHY
MARONNE Jeannine 5 rue du château 91410 ST- ESCOBILLE

MARTIN Michel 21 rue de Wicardenne 62200 BOULOGNE-s/-MER
MENARD Georges 1 rue du Pontcagé 91790 BOISSY-s/-ST-YON
MERLE Jacques 16 rte de Rochefort 91470 ANGERVILLIERS
MERMINOD Abbé Jean 23 rue Henri Barbusse 91170 VIRY-
CHÂTILLON
METIVIER Bernard 2 rue du Pont Doré 91150 ÉTAMPES
MEUNIER François 10 allée de la Mare Jacquin 91210 DRAVEIL
MICHELI Charles 10 rue de Chine 75020 PARIS
MOREAU Gérard 37 parc d'Ardenay 91120 PALAISEAU
MORIN- BLATRIX Éliane 11 rue du Château d'eau 91630
MAROLLES-en-HUREPOIX
NANTY Bernard 11 rue Jean Jaurès 91310 LEUVILLE-s/-ORGE
NEGELLEN Jean-Louis 12 bd de la Gare 91580 ÉTRÉCHY
NEVEU Maurice 12 rue des Fleurs 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
NION Nicolle 60 rue Jean Jaurès 91700 VILLIERS-s/-ORGE
NIQUET Gérard 70 rue du Quésu 91150 BRIERES-lès-SCÉLLÉS
NOEL Francine 2 allée des Peupliers 91300 MASSY
NORTIER Michel 26 av du 8 mai 1945 94450 LIMEIL-BRÉVANNES
OULMONT Philippe 3 av Francis Bergeron 91600 SAVIGNY-s/-ORGE
PAMPIN Jean-Pierre 4 b Porte de Bouray 91760 ITTEVILLE
PATTER Alain Haras de Florival 91680 BRUYÈRES-le-CHÂTEL
PAYEN Françoise 5 villa du Pré 91860 ÉPINAY-s/-SÉNART
PERROT Pierre 27 rue Danielle Casanova 91220 BRÉTIGNY-s/-ORGE
PETIT Denis 17 rue St Merry 91310 LINAS
PEYRAFITTE Jacques 15 rue des Grands Champs 91700 VILLIERS-s/-
ORGE
PEYRAT André 113 route de Lisses 91100 CORBEIL-ESSONNES
PEZOT Jacques 46 bis rue de Gometz 91470 LES MOLIÈRES
PIERRE Jean 13 rue des Bouvreuils 91540 MENNECY
PIROT Jean-Louis 33 rue Paul Claudel 91000 ÉVRY
PLUQUET Michelle 9 sentier de Varennes 91180 ST-GERMAIN-lès-
ARPAJON
POCHON Josiane 47 av Verdier 92120 MONTROUGE
POIRIER Christian 5 av Marie Champmeslé 78600 MAISONS-
LAFFITTE
POITVIN Françoise 54 rue de la Fontaine 91540 MENNECY
PONÇON Yolande 44 clos de la Grange 45260 LORRIS
POUILLART Dr Pierre-Marcel 8 rue Courteline 91250 ST-GERMAIN-
lès-CORBEIL

- POULTON Denise 31 rue des Bleuets 91280 ST-PIERRE-du-PERRAY
 PRETER Jean-Luc 5 allée des Bleuets 91410 DOURDAN
 RAMEAU Julien 37 rue d'Artondu 91150 LENDREVILLE
 REBOURCET Yvonne 12 rue des Fougères 91330 YERRES
 REGIBIER Philippe 3 rue Victor Hugo 91100 CORBEIL-ESSONNES
 RENAULT Jean-Paul 15 rue d'Alembert 91700 STE-GENEVIÈVE-des-BOIS
 ROBBINS Peter-Colin 5 rue du Clos Saint Martin 91150 ÉTAMPES
 ROBIN Etienne Villoison 91100 VILLABÉ
 ROBIN Bernard 31 clos des Merisiers 91360 VILLEMORISAN-s/-ORGE
 ROSSI Huguette 86 rue Roger Salengro 91600 SAVIGNY-s/-ORGE
 ROTHDIENER Pierre villa Savoy A 9 rue Charles Meunier 77210 AVON
 ROUX Claude place du Martroi 91580 AUVERS-ST-GEORGES
 ROYER Daniel 1 rue des Pâtis 91540 MENNECY
 SARDON Madeleine 3 voie des Hospitaliers 91740 CHALOU-MOULINEUX
 SARRES Jean-Claude 2 sq Jean Allemane 95100 ARGENTEUIL
 SCHIRATTI Monique 13 rue des Sources 77310 PRINCY
 SCHMITT Jean-Paul 13 rue Victor Hugo 91290 ARPAJON
 SENEÉ Alain 18 rue Jean Moulin 91330 YERRES
 SERIN Paulin 12 rue Vigier 91100 CORBEIL-ESSONNES
 SIMON Dominique 12 rue Pierre Brossolette 91360 ÉPINAY-s/-ORGE
 SIMON J 35 Grande rue 91310 MONTHLÉRY
 SINEAU Henry 2 place de l'Église 91850 BOURAY-s/-JUINE
 Société hist du Val-de-Marne – CLIO 94 Archives départementales 10 rue des Archives 94000 CRÉTEIL
 Société archéologique d'Eure-&-Loire Rue Jehan Pocquet 28000 CHARTRES
 Société d'Émulation de Montargis Bibliothèque municipale Durzy 12 rue de la Chaussée 45207 MONTARGIS
 Société d'histoire et d'archéologie - Provins BP 42 77482 PROVINS cedex
 Société Dunoise 2,rue du Cloître-St-Roch 28200 CHATEAUDUN
 Société hist et arch Pontoise-Val d'Oise-Vexin 43 rue de la Roche 95300 PONTOISE
 Société hist et d'art de la Brie et Pays de Meaux 20 rue du Chaège 77100 MEAUX

SOUMAGNE Michel 15 rue Adolphe Adam 91160 LONGJUMEAU
STAES Jacques chemin de Lapoudge 64160 ESCOUBES
STAUFFER Renée 12 rue de l'Abreuvoir 91410 DOURDAN
TABORIN Yvette 9 rue Casimir Périer 75007 PARIS
TCHOUHADJIAN Armand 7 rte de la Fontaine du Saule 91530 ST-
MAURICE-MONTCOURONNE
TERCINET M. 137 rue René Coty 91330 YERRES
TESSIER Gisèle 16 rue de la Gratelle 91290 ARPAJON
THIBIERGE Marie.-Madeleine résid. des Tamaris appt. 407 46 avenue
Hoche 91290 ARPAJON
THIERRY Hélène 31 rue de la Pêcherie 91170 VIRY-CHÂTILLON
THORANT Pierre sente de la Pétrote Hameau de Baville 91530 ST-
CHÉRON
TIJOU Olivier 18 rue Paul Doumer 91150 ÉTAMPES
TOUIL Yvette 9 résid La Source rue du Petit Château 91240 ST-
MICHEL-s/-ORGE
TURCAT Alain 5 clos Perrault 91200 ATHIS-MONS
VAISSEYRE Françoise 22 rue Champlouis 91100 CORBEIL-
ESSONNES
VALENTINES Marie-Hélène 14 rue du Couvent 91150
CHAMPMOTTEUX
VAUTRIN Michel 15 rue de la Ferté-Alais 77930 St-GERMAIN-s/-
ÉCOLE
VIDAL Philippe-Jean 13 av Charles de Gaulle 91800 BOUSSY-ST-
ANTOINE
VIGNER Gabrielle 14 allée du Coteau 78470 ST-RÉMY-lès-
CHEVREUSE
VIVAUX Michel 2 rue de la Croix-Boissée 91510 LARDY
WITTMER Pierre 46 rue de Varenne 75007 PARIS

Quand l'homme devient démiurge ou la prodigieuse histoire de la ville nouvelle d'Évry*¹

Jacques LONGUET

Université d'Évry-Val d'Essonne – jlonguet@aol.com

C'est à un exercice quelque peu périlleux que je dois me livrer devant vous aujourd'hui puisque mon propos porte sur une création urbaine dont l'ancienneté ne dépasse même pas le demi-siècle. Chacun sait ici ce que toute mythologie doit à la longue durée qui en façonne la forme et s'enrichit progressivement avec le temps. À Évry, le temps se mesure à l'aune d'une génération et pourtant, j'ai souhaité relever ce défi d'inclure la naissance d'une ville nouvelle dans notre sujet au travers de ce qu'elle a pu représenter (et représente encore aujourd'hui) à la fois comme prodigieuse aventure créatrice, mais aussi comme concrétisation du rêve parfois utopique de l'homme de créer la ville à son image. Et c'est bien alors à l'émergence d'un mythe auquel nous assistons, c'est-à-dire, au sens étymologique du terme, d'une sorte de « fable », le « mythos » des grecs anciens, où l'aspect fabuleux, incroyable, pratiquement inaccessible au sens commun, devient tout à coup une réalité qui s'impose au quotidien de plusieurs milliers de personnes dont la vie est désormais rythmée non plus par la longue durée de l'histoire, mais par la courte durée que s'imposent les hommes pour répondre, sous forme de constructions tangibles, aux besoins que bouscule brusquement une tendance démographique accélérée.

Ainsi, sur un site donné, dont le choix obéit prioritairement à la virginité du territoire et à l'absence de contraintes, l'homme se transforme, tel qu'on peut le lire dans le *Timée* de Platon, en véritable

* Communication présentée dans le cadre des *Rencontres Mythologies Urbaines*, organisées à Dunkerque, les 29 et 30 novembre 2002, sur le thème *Les villes entre histoire et imaginaire*. Les actes de ces *Rencontres* ont été publiés, sous la direction d'Alain Cabantous (Paris I/Panthéon-Sorbonne), par les Presses universitaires de Rennes.

1. Essonne, chef-lieu du département.

ordonnateur d'un cosmos dont il porte l'entière responsabilité puisqu'il en est pratiquement le seul maître. Créateur, il fixe pour des décennies ce qui deviendra la scène quotidienne du théâtre de la vie et indirectement des destins de ceux qui s'y installent.

Je ne m'attarderai pas sur la genèse de la mise en place des villes nouvelles de la Région parisienne dans le cadre du Schéma directeur de 1966 pour en arriver d'emblée au sujet précis qui nous concerne ici plus directement, à savoir le cas spécifique d'Évry.

Michel Boscher, ex-député-maire d'Évry, gaulliste convaincu et père de la loi sur les villes nouvelles, se plaît à raconter ce coup de téléphone surprenant de Roger Frey, ministre de l'Intérieur de l'époque, lui annonçant tout de go cette double promotion d'un petit village d'Île-de-France paisiblement niché sur les berges de la Seine : Évry, Évry-Petit-Bourg, allait devenir tout à la fois préfecture d'un nouveau département issu de l'éclatement de la Seine-et-Oise et site privilégié pour l'implantation d'une structure urbaine décentralisée destinée à contrebalancer l'irrésistible attraction parisienne. Fi de la glèbe et des récoltes abondantes de betteraves et de céréales ; fi des hectares précieusement accumulés par de riches propriétaires locaux, trop heureux souvent de profiter de l'aubaine pour céder à bas prix des terres dont la valeur risquait d'être fortement compromise dans le contexte d'agitation et de grève de 1968² ; fi de la vie au village. La création des villes nouvelles sonnait à tout jamais le glas de la quiétude de paisibles bourgades qui parfois ne comprennent pas encore ce qui leur est brutalement arrivé. De terrains vierges, à 30 kilomètres de Paris, il fallait faire sortir le cadre de vie de ce qu'on estimait alors pouvoir représenter à l'aube de l'an 2000 près de 300000 habitants. Saisis d'une fièvre contagieuse, les urbanistes, premiers démiurges, ajustaient leurs talons à des starting-blocks imaginaires pour entamer, sur une génération, un marathon créatif comme jamais encore la France n'en avait véritablement connu. Et pourtant, pour cette œuvre de gigantesque envergure, à Évry, la mission d'études qui fut la première à s'installer, dès 1967, sur ce territoire aux futures et nobles destinées faisait piètre figure avec quelques baraquements préfabriqués déposés, comme par erreur, sur les bords de la Nationale 7. C'est là, dans ce qui deviendra bientôt l'Établissement public de la ville nouvelle d'Évry ou ÉPÉVRY, que l'imagination des hommes allait lancer une œuvre d'une telle ampleur que l'on pouvait parfois se demander si elle était un tant soit peu maîtrisée, voire vraiment réalisable. C'est là que la puissance créatrice des concepteurs, urbanistes,

2. La plus grande partie des terres agricoles de la région d'Évry appartenaient alors à la famille Pastré qui, dans le contexte tourmenté de mai 1968, su saisir l'occasion des offres de l'État pour s'en défaire.

architectes, bureaux d'études... allait donner libre cours à une imagination que rien ne venait entraver puisque tout était à faire.

Des années soixante-dix au début des années quatre-vingt, les pionniers gardent ainsi le souvenir d'un gigantesque chantier et d'un impressionnant dédale d'édifices en cours de construction où les grues régnaient en maîtresses, sentinelles vigilantes d'une nouvelle Rome à l'omniprésence obsédante puisque continuellement démontées pour être remontées quelques centaines de mètres plus loin. L'homme démiurge est d'abord au départ l'homme de la boue, le maître des chantiers, l'homme des excavations monstrueuses qui défigurent le paysage telle une armée de taupes cyclopéennes. Les engins de travaux publics sont partout et l'atmosphère cataclysmique.

Dans un article paru dans l'hebdomadaire *Le Point* en décembre 1975, le journaliste Jean Mahenc commentant les résultats d'une enquête de l'IPSOS sous le titre optimiste : « Évry ou le bonheur d'être citoyen » conclut en ces termes : « *Est-ce rêver ? Il y a du défi dans tout cela. Mais le sondage d'Évry tend à prouver qu'au-delà de la boue ocre des chantiers, l'audace peut déboucher à terme sur un bonheur nouveau des habitants. Catherine Chatin a raison qui cite ces beaux vers d'Aragon : "Je t'offre, Elsa, ce bouquet, le Paris de l'avenir. Et tant pis pour qui n'en comprend pas la beauté !" Versailles aussi fut, en son temps, une ville nouvelle* ». ³

Et comment ne pas adhérer non plus à la prose d'un quotidien de mars 1973 où l'on pouvait lire, sans doute en référence à la Genèse : « *Au milieu de ce branle-bas, de cette transformation énorme, il est difficile de nommer les choses. D'abord parce qu'elles sont trop vastes ou trop neuves et qu'on s'y perd. Ensuite parce qu'il y a un côté magique, un mélange bizarre du temps et de l'espace qui en fait un lieu où souffle l'esprit* ». ⁴

Ainsi, le grand chambardement du paysage des confins du Hurepoix avait commencé. Dans une atmosphère pratiquement surréaliste, le tout premier bâtiment à sortir de terre fut la barre préfectorale. Avec une certaine forme d'incongruité, on vit en effet peu à peu s'édifier l'époustouflante structure de l'architecte Lagneau, toute brute de béton décoffré, comme la mode s'y prêtait alors, au milieu d'un paysage quasi-lunaire. Incongruité d'autant plus réelle que cet immense vaisseau, perché sur de véritables échasses, bouleversait la quiétude séculaire du petit cimetière local qui avait trouvé ici refuge, loin du monde des hommes, à la suite de la douloureuse épidémie de

3. Catherine Chatin venait d'écrire un ouvrage consacré à la naissance des neuf villes nouvelles françaises : CHATIN Catherine, *9 villes nouvelles. Une expérience française d'urbanisme*, Paris, 1975 ; *Le Point*, n° 168,8 décembre 1975, p. 94.

4. *Le Journal du Dimanche*, dimanche 18 mars 1973, supplément réalisé par Alain Buhler et Jean Michel Pettaru, Spécial Évry, p. A.

choléra de 1832. Ainsi, il n'est certainement pas faux de dire que le préfet fut le premier (et pendant quelques mois le seul) véritable habitant de la ville nouvelle d'Évry. Mais l'ambition de Lagneau ne se réduisait pas à la construction de la préfecture. C'est toute une cité administrative qu'il s'agissait de mettre en place de la façon la plus harmonieuse possible. Pour ce faire, il s'empara de l'idée ô combien séduisante d'un autre demiurge, Oscar Niemeyer qui, dans les années cinquante, en étroite collaboration avec Lucio Costa, avait imaginé le regroupement de l'ensemble des activités gouvernementales et administratives de la nouvelle capitale du Brésil autour d'un majestueux plan d'eau⁵. C'est ainsi qu'Évry, dès le début des années soixante-dix, eut à son tour sa place des « Trois Pouvoirs », regroupant autour d'un bassin le bâtiment préfectoral, la salle des séances de l'Assemblée départementale (qui n'en était pas encore à l'heure de la décentralisation) et le palais de Justice. L'originalité du concept valut à Évry le déplacement de Georges Pompidou, qui, en 1971, eut droit aux honneurs de la visite par le premier locataire des lieux, Michel Aurillac. Et c'est dans le même contexte qu'en 1975, Valéry Giscard d'Estaing choisit la préfecture de l'Essonne pour y réunir, après Lyon, son deuxième conseil des ministres hors de la capitale.

Il fallait maintenant pourvoir à l'accessibilité du site. Que les responsables de l'Équipement de cette période ne me tiennent pas grief de comparer ce qu'ils se mirent alors à réaliser sur Évry avec l'imagination délirante de jeunes enfants. Mais n'est-ce pas là, une fois de plus, un caractère propre au demiurge que de se lancer dans une aventure avec une telle fougue qu'il semble en perdre la raison ? Car c'est bien ainsi que fut perçue, dès le départ, la mise en place d'un réseau routier dont le gigantisme laissait à penser qu'on avait brûlé les étapes comme dans une sorte de boulimie stalinienne où le paraître l'aurait emporté sur le raisonnable. Ainsi, entre ces deux éléments de trame circulatoire que constituaient la respectueuse Nationale 7 et la toute jeune autoroute du Soleil, on vit bientôt s'entrecroiser une multitude de voies et de giratoires qui, vus d'avion, ressemblaient étrangement aux pistes d'un aéroport ou aux mystérieuses compositions du site de Nazca. Les détracteurs furent nombreux à souligner le pharaonisme d'une telle réalisation. Avec le recul, aujourd'hui, chacun fait amende honorable. Les demiurges avaient été visionnaires et ils avaient eu raison. Ils savaient combien l'automobile allait continuer à jouer, jusqu'à la fin du siècle, un rôle fondamental et combien il était important de lui laisser la place qu'elle allait réclamer. Pour autant, il fallait aussi contrebalancer l'omniprésence à venir des

5. MERLIN Pierre, *Les villes nouvelles*, « Villes à venir », Paris, 1972, p. 252-265.

véhicules personnels. C'est ainsi qu'un maillage, parallèle, sorti de l'imagination des urbanistes, donna naissance au « site propre », voie de circulation essentiellement réservée aux transports en commun, et entrecroisant, sans les couper, les zones de circulation traditionnelle. Ce fut un des arguments forts de la vente du produit « Ville Nouvelle » et c'était, reconnaissons-le, une nécessité. Le temps, sa gestion, sa maîtrise, faisaient en effet partie des préoccupations fortes de l'époque et bien des campagnes publicitaires utilisèrent cet argument pour « vendre » la ville. ÉPEVRY s'accordait ainsi, en 1973, le quart d'une page du quotidien *Le Monde* pour y comparer les mérites de la ville nouvelle par rapport à ceux de la capitale. On pouvait y lire ainsi : « 9 heures. Vous êtes bloqués place de la Concorde. À Évry, on va à pied à son travail. 19 heures. Vous serez chez vous dans une heure (au mieux !). À Évry, on habite à deux pas du bureau.⁶ » L'argument reste encore d'actualité, même si la notion d'embouteillage n'est plus l'apanage de Paris et de la très proche banlieue.

Est-il nécessaire de rappeler qu'à Évry, l'ambition des concepteurs ne s'arrête pas à la route. « Dessine-moi un mouton » répétait avec insistance le Petit Prince de Saint-Exupéry. Ici, les concepteurs de la ville veulent dessiner... une voie ferrée ! Et là encore, nous voici dans une conception presque surréaliste des urbanistes. Depuis 1946, la SNCF n'avait plus créé aucun tronçon ; la concurrence de l'automobile et des réseaux d'autobus, facilitant le porte à porte, avait sonné le glas des voies ferrées rurales devenues obsolètes. On ne cessait alors de fermer des lignes jugées désormais inadaptées. Évry, audacieuse, joue la carte du retour aux sources. Au prix de travaux gigantesques permettant d'accéder par une rampe abrupte au plateau de Grigny, c'est un tronçon agrémenté de quatre gares nouvelles qui va désormais irriguer le cœur de la ville nouvelle et doubler le réseau parallèle à la Seine qui fut structure pionnière lui aussi en son temps dans les années 1840. La démesure est partout : à la date de l'inauguration de la gare centrale d'Évry-Courcouronnes, en décembre 1975, un immense buffet de nappes blanches se déroule sur l'ensemble du quai et les serveurs, vestes blanches et nœuds papillons, officient au milieu d'une foule qui n'en croit pas ses yeux.

1975 avait d'ailleurs été pour les concepteurs de la ville l'année sans doute la plus fastueuse. Les plans élaborés dans les baraquements de l'ÉPEVRY aboutissaient désormais à la réalisation concrète de ce qui devait être un centre-ville. Fi de la rue traditionnelle, fi des longs alignements de commerces propices au lèche-vitrines : l'heure était à la mode des centres commerciaux régionaux, accompagnés d'équipements multiples susceptibles d'arracher la population à la redoutable

6. *Le Monde*, plusieurs parutions en octobre-novembre 1973.

attraction parisienne. Car, qu'on le veuille ou non, la capitale restait encore bien proche et le pari de Paul Delouvrier, de créer des centres urbains nouveaux destinés à fixer une partie de la population issue de la croissance des années 1950 et 1960, n'était pas encore gagné. Hélas, comme bien d'autres domaines, l'architecture obéit bien souvent à la mode. Il lui est certes difficile de l'anticiper ; il est regrettable toutefois qu'elle n'ait pas toujours compris qu'au moment de la réalisation d'un quartier, d'un équipement ou d'une structure, les tendances qui ont prévalu à sa conception sont souvent passées de mode et donnent un sentiment d'inadaptation lorsque vient le temps de l'utilisation quotidienne. L'inspiration d'outre-Atlantique avait soufflé, dès les années soixante, l'idée du regroupement de l'ensemble des activités commerciales sur un site centralisateur qui devait porter le nom de « centre-ville » : c'est ainsi que naquit le Centre commercial régional d'Évry 2, avec ses deux grands magasins (à l'enseigne, pour l'époque, d'Euromarché et des Nouvelles Galeries) et une nébuleuse de cent quatre-vingts commerces dans un dédale d'allées susceptibles de recouvrir une zone de chalandise presque étendue à l'ensemble du département. Les Évryens croyaient rêver : l'ère du caddy prenait son envol et combien d'enfants connurent ainsi la surprenante ivresse d'être ballottés entre quatre roues au milieu des gondoles chaque sacro-saint samedi qui rythmait de façon récurrente la semaine des familles évryennes. Beaucoup d'ailleurs prirent très tôt l'habitude de dire qu'ils se rendaient à l'Agora ! Le centre commercial avait été en effet conçu en même temps que toute une série d'équipements qui tenaient à affirmer tout à la fois leur caractère culturel et leur centralité. Les Évryens du village, jusqu'ici, n'avaient guère de sources de distractions sur leur étroit territoire. L'urbaniste démiurge leur offrit d'un seul coup de multiples possibilités : outre des équipements sportifs ultra performants, on vit s'ouvrir deux salles de théâtre (aujourd'hui Scène nationale), une gigantesque salle polyvalente de 3000 places destinée aux manifestations sportives et musicales et, de par sa structure elliptique, baptisée « Les Arènes » ; une bibliothèque centrale, bientôt étoffée d'annexes dans les quartiers et les communes voisines ; cinq salles de cinéma (enfin) à l'heure où les multiplexes n'étaient pas encore vraiment nés et où les cinémas de quartier ne faisaient plus recette. Pour sa naissance, Évry se trouvait bien gâtée et l'Agora, lors de son inauguration en mars 1975, connut une affluence exceptionnelle avec 10 jours de spectacles et de festivités tout comme lors des triomphes impériaux de la Rome antique.

Bref le décor était planté. La scène allait alors pouvoir s'animer au rythme de l'arrivée des habitants. Quelques premiers quartiers avaient vu le jour pour commencer à proximité du village : leurs noms bucoliques étaient rassurants. Le Parc aux Lièvres sortait ainsi de

terre dès 1970, le Champtier du Coq dès 1972 ; écoles maternelles et primaires, collèges, lycée... croissaient à vue d'œil, argument de vente favori des promoteurs qui savaient combien la ville allait attirer de jeunes foyers, générateurs de futurs clients de la structure « Éducation nationale ». Mais c'est à proximité du Centre commercial d'Évry 2 que devait se concrétiser l'une des réalisations majeures des équipes d'urbanistes, à savoir le quartier des Pyramides d'Évry 1, issu d'un véritable concours international, et ayant abouti à la sélection de l'audacieux projet des architectes Michel Andraut et Pierre Parat. Une vision étriquée de l'histoire d'Évry réduit souvent l'image de la ville à cette tranche d'habitat dont l'évolution sociale a été et reste encore particulièrement douloureuse. Évry s'apparenterait tout entière aux Pyramides tout comme Corbeil aux Tarterêts, Grigny à la Grande Borne, Vénissieux aux Minguettes... C'est faire peu de cas du prodige architectural réalisé par l'équipe UCY qui concluait la présentation de son projet par ces lignes :

« L'idée générale, c'est essentiellement la prise de conscience que la ville doit être conçue comme un réseau de relations, ouvert sur l'environnement, dont l'aménagement physique doit être un facteur d'incitation aux relations humaines, comme un espace de grande complexité visuelle et sociale dont le jeu des formes offre à l'habitant une multiplicité de choix dans sa perception⁷... ».

Urbanisme sur dalle aidant (c'était alors la mode), les Pyramides donnaient à l'entrée de ville une allure monumentale aux couleurs exceptionnelles, nuançant les tons des matériaux de la glèbe jusqu'au ciel pour s'intégrer le mieux possible à l'environnement. Trente ans ont passé ; les pionniers ont souvent décidé d'aller faire racine ailleurs ; l'image du quartier est fortement négative. Pour autant, la conception en fait un véritable modèle d'architecture digne des structures du Front de Seine à Paris. On se surprend d'ailleurs parfois à penser ce qu'aurait pu être le même quartier si l'architecte Paul Chemetov, arrivé second au concours, avait réussi à imposer sa gigantesque barre de logements de près d'un kilomètre, sorte d'épine dorsale destinée à voir peu à peu se greffer les extensions éventuelles au rythme de l'évolution de la population.

Ainsi, en 1975, la ville était sortie de son stade embryonnaire. La volonté de la construire sous la forme d'un X entrecoupé sur ses quatre branches d'une trame verte mettait à mal toutes les contestations des défenseurs de l'environnement. Et là encore, le démiurge, paysagiste cette fois-ci, jongla avec les éléments et les modela : les pentes artificielles de cette trame verte ne furent-elles pas issues en

7. Évry 1, *Concours d'aménagement urbain*, IAURP, vol. 31, 1973, p. 61.

partie du déchargement in situ des camions de terre parisiens évacuant le trop-plein du creusement du trou des Halles ? *Juste* retour des choses d'ailleurs : c'étaient les meulières d'Évry et des communes avoisinantes qui avaient été utilisées, au tout début du XX^e siècle, pour la construction des tunnels et couloirs du métropolitain ! Ainsi, tout comme dans la Genèse, l'espace avait pris forme et l'on s'occupait désormais de son environnement. C'est par dizaines de milliers qu'on put compter les plantations destinées à agrémenter les coulées vertes de l'agglomération nouvelle pour constituer un gigantesque poumon chlorophyllien dont les vertus récréatives s'annonçaient prometteuses. Maigres tiges au départ, trente ans plus tard, l'agglomération est obligée d'élaguer aujourd'hui de façon drastique ce qui fait la fierté de la ville. Alphonse Allais l'avait dit avant tous les autres : « J'ai choisi d'habiter une ville construite à la campagne » ; Sofinco-La Hénin le plagiera dans ses arguments publicitaires de 1979 : « Nous avons transféré Paris à la campagne⁸. » Ici, comme par miracle, c'était donc chose faite dès les premiers balbutiements. ÉPÉVRY, fier de son produit, s'enhardit, en 1987, à en vanter ainsi les mérites :

« Il y a des villes vertes et accueillantes où il fait bon vivre. Il y a des villes en effervescence où se jouent les spectacles dont tout le monde parle. Il y a des villes dynamiques où l'on peut apprendre un métier d'avenir et travailler dans des entreprises de pointe. Mais combien de villes sont-elles comme Évry, à la fois accueillantes et en effervescence, vertes et dynamiques⁹ ? »

Le tableau serait incomplet si l'on omettait de préciser que le grand maître d'œuvre qu'était ÉPÉVRY avait décidé de conserver aux trois autres villages de l'agglomération nouvelle une forme de ruralité en y accordant un soin tout particulier à l'habitat pavillonnaire. Lovés autour de leur église, Bondoufle, Courcouronnes et Lisses connurent alors la fièvre de la construction tous azimuts. Les promoteurs s'étaient fort habilement engagés dans la brèche ouverte par l'Établissement public et les programmes de tous types se multipliaient à profusion. L'association « Mémoire de la Ville Nouvelle », fondée en 1982 s'est fait un devoir de conserver précieusement tous les dépliants publicitaires de ces programmes aux attraits flatteurs et accessibles, selon les prestations, à tous les budgets. Il y aurait là de quoi réaliser un travail de recherche passionnant. Peut-être est-ce ici le moment de faire le portrait de l'« homo evryanus », au moins aux origines. Il est jeune avant tout, récemment marié, voire père de famille en bas âge. Son installation primitive se satisfait d'un habitat

8. Publicité de Sofinco-La Hénin dans *Le Monde*, 10 octobre 1979.

9. Dépliant publicitaire d'ÉPÉVRY : *Évry, ville d'action*, 1987.

social de qualité. Mais il aspire bientôt à plus de place et à une certaine forme d'appropriation de ses murs. Le voici devenant copropriétaire dans une petite résidence d'immeubles où il apporte sa participation à la gestion collective de la copropriété. En parallèle, parce que souvent déraciné, il investit dans cette vie associative qui fait la force et la richesse de nos communes de banlieue, et qui lui donne la possibilité de façonner modestement la ville à son image. Vient alors le rêve pavillonnaire, la famille s'étant agrandie, sorte de consécration permettant enfin, à l'abri des soucis financiers, de pratiquer l'art de cultiver son jardin... « *D'abord on s'installe à Évry pour y trouver un logement, ensuite on choisit son quartier pour y vivre* »¹⁰. Caricature diront d'aucuns ? Je n'en suis pas si sûr. Pour autant, l'« homo evryanus » n'a plus aujourd'hui ce profil uniforme. L'arrivée en nombre de populations d'origine étrangère, dont l'installation récente ne permet pas encore de réfléchir en terme d'enracinement, crée une diversité et une richesse culturelle qui ne se reconnaît pas toujours dans ce schéma européen et amène à réfléchir sur les notions d'intégration, de valorisation, mais aussi hélas de paupérisation sur lesquelles je conduis actuellement quelques travaux de recherche.

Mais la ville dans tout cela, et ses concepteurs, nous les avons presque oubliés. Au début des années quatre-vingt, les voilà tout à coup pris de panique. À vouloir trop bien faire, ils en ont oublié l'élément essentiel de la ville, celui qui crée l'ambiance, la convivialité, l'inter-relation. En fait, la réalité, brutale et irréversible, s'impose à ÉPÉVRY : Évry ne connaît pas la rue ; la rue au sens strict du terme ; la rue dans sa banalité ; la rue où l'on flâne ; la rue où tout retrouve enfin sa place : l'habitant, le piéton et la voiture ; la « rue-corridor » qu'exérait justement Le Corbusier. La dalle devient soudain objet de mépris ; fustigée par ceux qui la fréquentent, elle se déserte peu à peu. Il est grand temps de réagir : les années 1980, qui donnent naissance aux nouveaux quartiers des Épinettes et des Aunettes, redonnent à la rue son droit de cité, avec un système de maillage régulier. Le trottoir revient en force ; l'habitat se désuniformise ; chaque quartier revendique son originalité et ses dimensions humaines ; même les matériaux prennent conscience d'une réadaptation à l'homme : le béton n'est plus en cour ; la brique est désormais plébiscitée et la ville prend son caractère d'urbanité. Seul vestige des années antérieures : la mixité sociale reste le fil directeur des urbanistes dans une philosophie généreuse parfois quelque peu utopiste. Mais l'utopie n'est-elle pas le propre de toute création spontanée, affranchie de quelque contrainte que ce soit ?

10. *Le Monde*, 6 juin 1986, « *Évry, le béton prend de l'âge* », article de Patrick Desavie.

Au demeurant, il manquait encore quelque chose. Une ville ne se retrouve pas autour d'une cité administrative, fermée totalement en dehors des heures de bureaux. Une ville ne se retrouve pas dans un centre commercial fut-il particulièrement attractif et dynamique. Une ville a besoin d'un espace consensuel pour pouvoir résonner dans l'ensemble du paysage urbain, d'une certaine forme de centralité qui soit en même temps un lieu de reconnaissance pour les hommes. À défaut d'y avoir songé assez tôt, c'est la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix qui va faire germer l'idée de création d'un véritable centre-ville. Et tous les atouts sont en place : la Chambre de commerce et d'industrie du département de l'Essonne a besoin, pour une réelle reconnaissance, et en raison de la multiplication de ses services, de venir prendre pied dans la ville-préfecture ; la modeste mairie du village, inaugurée en 1961 par le Premier ministre Michel Debré, souffre de l'étroitesse de ses locaux : le député-maire Jacques Guyard, saisit alors l'occasion de doter la commune d'un magnifique hôtel de ville à façade en verrière signé Jacques Lévy et inauguré en 1991 par François Mitterrand. Quant à l'évêque du tout nouvel évêché d'Évry-Corbeil, Monseigneur Herbulot, il est persuadé que sa place est aussi au cœur de la ville et, après les années de frilosité qu'avait connues la communauté chrétienne, il s'engage dans l'un des plus beaux projets du siècle : celui de la cathédrale circulaire de la Résurrection, seul édifice de ce genre construit en France au XX^e siècle, « *Maison de Dieu, Maison des Hommes* » sortie du génie créatif de l'architecte tessinois Mario Botta¹¹. Est-il besoin, à l'occasion, de répéter que tous les grands architectes de la fin du XX^e siècle mirent leur patte personnelle sur l'architecture évryenne¹² ?

Ainsi, la face du théâtre vient à changer : autour de l'immense place des Droits de l'homme et du citoyen, la ville vient enfin de se doter d'un cœur et d'une âme. Il lui a fallu presque 30 ans pour en arriver là ; c'est peu lorsqu'on pense à la durée du temps historique ; c'est beaucoup pour ceux qui attendaient qu'une ville nouvelle de 50 000 habitants se dote de structures indispensables à un bon niveau de fonctionnement. Mais ici en réalité l'Établissement public n'avait fait que copier sur l'organisation de la modeste place du village avec la mairie l'église et l'incontournable bistrot. À Évry il s'appelle de façon plus ambitieuse « Hôtel Mercure ». Mais la trilogie reste bien la même.

Lorsque les villes nouvelles commencèrent à se mettre en place sur le territoire de l'agglomération parisienne, Évry eut la chance de se

11. LONGUET Jacques, *Autour d'une cathédrale*, Paris, 1995.

12. Dessain de ville. Des architectes et urbanistes pour l'agglomération d'Évry, SAN ÉVRY/ÉPÉVRY, 1991.

voir offrir un cadeau de baptême particulièrement généreux : celui de l'implantation en 1966 des installations de la SNECMA, à cheval sur les limites d'Évry et de Corbeil-Essonnes. L'augure était d'importance pour les fondateurs de la ville, à défaut de vautours comme au temps de la Rome antique. C'est dans la même veine qu'Évry se trouvera dotée, vingt ans plus tard, comme ses soeurs, d'une structure universitaire à l'avenir prometteur. Très embryonnaire au départ, rattachée à l'origine à Paris, installée pour ses premiers pas dans d'anciens bâtiments administratifs, elle bénéficia très rapidement de la part de nos concepteurs d'un regard attentif. Une université ce serait, à l'horizon 2010, près de 20 000 étudiants assurant un dynamisme intellectuel et un potentiel d'animation et de consommation exceptionnel. C'était la possibilité de réfléchir à une implantation au cœur même de la ville pour éviter l'isolement des campus qui n'était plus de mise.

La cogitation intellectuelle fut longue ; le résultat spectaculaire : les années quatre-vingt-dix virent, ainsi s'édifier en plein centre-ville, là où des terrains avaient été soigneusement conservés, un monumental bâtiment du premier cycle de style « paquebot », gigantesque Institut des matériaux et une bibliothèque universitaire ô combien attendue totalement ouverte sur l'extérieur. S'il fallait faire vivre ce quartier à proximité de la gare RER de la journée et constitue un exceptionnel pôle d'attraction pour l'ensemble du département d'Évry-Courcouronnes c'est bien avec une telle réalisation qui fourmille d'activités à toute heures. Et pouvaient-on rêver, lorsque l'on est démiurge, d'un nom plus adapté à une université que celui d'EVE, autrement dit Évry-Val-d'Essonne.

Les concepteurs se prirent enfin à rêver, puisqu'université il y avait, au statut de technopole. Pendant quelques années on cibra l'informatique qui semblait promises à un brillant avenir : Hewlett-Packard et Digital... firent les beaux jours de projets ambitieux qui connurent hélas bientôt leurs limites avec moult restructurations et déménagements de sièges.

L'idée d'une Silicon Valley au sud de la capitale avait du mal à s'implanter et souffrait d'un tiraillement d'influences venues du nord du département, autour des sites d'Orsay, de Palaiseau et de Saclay. C'est un projet d'une autre ambition qui, finalement fut mis sur les rails, de façon également embryonnaire au départ, puis propulsé par un élan médiatique généreux autour des opérations annuelles du Téléthon. Aujourd'hui, l'agglomération d'Évry est devenue incontestablement le centre mondial de la recherche sur la génétique avec le Génopôle et un nombre impressionnant de laboratoires ne cessent de se greffer sur les installations préexistantes et constituent une technopole du gène

dont l'avenir semble devoir être brillant. Le paysage s'en ressent et à défaut d'avoir réussi l'entrée de ville dite « Portes de Beauce », les concepteurs peuvent se féliciter d'une entrée de ville encore plus noble dans la partie sud là où se décryptent les mystères de la génétique et les mystères de la vie à une vitesse prodigieuse.

Avec cette envolée scientifique, le cycle ne serait-il pas achevé ? Tout comme dans la Bible, les démiurges, ceux qu'Yves Damoiseau surnomme « les missionnaires urbanistes »¹³, décidèrent enfin de mettre fin à leur tâche. Il y eut ainsi des jours, il y eut ainsi des nuits, il y eut encore des matins et ils décidèrent enfin de se reposer. L'État, grand ordonnateur de l'ensemble du cosmos, leur assigna la fin de leur mission. En 2001, sonna le glas de l'Opération d'intérêt national : la Communauté d'agglomération reprenait le chemin du droit commun. ÉPÉVRY fermait ses portes et ses baraquements, d'où émergea toute l'âme d'une ville, sont désormais réduits à néant. Orpheline de père, la Communauté d'agglomération cherche ses marques : affaiblie politiquement en raison des rivalités qui la marquent, elle tente vainement de solliciter de nouveaux partenaires pour poursuivre son chemin. L'industrielle Corbeil-Essonnes lui tourne le dos, lui préférant les attraits de la rive droite de la Seine ; la voisine la plus proche, Ris-Orangis, se perd en hésitations¹⁴. Seule Grigny se sent prête à entrer dans l'arène, mais l'image médiatique négative de la ville de la Grande Borne ne séduit guère les élus. La paupérisation d'Évry est un fait indéniable. Autour du nouveau député-maire, Manuel Valls, le volontarisme est grand de vouloir redorer le blason de la ville. Les démiurges auraient-ils fait tout et n'importe quoi sans se soucier de ce qui deviendrait le cadre de vie de plus de 80 000 personnes ? Il y a pourtant dans ce travail mené sur trente années de réelles volontés constructrices, une foi évidente dans l'homme et dans sa façon de s'approprier l'environnement. Grands ensembles ou villes nouvelles ; banlieue ou zone de résidence ? Vaste débat. Le temps a passé trop vite pour laisser à chacun la possibilité de prendre la mesure de ce qu'était ce formidable défi que les hommes s'étaient lancé.

« Capitale-éprouvette de l'Essonne, née d'un caprice de l'État¹⁵ » aux dires de la presse économique de 1993, est-il possible, pour une ville nouvelle d'amortir en une génération ce qu'une ville traditionnelle amortit en deux siècles ? Ce qui compte, affirmait avec conviction

13. LONGUET Jacques (dir.), *Évry, moments de vie, histoires, architectures*, Lausanne, 1997, p. 68.

14. Depuis le 1^{er} janvier, Ris-Orangis est entrée dans la Communauté devenue « Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne ».

15. « Réussir en Essonne », *Le magazine économique de l'Essonne*, n° 13, novembre 1993.

le préfet Maurice Doublet en 1973, c'est « offrir une ville où l'homme peut vivre, peut rire, peut aimer »¹⁶. Sans optimiste aveugle et partial, je reste persuadé qu'il est possible de poursuivre avec sérénité l'œuvre grandiose des concepteurs. Il en va du bonheur de tous ceux qui nous suivront. Et finalement, comme l'écrit Jacques Fleury dans le quotidien *Le Figaro* en février 1999, « cette ville nouvelle est avant tout plus attrayante que détestable »¹⁷. Je me suis rendu récemment dans ce cimetière d'Évry dont je mentionnais la présence un peu plus haut à proximité de la préfecture. J'y ai eu une pensée émue pour Paul Delouvrier qui se plaisait à répéter que les villes nouvelles auraient vraiment atteint leurs objectifs le jour où leurs cimetières seraient remplis ! À Évry, c'est presque chose faite. Et pour conclure par une citation, je céderai volontiers la parole à Patrick Desavie qui, dans les colonnes du *Monde* de juin 1986, écrivait avec force : « C'est fantastique de construire sa ville. Ce n'est pas donné à tout le monde »¹⁸. Delouvrier aurait ajouté qu'il s'agissait d'un véritable combat. Dès 1983, il souhaitait que l'université et les intellectuels en écrivent un jour l'histoire. La récente création de la mission interministérielle d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, que préside Jean-Eudes Roullier, est une réponse à ses sollicitations : avec elle, les villes nouvelles entrent désormais dans l'« Histoire » et le mythe des pionniers rejoint celui de tous les fondateurs. Il ne lui reste plus qu'à se peaufiner avec le temps.

16. Cité dans *Le Journal du Dimanche*, dimanche 18 mars 1973, *op. cit.* Propos de M. Doublet à l'occasion de la proclamation des résultats du concours d'Évry 1, 12 juillet 1972.

17. *Le Figaro*, vendredi 26 février 1999, « La ville nouvelle à l'heure des choix de l'âge adulte », article de Jacques Fleury.

18. *Le Monde*, 6 juin 1986, *op. cit.*

Dom Basile Fleureau, « le père de l'histoire d'Étampes »^{1,2}

Jacques GÉLIS

5 Grande rue 91150 Morigny-Champigny – jacki.gelis@wanadoo.fr

« Feu Père Dom Basile Fleureau n'a travaillé à ses *Antiquitez d'Estampes*, qu'afin de faire voir l'amour qu'il avait pour sa patrie »³.

Pour tout chercheur en histoire locale, ces monuments du passé que sont les anciennes histoires de villes constituent un atout précieux. Elles sont sans doute datées, mais elles ont le mérite à la fois de consigner des faits qui se seraient perdus sans cette relation et de nous renseigner sur le rapport qu'entretenaient ces auteurs avec leur ville. Car bien souvent ceux-ci étaient des enfants du pays qui pensaient payer ainsi une dette de reconnaissance à la cité où ils avaient vu le jour. Publié en 1683, *Les Antiquitez d'Estampes* du Père barnabite dom Basile Fleureau est un bon exemple de ce genre historiographique, qui fut assez répandu au cours du XVI^e et surtout du XVII^e siècle⁴.

Pour qui veut travailler aujourd'hui sur le passé d'Étampes, l'ouvrage de Fleureau apporte en effet beaucoup. Il est même la référence essentielle, une source de documentation indispensable à la connaissance de l'histoire de la ville. Il est d'ailleurs frappant de voir avec quel succès en fut publiée l'édition en fac-similé il y a une trentaine d'années. Réflexe de bibliophile ? Intérêt réel pour le passé de la « petite

1. Essonne, chef-lieu d'arrondissement.

2. ALLIOT Jean-Marie (Abbé), *Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes*. Paris, A. Picard, et Orléans, H. Herluison, 1683, p. XIV, note 1.

3. *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Estampes, avec l'histoire de l'abbaye de Morigny, et plusieurs remarques considérables qui regardent l'Histoire générale de France*, par le R.P. D. Basile Fleureau, Religieux Barnabite de la Congrégation de Saint Paul. Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1683 ; épître non paginée de Remy de Montmeslier.

4. Goual Dalila, *Un thème historiographique : les histoires de villes aux XVI^e, XXVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de maîtrise, Paris 8, 1997, 123 pages.

patrie » ? Mais combien de souscripteurs ont-ils vraiment lu ce volumineux ouvrage narratif, au demeurant assez rébarbatif⁵ ?

Outre ce qu'il apporte à la connaissance des faits historiques, le texte de dom Fleureau nous permet de percevoir aussi comment travaille un homme à la formation classique, soucieux de valoriser le passé de sa ville. Observer sa méthode de travail, c'est s'intéresser au métier d'historien, à une époque où les règles de la méthode historique ne sont pas encore fixées. Basile Fleureau recourt dans la mesure du possible aux sources disponibles ; il rassemble des documents, fait des choix, omet beaucoup. Mais une histoire objective est-elle possible ? L'historien est de son époque ; il en partage les visions et les préjugés. Pour la première fois, cependant, est proposée une histoire d'Étampes qui a sa cohérence. Dom Fleureau s'inscrit en effet dans une tradition plus qu'il n'innove. Le genre historiographique qu'est l'histoire des villes coïncide avec l'affirmation du pouvoir royal et la perte du peu d'indépendance dont certaines « bonnes villes » jouissaient jusqu'alors. Aussi, l'histoire d'Étampes telle que l'envisage le père barnabite ne peut être que nostalgique. En cette seconde moitié du XVII^e siècle, les grandes heures de l'histoire de la cité appartiennent à un passé déjà ancien.

I - UN HISTORIEN, UNE ŒUVRE

À vrai dire, nous ne savons que fort peu de choses sur « le vieil historien d'Étampes »⁶. C'est là concrètement la conséquence du délabrement de la ville après le siège de 1652, qui laissa la cité dévastée pour bien des années ; bon nombre d'archives disparurent alors ; ce qui rend aujourd'hui d'autant plus difficile l'éclairage de certains épisodes du passé.

1 - Un enfant d'Étampes

Le peu que l'on sait de Basile Fleureau, c'est lui-même qui nous l'apprend, dans la courte préface qu'il avait préparée pour un livre qui ne fut publié qu'une quinzaine d'années après sa mort. Il y parle d'Étampes comme étant « sa patrie, ville et pays de sa naissance ». Il appartient en effet à une famille de magistrats de vieille souche étampoise. Son aïeul Hervy Fleureau et son père Claude Fleureau sont

5. Laffitte reprints, Marseille, 1977. Il est regrettable que de telles rééditions soient ordinairement publiées sans une introduction qui situerait le livre dans la chronologie, pour en montrer l'intérêt et les limites, et sans les notes qui attireraient l'attention sur les points discutables. La qualité d'une réédition se mesure à ce travail qui en facilite la lecture.

6. ALLIOT, *op. cit.* p. XXV.

cités dans divers documents en qualité de procureurs au bailliage d'Étampes⁷. Fleureau était d'ailleurs un patronyme très fréquent à Étampes jusqu'au siècle dernier.

Le registre paroissial de Saint-Basile nous apprend que notre auteur fut baptisé dans cette paroisse en 1612 et qu'on le prénomma Alexandre⁸. Comme il le relate dans son texte⁹, il assista alors qu'il était enfant à la consécration de la chapelle des capucins du faubourg Saint-Michel d'Étampes achevée en 1616.

Nous ne pouvons dire avec certitude s'il a fait ses études à Étampes, mais cela paraît probable, même si la qualité de l'enseignement était alors loin d'y être excellente. En ce début du XVII^e siècle, il n'existait pas encore d'établissement satisfaisant et ce n'est qu'en 1633, après bien des difficultés, que les prêtres réguliers de la congrégation de Saint-Paul, dit ordinairement barnabites, s'établirent à Étampes, « pour l'instruction de la jeunesse aux sciences ». Les religieux commencèrent alors à former les garçons de bonne famille de la ville. Or, de cet établissement dont il deviendra plus tard l'une des figures, Fleureau, sans doute par modestie, parle peu.

Après avoir complété ses études, Basile Fleureau aurait prononcé ses vœux le 5 mai 1631, à l'âge de 19 ans¹⁰ ; puis il fut nommé, pour y enseigner la philosophie, au collège des barnabites de Montargis. Mais des troubles publics le contraignirent alors à demeurer à Paris, et ce n'est que bien plus tard qu'il put effectivement assumer sa fonction. En 1646, il devint supérieur de cet établissement. Puis, au bout de quelques années, il entreprit un voyage en Italie et visita alors les grandes cités de la péninsule où l'ordre des Barnabites possédait une maison. À Rome, où il résida sans doute plusieurs mois, il prit le

7. La *Rapsodie* de Pierre Plisson, avocat du roi, qui fournit quelques renseignements sur la famille du père barnabite, a été publiée par Charles FORTEAU dans les *Annales du Gâtinais* en 1909. Cf. surtout Charles FORTEAU, *Notes sur la vie de dom Basile Fleureau et sur sa famille*. Étampes, Librairie historique, 1909, 15 pages, extrait du *Bulletin de la conférence des sociétés savantes littéraire et artistique de Seine-et-Oise*, quatrième réunion à Étampes, 1908 (Étampes, 1909).

8. L'acte de baptême de Basile Fleureau a été transcrit par Charles Forteau : « Le mardi XXVII^e de mars audit an (1612), a été baptisé Alexandre, fils de maistre Claude Fleureau, procureur au bailliage d'Étampes, et de Marie Duquesnel, ses père et mère ; les parains, honorable homme Nicolas Bessin, greffier de l'élection dudit Estampes, nominatif ; et Simon, fils de noble Maître Alexandre Duquesnel ; la maraine, Claude Duquesnel, fille dudit Duquesnel ». La différence de prénom ne doit pas surprendre : il était fréquent d'en changer en entrant en profession religieuse. « L'acte de baptême de dom Basile Fleureau » in *Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, n^o 7, 1901, p. 141-145.

9. « Cette Église fut dédiée avec un concours indicible de peuple de toutes les conditions que j'ai veu ». *Les Antiquitez*... p. 451.

10. D'après l'ouvrage du barnabite UNGARELLI, *Bibliotheca scriptorum e congregatione Cler. Regg. S. Paulli*. Rome 1836. Ce qui paraît peu plausible, si l'on se fie à ce que dit Fleureau sur sa présence, enfant, à la bénédiction de l'Église des capucins du faubourg Saint-Michel.

temps de visiter les monuments de la ville éternelle, et peut-être faut-il dater de cette époque son goût prononcé pour tout ce qui concerne l'architecture. De retour en France, en 1648, il fut nommé à Étampes chancelier puis supérieur du collège, charge qu'il assumait pendant deux triennats (1662-1668)¹¹. Le milieu du siècle fut une période dramatique pour la ville ; et c'est sans doute à cette époque qu'il entreprit de collecter l'ample documentation qui lui permit d'écrire ses *Antiquités*.

La première version de l'ouvrage aurait été achevée le 25 octobre 1669 et Basile Fleureau est décédé en avril 1674¹². En fait, le manuscrit fut retrouvé dans ses papiers et les administrateurs de la ville confièrent alors au Père Remy de Montmeslier, lui-même religieux barnabite au collège d'Étampes, le soin de le publier¹³. Il en rédigea l'épître dédiée aux autorités municipales. Mais les frais d'impression furent sans doute jugés trop élevés en raison de l'importance de l'ouvrage, car on en ajourna la publication. Puis, le Père Montmeslier appelé à d'autres fonctions quitta Étampes ; et c'est donc beaucoup plus tard, en 1682, que la sœur de Basile Fleureau, Elisabeth Jolly, une veuve dont on nous dit qu'elle était particulièrement recommandable pour sa charité, entreprit de faire publier l'ouvrage¹⁴. C'est elle qui fit l'avance des fonds d'impression ; « et nous pouvons dire, souligne le Père Montmeslier, dans l'épître qui ouvre le livre, que les soins, les

11. Sur dom Fleureau, outre les travaux cités de Charles Forteau, on peut consulter les articles de A. BOULÉ, « Dom Fleureau, historien d'Étampes » in *Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, 1901, p. 136-140 ; P. Michel, « Le Père Basile Fleureau, barnabite, auteur des *Antiquités d'Étampes* » in *Cabinet historique*, 1874, t. XX, p. 239-240. L'étude la plus complète est celle d'Eugène DRAMARD, « D. Basile Fleureau et ses *Antiquités d'Étampes* ; étude biographique et bibliographique » in *Le Cabinet historique*, t. XX, octobre-décembre 1873, p. 305-322. On peut se reporter également à la notice que consacre à Dom Fleureau Léon MARQUIS, *Les Rues d'Étampes et ses monuments*, Étampes, 1881, p. 353-354, et à l'article de *L'Abeille d'Étampes* du 27 février 1875.

12. PINSON Paul, « La date de la mort de Basile Fleureau, *Bulletin de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix*, n° 4, 1898, p. 31-32. Dom Fleureau fut enterré dans la chapelle Saint-Antoine de l'établissement des barnabites, l'actuel collège Jean-Etienne Guettard, mais comme les registres de l'ordre ont disparu, nous n'en avons pas trace ; Charles Forteau, « Notes sur la vie de Dom Basile Fleureau et sur sa famille » in *Conférence des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise*, à Étampes, 1908. Étampes, Flizot, 1909, p. 83-93.

13. Remy de Montmeslier, qui fut supérieur des barnabites de Montargis de 1677 à 1680, était l'auteur d'un opuscule intitulé *L'Esprit de Saint Paul* qui, selon Bigault de Fouchères, eut beaucoup de succès en son temps ; *Tablettes historiques d'Étampes et de ses environs*, par B. de F. Étampes, A. Allien, 1876, p. 138.

14. En mémoire de son frère, elle favorisa les barnabites d'Étampes, à qui elle légua par clause testamentaire 800 livres « pour être employées à accroître leur Eglise et à faire bâtir une chapelle à côté d'icelle, pour la commodité du public » ; mais elle donna également divers bijoux et tableaux destinés à embellir leur sanctuaire. En contre partie, elle obtint qu'une fois par mois on dise « une messe basse tous les premiers dimanche du mois et un salut tous les premiers jeudis », pour le salut de son âme. Cf. archives départementales de l'Essonne, D 50.

veilles et le travail du frère eussent été inutiles, si la sœur n'eût donné les moyens de le mettre au jour »¹⁵.

Le privilège royal fut obtenu le 16 octobre 1682 et la permission du général de la congrégation des barnabites le 6 décembre suivant. L'ouvrage fut publié l'année suivante sous le titre : *Les Antiquitez de la ville et du duché d'Étampes, avec l'histoire de l'abbaye de Morigny, et plusieurs remarques considérables qui regardent l'histoire générale de France*¹⁶. Il s'agit d'un volume in-quarto de 618 pages de texte¹⁷ et 21 pages d'introduction, la page de titre, six pages d'*Épître à Messieurs les magistrats et les habitants de la ville d'Étampes* par le Père Montmeslier et deux pages de *Préface de l'auteur* ; ajoutons-y les quatre pages de la « Table des chapitres »¹⁸.

2 - Structure de l'ouvrage

L'ouvrage est l'un des plus volumineux de ce genre. Il comprend trois parties. La première, la plus importante, compte 286 pages et est intitulée : « De la Ville et des Fauxbourgs, avec un dénombrement des Villages et des Paroisses du Duché, et des Justices subalternes du Bailliage. Des Noms et des Armes des Seigneurs, et de ce qui s'est passé jusques à maintenant ». Il s'agit d'une chronologie du type « annales » de la ville d'Étampes, avec textes à l'appui (chartes en latin, textes royaux ou d'Église) ; elle comprend 44 chapitres, de longueur très inégale : ainsi, le chapitre XVIII consacré au dénombrement de 1543 s'étend sur 38 pages d'une typographie serrée, alors que le chapitre IV « De la fondation d'Estampes-les-Vieilles » ne compte que dix lignes !) Après avoir consacré onze chapitres – vingt pages en tout – au nom, aux origines supposées et aux débuts de la ville, dom Fleureau aborde l'histoire de la ville à travers les règnes des rois de la « première race » (Mérovingiens), de la « deuxième race » (Carolingiens), et de la « troisième race » (Capétiens), sous le titre : « Des choses mémorables arrivées à Étampes sous le règne de... (Suivent les noms des différents rois de France). S'intercalent alors des chapitres consacrés à une institution (l'Élection ou le grenier à sel), à la description d'un bâtiment (le château, le palais du Séjour), ou encore au dénombrement des paroisses du bailliage. Dans cet ensemble composé chronologiquement,

15. Épître dédicatoire.

16. À Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du roy, rue Saint-Jacques, « A la Bible d'Or », 1683.

17. Une erreur de composition a fait omettre les pages 121 à 126.

18. À la fin du texte figure également un index sommaire, intitulé « Table des principales matières contenues en ce livre, dressée par ordre alphabétique, pour faciliter la consultation de l'ouvrage ». Notons quelques erreurs de pagination (après la page 120 vient la page 127) ou de double pagination (pages 129 à 134, et 545).

le Moyen Âge a la part la plus importante : sans doute parce qu'il constitue la période la plus longue, mais aussi la plus prestigieuse pour la ville ; d'où l'ardeur mise par l'auteur à la faire connaître.

La seconde partie, « Des fondations des Eglises, Monastères et autres Lieux de piété de la Ville et des Fauxbourgs » compte 183 pages. Elle se compose d'une série de notices argumentées, avec documents à l'appui là encore, sur les institutions religieuses et les bâtiments religieux de la ville et de ses faubourgs, qu'ils aient encore ou non une réalité physique en ce milieu du XVII^e siècle. Ainsi, la maladrerie de Saint-Lazare, sur laquelle Fleureau s'étend longuement, est en ruine et n'existe plus en tant qu'institution ; il cite plusieurs textes la concernant mais regrette que de nombreux titres soient tombés aux mains de particuliers, ce qui, dit-il, en rend la consultation difficile.

La troisième partie, intitulée « Des Antiquitez de l'abbaye de Morigny, proche de la Ville d'Étampes » comporte un peu plus de cent pages. Elle comprend le catalogue des abbés et des bénéfices, les cures à la nomination de l'abbé de Morigny, le tout tiré de la « Chronique de l'abbaye », des titres, des chartes et des tombeaux. Fleureau y a joint un historique du comté de La Ferté-Alais, du bourg de Sermaise et de la baronnie de Farcheville.

II – SOURCES ET MÉTHODE

Dans la préface de son ouvrage, Basile Fleureau explique comment il a travaillé. Il est allé aux sources ou s'est fait aider par des érudits qu'il connaissait pour se procurer les textes conservés dans les archives des grands corps de l'Etat, à Paris : « Je ne dis rien de particulier dans mon ouvrage que je ne l'aye extrait des Historiens dignes de foy dont la plupart vivoient au temps que les choses dont je parle se sont passées (il s'agit donc de témoins directs des évènements), ou que je n'en apporte les preuves par la copie d'actes authentiques, que j'ai soigneusement recherchés, avec l'aide de mes amis, dans le Trésor des Chartes de Paris, dans les Greffes de la Chambre des Comptes, du Parlement et autres, dans les Cartulaires des Eglises et des Monastères, ou qui m'ont esté fournis par ceux qui les ont en leur possession »¹⁹. Fleureau est un historien scrupuleux qui voit lui-même les documents, ou s'en procure le texte grâce à un réseau de collaborateurs à Paris et dans la région d'Étampes. Au total, il s'agit d'une quête assez systématique qui a dû mobiliser le père barnabite pendant de longues années²⁰.

19. Préface non paginée.

20. Sur sa quête de documents et ses relations avec le géographe Adrien de Valois, cf. pièce annexe.

1 - Les sources

Les sources sont de deux sortes : sources manuscrites, et ce sont les plus nombreuses, et sources imprimées.

a - Les sources manuscrites

– *Les archives de l'abbaye bénédictine de Morigny* ont constitué, par leur importance et à cause de leur proximité, la première source de documentation. Ces archives, dont Basile Fleureau cite un certain nombre d'extraits, étaient bien conservées. Il nous dit que Robert de Dourdan, treizième abbé, décida par un règlement de 1232 que pour mieux en assurer la conservation il en faisait faire une copie, afin qu'on puisse y avoir recours sans être obligé d'extraire les originaux des archives ; celles-ci étaient en effet enfermées avec le sceau dans un coffre qui ouvrait avec trois clés différentes confiées à trois religieux de fidélité et de probité connus²¹. Ces originaux ont été publiés en partie par Ernest Menault²².

– *Les archives des collégiales Notre-Dame et Sainte-Croix d'Étampes*.

Le chapitre de la collégiale Notre-Dame est le corps le plus puissant et le plus influent de la ville. Le cartulaire établi au XVI^e siècle et publié par l'abbé Alliot en 1888, comprend 111 pièces, allant de 1046 à 1534 ; c'est en effet vers cette date que ce recueil a été constitué²³. Basile Fleureau a dû avoir ce manuscrit entre les mains, voire même les originaux des actes ; il cite en effet des chartes qui ne figurent pas dans le cartulaire et ces textes, sans lui, auraient disparu ; c'est le cas d'une charte de Louis VI de 1141 et de documents relatifs aux différends entre les collégiales Sainte-Croix et Notre-Dame²⁴. « Ces lettres, dit-il, sont conservées dans les Archives de la même Eglise (Notre-Dame) où je les ai leuës »²⁵.

Dans le fonds de la collégiale Sainte-Croix, aucun titre cité n'est antérieur au XIV^e siècle ; mais Fleureau mentionne des titres qui devaient être conservés dans les annales de l'église. « Il y a des mémoires dans les archives de Sainte-Croix d'Étampes qui rapportent que (les Anglais, en 1370) ruinèrent cette église (...) et il se voit des titres dans celles de Notre-Dame qui font connaître que cette ville fut environnée, dès l'an 1353 que ces guerres commencèrent, de larges fossés,

21. P. 527. C'était ordinairement la règle, tant pour les archives des communautés ecclésiastiques que pour celles des collectivités publiques.

22. MENAULT Ernest, *Morigny, village monacal, son abbaye, sa chronique et son cartulaire, suivi de l'histoire du doyenné d'Étampes*. Paris, Aubry, 1867.

23. ALLIOT J.M., *Cartulaire...*, *op. cit.*

24. P. 107 et 389.

25. P. 301.

en la place desquels il y a aujourd'hui des maisons bâties et qu'elle servoit de retraite aux habitans qui s'y deffendoient vaillamment, d'où elle prit le nom de Notre-Dame du Fort »²⁶.

– *Les archives de la Franchise, ou de Chalô-Saint-Mars*, conservées dans la maison commune d'Étampes, ont été également consultées par dom Fleureau²⁷. Ainsi, écrit-il, « le roi Philippe I^{er} établit à Étampes une chambre pour la conservation des titres et autres choses concernant ce privilège²⁸ et de tout temps il y eu dans Étampes quatre particuliers notoirement issus de cette famille d'Eude(s) le Maire, préposés pour veiller à la conservation de ce privilège et de ses dépendances »²⁹. Cette création était d'autant plus importante qu'il y avait des abus notoires de la part de certains, tels ces marchands qui prétendaient descendre d'Eudes pour être dispensés de taxes³⁰.

– *Archives municipales, archives du bailliage, archives de la prévôté*

Elles sont peu mentionnées ; mais il ne fait pas de doute que bon nombre de titres cités n'ont pu être consultés que dans l'un de ces fonds.

– *Des archives diverses*

Celles de la maladrerie Saint-Lazare, par exemple, étaient tombées aux mains de particuliers, car l'institution avait disparu au XVI^e siècle. Fleureau dut sans doute user de toute son influence pour pouvoir les consulter. Il eut également accès à celles de l'abbaye de Villiers et des différents couvents de la ville. Il consulta d'autant plus aisément les archives des sœurs de la congrégation Notre-Dame, qu'il les aidait dans la gestion de leur patrimoine. Par contre, il ne put que regretter la disparition de certains dépôts, comme celui des cordeliers incendié par les Huguenots en 1567 ; et il renonça à faire état des généalogies de certaines familles nobles, tant celles-ci montrèrent de mauvaise volonté à fournir leurs mémoires³¹.

Certes, un certain nombre de textes publiés depuis lui ont échappé ; mais Basile Fleureau a néanmoins contribué à sauver quantité de documents essentiels à la connaissance du passé d'Étampes. De ce fait, *Les Antiquitez d'Étampes* demeurent, comme le dit l'archiviste Eugène Dramard, « un ouvrage très savant comme quelques-uns de

26. P. 97. L'existence de ce fossé défensif vient d'être confirmée par les fouilles de l'ancien hôpital effectuées par l'INRAP en 2005.

27. Chapitre XXIV, « La franchise de Challoy Saint-Mard », p. 77-91.

28. Le privilège accordé à Eudes le Maire et à ses descendants, hommes ou femmes, d'être dispensés du paiement de l'impôt. Sur cette question, cf. la notice que lui consacre Léon MARQUIS, *Les rues d'Étampes...* p. 352-353.

29. P. 82.

30. Dans l'intérêt du Trésor royal, François I^{er} entreprit de restreindre le privilège et, en 1598, Henri IV l'abrogea définitivement.

31. Préface.

ceux du même genre et de la même époque, la base fondamentale et la plus solide assise de notre histoire locale »³².

b - Les sources imprimées

Elles sont nombreuses elles aussi et témoignent à la fois de la culture de dom Fleureau et de son souci de la documentation ; en bon historien, il cite presque toujours les emprunts qu'il fait à un auteur, ce qui permet de juger de l'étendue de son savoir. Il y a d'abord les inévitables *Commentaires de la guerre des Gaules* de César et l'*Histoire ecclésiastique des Francs* de Grégoire de Tours, où apparaît pour la première fois la mention du « *Pagus stampensis* »³³, mais aussi les chroniques, en particulier celles de Belleforest³⁴. Il fait référence à l'*Histoire de France* de Mézeray³⁵, aux *Mémoires* de Du Tillet³⁶ et au *Recueil des Pairs de France*³⁷. Il connaît les textes de ceux qui ont écrit sur leur province, Coquille et son *Histoire du Nivernais*³⁸, Favin auteur d'une *Histoire de Navarre*³⁹. Il fait référence aussi à des ouvrages plus spécialisés, à la *Vie de Louis VI le Gros* par Suger, aux recherches de Fauchet sur les offices⁴⁰, ou encore aux travaux du jésuite Briet sur la géographie politique de l'Europe⁴¹. Sa connaissance des textes est étonnante ; elle garantit la qualité du travail entrepris. Outre ces sources documentaires directement liées à son sujet, Fleureau fait montre d'une grande culture ; il cite aussi bien *La Franciade* de Ronsard que les nombreux ouvrages religieux que sa qualité de régulier et d'enseignant lui a fait connaître, tels les *Fleurs des vies des saints* du jésuite Ribadeneira, publié à Paris en traduction française en 1677, le *Martyrologe romain*, les travaux de Pierre de Natalibus, ou encore des textes hagiographiques comme la *Vie de saint Yon*.

32. « D. Basile Fleureau ... », *Op. cit.* p. 305.

33. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 2, cité dans *Le pays d'Étampes. Regards sur un passé*, s. dir. Jacques GÉLIS, t. 1, *Des origines à la ville royale*, dir. Michel MARTIN et Frédéric BEAUDOIN. Étampes, 2003, p. 79.

34. BELLEFOREST Jacques de, *Les Chroniques et annales de France de l'origine des François*. Paris, 1575.

35. François Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique ou Extraict de l'histoire de France*. Paris, 3 tomes, 1667-1668.

36. *Mémoire et recherches de Jean du Tillet, contenant plusieurs choses mémorables pour le service de l'état des affaires de France*. Rouen, 1578.

37. *Recueil des écrits qui ont été faits sur le différend entre les Pairs de France et les Présidents à mortier du Parlement de Paris*. Paris, 1664.

38. COQUILLE Guy, *Histoire du pays et duché de Nivernais*. Paris, 1612.

39. FAVIN André, *Histoire de Navarre*. Paris, 1612.

40. FAUCHET, *Origines des dignités et magistrats de France*. Paris, 1606.

41. BRIET Père Philippe, *Théâtre géographique de l'Europe, contenant la division de ses royaume et provinces*. Paris, 1653.

2 - La méthode

Sa documentation réunie, comment Basile Fleureau l'utilise-t-il ? Autrement dit, quelle est sa démarche, quelle est sa conception de l'histoire ? Il part souvent d'une situation, d'un évènement, qu'il expose d'abord succinctement. Pour appuyer sa démonstration il fait mention, en marge, des textes du pouvoir souverain auxquels il s'est référé (*Les Capitulaires* de Charlemagne ou de Charles le Chauve par exemple), ou d'un recueil de pièces concernant les rois de France⁴². Il les transcrit parfois in extenso, parfois partiellement et il conclut. Il y a en réalité chez lui deux manières de présenter les textes anciens. Lorsque le document est d'une longueur conséquente, il le cite en latin, puis en donne la traduction ; au contraire lorsqu'il s'agit d'une simple citation, il l'écrit directement en français et en donne, en marge, la traduction latine.

Fleureau ne se contente pas toujours de ces références essentielles ; il lui arrive de rechercher une documentation complémentaire dans les vies de saints ou les martyrologes. En outre, il recourt volontiers à la tradition populaire pour appuyer un raisonnement ; exceptionnellement il utilise les trouvailles archéologiques : ainsi, pour le site récemment découvert de Brunehaut et pour la chapelle Saint-Julien et Saint-Phalier à Morigny⁴³.

L'historien bâtit son récit en se fondant sur les documents dont il dispose et il se résout parfois à faire l'amer constat qu'il n'existe pas de sources pour certaines périodes. Ainsi, à propos des Carolingiens, Fleureau note qu'on « ne trouve rien de remarquable dans les *Histoires* de ce temps-là qui soit arrivé à Étampes, qui étoit pourtant alors un lieu considérable et la capitale d'une province assez ample ». Et l'on voit ici les limites de son objectivité : dépité de ne pouvoir prouver l'ancienneté supposée de la ville, il extrapole sans preuves. Mais le plus souvent, il est honnête avec ses sources dont il reconnaît l'insuffisance ; ainsi à propos du prieuré de Saint-Pierre, sans doute l'un des tout premiers établissements de la cité, il avoue : « C'est tout ce que j'ai appris de cette église et monastère par de vieux mémoires, sans avoir pu découvrir le temps auquel toutes ces choses sont arrivées. Il y a néanmoins grande apparence que l'Eglise et le Monastère furent bâtis vers la fin de la première race de nos rois⁴⁴ et que le monastère fut détruit sur la fin de la seconde. Car s'il eût encore subsisté durant la troisième, l'on en auroit plus de connoissances, comme l'on en a

42. En particulier, l'*Histoire des papes et souverains chefs de l'Église* par André du CHESNE, historiographe de France. Paris, 1653.

43. P. 17-18.

44. Sans doute sous Clovis II, qui mourut en 644.

des autres choses qui s'y sont passées »⁴⁵. Autre exemple, à propos de la fondation du quartier Notre-Dame : « Nous n'avons pas les preuves suffisantes pour justifier que le roy Robert a été le fondateur d'Estampes-les-Nouvelles (...) mais nous en avons d'assez authentiques pour faire voir qu'il l'a beaucoup amplifiée »⁴⁶.

Dans une civilisation qui reste profondément marquée par l'oralité, mais où les décisions officielles passent pas le texte, il arrive qu'on soit obligé, quand les originaux ont disparu, de confectionner de nouveaux actes. C'est le cas pour le fameux privilège fiscal de Chalo-Saint-Mars⁴⁷, dont le document primitif de 1085 a été perdu. Ce qui donne à Basile Fleureau l'occasion de disserte sur la disparition des sources : « Le temps qui consume tout, ou le malheur des guerres qui furent grandes en France peu après qu'il eût été accordé, ou la négligence de ceux qui l'avoient en garde, en (a) fait perdre l'original ». Alors pour y remédier, au temps de saint Louis, on a fait appel à trois illustres abbés de Paris, qui « certifièrent d'avoir veu et leu l'original du privilège accordé par le roy Philippe Premier à la postérité d'Eudes le Maire, laquelle en a depuis librement et paisiblement jouy jusque au temps que cotteray (conterai) cy-après »⁴⁸.

Fleureau fait souvent référence à « nos Historiens, nos annalistes, nos généalogistes, mais sans pour autant les citer. C'est le cas précisément lorsqu'il parle de la franchise de Châlo-Saint-Mard : « Nos historiens, dit-il, n'ont pas remarqué par quel motif le Roy Philippe I^{er} fit vœu d'aller armé de toutes pièces (...) visiter le Saint Sépulcre de N.S. à Jérusalem (...) L'absence de Sa Majesté auroit pu causer plusieurs désordres dans le royaume ; les rois étans dans leurs états, comme le soleil dans le monde, par l'absence duquel il s'élève toujours des troubles et des orages dans l'air »⁴⁹. Énoncée après la Fronde, et alors que s'affirme le pouvoir du Roi-Soleil, une telle formule est bien le reflet marquant de son époque.

Se souvenant qu'il fut enseignant, dom Fleureau fait souvent preuve de pédagogie, par exemple en éclairant le contexte : « Berthault marchait avec trois cens hommes seulement, pour aller en Neustrie » ; or, pour ses contemporains, la référence à cette ancienne division territoriale n'évoque plus rien et il précise donc entre parenthèse :

45. p. 22.

46. p. 23.

47. Pour remercier « son familial amy et serviteur domestique de sa maison » d'avoir accompli à sa place son vœu d'aller en pèlerinage à Jérusalem, le roi Philippe I^{er} par lettres patentes prit sous sa protection le fils et les cinq filles de Eudes le Maire de Chalo-Saint-Mars et exempta, eux et leurs descendants, de péages et impôts. « La franchise de Challo Saint Mard », p. 77.

48. En fait, cette descendance, réelle ou supposée devint vite pléthorique... Allusion à la suppression de la franchise par Henri IV, page 78.

49. P. 77.

« c'est la Normandie »⁵⁰. Il recourt volontiers aux sciences auxiliaires de l'histoire. Il s'appuie sur l'étymologie et la philologie : « L'étude de l'histoire ou de la philosophie commence par l'explication des noms des choses », souligne-t-il. Il ne néglige pas l'étude des lieux de batailles, avec le souci de les situer à l'heure où il écrit. C'est le cas pour la bataille qui opposa sans doute en 604, près d'Étampes, des princes mérovingiens : « Le lieu est encore aujourd'hui nommé 'le Chantier des batailles' et plus proche de la ville est le champ qui servit à enterrer les morts, surnommé pour cela 'le champ des morts', que le vulgaire appelle 'le champ des Mores' »⁵¹. Il s'intéresse à l'épigraphie des tombeaux pour reconstituer des généalogies et, dans une moindre mesure, à la numismatique ; et il discute alors le dossier.

L'exemple le plus significatif est sans doute celui « la tour de Brunehaut » à Morigny : « On voit encore aujourd'hui, au bout de la plaine des Sablons, sur le bord des prez, les restes d'un vieil bâtiment et d'une tour, dite communément la Tour de Brunehault. Il est très certain que cette dénomination vient de la reine Brunehault (...) Et la tradition du pays porte que cette reine a possédé ce lieu-là, et s'y est beaucoup plu, à cause de son agréable situation ; car d'un côté il y a la prairie, et de l'autre il y avoit les bois, où il n'y a plus aujourd'hui qu'une plaine, nommée la Varenne, c'est à dire la Garenne, par le changement de G. en V. anciennement en usage et fort commun. » Et puis, voilà que Fleureau se met à douter : « Mais on ne sçait pas à la vérité si c'est elle qui l'a fait bâtir. Il y a deux conjonctures qui peuvent faire croire qu'elle a esté bâtie par les Romains. Le premier, la façon de la structure de ce qui reste aujourd'hui. Et la seconde, quantité de monnoyes des anciens empereurs romains que l'on trouva, il y a peu d'années, en fouillant dans ces ruines, lesquelles n'avoient plus de cours en France, longtemps avant cette reine »⁵². Et alors, pour preuve de ce qu'il avance, il discute à sa manière le monnayage : « Parce que nos anciens rois n'eurent pas plutôt chassé les Romains des Gaules, qu'ils ne souffrirent plus qu'il en restât des marques de leur domination, telle qu'est celle de la monnoye, et en firent battre à leur coing, pour preuve de leur souveraineté ». Même si son interprétation est discutable, ce qui importe ici c'est l'idée défendue par Fleureau : la monnaie est le symbole de la souveraineté politique : ce qui dans les années 1660-1670 a une forte résonance dans le royaume.

Le style et la construction de l'ouvrage n'en font pas un chef d'œuvre. Il y a beaucoup de digressions qui distraient du fil d'un récit

50. P. 14.

51. P. 15. Sur cet épisode, Michel MARTIN, « La localisation de la bataille de 604 entre Thierry et Landry » in *Les Cahiers d'Étampes-Histoire* n° 6, Étampes, 2004, p. 67-70.

52. « De la tour de Brunehault », *op. cit.* p. 16.

qui se développe en boucle, un fait en amenant un autre. Les incohérences de construction sont fréquentes ; dans un même chapitre, sont évoqués successivement la charité du roi Robert à l'égard des pauvres, les églises d'Étampes, (et l'on distingue alors celles qui sont dans l'enceinte et celles qui sont hors les murs), les trois moulins bâtis sur la rivière artificielle, les hôpitaux extérieurs, la fidélité d'Étampes à la cause royale et pour finir les armes de la ville...

La rédaction est souvent à l'imparfait, mais Fleureau fait parfois usage du présent historique, avec la volonté de dire ce que telle institution ou telle construction est devenue au moment où il écrit. Ainsi lorsqu'il évoque le palais du Séjour, construit au tout début du XI^e siècle par le roi Robert et la reine Constance, il souligne qu'il a largement disparu, mais note que si on l'appelait aussi « Palais des quatre Tours », c'est « à cause des Tourelles qui sont encore aujourd'hui sur les quatre coins de son enceinte », ajoutant qu'il « y avoit encore d'autres bâtiments qui servoient d'écuries que l'on a achevé de ruiner de nos jours »⁵³. Il sait faire preuve d'une certaine sobriété et parfois d'une grande précision. Le meilleur exemple de ce trait de style est sans doute la description qu'il fait d'Étampes-les-Nouvelles, cœur d'une ville située au carrefour de trois régions naturelles – Beauce, Gâtinais et Hurepoix – sur lesquelles ouvrent les trois principales portes⁵⁴. Il note avec un grand souci du détail certaines caractéristiques de la tour de Guinette, aujourd'hui fort précieuses : « Il y avoit en haut une belle galerie de douze toises de long sur deux de large dans œuvre, ayant ses vœues sur la Ville, et un escalier particulier pour y monter, et une plateforme au bout qui avoit douze toises de long, et six et demie de large dans œuvre, garnie de gros murs (...) Cette plateforme servoit de batterie pour la défense du château, et aussi pour voir avec plaisir la ville, la prairie et la campagne voisine »⁵⁵. Ces différences de style ne font peut-être que traduire les conditions d'élaboration de l'œuvre. N'oublions pas qu'il s'agit d'une œuvre posthume. Nous ignorons la part exacte prise par le Père de Monmeslier dans la mise en forme et l'écriture de l'ouvrage.

De vieille souche étampoise, élevé dans un milieu social influent, Basile Fleureau a reçu une culture classique qui a facilité son travail de recherche et de rédaction. La langue latine lui est familière ; elle est enseignée au collège d'Étampes et lui-même possède bien les auteurs grecs et latins auxquels il fait référence. On le sent toujours soucieux de défendre la cause monarchique lorsqu'il parle des rois de France. Quant à sa culture religieuse, elle l'incite assurément à privilégier

53. P. 25-28.

54. P. 23.

55. P. 25.

l'histoire ecclésiastique. D'où l'aspect déséquilibré de son texte au profit de l'Église et des souverains, et aux dépens de la grande masse des étampois qui, au total, apparaît peu.

L'écriture d'une histoire de ville est une caractéristique de l'âge mûr. Il y a dans cette démarche comme un retour sur soi, la volonté de consigner le passé forcément idéalisé de la cité et des institutions urbaines. Son histoire d'Étampes est donc celle des bilans ; et l'auteur consigne, souvent avec une pointe de nostalgie, les grandes heures de la communauté, les « grands hommes » qui y sont nés, et tous ceux qui, princes ou hommes d'Église, l'ont honorée de leur personne ou de leurs dons.

Mais en cette seconde moitié du XVII^e siècle, où s'affirme de plus en plus le pouvoir du jeune souverain, l'entreprise n'est pas politiquement innocente ; le contrôle de plus en plus étroit des agents royaux sur les finances publiques, la surveillance des élections locales font disparaître le peu d'autonomie que François I^{er} avait accordé à la ville au début du siècle précédent. Étampes a certes perdu de sa valeur stratégique, puisqu'elle ne joue plus de rôle militaire après la Fronde (même si c'est bien plus tard que l'on s'en rendra compte), mais elle est trop précieuse pour Paris, où elle envoie en abondance les blés de Beauce, pour que le pouvoir central lui laisse la bride sur le cou.

3 - Sa conception de l'histoire

Derrière le caractère un peu austère d'un livre que l'on ne peut prétendre lire d'une traite, apparaît la volonté de l'auteur de faire œuvre de mémorialiste. Profondément attaché à la cause royale, surtout après le traumatisme de la Fronde, Basile Fleureau entend en effet rappeler que l'histoire est indispensable à la compréhension du présent. Mais l'histoire qu'il écrit est un genre hybride : à mi-chemin entre la chronique, c'est à dire l'énoncé d'une succession de faits, et l'histoire commentée avec un minimum d'esprit critique ; l'exégèse humaniste est passée par là. Les auteurs ont désormais un plus grand souci d'exactitude et en même temps la volonté de sélectionner les sources en fonction de l'objectif à atteindre. L'histoire a un rôle de légitimation : il faut réaffirmer les droits, les privilèges, les particularismes de la ville.

Fleureau rapporte avec beaucoup de minutie certains événements : les détails qu'il donne sur les guerres de religion ou le siège de 1652 à Étampes nous sont très précieux. Mais il s'agit presque toujours d'une chronique des faits militaires, dont on voit l'intérêt et aussi les limites. Cette histoire-bataille atteint des sommets d'ennui, lorsque Fleureau

tente de conter les démêlés obscurs des rois mérovingiens⁵⁶. Mais il est logique avec sa vision des choses : il s'agit pour lui de faire revivre au mieux des événements qui à son époque sont totalement absents de la mémoire collective. Il restitue donc un cadre. Et les hommes qui apparaissent ne sont que les hommes qui comptent, c'est-à-dire les princes, qui structurent le temps par leur règne, leurs actions d'éclat ou leurs revers de fortune. Il n'est donc pas étonnant que les femmes soient si peu présentes, sauf lorsqu'il s'agit d'expliquer les difficultés d'un règne, et surtout le comportement aberrant au regard du sacrement d'un roi de France égaré, tel Philippe Auguste à l'égard d'Ingeburge (que Fleureau appelle aussi Isburge), dont on sait la tragique destinée⁵⁷.

Cette histoire est toujours ourlée de considérations morales qui dépassent le personnage ou l'évènement. Ainsi, à propos d'un épisode de la vie du roi Clotaire II, ce jugement sur la fragilité du pouvoir : « Ce roy qui avoit auparavant remporté la victoire en deux batailles, se présenta courageusement en la troisième, en laquelle il éprouva à son dommage que le sort des armes est journalier »⁵⁸. Ou encore, pour dénoncer la duplicité et l'esprit de vengeance qui caractérisent à ses yeux les Mérovingiens : « Clotaire qui n'étoit pas content de l'accord qu'il avoit fait avec ses cousins, plus par nécessité qu'autrement, avoit toujours épié les occasions de recouvrer par quelque moyen ce qu'il leur avoit abandonné »⁵⁹.

III - LES OBJECTIFS DE L'AUTEUR

La préface de Basile Fleureau et l'épître du Père Remy de Montmeslier donnent quelques précisions sur le sens de l'entreprise. C'est l'importance d'Étampes dans l'histoire ancienne du royaume qui justifie aux yeux du barnabite qu'on lui consacre un ouvrage : « Comme il s'est passé plusieurs choses très considérables et qui regardent l'histoire de France dans la ville et le Duché d'Étampes, soit à cause du long séjour que plusieurs de nos rois y ont fait, soit à cause du voisinage de Paris, plusieurs personnes avoient désiré depuis longtemps que quelqu'un travaillât à leur recherche ».

56. P. 14-15

57. Chapitre XXIX, p. 127-130.

58. P. 13.

59. P. 14.

1 - Le projet

Deux motifs l'ont déterminé à prendre la plume. En premier, la volonté de faire connaître le passé d'Étampes, « pour éviter, dit-il, le blâme qu'on pourroit me donner avec justice, d'ignorer les choses qui sont autrefois arrivées dans la ville et le païs de ma naissance »⁶⁰ ; mais aussi le désir non dissimulé de faire estimer ce passé à sa juste valeur : « J'ay cru que je luy devois mon étude et mon travail pour la rendre plus célèbre, en mettant au jour ses Antiquitez ». Le père Remy de Montmeslier, qui, lui, n'est pas originaire d'Étampes mais y a séjourné comme enseignant au collège des Barnabites, se montre beaucoup plus emphatique dans son épître dédicatoire : « Il n'est rien de plus doux (aux) enfans (d'une ville), souligne-t-il, que d'entendre parler, ou de lire les belles actions de leurs ancêtres et de voir l'honneur que l'on rend à leur mémoire ». Il se montre également plus politique lorsqu'il évoque trois aspects du passé des étampois.

Il souligne tout d'abord leur zèle pour la sainte religion : « Leur piété, écrit Montmeslier, n'y paroist-elle pas avec évidence dans la fondation de tant d'églises, de maisons religieuses et d'hospitaux, dont la beauté et les ornemens ne conservent pas moins de marques éternelles de leur vertu, que de leur libéralité ? Où trouvera-t-on une ville comme la vôtre, qui n'est pas des plus grandes de la France, qui ait deux célèbres collèges de chanoines, cinq belles paroisses, une abbaye considérable, six maisons religieuses, un collège pour l'éducation de la jeunesse et cinq hospitaux ? Ce zèle de vos ancêtres pour la religion ne semble-t-il pas par là luy avoir donné beaucoup d'éclat ? »⁶¹ Il voit la main de Dieu derrière ce noble comportement et en veut pour preuve que les hérétiques n'ont jamais pu s'installer durablement à Étampes : « Sans que l'impiété des hérétiques y ait pu apporter le moindre changement, quoy que pendant les troubles du siècle passé, ils s'en fussent rendus plusieurs fois les maîtres ; de sorte qu'on pourroit dire d'elle qu'elle n'a jamais eu la moindre tache, puisqu'elle n'a jamais voulu souffrir qu'un seul de ces hérétiques y ait établi sa demeure ». C'est là une opinion plus tranchée que celle de dom Fleureau et quelque peu erronée puisqu'une petite communauté protestante a existé à Étampes au moment des guerres de Religion.

Après la religion, Montmeslier insiste sur un second point non moins important à ses yeux : l'attrance des rois pour leur bonne ville d'Étampes, une attrance qu'il attribue à la beauté du site : « L'agréable situation de vostre ville (a) donné sujet à ces princes d'y

60. *Antiquitez...*, préface, non paginée.

61. Épître non paginée.

établir leur séjour pendant des années. Car si l'on en considère l'assiette, peut-on rien voir de plus beau que cette diversité qui s'y rencontre »⁶².

Mais le plus remarquable, d'après lui, c'est que les étampois ont toujours fait preuve d'une parfaite loyauté à l'égard de leurs souverains ; il développe cette idée en des termes louangeurs : « Je ne doute point que l'affection des peuples n'y contribuât encore davantage (au lien étroit existant entre le roi et sa bonne ville) ; car combien de fois ont-ils fait des assemblées publiques pendant les troubles qui sont arrivés en divers temps dans le royaume, où ils ont protesté de demeurer inséparables de la personne de nos rois, et de leur couronne, et de perdre la vie, eux, leurs femmes et leurs enfans, (plutôt) que de s'en séparer ? Combien de fois ont-ils arrêté des armées, ou ennemies ou qui estoient révoltées contre leurs princes, et leur ont donné par ce moyen l'occasion de remporter sur elles de glorieuses victoires »⁶³. Il donne alors deux exemples pour montrer que les rois en retour n'ont pas été ingrats à l'égard des étampois. N'est-ce pas pour remercier leurs fidèles sujets de leur loyauté que les souverains leur ont accordé le pouvoir de battre monnaie au coin de la ville d'Étampes et fait bénéficier de la franchise de Chalo-Saint-Mars ?

On peut légitimement se demander quelle part exacte a pris Montmeslier dans la rédaction de l'ouvrage. Il nous est malheureusement impossible de répondre à cette question ; mais une remarque qu'il adresse aux magistrats de la ville et qui figure au début de son texte montre que le manuscrit de Basile Fleureau n'était pas terminé lorsque celui-ci est mort : « M'ayant fait l'honneur de croire que j'y pourrais mettre la dernière main, vous me l'avez confié avec tant d'honnesteté que je me suis veu obligé de contribuer aux soins que vous prenez pour la gloire de vostre patrie, en vous le rendant dans le meilleur ordre qu'il me seroit possible »⁶⁴.

Il ne faut pas perdre de vue que l'entreprise de Basile Fleureau s'inscrit dans un contexte. Pourquoi, dans les années 1660, un religieux étampois éprouve-t-il le besoin d'écrire sur le passé de sa ville natale ? On peut apporter plusieurs réponses. D'une part, il a été fortement ébranlé, comme tous ses concitoyens, par le traumatisme du siège de 1652 ; il s'agit donc de renouveler par ce livre une allégeance à la monarchie, à la personne du monarque, alors que le jeune roi commence son règne personnel ; il faut faire savoir qu'Étampes, ville martyre, est toujours fidèle à son roi. D'autre part, il a pris

62. L'agrément de la ville et de sa vallée est un thème récurrent chez tous ceux qui jusqu'au XX^e siècle parlent d'Étampes.

63. Épître

64. Ce qui indique clairement qu'il est intervenu sur la structure même de l'ouvrage.

conscience de l'intérêt de retracer l'histoire de la ville qui l'avait vu naître. Basile Fleureau s'inscrit en fait dans un mouvement d'intérêt pour le passé des villes. En témoignent ces histoires des cités, royales ou non, publiées depuis la fin du XVI^e siècle, tant à Pontoise⁶⁵, Beauvais⁶⁶, Dourdan⁶⁷, Melun⁶⁸, Soissons⁶⁹, Paris⁷⁰ ou Corbeil⁷¹. Toutes ces villes avaient désormais leur histoire et Fleureau s'est inspiré de ces ouvrages pour structurer et écrire celle d'Étampes ; il en convient d'ailleurs volontiers : « Un autre motif qui m'a porté à faire les recherches que je donne présentement au public, est une louable émulation qui m'en a donné le dessein ; car voyant les histoires que l'on a composées depuis peu des villes qui ne sont pas si considérables que celle d'Étampes, ma patrie, j'ay cru que je luy devois mon étude et mon travail pour la rendre plus célèbre, en mettant au jour ses Antiquitez ». Il s'agissait donc d'un projet honorable qui visait à rappeler le riche passé de la ville d'Étampes. En l'entreprenant, Fleureau s'inscrivait dans un genre, dont témoignent les titres de ces ouvrages qui, tous, insistent sur les « antiquitez » ou « l'histoire ancienne de la ville ». Et il est significatif qu'il arrête cette histoire à la fin des guerres de Religion : est « antique » pour lui, tout ce qu'il n'a pas vécu. Seule exception, le siège de 1652, dont le traumatisme est toujours si fort au moment où il écrit ; pour Fleureau une page de l'histoire de sa ville s'est alors tournée.

2 - Une ville qui a compté...

Pour démontrer que la ville d'Étampes a un riche passé, l'auteur s'efforce de prouver son ancienneté, son autonomie politique précoce et la renommée de ses enfants.

65. TAILLEPIED Noël, *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Pontoise, ville ancienne du pays du Véquecin François*, Rouen, 1587.

66. LOUVET Pierre, *L'Histoire de la ville et cité de Beauvais, et des antiquitez du pays de Beauvaisis*, Rouen, 1614.

67. *Mémoires de la ville de Dourdan*, recueillies par Mr Jacques de LESCORNAY, conseiller du roi et son advocat au même lieu, Paris, Bertrand Martin, 1624. L'existence de cet ouvrage consacré à la ville voisine a peut-être joué un rôle dans la motivation de dom Fleureau. L'exemple de Dourdan, également ville royale, mais de moindre importance, ne pouvait que stimuler la désir du père barnabite d'écrire une histoire de sa ville. Je remercie Michel Martin de m'avoir suggéré cette idée.

68. ROUILLARD Sébastien, *Histoire de Melun contenant plusieurs raretez notables, et non découvertes en l'histoire générale de France*, Paris, 1628.

69. REGNAULT Melchior, *Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville de Soissons*, Paris, 1633.

70. DU BREUIL Jacques, *Antiquitez de la ville de Paris*, Paris, 1640.

71. LA BARRE Jean de, *Les Antiquitez de la ville, Comté et Chatelenie de Corbeil*, Paris, 1647.

Le texte de Basile Fleureau permet de comprendre l'autorité que l'on accordait au « passé lointain » dans les sociétés des siècles modernes. On sent en particulier combien le problème des origines de la ville préoccupe Basile Fleureau. Il s'en ouvre dès les premières pages : « Il n'est rien de si difficile que de trouver les véritables fondateurs des villes et des bourgs de nostre France », écrit-il⁷². Les époques reculées sont en effet mal connues. Et si les sources qui auraient pu nous parler de l'histoire de la ville à l'époque de la Gaule ou de l'Empire romain sont introuvables, c'est parce que « les Gaulois n'ont point eu le soin, comme les autres nations, de rédiger par écrit les choses de leur pays »⁷³. Cette « explication » a le grand avantage d'écarter l'idée impensable aux yeux de l'auteur que la ville, à l'époque, n'existait pas encore. Pour un religieux nourri de culture classique comme Fleureau, la strate d'histoire gallo-romaine est indispensable au passé d'une ville comme Étampes ! Faire remonter son histoire à l'époque gallo-romaine, c'est faire coïncider les origines de la cité avec celle de la christianisation de la Gaule⁷⁴. L'absence de référence indiscutable rend la démonstration de Basile Fleureau particulièrement laborieuse : « Il faut supposer... (...) Il faut supposer en second lieu (...) Il faut aussi supposer que nos anciens Gaulois bastissoient ordinairement leurs villes frontières dans des marécages pour les rendre plus fortes ». Ce qui explique à ses yeux qu'il n'y ait aucune trace archéologique de cette occupation. Et de conclure : « De toutes ces suppositions, il résulte ce que j'ai dit en commençant que le bourg de Saint-Martin est fondé dès le temps des anciens Gaulois »... Conscient de la faiblesse de son argumentation, Fleureau finit alors par avouer : « Il ne faut pas s'étonner si nous n'en pouvons sçavoir la véritable origine, ni le fondateur (d'Étampes) »⁷⁵. Il ne s'agit pas ici d'histoire, puisque aucun document ne vient corroborer l'hypothèse, mais de mémoire, de rapport au passé.

Fleureau voit dans l'institution par François I^{er}, le 18 mai 1514, d'une « communauté de ville » le symbole de la bienveillance du roi à l'égard de sa bonne ville. S'il constitue un progrès, ce statut n'accorde

72. P. 6.

73. Ibid.

74. L'ambiguïté vient de ce que Fleureau et ses contemporains cherchaient, sans doute, l'origine de la cité gallo-romaine dans le quartier Notre-Dame actuel, alors que le *vicus* était situé plus au nord, dans la plaine sablonneuse, à l'emplacement de l'actuelle zone industrielle ; ce que vient de confirmer la découverte, au cours de l'hiver 2005-2006, d'une vaste nécropole des II^e-IV^e siècles, proche du site de Brunehaut, implantée à l'écart de l'agglomération, le long de l'ancienne voie romaine Paris-Orléans, l'actuelle RN 20.

75. Cette volonté d'attribuer à la ville où l'on est né une antiquité certaine se retrouve sous la plume de Claude Dormoy à propos de Soissons : « Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que Soissons existoit long-tems avant le commencement de notre ère chrétienne » ; or, comme Fleureau, il n'en fournit aucune preuve. Cité par Dalila GOUAL, *op. cit.* p. 38.

pourtant à Étampes qu'un pouvoir limité. Le roi n'a pas l'habitude de faire preuve d'une grande largesse en matière politique ; s'il agit ainsi, c'est qu'il y trouve son compte. Le religieux barnabite justifie la nouveauté comme le résultat du désir des habitants d'échapper à la tutelle du lieutenant général, une institution royale pourtant, et à la volonté d'Étampes de redevenir une ville qui compte dans le royaume.

Cette autonomie limitée, la cité la doit en réalité aux deux comtesses d'Étampes, Anne de Bretagne, qui aimait bien la ville mais qui meurt trop tôt, et surtout Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne. Claude va obtenir pour Étampes ce statut, comme don de joyeuses épousailles avec François de Valois qui sera roi l'année suivante. Fleureau explique qu'il y avait bien jusque là « une espèce de communauté », mais que les échevins, nommés par les gens aisés tous les deux ans, n'avaient que l'apparence du pouvoir, puisqu'ils ne pouvaient même pas assembler les habitants pour les affaires de la ville sans la permission du lieutenant général et du procureur du roi ; en outre, ils ne disposaient de l'argent de la ville que lorsque la dépense n'excédait pas 20 sous parisis ; ce qui limitait forcément leur pouvoir.

Désormais, les étampois sont représentés par un maire – le premier est Jean de Villette – et quatre échevins élus pour quatre ans, mais renouvelables par moitié tous les deux ans ; ils disposent des deniers communs pour l'entretien des murailles et fossés, et ils obtiennent l'autorisation d'acquérir une maison commune, un hôtel de ville ; ce sera l'hôtel Doucet, acheté un peu plus tard. Mais cette autonomie reste limitée, dans la mesure où jusqu'à la Révolution le maire est officier du roi. En fait, on peut se demander si ce que l'on considère désormais comme une marque de grande libéralité du roi pour sa « bonne ville », et dont il faut limiter la portée pratique, ne s'inscrit pas dans le cadre d'une grande réorganisation des pouvoirs à Étampes au début du XVI^e siècle. L'office de lieutenant est créé en 1512 ; et c'est aussi Claude de France, comtesse d'Étampes qui en 1518 fait réorganiser les conditions d'exercice de la justice royale dans la ville. On donne donc un semblant d'autonomie aux bourgeois de la cité, alors qu'en réalité, par le biais de la justice, c'est surtout le pouvoir royal qui s'en trouve renforcé⁷⁶.

Un autre exemple de cette politique du donnant-donnant était déjà perceptible sous Louis VI le Gros avec le marché Saint-Gilles. Rappelons que ce marché n'a pas été créé par Louis VI le Gros ; il est antérieur à son règne. Ce qu'il accorde aux habitants du quartier, c'est le privilège d'être exemptés pour dix ans de toute taille, de ne pas être

76. P. 26-27 et p. 211-215.

enrôlés pour « aller à la guerre », d'échapper au droit de minage (une taxe portant sur les denrées vendues) sauf le jeudi qui est alors jour de marché. Ajoutons que le roi réduit également le montant des amendes. Une telle attitude n'est nullement le fait d'une sollicitude particulière du roi pour ce quartier d'Étampes ; il faut y voir au contraire le résultat d'un calcul. Le roi entend ainsi indemniser les habitants du marché Saint-Gilles, contraints par une coutume de « fournir tout le linge, la vaisselle et les ustanciles de cuisine nécessaires, lorsque la Cour étoit à Estampes, que nos premiers rois avoient imposée ». En fait, il s'agit surtout d'assurer le peuplement de ce quartier ; en effet, « cette obligation sembloit si rude et si onéreuse, qu'à cause de cette servitude, le nombre des habitans n'y augmentoit pas come on le désiroit et cette partie de la ville demouroit presque inhabitée »⁷⁷.

Mais si la ville d'Étampes a si belle réputation, c'est aussi en raison de la valeur de certains de ses enfants. Et de citer, en suivant la chronologie, ceux qui font honneur à la cité. Jean Hue est le premier de ces illustres étampois. Issu d'une grande famille de la ville et devenu haut magistrat à Paris, il est cité à l'occasion d'un évènement de dimension nationale, l'exécution du connétable de Luxembourg en place de grève en décembre 1475 : « Ce que je trouve remarquable pour Estampes en la mort de ce seigneur, souligne Fleureau, c'est que l'un des quatre docteurs de Sorbonne qui luy furent donnez pour l'assister à la mort, c'étoit Messire Jean Huë, natif de la même ville où il y a encore des personnes de sa famille. C'étoit un personnage illustre en doctrine et en conduite, puisqu'on l'employoit à assister à la mort les criminels de lèse-majesté, chose de très grande importance »⁷⁸.

Puis, c'est au tour de Claude Mignault, avocat au bailliage, qui « vivoit à Estampes sous le règne de Henri III (et qui) doit tenir rang entre les hommes illustres de son siècle, pour avoir dès sa jeunesse employé ses veilles et son esprit à expliquer par de beaux Commentaires *Les Emblèmes* d'André Alciat, ouvrage de très profonde doctrine »⁷⁹, et qu'il n'est pas facile de pénétrer sans l'aide de ses Commentaires. Un homme cultivé que ce Claude Mignault, que Fleureau met au rang des meilleurs humanistes de son temps : n'a-t-il pas enrichi le texte d'Alciat, l'un des ouvrages de référence de l'Europe des lettres ?⁸⁰

77. P. 94-95.

78. P. 188.

79. *Emblemata. Les emblèmes latin-françois du seigneur André Alciat, traduits et commentés par Claude Mignault, advocat à ÉTAMPES*, Paris, Jean Richer, 1587.

80. « Il a mis de petits discours pour éclaircir l'argument de chaque emblème, de même qu'au latin, en faveur de ceux principalement qui prennent plaisir à conférer d'une et l'autre langue. Il remarque dans l'avant-propos de cet ouvrage français qu'il l'a composé l'année précédente, aux heures qu'il étoit contraint de perdre dans un bateau, voyageant plusieurs fois, par occasion, de Paris en cette ville d'Étampes », p. 260-261.

Un troisième homme originaire d'Étampes mérite aux yeux de dom Fleureau de figurer dans les annales de l'histoire du royaume, le médecin Jacques Houllier (qu'il appelle Hollier ou Ollier). « Jacques Hollier, natif de la même ville d'Étampes, doit pareillement avoir rang entre les hommes illustres de son siècle, pour avoir pratiqué avec beaucoup d'éloge, dans la célèbre université de Paris, l'art de la médecine, et avoir laissé après sa mort à la postérité des ouvrages qui servent de conduite très assurée à tous ceux qui font aujourd'hui la même profession, dont le premier est intitulé *Practica Jacobi Hollerii Stampani*. Il vivoit du temps de François premier. »⁸¹

Sa volonté de faire des enfants les plus valeureux de la ville des témoins privilégiés de l'histoire de France conduit parfois Fleureau à des commentaires pour le moins surprenants. Evoque-t-il le couronnement de Louis VII le Jeune ? C'est pour souligner que « nous en devons le souvenir à un religieux de Morigny, près d'Étampes qui en avoit été témoin oculaire, ou du moins qui l'avoit appris de son Abbé, qui vraisemblablement s'y trouva »⁸², de même que deux ans auparavant il avoit assisté au sacre de Philippe son frère aîné, dont la mort ouvrit à Louis le chemin de monter sur le trône. Philippe fut écrasé par le poids de son cheval qui tomba sur lui »⁸³. On reste confondu par la faiblesse d'une telle argumentation.

Mais aux yeux de dom Fleureau, ce qui fait la valeur de cette ville c'est, par-dessus tout, sa fidélité constante à la religion catholique, malgré le caractère tragique des événements auxquels elle a dû faire face dans un passé récent. N'oublions pas que l'auteur est un homme d'Eglise et que sa vision du passé est largement conditionnée par le cadre religieux.

3 - Une ville catholique

Le texte reflète ce choix. Cette emprise de la religion sur la ville est perceptible non seulement dans les deux premières parties de l'ouvrage consacrées aux institutions religieuses d'Étampes et à l'abbaye de Morigny, mais aussi dans l'exposé chronologique de l'histoire d'Étampes. L'ouvrage tout entier procède d'une conception cléricale et morale de l'histoire.

81. P. 261. Jacques Houllier fut en effet un médecin galéniste réputé, qui forma de nombreux élèves ; ce sont eux qui publièrent après sa mort l'œuvre de leur maître, à partir des cours qu'il avait professés. L'ouvrage qui faisait le plus autorité était le *De Materia Chirurgica libri tres*, Paris, Christian Wechel, 1544.

82. C'est nous qui soulignons.

83. P. 99.

Tout le monde est concerné. Rois et princes ne sont jamais à l'abri d'une faiblesse ; mais, comme tous les pécheurs, ils sont punis de leurs mauvaises pensées et de leurs mauvaises actions ; et ils ne se sauvent, que par la repentance. C'est bien le cas de Philippe I^{er} qui fait vœu de partir à la croisade pour expier une faute, mais qui pour des raisons politiques sera remplacé par Eudes le Maire. Cette volonté de rachat se manifeste également par des legs et des fondations de messes grâce auxquels les fidèles espèrent garantir le repos de leur âme. Ainsi, en 1356, Charles d'Évreux lègue-t-il par testament à l'église Notre-Dame d'Étampes « la somme de dix livres tournois de rente annuelle et perpétuelle, à prendre sur les revenus de sa prévôté, à la charge de célébrer quatre fois chaque année son anniversaire »⁸⁴. Au contraire sont sévèrement punis ceux qui, d'une manière ou d'une autre, portent atteinte à la religion. En 1589, lors de l'occupation de la ville par les protestants, voilà qu'un dragon allemand se rend coupable d'un sacrilège dans l'église Notre-Dame ; il est immédiatement exécuté par l'un des chefs protestants, le duc d'Épernon. En 1652, pour éviter toute mauvaise surprise de la part des assaillants, l'armée des princes assiégée dans Étampes par les troupes royales fait raser tous les édifices proches des murailles, « tant dedans que dehors la ville » ; tout y passe « même les clôtures des cimetières, quoy qu'elles fussent fort basses ». Mais on ne s'attaque pas impunément aux lieux sacrés ; la justice divine a vite fait de punir les soudards sans foi ni loi : « Ceux qui entreprirent d'abattre la chapelle de Saint-Jacques de Bédégon, qui est au bout du cimetière du côté de Paris, furent par un effet visible de la divine justice écrasés sous les ruines »⁸⁵...

Le service funèbre des princes ou princesses ayant des attaches avec la ville donne souvent lieu à une pompe religieuse solennelle. C'est le cas pour Jean de Bretagne, époux d'Anne de Pisseleu, resté fidèle à son roi, malgré l'ambiguïté de sa situation⁸⁶, ou pour Anne de Bretagne à laquelle les Etampoises étaient très attachés. En 1514, elle était subitement décédée à Blois. Pour gagner Saint-Denis, où elle devait être enterrée auprès de Charles VIII, le convoi emprunta « le grand chemin » et passa donc par Étampes. On fit une très belle et très émouvante cérémonie à celle qui avait manifesté un grand intérêt pour la ville, lors du séjour qu'elle y avait fait quelques années auparavant⁸⁷.

Cette empreinte de l'Église se manifeste en toute occasion, et dom Fleureau n'oublie jamais de dire combien cet ancrage de l'institution

84. P. 152. Marguerite d'Artois, femme de Louis d'Évreux, décédée le 23 avril 1311, avait elle aussi légué par testament à l'Église collégiale Sainte-Croix trente sols tournois de rente annuelle et perpétuelle pour la fondation d'un anniversaire, p. 149-150.

85. P. 275.

86. P. 231-232.

87. P. 210.

dans la ville est ancien. Étampes a été façonnée par l'Église. Les généalogies des abbés, des chanoines et des chantres tiennent une part importante dans son récit. Il n'oublie surtout pas les patrons de la ville, les saints-enfants Cant, Cantien et Cantienne, « communément appelez les Corps Saints », dont les reliques insignes avaient été apportées d'Aquilée en Italie, à l'époque de Robert le Pieux ; il ne leur consacre pas moins de quatorze pages, rappelant leur origine, leur martyre, les conditions d'acquisition et de translation de leurs valeureuses reliques et détaillant la structure même de la châsse qui contient leurs précieux ossements : un témoignage d'autant plus précieux que cette châsse a disparu à la Révolution et que nous n'en avons aucune représentation⁸⁸. À l'occasion, Basile Fleureau s'implique dans cette histoire. Il a gardé un vif souvenir de la seconde translation des reliques des Corps Saints, à laquelle il a assisté enfant, le 13 juillet 1620, et il ne peut s'empêcher de faire partager au lecteur l'émotion qu'il a alors ressentie : « ... On montra au peuple diverses fois les saintes reliques, et pour satisfaire à la dévotion qu'il témoignait par ses cris souvent réitérez, elles furent exposées publiquement le reste du jour. J'ai eu la consolation en ma jeunesse de les voir et de les baiser... »⁸⁹

Et puis, il y a tout ce passé que Fleureau évoque non sans nostalgie, parce que c'était le temps où Étampes comptait dans l'histoire des hommes. À plusieurs reprises, lors de conciles importants qui s'y étaient tenus, la ville n'avait-elle pas été alors au cœur de la chrétienté ? Ces temps forts sont décidément bien loin ; l'âge d'or de la cité est passé depuis longtemps... La construction de l'église Saint-Gilles aux frais des habitants de la paroisse lui suggère une remarque où perce le regret d'une époque où la foi transcendait tout : « La piété des fidèles étoit si grande en ce temps là »... Car depuis, les catastrophes se sont succédées et l'Église en a gravement pâti. C'est au XVI^e siècle, alors que sévissent les guerres de Religion, qu'Étampes est vraiment menacée. Curieusement, dans le climat de reconquête catholique qui prévaut au XVII^e siècle, Basile Fleureau n'apparaît pas du tout comme un revanchard ; il est même d'une discrétion étonnante à l'égard des protestants. Peut-être parce qu'il a vécu lui-même une autre crise au moins aussi sévère, celle de 1652, sans qu'on puisse savoir s'il est resté dans la ville à ce moment-là.

Fleureau n'est pas un homme de passion, mais un homme « raisonnable », au sens du XVII^e siècle. Sur les tourments endurés par la ville, les assauts, l'attitude des soldats à l'égard de la population civile, les

88. P. 354-367.

89. P. 361.

dévastations, il est étrangement peu bavard ; on regrette même qu'il ne soit pas aussi disert sur ce point que sur les mouvements de troupes. Mais n'oublions pas que son propos est d'abord politique et hagiographique. Quelques remarques néanmoins en disent long sur le degré de violence de ces occupations par une soldatesque protestante fanatisée ; l'occupation de la ville par les reîtres allemands de d'Andelot en 1562, lui suggère cette brève mention : « La garnison (...), souligne-t-il, exerça pendant six semaines qu'elle y demeura des impiétez et des cruautés incroyables, particulièrement sur les personnes ecclésiastiques »⁹⁰. Autre cas, après la victoire des troupes royales à Dreux, les protestants abandonnent Étampes : « c'est, remarque-t-il, en mémoire de cette retraite des hérétiques et du rétablissement du service divin dans les églises qu'ils avoient prophanées, en les faisant servir d'étables à leurs chevaux, que l'on fait tous les ans, le second jour de l'année, une procession générale par toute la ville »⁹¹. Et après chaque occupation, on ne manque jamais de célébrer une messe d'action de grâces, qui est tout à la fois acte de reconnaissance par lequel on remercie Dieu d'avoir puni ceux dont l'action avait été si dommageable à la religion, et manière de clore dans la communion collective une phase douloureuse de l'histoire de la ville.

Le moment le plus difficile pour l'Église à Étampes a peut-être été la période de la Ligue, car la ville était loyaliste, favorable au roi et catholique. Elle eut bien du mal à se déterminer. Or, les pressions de la Ligue parisienne furent fortes sur le clergé de la ville et sur les habitants. Ainsi, les ligueurs parisiens obligèrent-ils les étampoïses à changer de prévôt, alors qu'ils n'avaient rien à lui reprocher. Craignant pour sa vie, celui-ci préféra s'éloigner temporairement⁹². Même si on a un peu de mal à le cerner, il y a bien alors un parti ligueur à Étampes, mais aussi des personnalités qui lui résistent, parce qu'elles n'entendent pas se dresser contre l'autorité royale ; c'est le cas du lieutenant au bailliage Nicolas Petau. Pour certains le drame a dû être cornélien. Or, Basile Fleureau reste une fois de plus très discret sur le sujet ; comme s'il ne fallait pas souffler sur les vieilles braises : il suggère plus qu'il ne dit, et il faut souvent lire entre ses lignes... Sans doute aussi, parce que l'épisode n'est pas particulièrement glorieux, tant pour la religion que pour la ville.

Dans son évocation d'une ville façonnée par la religion, l'auteur n'oublie pas bien entendu les ordres religieux dont le rôle, tant au

90. P. 238.

91. P. 239.

92. « Jean Audren, prévôt de la ville (...) s'en étoit absenté de peur d'être tué pour des inimitiez particulières, et non pour ce qu'il eût aucun mauvais sentiment contre la religion catholique »... P. 255.

Moyen Âge qu'au moment de la Contre Réforme, fut essentiel. Notons qu'il consacre à son ordre, celui des Barnabites, une place disproportionnée par rapport à son importance réelle dans l'histoire de la ville, soit un chapitre entier de quatorze pages⁹³. Mais peut-on le lui reprocher ?

IV - LA VILLE ET LE ROI

L'histoire, selon dom Fleureau, est une histoire éminemment féodale. Mais ce qui importe aussi dans son récit, c'est la patiente construction du pouvoir royal dans la ville.

1 - Une histoire qui reste féodale

Parce que dans la société du temps, on se définissait ainsi, Fleureau cite toujours les titres et les fiefs des personnages dont il parle. Il n'oublie pas de décrire, en marge ordinairement, les caractéristiques de leurs armoiries. Il rappelle volontiers leur ascendance, maniant alors avec assurance leur généalogie. À celle de Jean de La Brosse, comte d'Étampes, il consacre une page entière et renvoie avec précision « le lecteur curieux » qui voudrait en savoir davantage à *l'Histoire générale des Châtillon* par Duchesne⁹⁴. Il précise les conditions de changement du titulaire du comté ou du duché ; et il cite toujours intégralement les textes d'investiture.

Mais cette histoire est féodale aussi parce qu'elle valorise certains rapports entre le prince et ses vassaux : le roi récompense par des titres ceux qui lui ont été fidèles et ceux dont il veut se concilier l'appui ou les grâces ; et ces titres sont porteurs de droits et de redevances, en particulier pour les religieux. Ainsi, en 1113, Louis VI le Gros a-t-il accordé aux chanoines de l'abbaye de Saint-Victor à Paris un droit de 38 muids de blé perçu sur un moulin d'Étampes ; ce droit sera renouvelé en 1147 et persistera jusqu'au XVIII^e siècle. Les rentes accordées par Blanche de Castille aux religieuses des abbayes cisterciennes de Maubuisson, du Lys et de Villiers⁹⁵ à l'époque de son veuvage, alors qu'elle avait Étampes en douaire, constituent un autre exemple de ces droits souvent substantiels qui viennent récompenser des communautés religieuses protégées par la famille royale. « Le roy Louis et le reine Blanche sa mère eurent toujours en singulière

93. Chapitre XVI

94. P. 226-227.

95. Maubuisson près de Pontoise, Le Lys près de Melun et Villiers près de Cerny.

vénération l'ordre de Cisteaux, auquel ils donnèrent tous deux des preuves de leur affection par plusieurs fondations et dotations d'abbayes et par des bienfaits envers d'autres maisons du même ordre, qui étoient déjà fondées (...) Par titre de l'an 1239, la reine Blanche donna, du consentement du roy son fils, qux religieuses de Maubuisson toutes les dixmes de bled et de vin qui luy appartenoient à Estampes et à Dourdan et dans les châtellemies de ces villes. Laquelle donation, en ce qui concerne les dixmes d'Estampes, fut confirmée par le roy de vive voix, et par Guillaume, archevêque de Sens, en qualité de diocésain, par titre de l'an 1259. » La mention régulière de ces droits constituée par ailleurs une source de renseignements pour l'origine des fiefs jusqu'à la veille de la Révolution. C'est le cas des fiefs de Foresta et de Longchamp confiés en 1266 aux religieuses cloîtrées de Longchamp, près de Paris. Avec un changement notable pourtant, puisqu'au XVIII^e siècle le fief appartient aux seigneurs du Bourgneuf, les Valory, fidèles à la cause royale.

2 - La tenace construction du pouvoir du roi à Étampes

En fait, en lisant Fleureau, on n'a pas le sentiment que le pouvoir des habitants ait pu à un moment donné s'opposer à la mise en place du pouvoir royal. Le religieux barnabite évoque bien une hypothétique charte communale de l'époque médiévale qui aurait été supprimée par la suite ; mais il s'agit là d'une vision idéalisée d'un passé de liberté dont la pertinence n'est pas démontrée. En réalité, le roi n'a jamais cessé de faire progresser le pouvoir de ses officiers dans la ville, tout en donnant aux habitants le sentiment qu'il les distinguait. Et la seigneurie a été l'instrument de ce paternalisme politique, car la terre d'Étampes était bien trop précieuse aux capétiens et aux valoisiens pour qu'ils s'en désintéressent. Longtemps baronnie, en septembre 1327 elle fut érigée en comté par Philippe IV le Bel en faveur de Louis I^{er} d'Évreux. Puis en janvier 1536, par la volonté de François I^{er}, le comté devint duché au profit de Jean de Bretagne, à qui il fallait bien faire oublier les vicissitudes de son union avec Anne de Pisseleu...

Dans le cadre de l'élection, les institutions fiscales ont conféré une légitimité permanente à la puissance royale : revenus de l'impôt, du grenier à sel et du domaine ont donné au roi l'occasion d'intervenir régulièrement dans la vie locale. Pour asseoir l'assiette de l'impôt, toujours exceptionnel, mais sans cesse prélevé, on a vu apparaître les dénombrements, auxquels dom Fleureau accorde l'importance qu'ils

méritent. C'est ainsi qu'il consacre l'un des plus gros chapitres de son ouvrage à celui de 1543⁹⁶. Dans la campagne, il fait état de 1316 feux répartis dans 81 villages et paroisses et 90 hameaux, et dans la ville et ses faubourgs de 2106 feux ; soit au total 3422 feux. Puis, conformément à sa méthode comparative, il entreprend de faire le point 125 ans plus tard : « Il faut observer, dit-il, que dans ce nombre, l'on comprend quelques villages qui en ont été distraits ou qui ne devraient pas être compris, et des hameaux qui sont à présent entièrement ruinés et d'autres qui n'étaient que de simples fermes ; de sorte qu'il faut s'arrêter à ce que je vais dire de l'état présent des choses ». Et il examine la situation du moment. Ce souci de comparaison, d'inscription dans l'histoire rend fort précieux le travail de dom Fleureau⁹⁷, qui constitue une source documentaire essentielle pour tout ce qui concerne les agents du roi : baillis, procureurs fiscaux... Il accorde également une place importante à la maréchaussée et au prévôt des maréchaux⁹⁸. On retrouve son souci pédagogique lorsque, dans son préambule, il rappelle les raisons qui ont poussé les rois à créer la gendarmerie. Par des édits de 1563 et 1564, Charles IX a voulu, dit-il, que les prévôts des maréchaux fussent gentilshommes notables ; or, à Étampes, ils l'étaient dès 1488, avec l'écuyer Pierre Prunelé : une manière de prouver qu'Étampes a pu être à la pointe de l'innovation institutionnelle ! Hélas, les choses ont bien changé, et Fleureau d'ajouter avec regret que « l'on admet présentement à ces charges toutes sortes de personnes indifféremment nobles et non nobles, lesquelles, pour entretenir en quelque façon ces anciens édits, on laisse jouir des privilèges accordez aux gens de guerre, d'exemption de tailles et subsides... »⁹⁹. Et l'on sent poindre ici comme un regret à propos d'une telle évolution.

Mais le pouvoir régalien par excellence, c'est la justice. Le roi est d'abord roi de justice et tout homme, quelle que soit sa condition, doit fléchir devant lui. Ce que Fleureau traduit à sa manière : « Comme la Justice est une des plus illustres marques de la souveraineté des Rois, par ce qu'elle les rend plus semblables à Dieu, en les rendant arbitres, et les maîtres de la vie et de la mort, et des biens de fortune des hommes ; lorsque les nôtres ont donné, autrement aliéné les grands fiefs auxquels les hautes justices sont annexées, en ont toujours retenu la supériorité et le dernier ressort »¹⁰⁰. Autrement dit, quelles que soient les vicissitudes des seigneuries, le roi reste maître de la justice.

96. Le chapitre XVIII, soit 37 pages.

97. P. 31-32.

98. « De la Mareschaussée d'Estampes », p. 70-72.

99. P. 70-71. (115-116)

100. P. 67.

Aidés par les juristes, les rois de France ont d'ailleurs beaucoup utilisé de cette prérogative pour accroître leur pouvoir. Il n'est donc pas étonnant que dans l'ouvrage les passages concernant la justice du roi soient aussi nombreux ; mais aucune synthèse sur l'institution judiciaire à Étampes n'est envisagée. Il faut donc glaner les renseignements dans l'ensemble de l'œuvre. Sauf peut-être pour une question qui fut du temps de Fleureau tellement importante, celle du duel, cette propension à provoquer l'adversaire pour se faire justice soi-même. Et de rappeler ce que fut le passé de cette justice primitive. « ...C'était anciennement la coutume de nos François de décider leurs différends par des combats singuliers, que l'on appelloit duels ». Et lorsque l'agressé était faible et aurait donc pu être facilement vaincu, on embauchait des « champions à gages ». « Cette sorte de police (le duel) a été ostée par les Rois successeurs de Louis VII. (Mais) l'Eglise l'avoit longtemps auparavant deffendu au concile de Valence en Dauphiné l'an 855, sous le roi Lothaire, comme n'étant qu'un moien propre à tenter Dieu (...) De même que la preuve, ou la manière de se justifier par le fer chaud, par l'eau chaude ou froide ou par quelque autre moien. » Avec l'ordalie, on faisait confiance à une sorte de justice immanente, au hasard ; et le religieux barnabite mentionne alors les efforts des rois pour substituer leur justice à des pratiques considérées désormais comme barbares. Les premières tentatives sérieuses pour régler le duel sont dues selon Fleureau à Louis VII en 1179, puis à Philippe le Bel en 1306. Mais « quoy que depuis ce temps-là, plusieurs rois ayent travaillé à abolir ces combats si funestes à l'état et si dangereux pour les familles, néanmoins, nous pouvons dire que cette gloire étoit réservée à notre invincible Monarque Louis le Grand (...) qui en a défendu absolument l'usage par si saintes loix et des peines si infamantes qu'elles ont enfin tiré les armes de la main de ceux qui y étoient les plus portez »¹⁰¹. Curieusement, ni Richelieu ni Louis XIII ne sont cités, mais bien Louis XIV : Fleureau se ferait-il courtisan ? Il attribue en tous cas à Claude de France la décision de faire de l'ensemble du Palais du Séjour, que le roi François I^{er} n'habitait plus, le lieu où la justice serait rendue à Étampes, « car la principale fonction des roys étant de rendre la justice à leurs sujets, il est par conséquent très juste que leur Palais en soit le temple et la demeure »¹⁰².

La Justice offre également un bon exemple de la complexité des institutions d'Ancien Régime ; elles résultent toujours de créations successives qui se superposent les unes aux autres, puisque l'on ne se préoccupe jamais de supprimer celles qui sont tombées en désuétude.

101. P. 115-118 et 537. Sur la justice, cf. aussi *Le pays d'Étampes...* op. cit. p. 123.

102. P. 26.

« Les juridictions ont multiplié dans Estampes, et y ont souffert des changemens de même qu'aux autres lieux. De tout temps, il y a eu justice haute, moyenne et basse, qui y étoit anciennement exercée, comme dans les autres villes, par un prévôt, auquel elle étoit, suivant l'abus du temps, donnée à ferme au plus offrant... » Charles V supprime cette vénalité et Louis XI, un peu plus tard, crée l'office de prévôt à Étampes¹⁰³.

Le bailli royal, qui était jusqu'à l'époque de Philippe Auguste un « commissionnaire départi » ne rendait la justice « qu'à certains jours » ; par la suite il réside en permanence dans son poste. Avec le prévôt, il y a partage de compétence. « Le Prévôt a juridiction immédiate en première instance sur la ville et les faubourgs et sur les villages et hameaux, où il n'y a point de justice particulière, et par appel sur les jugemens des Maires. Et le Bailly connoît des cas qui luy sont spécialement commis et de tous les appels, tant du Prévôt que des justices subalternes, pour les cas qui luy sont permis, excepté de quelques-uns... ». Pour parachever ce maillage judiciaire, un office de lieutenant de justice est créé sous Louis XII¹⁰⁴.

Mais à côté de ces structures ordinaires de la justice locale, subsistent des héritages, des curiosités dont Fleureau fait état. C'est le cas de cette juridiction appelée « la Gréneterie », sise place Saint-Gilles, à l'enseigne du Cygne, où pend une boucle de fer, d'où le nom de « juridiction de la boucle » qu'on lui donne parfois. Elle est tombée en désuétude, mais lorsqu'elle fonctionnait, elle s'exerçait en pleine rue, au profit de l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire. Au XVII^e siècle, on ne sait plus très bien à quoi elle correspond et il arrive qu'on la confonde avec la franchise de Chalo Saint-Mars¹⁰⁵. Dom Fleureau nous apprend également qu'au Mesnilgirault, le servage n'a été aboli qu'en 1224 ; il cite les clauses d'affranchissement et transcrit les lettres patentes de confirmation par Louis VIII¹⁰⁶. Il fait la distinction entre haute, moyenne et basse justice et parle des « marques de justice », c'est à dire de l'expression politique des droits de haute justice signifiée par l'existence d'un gibet¹⁰⁷.

103. Guillaume AUDREN est le premier qui ait été nommé à Étampes par lettres patentes du 27 avril 1512, « l'édit du roi n'ayant point jusques alors eu son effet en la ville d'Estampes », p. 29.

104. Le premier lieutenant de justice à Étampes fut Jean TULEU (titre du 28 avril 1512).

105. « Le vulgaire dit par erreur que cette boucle est la marque de la franchise de Chalo Saint-Mard », p. 34.

106. P. 38.

107. Gibet à 12 piliers pour la haute justice ducale, à 9 ou 6 piliers pour la justice comtale, à 4 piliers pour celle de la baronnie, à 3 piliers pour celle de la châtellenie, à 2 ou 1 pilier pour la justice simple.

V - LES LIMITES DE L'ŒUVRE

Les Antiquitez d'Estampes est un ouvrage à la fois indispensable et insuffisant, parce qu'il ne comporte pas de véritable synthèse. Fleureau nourrit son texte de nombreux documents qui sans lui, nous l'avons dit, auraient été définitivement perdus. Mais il résume, extrapole volontiers ; il fait parfois des erreurs de transcription, des contresens, et il est donc difficile de lui faire totalement confiance. Mais ces incorrections de détail ne nuisent pas à l'exactitude du fond¹⁰⁸. Le récit comporte également beaucoup de digressions. Parce qu'Étampes est citée ou concernée par une décision générale, l'auteur se sent obligé de fournir un historique de la question. Son évocation de la vie de Gaston de Foix qui eut Étampes en apanage au début du XVI^e siècle constitue un bon exemple des libertés que Fleureau prend avec son sujet mais qu'il assume. Homme de guerre, le prince « perdit la vie plus chargé de lauriers que d'années, comme nous l'allons voir dans la digression que je vais faire présentement, avec la permission du lecteur, pour honorer la mémoire de ce jeune Prince. » Et Fleureau d'énoncer les exploits de Gaston de Foix en Italie...¹⁰⁹ Autre exemple de ces excroissances du texte : le cas des dîmes de blé et de vin d'Étampes et Dourdan données en 1239 par Blanche de Castille aux religieuses de l'abbaye de Maubuisson, près de Pontoise. Ce qui nous vaut la mention des titres de donation et de confirmation par le roi et l'archevêque de Sens. De telles digressions cassent le rythme de l'ouvrage et alourdissent bien entendu la démonstration, même si elles apportent des précisions non dépourvues d'intérêt.

Bien qu'il manifeste sa volonté de dépasser les récits enjolivés de certains auteurs du Moyen Âge¹¹⁰, Fleureau fait une histoire qui reste proche parfois des sciences occultes et divinatoires, une histoire qui n'est pas entrée vraiment dans le domaine scientifique. Comme le montre le rôle qu'il accorde à l'onomastique : « ...On a toujours estimé qu'il y avait des mystères cachez sous les noms propres non seulement des hommes et des animaux, mais aussi des citez et des villes, auxquelles on les a imposez pour quelque sujet particulier, quoy que bien souvent on ne puisse le pénétrer ». Certaines hypothèses hagiographiques paraissent naïves ; et sa volonté de prouver l'ancienneté de l'évangélisation de la région d'Étampes l'amène à confondre histoire et légende. Il évoque l'apostolat de Coald, Victorius et Sérotin dans la

108. C'est aussi l'opinion de DRAMARD, *op. cit.*, p. 312.

109. P. 200. Les guerres d'Italie sont également développées à propos de Louis d'Anjou et de Jean de Berry, parce qu'ils furent eux aussi comtes d'Étampes, p. 163 et ss.

110. Ce qu'un contemporain de Basile Fleureau, Claude Dormay, auteur d'une *Histoire de la ville de Soissons* définit ainsi : « J'ayme mieux, écrit-il, avouer que j'ignore quelque chose que de tromper la bonté du Peuple en donnant à des songes l'habit et l'ornement de la vérité », t. I, 1663, p. 3.

région sénonaise puis l'évangélisation de Chartres en 69 par Potentien et Altin venus de Sens, suggérant qu'ils n'ont pas pu manquer Étampes au passage... Le problème c'est qu'à cette époque Étampes n'existait peut-être pas, en tous cas pas là où on l'imagine...¹¹¹ C'est alors que Forteau parle de Saint-Martin-les-Vieilles-Étampes, dont la fondation ne remonterait qu'à Clovis : « Il ne reste, dit-il, aucun vestige de l'église ou chapelle qu'ils (les habitants) avaient auparavant ; (or) *il n'est pas croyable* que jusques alors ceux d'Étampes n'eussent point encore eu d'église publique ». L'absence de toute preuve ne l'empêche pas de se convaincre que le passé d'Étampes s'enracine dans une histoire très ancienne...

Plus étonnants sont les silences de Basile Fleureau à propos d'un certain nombre d'évènements qui furent pourtant marquants pour la ville, qu'il s'agisse des invasions normandes ou de la Saint-Barthélemy. Il parle peu des conditions de vie des populations, sauf à l'occasion du siège de 1652 qui ravagea la ville. Les soldats partis, Étampes en effet « se trouva presque vide d'habitans, parce que plusieurs étoient morts, et d'autres s'étoient absentez ; et de ceux qui restoient la plus grande partie étoient languissans et malades »¹¹². Il ne mentionne qu'une seule fois, et très brièvement, les croyances populaires ; il cite alors le pèlerinage pour les rachitiques (les personnes dites « étiques » ou « en chartre ») à l'autel de saint Phallier dans la chapelle Saint-Julien de Brunehaut¹¹³.

Sur le plan politique, s'il se montre discrètement hostile aux Guise et à la Ligue, et donc toujours fidèle à la cause royale, il ne dit presque rien du destin de cet homme de caractère que fut Nicolas Petau, lieutenant du bailliage, incarcéré par les ligueurs d'Étampes parce qu'il ne s'engageait pas assez à leur gré en leur faveur, et qui fut tué par les protestants du roi de Navarre, lorsqu'ils prirent la ville en 1589. Et, parce qu'à ces yeux sans doute, il ne s'agit pas « d'antiquités », il fait l'impasse totale sur les règnes de Henri IV et Louis XIII.

Pour Fleureau, Étampes appartient à la France des bonnes villes, dont la fidélité à la cause royale a permis au souverain de l'emporter sur les forces du désordre, mais en en payant le prix matériel et moral. Sur le long terme, l'histoire de la ville ne se sépare pas de l'histoire de la construction du pouvoir du roi et de la nation¹¹⁴. Étampes s'affirme

111. P.6. Le seul acte évoquant cette évangélisation n'a été écrit que vers 1050 à Sens ; ce qui laisse planer un doute sur la réalité des faits. Renseignement communiqué par Michel Martin.

112. P. 282-283.

113. P. 18.

114. Fleureau n'aurait sans doute pas désavoué cette formule de Claude Dormay à propos de Soissons : « L'histoire particulière d'une ville suppose quelque connaissance de toute la nation », *Histoire de la ville de Soissons*, t. I, p. 3 ; cité par Dalila GOUAL, *op. cit.*, p. 22.

toujours comme une ville de légitimité. L'historien d'Étampes donne toujours une vision très institutionnelle et très ecclésiastique des rapports sociaux, car en toile de fond de toutes ces « antiquités », il y a la seigneurie et le pouvoir judiciaire qui lui est attaché, la paroisse et l'Église, et surtout le souverain à qui on doit obéissance. Ce sont là les trois structures essentielles du monde d'Ancien Régime, même si l'on commence à voir se manifester, mais bien timidement, le pouvoir urbain.

Dans ce récit, une place privilégiée est accordée au Moyen Âge précoce et central, parce que c'est alors que le poids spécifique d'Étampes a le plus compté dans un domaine royal qui, à l'époque des premiers Capétiens demeurait, on le sait, très restreint. La construction du discours du religieux barnabite témoigne de cette vision politique. Il y a le royaume de France et, dans ce cadre, Étampes, à la fidélité exemplaire... C'est là une réflexion sur l'emboîtement de la « petite patrie » dans la grande, sur le lien entre le particulier et le général, en un temps où s'affirme de plus en plus le pouvoir du Prince. À un moment aussi où émerge l'état national ; moment de redéfinition des rapports entre les sujets et l'Etat, alors que Louis XIV règne.

Pièce annexe

Deux lettres adressées au géographe Adrien de Valois, à Paris, ont été retrouvées dans les archives de la bibliothèque de l'Institut à Paris¹¹⁵. Datant de l'été 1664, elles témoignent du souci du père barnabite de tirer le meilleur parti de ses sources, avec l'aide de ses amis parisiens.

« Pax Christi

Monsieur,

La réputation de votre particulière intelligence en ce qui est de l'antiquité, et la facilité de communiquer vos connoissances que j'ay esprouvée en vostre conversation, lorsque j'eus l'honneur ce caresme dernier de vous voir sous l'aveu de Monsieur d'Erouval, me donnent lieu d'avoir recours à vous pour l'intelligence et éclaircissement de quelques choses contenues en un tître de Louis VII que j'ay depuis peu trouvé en ville, duquel je vous envoie coppie, au moins de ce qui fait à mon propos. C'est la confirmation et énumération de quelques anciennes coustumes d'Estampes, au moins on prend ce tître pour cela. Je sçay, Monsieur, qu'outre que vous estes très bien versé dans l'antiquité, vous conversez aussy avec d'autres Messieurs qui s'y plaisent ; et mesme vous me fistes la grâce de m'indiquer quelqu'un pour ce qui est des monnoies ;

115. « Lettres inédites de dom Basile Fleureau » in *Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais*, t. 14 (1896), p. 160-162.

mais comme le nom m'a échappé de la mémoire, j'ay recours à vous pour tout, espérant de vostre courtoisie que vous me procurerez toute la satisfaction qui vous sera possible ; dans cette espérance, je demeure, Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur. »

Dom Basile Fleureau
Supérieur des Barnabites d'Estampes

À cette chartre, qu'il cite dans son ouvrage, p. 109, dom Fleureau avait joint un questionnaire relatif à l'explication de certains mots latins dont il n'était pas sûr et à la valeur des monnaies du XII^e siècle par rapport à celles du XVII^e siècle. Adrien de Valois lui fit réponse, puisque nous savons que le père barnabite lui envoya une seconde lettre pour le remercier de son aide et de son invitation à venir voir à Paris des monnaies d'Étampes. « Jay grande joye de sçavoir où je pourrai voir de la monnoïe battüe à Estampes. Je tascheray de satisfaire ma curiosité au premier voiage que je ferai à Paris ».

À propos de deux gisants : histoire des seigneurs de Bruyères-le-Châtel¹

Christiane BALUFIN

5 rue Alphonse-Daudet 91680 Bruyères-le-Châtel

chris.balufin@wanadoo.fr

En 1998, dans une petite chapelle de l'ancien domaine de Morionville (aujourd'hui occupé par les Établissements Vitakraft) furent découverts deux gisants datables du XV^e siècle. Leur existence n'était pas inconnue, l'Abbé Lebeuf, en 1750², les mentionnait comme étant dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Didier, appelée alors chapelle seigneuriale, en ces termes : « *un grand tombeau sur lequel reposaient trois statues couchées, sculptées en pierre, de Jean des Bordes, de sa mère et de sa femme* ». Il les identifiait comme étant les derniers descendants des seigneurs dits de Bruyères-le-Châtel qui possédèrent ce fief de 1297 à 1418. Il s'agissait de Marguerite de Bruyères, dame des Bordes, décédée en 1419, de son fils et de son épouse Jacqueline de Beauvais.



1. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon

2. LEBEUF (Abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Paris, 1754-1758 ; rééd. Fêchez et Letouzey, 1893, 7 vol. in-8°, p. 464/469.

Pourquoi n'avoir retrouvé que deux gisants sur les trois qui reposaient en l'église et surtout pourquoi et comment avaient-ils quitté leur lieu d'origine ? Lors de la Révolution, l'église fut dépouillée d'une grande partie de ses trésors. Ainsi les trois statues furent sorties dehors, martelées, cassées. Elles ne furent pas les seules à être martyrisées. Si l'on se rapporte à l'ouvrage de l'Abbé Lebeuf, existaient également le gisant d'un chevalier non identifié représenté tout armé avec un chien à ses pieds, dont une inscription révélait qu'il était mort en 1204, « *le samedi après la Sainte Croix en septembre* », ainsi que, dans le chœur, la tombe d'un curé de Bruyères, Jacques Martin, revêtu de ses vêtements sacerdotaux, mort à la fin du XVI^e siècle. Diverses épitaphes gravées sur de petites pierres apposées sur les murs de l'abside disparurent. Ne subsistent qu'une dalle dans la chapelle de la Vierge recouvrant les cœurs d'un Le Mairat et de sa femme, famille qui posséda la seigneurie de Bruyères de 1641 à 1784, ainsi qu'une plaque de marbre noir sur le mur nord rappelant le souvenir de Joachim Le Mairat et, adossées contre ce même mur, deux stèles qui recouvraient jadis, dans la nef, les corps de Jean Dugué, de sa femme et de ses deux filles tous décédés à la fin du XVII^e siècle. Cette famille a été pendant plusieurs siècles propriétaire du domaine d'Arny, dépendant de la seigneurie de Bruyères.

1 - Les premiers seigneurs

L'église Saint-Didier fut édifiée vers le milieu du XI^e siècle. Dans le chartrier du monastère de Saint-Florent de Saumur, où elle est mentionnée parmi les treize églises qu'il possédait, figure une pièce³ indiquant que, en 1070 Geoffroy de Boulogne, évêque de Paris, confirmait à Guillaume, abbé de Saint-Florent, ses droits sur l'église de Bruyères-le-Châtel ainsi que sur celle du château.

Qui sont donc les ancêtres de Marguerite de Bruyères ? Le plus ancien cité serait un certain Thomas qui fut témoin au début du XII^e siècle à l'acte de donations faites à Longpont après l'inhumation dans ce prieuré de Milon de Montlhéry⁴. En 1147, Thibault serait parti en croisade en Terre Sainte avec Louis VII⁵. Sous le règne de Philippe Auguste, on retrouve un autre Thomas qui est dit hommelige du roi pour ce qu'il possédait à Bruyères et à raison de sa portion dans la Châtellenie de ce lieu⁶. Avant le XIII^e siècle, plusieurs autres personnages portant ce nom sont cités : Thomas, Hugues, Hervé, Nicolas, Guillaume, mais on ne peut définir avec certitude, quel était le lien de parenté entre eux. On ne sait rien également de la seigneurie de Bruyères entre l'an 670, où un monastère de femmes, dont on ne

peut évaluer la durée, fut fondé à l'emplacement de l'actuel château, et l'an 1204, où la seigneurie de Bruyères, terres et château, fut octroyée par Philippe Auguste aux Frères de l'Hôpital de Saint Jean de Jérusalem. Quel rôle jouaient les membres de la famille de Bruyères dans cet intervalle de temps ? Il a été retrouvé dans les archives du château de Bruyères des documents mentionnant leur nom et concernant des donations, des legs et échanges de peu d'importance. Un fait semble certain : à aucun moment ils ne sont nommés « seigneurs » du lieu.

Quoi qu'il en soit, c'est à partir de 1209 que l'on peut établir la généalogie des ancêtres de Marguerite. Elle commence avec Pons de Bruyères-le-Châtel, qui en tant que vassal des Frères de Saint-Jean de Jérusalem ne devait posséder qu'un fief dans la seigneurie. L'hypothèse a été émise que Pons serait le fils de Nicolas, lui-même fils de Thibault parti en croisade en 1147. Nombre de ces petits seigneurs alors étaient pauvres et ne vivaient que des ressources de la terre qui leur avait été octroyée par le seigneur du moment. C'est sans doute la raison pour laquelle Pons de Bruyères répondit à la demande, ou



*Entrée principale
du château de
Bruyères-le-Châtel.*

3. HODIN (Félix, Dom) et Dom Etienne Brice, *Gallia Christiana nova*, tome VII, Province de Paris, rééd. Paris, 1744.

4. LEBEUF (Abbé), *op. cit.*, p. 472.

5. LENOIR (A.), *Bruyères-le-Châtel*, ed. H. Floury, Paris, 1912

6. LEBEUF (Abbé), *op. cit.*, p. 473

plutôt à l'injonction du pape Innocent III, qui, dès 1198, avait réagi vivement contre l'hérésie cathare se répandant en Languedoc. Après avoir utilisé la prédication, puis l'Inquisition dominicaine pour obtenir la conversion de ces hérétiques, ce pape eut recours à la force et prêcha la croisade portant le nom de « Croisade contre les Albigeois ». Il en confia le commandement à Simon de Montfort, seigneur d'Île-de-France alors peu connu, et exhorta tous les autres seigneurs à s'enrôler sous sa bannière avec promesses... mais aussi menaces (dont l'excommunication n'était pas la moindre). C'est ainsi que Pons (ou Thomas comme il fut appelé souvent par la suite) partit pour le Languedoc en compagnie de Pierre de Voisins et de Guy de Lévis, tous trois alliés et voisins de Simon de Montfort. Les combats firent rage pour vaincre les hérétiques et aussi, bien sûr, pour s'accaparer leurs biens. Pons donna l'assaut au château de Puivert, où après un combat acharné de trois jours il vainquit la résistance. Le chef de la Croisade lui octroya alors le pays conquis divisé en deux baronnies, Puivert et Chalabre. Il s'établit donc au Languedoc, tout en gardant, vraisemblablement, la terre qu'il possédait à Bruyères. En 1216 il épousa Anne de Moulins⁷ dont il eut deux enfants. La fille fut donnée en mariage au fils de son compagnon d'armes (lequel fut le premier baron de Mirepoix), Guy de Lévis, maréchal de Mirepoix. Son fils, Jean, s'unit à Eustachie de Lévis, fille du maréchal. De cette double union devait naître une lignée de descendants des Bruyères et des Lévis qui par la suite s'unirent maintes fois.

2 - Des personnages glorieux

Jean, est-il dit, porta encore plus haut que son père la prospérité, sinon la gloire, de la maison. Il figure parmi les personnages importants du Languedoc. En 1283, il fut convoqué par le sénéchal de Carcassonne, ainsi que d'autres barons de la région « *afin de composer une suite imposante au roi Philippe-le-Hardi, se rendant à Bordeaux. Après ce voyage, Bruyères créé chambellan du monarque, se vit combler de faveurs royales. Le prince lui accorda, en considération de ses services, d'avoir ses vassaux taillables à volonté ; le déchargea à perpétuité de toutes sortes d'impôts envers la couronne ; le déclara gouverneur né de ses deux châteaux de Puivert et de Chalabre ; lui en confia la garde par ses vassaux ; créa de plus, pour cette garde, une compagnie de cinquante hommes d'armes dont il*

7. Anne de Moulins était apparentée à la maison de Roger de Moulins, qui fut en 1179 cinquième grand maître de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem. Y a-t-il un rapport avec le fait qu'à l'époque de cette union les Hospitaliers possédaient la seigneurie de Bruyères ?

*devait être capitaine né, et voulut que ces privilèges fussent acquis à jamais à sa descendance*⁸ ». Il prit part à la Croisade d'Aragon entreprise en Castille afin d'en conquérir la couronne offerte par le pape. Mais la mort du roi interrompant cette conquête, un armistice fut signé et Jean revint dans ses domaines où il ne tarda pas à mourir. On peut donc situer la date de son décès aux alentours de 1285. Il laissait deux enfants mineurs, Thomas (que nous qualifierons de Thomas I) et Agnès, dont la mère fut tutrice.

Parmi tous les actes émanant du Languedoc, aucun ne mentionne un lien quelconque avec Bruyères-le-Châtel. Qui plus est, une notice précise à son sujet : «... *l'ancien fief de sa famille, Bruyères-le-Châtel, étant passé en d'autres mains, du vivant même de son père...* »⁹. Cela est inexact comme nous allons le voir.

Thomas I assura donc la lignée et épousa, en 1310, Isabelle de Melun. Il est dit baron de Chalabre, Puivert, Sonac, Rivel, etc, gouverneur né des châteaux et capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du roi. Auparavant, il avait pris part aux guerres de Philippe le Bel contre Edouard 1^{er} d'Angleterre puis en Flandre. Mais ce qui peut être retenu de lui, c'est la restauration et l'agrandissement de la forteresse de Puivert, laquelle placée aux confins du royaume d'Aragon, devint un bastion pour les rois de France souvent en lutte avec les princes de ce royaume. C'est à lui que sont dues les massives constructions dont on peut, de nos jours, voir encore les ruines et, entre autres, la tour carrée ou donjon, que les habitants de la région se sont employés à restaurer depuis quelques années. Lorsqu'il pénètre sur le site du château, le visiteur bruyérois non averti peut être quelque peu étonné en découvrant sur le fronton de la poterne des armes identiques à celles des seigneurs de Bruyères, telles qu'on les retrouve au château de Bruyères-le-Châtel, à savoir « *d'or au lion de sable orné et lampassé de gueules, la queue fourchue nouée et passée en sautoir* » avec la devise « *Sola fides sufficit* ».

3 - Le retour à Bruyères

Entre temps, en 1297 Thomas I avait reçu la seigneurie de Bruyères-le-Châtel des mains des Frères hospitaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cette transaction se fit par le paiement d'une rente annuelle et perpétuelle à cet ordre religieux de 56 livres, 5 sols. À la fin

8. DEVIC (Dom) et Dom Vaisette, dans « *Histoire Générale du Languedoc* » vol. 4, p.41, rééd. par Privat, Toulouse, 1867/1905.

9. DUSAN (B.), Notice sur les deux baronies du Kercorbez : Puivert et Chalabre, p. 19.

du XIX^e siècle, elle figurait encore dans les comptes de la commanderie¹⁰.

Les aménagements que fit Thomas à Puivert ne l'empêchèrent pas de s'occuper de sa seigneurie d'Ile de France. Les archives du château de Bruyères révèlent qu'en 1308 il échangeait deux arpents de pré sous Army (un hameau de Bruyères) contre un et demi en la grande rivière de Bruyères¹¹ et le dimanche après l'Ascension de cette même année, sept quartiers de pré contre cinq au même lieu. En 1310, les transactions furent plus importantes. Il acquit un arpent de terre à Lupigny ou Le Plessis-Thibault, d'un certain Jean dit « de Loupigny ». Le Plessis-Thibault était situé dans les bois du Déluge entre Marcoussis et Bruyères-le-Châtel. Une église y aurait existé dès l'an 1186 dont la jouissance aurait été confirmée par le pape Urbain III aux moines de Saint-Florent de Saumur dont dépendait le prieuré Saint-Didier de Bruyères. Un village se serait formé autour de cette église. On pense qu'un certain Thomas de Bruyères l'aurait fait bâtir, probablement celui qui partit en croisade en 1147. Dans des lettres émanant de lui¹² il en revendiquait le titre de fondateur et reconnaissait donner au chapelain certaines des dîmes qui lui étaient dues en blé et en vin. Ce qui fut confirmé en 1201 par Eudes de Sully, évêque de Paris. Lors de la guerre de Cent Ans les maisons seront désertées par les habitants et le village détruit en grande partie. Il ne serait resté qu'une seule maison. On peut en ce lieu voir encore des ruines et l'entrée d'une cave semble-t-il, que longtemps durant les Bruyérois ont cru être l'entrée d'un souterrain.

Le jeudi avant Notre-Dame de Mars, Thomas céda une maison à Bruyères pour 8 livres parisis de cens et le jeudi après la Saint Martin d'été de 1311, avec sa femme Isabelle il se porta acquéreur d'une autre maison à Bruyères pour 10 livres parisis. Mais l'acquisition la plus importante fut réalisée le 13 juin 1330 : Guillaume de Poissy et sa femme Alice de Bruel, lui cédèrent tous leurs biens, droits et revenus à Dollainville (Ollainville aujourd'hui), Couart et Bailleau, qui étaient des biens de l'épouse. Étaient compris dans la vente, les cens dus par certains possesseurs de fiefs, les droitures, le moulin neuf, le droit de pêche en la rivière, des prés, terres semées en grains, la moitié du pressoir de Dollainville avec le droit de prélever chaque année 10 muids de vin, ainsi que la moitié d'un fief nommé « Les Granges » et certains hébergements, maisons et vergers au Bois du Colombier qui, apparemment, dépendaient d'une autre seigneurie. Quant à Couart et

10. MANNIER (E.), *Ordre de Malte. Les Commanderies du Grand Prieuré de France*. Paris, 1872, rééd. par G. Montfort en 1987.

11. La Remarde

12. LEBEUF (Abbé), *op. cit.*, p.469

Bailleau, situés à l'ouest de Dollainville, il ne s'agissait que de quelques maisons et de terres tenues en censive. Guillaume de Poissy et Alice de Bruel transféraient également le droit de haute, moyenne et basse justice sur l'ensemble. Cependant ils se réservaient 7 quartiers de vigne à Breuillet et 5 quartiers de pré au Pont de Jouy. Enfin, en contre partie, Thomas de Bruyères et Isabelle de Melun leur remettaient 650 livres de bonne et forte monnaie ayant cours à présent que les vendeurs « *confessaient avoir eus et reçus en ladite monnaie bien comptée et nombrée, dont ils se tiennent bien contents et payés* ». On ne sait pas si tout ceci représentait la totalité du fief de Dollainville. Plus tard, en 1445, Jehan de Voisin, héritier non direct de Thomas de Bruyères, dans l'aveu et le dénombrement qu'il présentera de la seigneurie de Bruyères, mentionnera seulement « *l'hôtel de Dollainville et tout ce qu'il compte en bois, rivière et terres labourables ainsi que la censive acquise par le seigneur de Bruyères et enfermés dans son domaine* »¹³.

Le 8 juin 1341, soit onze années plus tard, Thomas I et Isabelle achetaient tous les droits que Jehan dit Aubeire et Pernelle, sa femme, possédaient sur les héritages qu'ils tenaient de Oudin de Dollainville, en ce lieu. Malheureusement le document, peu lisible parce qu'effacé en plusieurs endroits et très court, ne précise pas en quoi consistaient ces droits. Quoi qu'il en soit, il semblerait qu'à ce moment Ollainville fût intégré dans sa totalité à Bruyères-le-Châtel.

Cependant, à Puivert, furent célébrés les mariages des trois enfants issus de l'union de Thomas I et d'Isabelle. Jeanne, en 1345, épousa Guy de Nesle, et, en 1346, Thomas II s'unit à Béatrix de Varenne. Philippe, le plus jeune, prit pour femme, en 1348, Marguerite de Capendou¹⁴. Ces trois unions très rapprochées furent l'occasion de fêtes qui inaugurèrent la transformation du château de Puivert en forteresse. On peut encore voir sur certains murs du château des pierres ornées d'écussons où, côte à côte, sont reproduites les armes des Bruyères et celles de la famille de Melun : *D'azur aux 7 besants d'or posés 3, 3 et 1, au chef du même*. Ceci apporte la certitude que ces transformations furent faites à cette époque par Thomas I.

Ces trois alliances successives eurent pour conséquence d'affaiblir la maison de Bruyères par la nécessité de faire un partage entre les trois enfants. Celui-ci eut lieu en 1350. À Thomas II, l'aîné, échut Puivert et quelques châtelainies de moindre importance alentour, Philippe reçut Chalabre, Rivel et Sonac, tandis que Jeanne conserva certains des droits sur la jouissance de la terre et du château de Puivert qu'elle vendit plus tard à son frère Thomas.

13. Archives du château de Bruyères-le-Châtel

14. Généalogie conservée dans les Archives du Château de Chalabre

Dès lors, les deux seigneuries furent distinctes. Philippe continuera la lignée qui, aujourd'hui, est encore représentée par les Mauléon de Bruyères. Il s'établira définitivement en Languedoc et n'aura plus aucun lien avec Bruyères-le-Châtel.

Toujours d'après la même généalogie, Thomas I le père, aurait fait ce partage entre ses enfants une dizaine d'années avant son décès. Il conserva de toute évidence la seigneurie de Bruyères qu'il avait acquise et dont son fils aîné deviendra héritier.

Thomas I serait mort en 1360¹⁵, ce que confirment les différentes archives du Languedoc. Son héritier, que nous nommerons Thomas II bien qu'il soit souvent désigné comme étant Thomas quatrième du nom dans certains documents¹⁶ est peu mentionné dans les archives bruyéroises ; mais c'est dans l'église de Bruyères, comme nous le verrons plus tard, qu'il sera inhumé. Il est vrai qu'en cette période troublée par les luttes incessantes contre les Anglais, il pouvait sembler difficile de s'occuper de deux seigneuries si éloignées l'une de l'autre. Il parut davantage se concentrer sur celle de Puivert, dont la position stratégique aux frontières du royaume fut l'objet de grandes levées d'impôts. Fort des privilèges obtenus par ses aïeux et pour éviter trop d'impositions à ses féaux, il adressa au régent de France (Jean II le Bon était alors captif des Anglais) une plainte contre les commissaires députés dans les trois états du Languedoc.

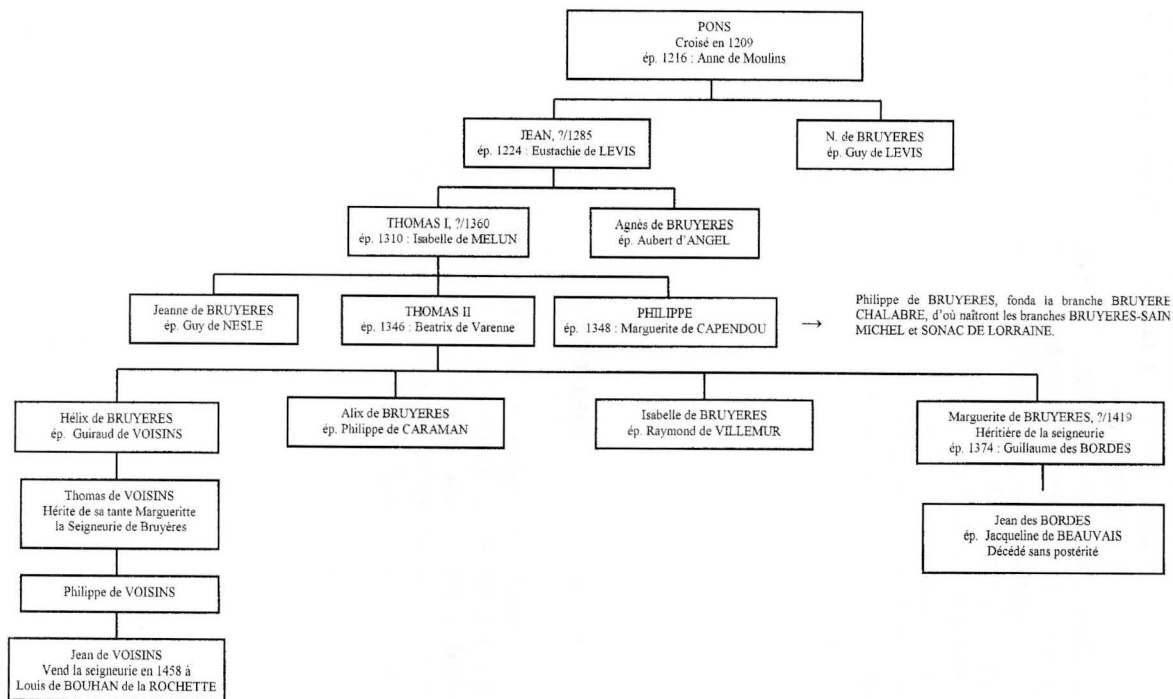
Thomas II n'eut pour lui succéder que quatre filles. C'est ainsi que le nom des Bruyères ne sera perpétué que par la branche fondée par son frère Philippe, cité, dans un acte de 1368, comme seul représentant de la maison ce qui démontre qu'à cette date Thomas II avait cessé de vivre...

L'aînée de ses quatre filles, Hélix épousa Guiraud de Voisins. Eu égard aux droits dont elle héritait sur la seigneurie de Puivert, son époux prit possession du château, ce qui ne fut pas du goût de son oncle Philippe, qui prétendit qu'en vertu des privilèges accordés aux Bruyères, ce bien devait rester dans la maison des Bruyères. Sa contestation s'appuyait également sur le fait que le partage devait être plus équitable entre les quatre sœurs. L'autorité royale intervint mais l'issue de l'intervention, fort longue, reste vague. La lutte entre les neveux et l'oncle dura donc plusieurs années et occasionna bien des troubles dans une seigneurie déjà bien affaiblie. Mais notre propos n'est pas de nous étendre sur l'histoire de Puivert après la mort de

15. LA CHESNAY-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e éd., Paris, Schlessinger, 1873-1876, 19 vol.in-4^e.

16. Ce qui peut s'expliquer par le fait que Pons lorsqu'il s'établit en Languedoc est fréquemment appelé Thomas dans ce pays et par l'existence antérieure du premier Thomas reconnu au début du 12^e siècle.

GENEALOGIE DES BRUYERES



Thomas II. Il était surtout de démontrer que ces seigneurs avaient acquis une grande notoriété. Sachons, seulement, qu'après diverses alliances, les Voisins finiront par céder définitivement Puivert en unissant une de leurs filles à la famille de Joyeuse, qui dès lors devint détentrice de la seigneurie.

La deuxième fille de Thomas, Alix, fut mariée en 1367 à Philippe de Caraman et la troisième, Isabelle à Raymond de Villemur. Enfin en 1374, Marguerite épousa Guillaume des Bordes, chambellan du roi et porte-oriflamme de France. En fait, Thomas avant de mourir n'avait pu que présider à l'union des deux aînées. Quelle part d'héritage reçurent la deuxième et la troisième en dehors de certains droits sur Puivert qui devinrent aléatoires après la main mise sur ce domaine par l'époux de leur sœur aînée ? Cependant, tout laisse à croire que c'est Marguerite, la quatrième et dernière, qui reçut la seigneurie de Bruyères. Le premier hommage connu rendu au roi pour la terre, le château et la châtellenie de Bruyères-le-Châtel est daté du 20 juin 1402 et ce fut Marguerite qui le présenta. Auparavant la seigneurie était mouvante de Montlhéry, comme l'était encore à cette date la terre de Saint-Yon possédée par la dame des Bordes et de Bruyères¹⁷.

4 - Les derniers seigneurs

La mère de Marguerite, Béatrice de Varenne était la fille de Jeanne de Cayeux, issue d'une très ancienne famille de Picardie dont un grand oncle, Eustache de Cayeux, avait participé à la Croisade contre les Albigeois et était mort au combat devant Toulouse en 1218. Peut-être est-ce une explication quant aux relations des Bruyères avec une vieille famille de Picardie. Jeanne de Cayeux qui avait épousé Jean de Varenne, chevalier, avait hérité, étant fille unique de la seigneurie de Bouillancourt en Séry et de Cayeux, détenue par sa famille depuis plusieurs siècles. Béatrice en épousant Thomas II lui apporta, en conséquence, ces deux grands fiefs de Picardie dont elle était l'héritière. D'ailleurs Thomas eut quelques problèmes avec les religieux de l'Abbaye de Séry au sujet des droits et biens leur appartenant. L'affaire fut menée en justice sans qu'apparemment aucun accord n'intervienne. D'après les archives de la maison de Cayeux, Marguerite hérita de sa mère les seigneuries de Bouillancourt et de Cayeux en plus de la seigneurie de Bruyères¹⁸. Peut-être partageait-elle cette

17. MIROT (L.), *Hommages rendus à la Chambre de France*, Paris, 1982, Tome I, p. XVI, n°21.

18. GROUÉ (L.), dans : « *Aux confins de la Picardie et de la Normandie* ». F. Paillart ed., 1992, p. 206/209

dernière avec ses deux sœurs aînées ? Cela semble peu probable, étant donné qu'un document, daté du 3 décembre 1385, indique que « Guillaume des Bordes, seigneur de Bruyères et son épouse Marguerite de Bruyères, échangent avec les paroissiens et habitants du lieu, une maison et grange rue des Etaux contre une autre maison à Bruyères, devant servir de presbytère à l'un des curés »¹⁹.

Marguerite de Bruyères et Guillaume des Bordes eurent un fils unique, Jehan. De leur vie commune jusqu'à l'évènement qui devait éteindre la famille, peu de choses a été découvert, en dehors que Jehan, chambellan du roi comme son père, épousa Jacqueline de Beauvais, sans doute peu de temps avant de partir au combat. Les Croisades au cours des siècles devenaient de plus en plus rares, cependant lorsque le nouveau sultan ottoman, Bayazid 1^{er} (ou Bazajet) poursuivant les desseins de conquête de son père menaça en 1396 d'envahir la Hongrie, Sigismond roi de ce pays, s'adressa à la France pour demander l'aide de Charles VI. Combattre les Infidèles était encore pour nombre de jeunes seigneurs une occasion de se distinguer. Une armée de volontaires fut levée conduite par le jeune comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne. Guillaume et Jehan des Bordes se joignirent à la troupe avec Jehan Le Meingre, plus connu sous le nom de maréchal de Boucicaut, Philippe d'Artois, comte d'Eu²⁰ et bien d'autres... Ces joyeux et intrépides combattants – est-il raconté dans le récit qui en fut fait – voulurent se porter à la rencontre de l'ennemi, en dépit des sages conseils du roi Sigismond. Ils mirent le siège devant Nicopolis (en Roumanie actuelle) mais rejoints par l'armée du sultan, ils furent encerclés et, en dépit d'une farouche résistance, finalement battus. Trois cents Français furent faits prisonniers et conduits nus, les mains liées derrière le dos, devant le cruel Bajazet, lequel gardant que ceux dont il pensait pouvoir tirer une rançon, fit égorger les autres. Parmi les prisonniers se trouvait le comte de Nevers qui sera très vite libéré ; c'est à la suite de cette expédition où il s'était distingué qu'il fut appelé, paraît-il, Jean sans Peur. Guillaume des Bordes fut tué au combat et son fils figura parmi les prisonniers qui furent envoyés en Turquie. Il y succomba en 1412 sous le poids des souffrances infligées aux prisonniers. Sa jeune épouse décéda un an après lui, sans postérité.

19. Archives du château de Bruyères-le-Châtel

20. Il était le fils de Robert d'Artois, le neveu spolié de Mahaut de Bourgogne. Il sera fait prisonnier et mourra en captivité.

5 - Les gisants

Marguerite de Bruyères restée veuve et seule, survécut jusqu'en décembre 1419. Elle employa ces sept années de solitude à faire agrandir la chapelle seigneuriale de l'église Saint-Didier, l'orna de vitraux dont certains fragments dans les remplages des fenêtres gothiques, figurent parmi les plus anciens de l'Essonne²¹, et surtout à rapatrier les restes de son fils. Par son testament daté du 30 juin 1416, outre certains vœux concernant les églises de sa seigneurie de Picardie, elle demandait que son corps, celui de son fils et celui de sa belle-fille, fussent inhumés dans la chapelle restaurée par ses soins, et que trois statues les représentant, soient couchées sur une même dalle près de celle où reposait son père Thomas II²². Là, les trois gisants dormirent jusqu'à la Révolution...

Des trois gisants, le troisième étant apparemment irrémédiablement brisé²³, seuls ceux représentant les deux femmes, mutilés et abandonnés dehors devant l'église, furent transportés par une main inconnue et à une époque indéterminée, dans la chapelle de l'ancien domaine de Morionville. Ils y furent oubliés jusqu'à ce jour de 1998 où nous les avons découverts, Arlette Auduc et moi, lorsque je l'escortais à travers Bruyères, à la recherche des lieux et bâtiments non classés mais présentant un intérêt historique, mission dont elle était chargée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Notre stupeur et notre émotion furent très vives à ce moment là et rapidement je fis le rapprochement avec ces gisants mentionnés par l'abbé Lebeuf et Guilhermy Je n'en ferai pas la description, Arlette Auduc, bien plus qualifiée en cette matière, l'ayant fait très minutieusement²⁴. L'histoire de cette découverte en fut évoquée également dans deux publications²⁵.

À la suite de cette révélation, l'espoir pour les personnes qui en avaient suivi les péripéties, était de voir ces deux statues réintégrer l'église. La Société Vitakraft, consciente de la valeur de ce témoignage du passé, proposa assez rapidement de les restituer à la commune et à l'église. La proposition ne fut pas immédiatement retenue mais, enfin, en octobre 2004, les deux gisants revenaient... Il était certes impossible de les réinstaller dans la chapelle Notre-Dame. L'absence de

21. Quatre d'entre eux furent exposés, en 2003, lors de l'exposition au Louvre « Paris 1400 : les Arts sous Charles VI ».

22. Sa mère avait été inhumée en l'église Notre-Dame de Séry en Picardie.

23. D'après GUILHERMY (F. de) et R. de Lasteyrie, *Inscriptions de la France du V^e au XVIII^e siècle. Ancien diocèse de Paris*. Paris, IN, 1873-1883, 5 vol. in 4^o (t.3)

24. AUDUC (Arlette), *Les Gisants de Morionville, deux sculptures du XV^e siècle*, dans *Histoire de l'Art*, 1998, n^o 40/41, p. 127/130.

25. Bull. Assoc. hist. Vieux Bruyères, 1998, n^o13, p.18 et 2004, n^o 18, p.21/22.

trace au sol qui aurait pu en indiquer l'emplacement (le carrelage a du être refait au XIX^e siècle) ne permettait pas de déterminer l'endroit exact où reposent encore les restes de ces deux femmes. De plus certaines modifications sont intervenues au cours de ces deux siècles qui ne permettaient plus de les replacer même de façon aléatoire dans cette partie de l'église. On peut cependant déplorer qu'aucune personne compétente n'ait été prévenue lors du transfert, car ils ont été déposés dans le bas-côté Nord, un peu au mépris de certaines règles, la tête au Nord et les pieds dirigés vers le Sud... Cette restitution a été mentionnée comme un fait divers quelconque de la vie bruyéroise et peu d'habitants du village en ont pris conscience. On aurait aimé une petite cérémonie sans prétention, certes, mais rassemblant tout au moins les fidèles et ceux qui s'intéressent à l'histoire de Bruyères pour fêter le retour de ces deux dames, dont l'une fut la dernière à porter le nom de notre village. En dépit de ce manque d'intérêt apparent, nous venons d'avoir la preuve de l'importance de cette réintégration, puisque le service des Monuments Historiques vient d'inscrire les deux grisants à l'Inventaire supplémentaire.

Que devint la seigneurie de Bruyères-le-Châtel après Marguerite de Bruyères ? Ce fut Thomas de Voisins, fils de sa sœur Hélix qui la reçut avant même le décès de sa tante. Il en rendit hommage au roi le 30 janvier 1418 après que Marguerite, dame de Bruyères, se fût démise en la main du roi desdits hommages. Chevalier, chambellan du roi, il n'était pas l'aîné des enfants d'Hélix et de Guiraud de Voisins et, apparemment, il ne semble avoir eu aucune portion de la seigneurie de Puivert dont son frère Philippe fut l'héritier. En 1437, ce sera son fils Philippe de Voisins qui en rendra hommage et en 1455 Jean de Voisins, lequel finalement la cédera en 1458 à Louis de Bouhan de La Rochette, chambellan et conseiller du Roi.

C'est par Jehan de Voisins que l'on peut reconstituer l'état de la seigneurie de Bruyères-le-Châtel au moment où il la reçut²⁶. Après avoir présenté le dénombrement de ses possessions il en fut reconnu seigneur par lettres scellées du sceau de la prévôté de Paris et reçut la confirmation de ce dénombrement, à savoir :

- La haute, moyenne et basse justice à Bruyères,
- La forêt contenant 2 ares et 300 arpents de bois,
- Un étang nommé Étang Billoust, plus un autre plus petit au bout de celui-ci et un autre nommé Étang du Plessis,
- Le péage dudit lieu,
- La garenne du lieu et le colombier peuplé,
- Plusieurs terres en bruyères et en bois non dénombrées,

26. Archives du château de Bruyères-le-Châtel

- Plusieurs prairies dont une pièce tenant d'une part à la rivière La Remarde et d'autre part aux prés des Vaux de Cernay,
- Plusieurs prés dont un appelé le Pré d'Arny,
- L'hôtel de Dollainville et tout ce qu'il compte en bois, rivière et terres labourables ainsi que la censive acquise par un précédent seigneur de Bruyères et enfermée dans son domaine.

De plus, le seigneur de Bruyères avait déclaré plusieurs fiefs, terres et mouvances de Bruyères, à Saint Sulpice, à Arpenty, à Chalo Saint-Mars (le moulin), à La Roche, à Thionville en Beauce, à Chastres (le fief des Granches, une maison et diverses terres).

Ainsi s'achève, à Bruyères-le-Châtel, la lignée, même indirecte, descendant de Pons de Bruyères. Cependant, je ne peux passer sous silence, avant de terminer cette histoire des premiers seigneurs de Bruyères, que ce nom est encore porté de nos jours. La branche dite Bruyères-Chalabre, née du partage que fit Thomas I en 1350 se perpétua par diverses alliances notamment avec les Mauléon, les Lévis et même les Voisins, en dépit du différend existant jadis entre ces deux familles. La dernière descendante directe de Philippe, Henriette-Nathalie épousa le comte Mathieu de Mauléon en 1817. Deux autres branches en furent issues au XV^e siècle, la branche Bruyères-Saint-Michel qui s'éteignit au XVII^e siècle et celle des Bruyères de Lorraine, fondée par un Eméric de Bruyères-Chalabre au XVII^e siècle, qui survécut jusqu'en 1860 environ. L'un des deux derniers descendants mâles morts sans postérité, transmit alors tous ses biens et son nom à Oger de Mauléon, descendant d'Henriette-Nathalie de Bruyères-Chalabre et de Mathieu de Mauléon. Toutes ces informations me furent transmises en 1999 par le comte de Mauléon de Bruyères résidant dans le Sud-Ouest de la France, lequel a établi une généalogie très détaillée de toute la famille dont il descend.

Voici reconstituée, selon les archives, documents et témoignages, la famille des Bruyères-le-Châtel, dont le berceau a pour cadre ce village. Bien qu'elle fût dispersée et que ses descendants aient vécu dans une région lointaine vers laquelle ils étaient partis conquérir fortune et gloire, c'est notre village qui en reste le plus vivant témoignage.

La taille dans l'élection d'Étampes¹

Michel MARTIN

21 rue de Wicardenne 62200 Boulogne sur Mer

Le 2 novembre 1439, confronté aux problèmes financiers engendrés par la poursuite de la guerre contre l'Anglais², Charles VII prend une décision révolutionnaire, la taille royale devient permanente et il est interdit aux féodaux de la lever. Jusqu'alors le roi est supposé « vivre du sien », c'est à dire des revenus de son domaine personnel. Depuis le début du XIII^e siècle, l'extension du royaume et les conflits mettent les finances propres du monarque en difficulté, mais les mentalités n'étaient pas prêtes à accepter un tel bouleversement des habitudes. La population acceptait de payer en cas d'urgence, à la condition que l'impôt, la taille, eût été accepté par les États généraux. Or l'impôt pesait avant tout sur les moins aisés, qui devaient supporter les crises causées par l'état de guerre et envisager d'avoir à payer indéfiniment une taxe supplémentaire. Le roi, désormais, se passe de l'accord de ses sujets, ce qui paraît hautement scandaleux. Des témoignages, émanant de milieux privilégiés, subsistent, comme celui de l'archevêque de Reims, Jean Juvenal des Ursins ; fortement troublé par cette décision. Il proclame « c'est vrai larcin, voire pourrait-on dire, crime de lèse-majesté contre le roi et le bien public de ce royaume »³. Les humbles n'en pensaient pas moins mais leur indignation n'a pas laissé de trace, faute d'avoir été couché par écrit.

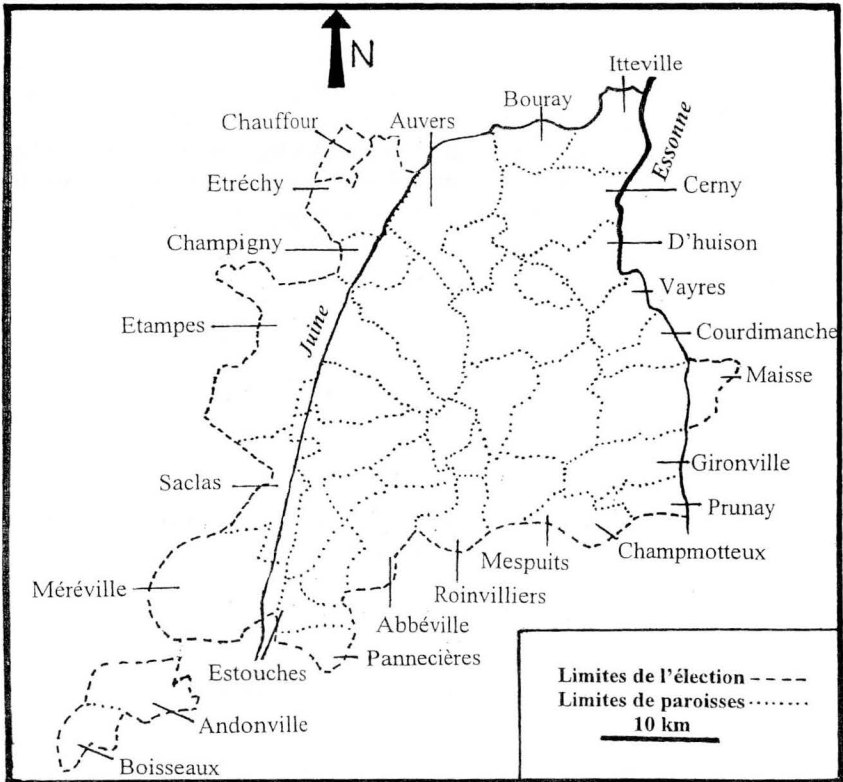
1. Essonne, chef-lieu d'arrondissement.

2. HINCKER François, *les Français devant l'impôt sous l'ancien régime*. Paris, Flammarion, 1971, p. 120.

3. CORNETTE Joël, « L'État de finances », in *La France de la Monarchie absolue, 1610-1715*. Paris, Seuil, 1997, p. 147.

1 - L'élection d'Étampes, extension, milieux naturels et économie

Les élections correspondent à des divisions fiscales dans lesquelles des officiers (pour l'époque moderne), les "élus", sont chargés de répartir la taille tandis que le receveur en assure la perception par l'intermédiaire des collecteurs. La petite élection d'Étampes (441 km²) ne s'étend pas sur la rive gauche de la Juine, à l'exception de Méréville, Saclas, Étampes, Étréchy et de Chauffour-les-Étréchy. À partir d'Itteville, elle englobe les paroisses de la rive gauche de l'Essonne jusqu'à Prunay, puis, par Champmotteux, Mespuits, Abbéville, Roinvilliers, Estouches, Pannecières (45) et Méréville, elle atteint Andonville (45) et Boisseaux (45).



L'élection d'Étampes : les paroisses sont les paroisses de l'époque sauf pour Étampes, Auvers, et Méréville. Janville n'apparaît donc pas mais Champigny est séparé de Saint-Germain (actuelle commune de Morigny) par exemple.

Au nord d'une ligne Maise-Morigny, elle comprend surtout des paroisses situées dans la zone où le plateau calcaire est entaillé par les vallées, sèches ou non. Dans les fonds de vallées affleurent les sables de Fontainebleau recouverts d'un limon argilo-sableux peu fertile mais facile à travailler alors qu'à flanc de coteau les grès succèdent aux sables et peuvent être recouverts (systématiquement au sud) par les calcaires qui supportent les vignes. Sur le plateau calcaire s'est développée une agriculture associant céréales et élevage du mouton qui exclut à peu près totalement la vigne ; elle s'épanouit au nord de l'élection. Une forêt dégradée typique d'un milieu modérément acide y recouvre les pentes où affleurent les sables⁴.

Dans le nord de l'élection et les vallées du sud, les masses paysannes vivent autant de la polyculture que de la céréaliculture omniprésente sur le plateau. On enregistre de nombreux vigneron parmi eux, car les vignes peuvent représenter jusqu'à 10 % des surfaces cultivées. Il ne faut pas cependant se laisser abuser par la qualité de vigneron. Quand on n'ose pas se parer du titre de laboureur, on s'intitule vigneron dès lors que l'on exploite quelques ceps de vigne. Vers 1740-1760, d'insignifiants personnages seront qualifiés, d'un acte à l'autre, de vigneron puis de manouvrier ou le rédacteur précisera leur activité sous la formule « faisant valoir des terres ». Il est d'ailleurs symptomatique que les vigneron d'Ormoy-la-Rivière dont la production est cotée à la fin du XVIII^e siècle⁵ ne sont pas qualifiés de vigneron dans les rôles de taille.

2 - Les privilégiés

Noblesse et clergé échappent plus ou moins à l'impôt, ainsi que de nombreux citadins qui, étant mieux informés et plus habiles que les ruraux, savent trouver les moyens de se décharger partiellement. De nombreuses villes sont dispensées de la taille. Rares sont les centres urbains conséquents, comme Étampes, qui paient la taille. Elle pèse avant tout sur les campagnes. Parmi les ruraux, il existe cependant aussi des « privilégiés ».

Pour un revenu équivalent, dans la même paroisse, le censitaire d'un seigneur laïque paie souvent un cens féodal en argent fixé depuis des siècles, d'un poids financier dérisoire du fait de l'érosion monétaire et de l'inflation, alors que son voisin, censitaire d'une seigneurie

4. POMEROL Charles et Louis FEUGUEUR, *Guides géologiques régionaux, le bassin de Paris*. Paris, Masson, 1972, p. 152.

5. DE WEVER Patrick, Marie-José DE WEVER et Jean-Louis DUCLOS, *Ormoy-la-Rivière, un village de l'Étampois*. Ormoy-la-Rivière, CAHOR, 1990, p. 164-165.

religieuse, paiera un champart (taxe en nature) beaucoup plus lourd⁶. Ainsi, en 1439, à Monnerville et Guillerval, les censitaires de Saint-Denis viennent d'obtenir la réduction du champart (dîme comprise) du 1/6^e au 1/10^e⁷ ; mais sur les terres anciennes du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, autour de La Forêt-Sainte-Croix, le champart (dîme comprise) se monte encore au quart de la récolte. Selon les terroirs, il sera progressivement réduit jusqu'au 1/8^e ou au 1/10^e en 1620⁸. Si l'on ajoute à cela l'impôt royal direct et les différentes taxes comme les péages ou les droits de marché, les ruraux ont de sérieuses raisons de s'inquiéter.

3 - Les révoltes antifiscales

Depuis longtemps les paysans rechignaient à payer l'impôt seigneurial, la tentative de levée de taille seigneuriale à Itteville par le chapitre de Notre-Dame de Paris en 1268 provoqua une émeute⁹. Par la suite, l'impôt, surtout destiné à financer la guerre, fut toujours d'autant plus mal supporté que le populaire n'en voyait pas la nécessité ; on ne saurait lui donner tort, car les charges fiscales n'engendraient pratiquement aucun service profitable à la masse de la population dont les protestations prenaient volontiers l'aspect de révoltes brutales et violentes.

Vers 1380, par suite de l'effort de guerre qui durait depuis 40 ans, à la mort de Charles V, le refus de l'impôt est général. Des émeutes antifiscales éclatent, comme celles des Maillotins à Paris et la Harelle de Rouen. Elles sont noyées dans le sang. Les mêmes causes créant les mêmes effets, il en est de même en Angleterre, où la révolte antifiscale n'est pas loin d'avoir raison du pouvoir. Au début du XV^e siècle encore, les considérations fiscales ne sont pas étrangères aux mouvements parisiens pro-bourguignons¹⁰.

La façade atlantique est touchée à cause de la tentative d'extension du régime de la « grande gabelle » en 1542 puis en 1548, cette dernière révolte étant réprimée férocement. Plus tard, le refus des dîmes dans la vallée du Rhône et en Languedoc correspond autant à

6. Dans presque tous les cas, le champart au sens strict correspond au prélèvement d'une gerbe sur 12.

7. FOURQUIN Guy, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*. Paris, PUF, 1964, p. 378.

8. DE WEVER., *op cit.*, p. 164-165.

9. *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, édité par Benjamin Guérard. Paris, 1850, t. 2, p. 364. *Abonacio tallie de Ittevilla*.

10. DEMURGER Alain, *Temps de crises, temps d'espoirs, XIV^e-XV^e siècles*. Paris, Seuil, 1990, p.59-62, 96-100 et 104-105.

l'influence de la Réforme qu'à l'exaspération des paysans qui doivent abandonner 12 % de la récolte au clergé, qui affecte généralement ces ressources à des usages peu évangéliques. En 1579, le Dauphiné se soulève contre l'oppression fiscale. Dans les années 1590, le Perche et le bocage normand font de même. En 1594-95, en Dordogne, c'est la rébellion antifiscale des "Tards Avisés" ou "Croquants" qui est écrasée en août 1595¹¹.

Sous Louis XIII et Louis XIV, la pression fiscale directe croissante et l'apparition de nouvelles taxes provoquent la multiplication des révoltes, avec en points d'orgue le soulèvement des Croquants du sud-ouest en 1635-1638, celui des "Nu-Pieds" normands de 1639, puis la révolte des Rouergats en 1643, celle du Vivarais de 1670, la rébellion bretonne du papier timbré de 1675 et enfin le soulèvement du Quercy en 1707¹². Malgré une répression systématiquement sanglante, les mouvements ne cessent pas.

4 - Les réactions locales

Au XVI^e siècle, les cahiers de doléances beaucerons conservés réclament seulement la baisse de l'impôt pour revenir au temps mythique de Louis XII, les cahiers du bailliage étampois de 1588 se plaignent aussi du niveau de l'impôt mais ne proposent ni solution miracle, ni solution révolutionnaire. Il en va de même à La Ferté-Alais en 1614¹³. On paie la taille avec retard, mais on ne prend pas massivement les armes. Les sergents et les huissiers n'ont cependant pas la tâche facile ; le 12 octobre 1657, les taillables d'Ormoys-la-Rivière prennent fait et cause pour le collecteur Pierre Hémard qu'un huissier vient emprisonner. Courageux mais pas téméraire, l'huissier préfère se retirer. Hémard par prudence, se constitue prisonnier trois jours plus tard. Généralement l'emprisonnement ne dure guère plus de deux ou trois jours.

11. GARRISSON Janine, *Royaume, Renaissance et Réforme 1483-1559*. Paris, Seuil, 1991, p. 256-265.

12. BERCÉ Yves-Marie, « Paysans en révolte », in *La France de la Monarchie absolue, 1610-1715*. Paris, Seuil, 1997, p. 190.

13. CONSTANT Jean-Marie, *Les Français pendant les guerres de Religion*. Paris, Hachette, 2002, p. 182-188 ; Arch. dép. Essonne, B/1638 ; Jean JACQUART, *La crise rurale en Île-de-France 1550-1670*. Paris, Armand Colin, 1974, p. 632.

5 - Les modalités du prélèvement pendant les temps modernes

Dans les pays d'élection, où les États provinciaux n'existent pas, le conseil royal fixe arbitrairement le montant global de la taille pour chaque division administrative (les généralités) où il est connu en août, puis l'impôt exigé est réparti au plan local entre les circonscriptions inférieures, les élections. En septembre, les trésoriers et leurs représentants sillonnent le pays car les récoltes sont rentrées et on sait alors si les paiements fixés en juillet peuvent être réalisés. Ils expédient un rapport au surintendant des finances, puis, après Fouquet, au contrôleur général. L'administration fixe, d'après ces rapports, « la crue de l'extraordinaire de la taille ». En octobre, les élus font leur chevauchée afin de vérifier l'état des paroisses et établir leur cote. Lors d'une assemblée de la communauté d'habitants, les villageois désignent les assésurs¹⁴ qui répartissent par foyer (feu) l'effort fiscal et les collecteurs qui recueillent les fonds. Ceux-ci sont responsables sur leurs biens propres de la rentrée de l'impôt, ils peuvent être saisis et emprisonnés. En général les paiements sont exigibles aux 15 janvier, 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 novembre¹⁵. D'après les dates d'incarcération, ce rythme est observé dans l'élection étampoise de 1661 à 1686. Au milieu du siècle suivant, les termes sont fixés au 1^{er} décembre, au 28 février, au 30 avril et au 1^{er} octobre. Pendant ces deux siècles, des erreurs de calcul apparaissent dans les comptes de l'élection. Il ne semble pas y avoir de tentative de fraude car ces additions sont fausses aussi bien par excès que par défaut. C'est une constatation habituelle dans toutes les comptabilités de l'Ancien Régime.

6 - Évolution nationale des finances royales et des impôts royaux du XVI^e siècle à la fin du règne de Louis XIV

Entre 1515 et 1547, 200 millions de livres parviennent aux caisses parisiennes (6 à 7 millions par an) soit 110 tonnes d'argent métal. En 1636, ce sera 1194 tonnes. Sous Sully, 60 % des revenus de la monarchie proviennent de la taille, encore 57 %, en 1627¹⁶. En 1645, la taille est affermée. Des hommes de paille dissimulant haute

14. Celui qui, dans les anciennes paroisses, avait la charge d'«asseoir» la taille.

15. CORNETTE, *op. cit.*, p. 143-164, annexes 157-161.

16. CORNETTE, *ibid.*, p. 153 et 146 ; BERCÉ Yves-Marie, *La naissance dramatique de l'absolutisme, 1598-1661*. Paris, Seuil, 1992, p. 118.

noblesse, financiers, officiers et bourgeois fortunés, avancent au roi les sommes exigées et ces « fermiers » se chargent de la perception de l'impôt pour se rembourser de leur avance et couvrir leurs frais. Inutile de préciser que ce système est générateur d'abus et d'escroquerie, toujours mal réprimés¹⁷. Par la suite le système de la ferme sera réservé aux impôts indirects mais les élus avaient perdu une partie de leurs prérogatives au profit des intendants. Commissaires, ceux-ci sont révocables alors que les élus, officiers propriétaires de leur charge, sont inamovibles.

À partir de 1635, du fait de la guerre avec l'Autriche et l'Espagne la fiscalité royale explose et la taille des pays d'élection avec elle¹⁸. Le roi, les cardinaux ministres et les responsables des finances ne se préoccupent guère des possibilités réelles « des peuples ». Qu'ils paient, on n'en attend pas autre chose. S'ils sont ruinés ensuite peu importe. À cause des Frondes, la taille baisse et certains termes sont remis, mais la pression fiscale ne s'interrompt qu'avec la paix des Pyrénées (1659). Au début du règne personnel de Louis XIV, les tailles sont diminuées de 3 millions en 1662. Colbert fait passer la taille de 42 à 34 millions entre 1661 et 1671. Il arrive pourtant plus de fonds dans les caisses de l'État car les « remises » aux receveurs pour frais de perception passent de 25 à 4 %¹⁹. En 1663, il tente aussi de protéger les paysans endettés en rendant insaisissables les instruments aratoires, les animaux de labour et les 4/5 du bétail²⁰. En fait cela ne concerne que les vrais laboureurs, puisque 75 % des paysans sont dépourvus de train de culture et de bétail. La guerre déclarée à la Hollande provoque de nouveaux frais à partir de 1672. La cause profonde des dépenses demeure la guerre presque incessante, de 1635 à 1659, de 1672 à 1679, de fin 1683 à 1684, de 1688 à 1697 et enfin de 1702 à 1714. Même pendant les brèves périodes sans conflit les frais militaires sont élevés. En 1683, année de paix²¹, sur 115 millions de livres de dépense, l'armée, la marine et les fortifications en absorbent 65 (56 %). En 1706 les dépenses extraordinaires de guerre qui ne comprennent pas toutes les dépenses militaires représentent 100 millions²².

17. HINCKER, *op. cit.* p. 28-34.

18. En 1636, la taille de la prévôté de Linas atteint 15000 livres ; Arch. dép. Essonne, B/2541.

19. GOUBERT Pierre, *Louis XIV et vingt millions de Français*. Hachette, Paris, 1997 (1^{ère} édition 1966), p. 97 et 154.

20. LEBRUN François, *La puissance et la guerre 1661-1715*. Seuil, Paris, p. 68.

21. La guerre est déclarée le 3 décembre.

22. CORNETTE, *op. cit.*, p. 151.

7 - Conséquences locales de 1645 à 1661

Il ne reste presque rien des archives fiscales d'Île-de-France jusque vers 1720. Quelques dossiers de l'élection d'Étampes datés de 1645 à 1661 subsistent et permettent d'entrevoir la crue fiscale de cette période qui demeure la mieux connue pour le XVII^e siècle. En 1645, l'élection d'Étampes doit fournir 140 234 livres. Il s'agit d'un niveau proche du maximum exigé. Fin 1646, l'impôt est intégralement payé dans 7 paroisses sur 44, dans 12 paroisses le retard dépasse 10 % de la somme exigée ; au début 1647, les taillables de Bouville et de Boisseaux n'ont payé que 73 % de l'impôt de 1645, auxquels devaient s'ajouter les retards de 1646. Même les citadins étampois de Notre-Dame et Saint-Basile ne paient pas la totalité des 16 593 et 12 102 livres qui leur sont imposées. Toutefois, pour ces deux paroisses, le paiement différé de la taille devenant une habitude assez courante par la suite, il est délicat de déduire s'il s'agit d'une incapacité réelle des communautés d'habitants de faire face à la succession d'impôts directs très élevés ou de mauvaise volonté. Notons qu'il faut alors trouver de l'argent à tout prix et que les citadins étampois aisés ne sont pas épargnés par leurs amis, alliés et parents, les élus. Il ne semble pas exister de traitement de faveur opposant ville et campagne.

Répartition de la taille dans l'élection en 1645²³

Paroisses	Livres	Paroisses	Livres	Paroisses	Livres
Abbeville	2 365	St-Gilles	9 365	Ormoiy-la-Rivière	1 989
Andonville	1 836	St-Martin	6 801	Orveau	1 171
Arrancourt	442	St-Pierre	4 282	Pannecières	1 124
Auvers	3 186	Etréchy	3 523	Prunay	628
Boisseaux	522	Estouches	1 255	Puiselet et Bois-Herpin ²⁴	2 626
Boissy-la-Rivière	2 255	Fontaine-la-Rivière	690	Quinquempoix (ferme)	335
Bouray	1 598	Gironville-sous-Buno	1 880	Roinvilliers	1 755
Cerny	6 479	Gironville-en-B ^{cc} (Charmont 45)	598	Saclas	5 578
Champigny	793	Itteville	5 297	St-Cyr-la-Rivière	2 860
Champmotteux	2 026	La Forêt-Ste-Croix	794	St-Germain	5 455
Chauffour	332	Le Mesnil-Cornuel (Bouray)	877	Valpuseaux	3 360
Courdimanche	1 158	Maisse	4 390	Vayres	1 316
D'Huisson	1 880	Marolles-en-B ^{cc}	710	Villeneuve-sur-Auvers	2 511
ND d'Étampes	16 593	Méréville	8 493	Villiers-en-B ^{cc} (Bouville)	3 468
Saint-Basile	12 102	Mespuits	1 171	Total	140 234

23. Arch. dép. Essonne, C 38.

24. Bois-Herpin est fusionné avec Puiselet en 1645



OVIS LE TONNELIER, SEIGNEUR DE Breteuil & de Boissette, Conseiller ordinaire du Roy en ses Conseils, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hottel, Intendant de la Justice, Police & Finances en la Generalité de Paris.

Et les Presidens, Lieutenans, Assesseurs & Esleus en l'Eslection de : Aux Escheuins, Syndic, Marguilliers & Habitans de la Paroisse de

SALVT. Le Roy par ses Lettres Patentes, signées, contrôlées & scellées, données à Paris le trente vniésme Octobre dernier, à Nous adressantes, Ayant pour les causes & considerations y contenues, ordonné qu'il seroit imposé & leué sur ses Subjets Contribuables de ladite Generalité pendant l'année presente 1657. la somme de cinq millions trois cens soixante dix-huit mil deux cens vingt-six liures, dont la meilleure partie auroit esté destinée au payement & subsistance de ses Troupes pendant le Quartier d'Hyuer, Nous auroit mandé d'imposer & faire leuer sur toutes les Villes, Bourgs & Paroisses de l'Eslection de la somme de

à laquelle sa Majesté auroit taxé ladite Eslection pendant le courant de ladite presente année, tant pour le principal des Tailles ordinaires, Quartier d'Hyuer, gages, droits d'Officiers, Creués y jointes, Rentes, autres charges, Tailon ordinaire de la Gendarmerie, Ouurages & reparations des Ponts & Chaussées, qu'autres sommes portées par lesdites Lettres Patentes, ordonnées estre imposées pour & au lieu des douze den. pour liure, destinez à la dépense de l'Armée Nauale, des six deniers des Directeurs de Tailles, & des douze deniers pour liure reuenans bons à sa Majesté des Collecteurs; scauoir la somme de pour le payement de la subsistance & subsistance de ses Troupes durant le Quartier d'Hyuer : Et quant au surplus de la susdite premiere somme montant à

, ladite Majesté par les susdites Lettres Patentes; Nous auroit pareillemét mandé d'imposer & faire leuer icelledite somme sur toutes les Villes, Bourgs & Paroisses de cettedite Eslection, sans auoir esgard aux abonnemens & descharges qu'aucunes d'icelles pourroient auoir obtenus, que ladite Majesté auroit reuoquez; comme aussi sur les Nobles, exempts & priuilegiez, dont les exemptions sont reuoquées par Edict du mois de Novembre mil six cens quarante, & Declarations des vingtième May 1645. & 20. Septembre 1646. qui n'ont esté reuabliz; lesquels Nobles, exempts & priuilegiez seront taxez selon leurs biens & facultez, suivant les Reglemens sur ce interuenus, & Declaration de sa Majesté du 16. Avril 1643. verifiée en la Cour des Aydes: Suiuant lesquelles Lettres Patentes, Nous par le departement qu'auons fait de ladite somme de ensemble de celle de

pour la part & portion que ladite Eslection doit porter de six mil cinq cens liures, restans à imposer de celle de treize mil liures, ordonnée par Arrest du Conseil du 18. Mars 1656. & Lettres Patentes sur iceluy dudit iour, estre imposée & leuee sur les Contribuables de ladite Generalité, en deux années, dont la presente est la dernière; pour estre lesdits deniers employez au payement des Ouurages & reparations à faire au Pont de Lagny sur Marne, déduction faite de partie de la décharge accordée par sa Majesté par Arrest du Conseil du 11. Avril dernier, à cause des notables pertes souffertes par aucunes Paroisses de ladite Generalité, tant pour logement des gens de Guerre, qu'autres confi-

Document de 1657 émanant de la généralité de Paris relatif à la taille de 1657. Pour la généralité le brevet de taille atteint 5 378 226 livres, le pouvoir précise que le produit de l'impôt est destiné au paiement, à l'entretien et la subsistance des troupes pendant les quartiers d'hiver. Arch. dép. Essonne, C 39.

Les ruraux ne sont pas épargnés, mais ils ont des revenus bien plus maigres que les citadins. Ils vendent leurs biens pour faire face à l'impôt et à leurs autres frais. Leur propriété se réduit alors considérablement pour le plus grand profit des religieux²⁵, de quelques maisons nobles, comme les Prunelé d'Autruy (45)²⁶ qui profitent des difficultés paysannes depuis les guerres religieuses, ainsi que pour celui des officiers et des bourgeois de Paris et des villes du sud de l'Île-de-France²⁷. Avant même la terrible année 1652, l'accumulation des difficultés entraîne la baisse de l'impôt : 109 123 livres en 1651 dans l'élection²⁸. Les retards s'accumulent pourtant et les saisies se multiplient. Les paroisses mauvaises payeuses peuvent être classées en fonction du caractère du fief principal.

Nombre de saisies et d'emprisonnements en fonction des féodaux²⁹

	ecclésiastiques	seigneurs récents nobles ou non	noblesse ancienne
nombre de paroisses	13	9	14
nombre de saisies	30	18	18
moyenne	2,3	2	1,28
Nombre d'emprisonnement de collecteurs	1	1	0

Les religieux laissent pressurer le populaire, conformément à leur habitude séculaire, les parvenus, anoblis ou non, devenus féodaux par désir de dignité et par spéculation restent indifférents au sort des ruraux. En revanche, les anciens nobles vivant sur leurs terres, sont loin d'être tendres, mais ils semblent plus attentifs aux difficultés du petit peuple des campagnes et font pression sur les élus pour protéger leurs censitaires et par voie de conséquence leurs propres revenus féodaux. Le portrait satirique du gentilhomme campagnard brossé par René Hémard va dans ce sens³⁰.

Les saisies

Elles semblent donner lieu à des arrangements tacites ; en effet certains collecteurs sont saisis pour des sommes peu importantes. D'après les prix contemporains connus le retard devrait être couvert,

25. MARTIN Michel, « La propriété foncière religieuse autour d'Étampes de 1250 au début du XVIII^e siècle » in *Cahiers d'Étampes-Histoire*, n° 7, 2005, p. 55.

26. Arch. Soc. hist. et arch. du canton de Méréville, E 49 et 50.

27. JACQUART *op. cit.* p. 704-705, Jean Jacquart étudie surtout les conséquences de la fronde après 1652.

28. Arch. dép. Essonne, C 40.

29. Arch. dép. Essonne, C 39.

30. Arch. mun. Étampes, *Un disciple de Montaigne, fragments inédits de René Hémard*, édités par Paul Pinson, p.23.

mise

saïste & emblement de biens

L'AN mil six cens cinquante *le six* iour *Jacques*
 Par vertu de certaine Cōtrainte decernée de Messieurs les President,
 Lieutenant & Eueus de la Ville & Election d'Estampes, en date du
Vingt six iour *de jui* mil six cens cinquante *de*
 signée *de m. p. p. p.* Et à la requeste de noble homme M^r Estienne
 Poupardin Conseiller du Roy & son Receueur des Tailles en ladite Ville &
 Election dudit Estampes demeurant rue Haulte, Parroisse S. Bazille où ie
 pour luy fait election de domicile en sa maison & bureau scis aud. lieu, cō-
 tinuant les exploits de commandemens qui ont esté cy-deuant faits; Le
 Sergent Royal resident audit Estâpes, sous-signé Certifie m'estre exprés
 & de cheual transporté iusques au *Village* de *Boissy la Riviere* distât
 dudit Estampes de *deux* lieues & plus en l'Hostel & domicile de
Nicolas de p. p. p. Collecteur de Tailles de ladite Parroisse en l'année
1664 auquel lieu estant, & parlant à *la p. p. p.*

Casa brot luy

Le luy ay fait iteratif & autre commandement de par le
 Roy de porter ou enuoyer incontinent & sans delay, es mains dudit sieur
 Poupardin en son bureau susnommé la somme de *sixvingt huit* livres *deux* sols *deux* deniers
 pour la Taille de lad. année, sauf à deduire ce qui se trouuera auoir esté sur
 ce payé, & auquel *de p. p. p.* Collecteur parlant comme dessus, ma
 fait reponses de refus, pour lequel i'ay saisi, pris par execution, & mis en la
 main du Roy nostre Sire *un lit de plume garny de son traversin*

une couverture de laine blanche, six livres de vaisselle d'étain commun, en plus d'effets & une vache à lait à poil rouge



qui sont tous les meubles exploitables qui se sont trouués estre dans led.
 logis lesquelste fait sequestrer & enleuer hors d'iceluy, baillez & delaissez
 en garde de par le Roy à *Pierre Guillaume* demeurant à *en*
Boissy en parlant à *la p. p. p.* qui s'en est
 chargé promis & s'est obligé & par prison comme depositaire de iustice
 les représenter toutesfois & quantes que requis en sera, la vente desquels
 avec autres s'ils ne fussient ie signifiée audit *de p. p. p.* exe-
 cuté parlant com ne dessus à toutes heures, comme pour deniers Royaux,
 à ce qu'il n'en pretende cause d'ignorances, es presence *de p. p. p.*

Soubraux de Boissy la Riviere
Monsieur

Une saisie à Boissy-la-Rivière : un des collecteurs de 1654 est saisi le 26 juillet 1657 pour un retard de 128 livres 10 sols ; la saisie porte sur un lit de plume garni de son traversin, une couverture de laine blanche, six livres de vaisselle d'étain commun, en plus à l'étable une grosse vache à lait à poil rouge. Arch. dép. Essonne, C 39.

or il ne l'est pas. Des mises à prix trop basses et l'absence d'enchères peuvent-elles en être la cause ? Cela semble être le cas. Ainsi, en 1657, on saisit ainsi 3 « bestes asines » et quelques meubles chez Noël Texier, collecteur de Pannecières pour un retard de 400 livres dues en 1655. Puis 4 « bestes asines », 1 lit de plume garni de son traversin, 4 draps, 2 nappes de toile de chanvre, et 6 livres d'étain commun (poids de vaisselle en étain) pour un retard de 132 livres, toujours pour 1655. Les sept ânes à eux seuls auraient dû couvrir le retard de 400 livres et il est difficile d'imaginer que Noël Texier ait possédé simultanément ces 7 « bestes asines » que l'on trouve uniquement chez les meuniers et les vigneron, qui ne sont pas fortunés dans la région³¹. De plus, toujours à Pannecières et la même année, on confisque 5 « bestes asines » à Jacques Babault en deux saisies. Nous pouvons soupçonner que les villageois, certains que personne n'irait surenchérir sous peine de représailles, se cotisaient non pas pour payer l'impôt, mais pour racheter à bas prix les biens saisis chez leurs concitoyens collecteurs.

D'autres malversations ou arrangements sont envisageables car, en 1661, un imprimé signale des problèmes avec le gardien du mobilier et du bétail saisi, Blaise Vallée, qui est admonesté par le sieur Pouparadin, le receveur des tailles de l'élection, mais on ne sait rien du fond de l'affaire. Dans ce milieu se rencontraient fréquemment des malfrats et des corrompus³².

On subissait l'impôt royal, mais tous les moyens étaient bons pour en différer le paiement, dans l'espoir d'une remise des retards et de l'érosion de la livre qui amoindrirait le poids des retards cumulés. Mais il s'agit d'un prélèvement qui peut être différée, comme le cens, contrairement aux taxes indirectes, aux taxes en nature (champart et dîme) ou aux péages, octrois et droits de marché.

Les collecteurs

Evidemment, en raison des risques certains, on devenait collecteur désigné non par ambition, mais par obligation. Nous connaissons la profession d'un seul collecteur emprisonné, Pierre Brisson, l'écolâtre de Gironville incarcéré en 1661 pour un retard de 45 livres³³. Parmi les collecteurs saisis, la nature des biens confisqués permet de déduire fréquemment la profession. Au cours de 80 saisies, chez 25 laboureurs,

31. Contrairement à une opinion répandue, les meuniers afferment leur moulin et les vigneron sont de petites gens, JACQUART, *op. cit.* p. 463 et 496.

32. HINCKER, *op. cit.* p. 28-29.

33. Le document ne précise pas s'il s'agit de la paroisse de Gironville-sur-Essonne ou de l'actuel hameau de Charmont (45), mais la présence d'un maître d'école incite très fortement à penser qu'il s'agit du village essonnien.

le sergent ou l'huissier font main basse sur des vaches et des chevaux. Le 6 juin 1657, on saisit 100 kg de fer en barre chez Georges Ciret, maréchal à Etréchy. Une ou plusieurs vaches apparaissent à 32 reprises, il s'agit de laboureurs dépourvus de train de labour, ou de manouvriers « aisés » tandis que les ânes indiquent 8 fois la présence des vigneronns ou des meuniers. Les collecteurs, s'ils ne sont pas richissimes, ne sont pas choisis parmi les plus pauvres, sauf l'écolâtre dont les revenus sont certainement peu brillants. Ce serait pourtant une façon de tourner la difficulté en laissant saisir les plus démunis, mais les élus doivent tout faire pour éviter cette ruse grossière. Ils n'ont guère à s'employer, car souvent vénaux, ils sont prêts à se laisser acheter afin de réviser à la baisse la cote de la paroisse généreuse tout en imposant des collecteurs présentables.

Les saisies semblent acceptées sans désordre, ce qui se comprend si la possibilité d'un rachat à bas prix est possible

8 - La taille de 1661 à 1716

Après 1661, les données purement fiscales manquent, jusqu'en 1717, mais les registres d'écrous mentionnent les emprisonnements des collecteurs de taille. À Étampes, plus de la moitié des emprisonnements concerne des collecteurs. Trois seulement en 1661, mais, par la suite, la montée de l'absolutisme, la récupération postérieure à la crise alimentaire des années 1661-1662 et la baisse de la taille amènent l'administration à ne plus tolérer de retard et les emprisonnements se multiplient. Dans certains cas, le retard indiqué doit correspondre à l'imposition annuelle totale ou s'en rapprocher. D'autres retards semblent exorbitants, donc erronés, ou correspondent au cumul de plusieurs années, comme à Prunay en retard de 1800 livres en 1663, alors que les villageois n'étaient redevables que de 638 livres en 1645, année de très forte imposition, mais dans ce cas plusieurs collecteurs devraient être incarcérés.

Retards voisins de l'imposition de 1664 à 1683

Paroisses	1645	1664	1665	1666	1672	1673	1678	1679	1680	1681	1682	1683
Abbeville	2 365		1 730								1 580	
Andonville	1 836									1 290		1 770
Arrancourt	442										450	510
Auvers	3 186				2 000						1 670	
Bouray	1 598								1240	1 290		1 309
Cerny	6 479			4 720	3 828					4 370	4 400	4 800
Champigny	793											450
Champmotteux	2 026					1068						1 272

Chauffour	332										625
D'huison	1 880		1 200								1 490
ND d'Étampes	16 593						4 145				4 800
St-Gilles	9 365								3 425	3 400	3 720
Estréchy	3 523			3 910				3 220	3 300		3 420
Fontaine-la-Rivière	690									730	
Gironville sous Buno	1 880			1 593							1 530

Itteville	5 297				2 450							2 062
Maise	4 390		4 000				4 300		3 880	3 440		3 677
Marolles-en-Beauce	710								800		880	
Méréville	8 493		4 700					7 800	4 670	4 790	4 800	5 230
Mespuits	1 171											1 255
Ormoy	1 989									1 700		
Orveau	1 171			900								
Pannecières	1 124											810
Prunay	628											390
Puisselet et Bois-Herpin	2 626		1 180									855
Roinvilliers	1 755			1 030								
Saclas	5 578		2 000									1 575
St-Germain	5 455				3 250					3 110	3 100	
Valpuseaux	3 360			2 150								1 990
Villeneuve-sur-Auvers	2 511									980		
Villiers-en-Beauce	3 468	2 650			2 182				2 800	2 318		2 610

Pour des questions de proximité, des collecteurs de paroisses situées hors de l'élection sont emprisonnés à Étampes.

Retards voisins de l'imposition de 1684 à 1686

Paroisses	1645	1684	1685	1686	Paroisses	1645	1684	1685	1686
Abbeville	2 365	1 710			Le Mesnil-Cornuel	877	700		
Auvers	3 186	1 710			Maise	4 390			2 800
Boisseaux	522			1 470	Méréville	8 493	5 200		
Boissy-la-Rivière	2 255	1 520		1 320	Puisselet		905		505
Bouray	1 598	1 258			Saclas	5 578	2 360		2 160
Cerny	6 479	4 800			Valpuseaux	3 360	2 230	1 515	1 470
Champmotteux	2 026	1 220			Vayres	1 316	1 684		
Courdimanche	1 158			690	Villeneuve-sur-Auvers	2 511	705		
Etréchy	3 523	3 680	3 204		Villiers-en-Beauce	3 468	2 514		
Itteville	5 297	2 010	1 992	1 650					

Emprisonnements hors élection (année et retard en livres tournois)

	1661	1662	1663	1666	1683
St-Hilaire	1 800		1 275		
St-Vrain	2 180				
Mainvilliers		1 684			
Brières				225	
Chalo ou Chalou					1 755

Nombre d'emprisonnements de collecteurs de taille de l'élection par année

1662	12	1663	4	1664	12	1665	29
1666	13	1667	21	1672	19	1673	21
1681	43	1682	75	1683	72	1684	92
1685	71	1686	44	1696	6	1697	8

De janvier 1661 à janvier 1667, 137 emprisonnements concernent des collecteurs de tailles, certains à plusieurs reprises. Les paroisses les plus touchées sont dominées par les institutions religieuses, comme à Ormoy-la-Rivière (chapitre de Sainte-Croix d'Orléans) avec 10 emprisonnements, et par les parvenus, comme à Bouville (sieur Jappin, officiers demeurant Paris) avec 14 incarcérations. Les cinq paroisses d'Étampes et Étréchy représentent les six paroisses appartenant au domaine royal. Quoique dans chaque cas une partie du finage fasse partie de seigneuries religieuses ou laïques, la majorité du territoire et des habitants relève du domaine royal, alors en apanage. La bienveillance des élus et la relative aisance du bourg d'Étréchy leur permettent d'éviter des emprisonnements trop fréquents.

Emprisonnements de 1661 à 1667³⁴

Type de féodal	Nombre	%	Nombre d'emprisonnements	%
Vieux lignage	9	20,9	20	14,4
Ecclésiastique	12	27,9	33	23,9
Parvenu	16	37,2	75	54,3
Royal	6	13,7	10	7,2

34. Arch. dép. Essonne, B1484 et 1486.

Taux d'emprisonnements

Moyenne	Ecclésiastiques	Vieux lignages	Parvenus	Royal
3,20	2,75	2,2	4,6	1,66

Les seigneurs d'ancien lignage résident souvent sur place et protègent leurs censitaires. Ils jouent un rôle de bouclier antifiscal de 1645 à 1667.

Les incarcérations se maintiennent à une vingtaine par an, même au début de la guerre de Hollande qui entraîne de nouveaux frais : 38 de janvier 1672 au 15 septembre 1673.

Emprisonnements en 1672 et 1673³⁵

Type de féodal	Nombre	%	Nombre d'emprisonnements	%
Vieux lignage	9	20,9	9	23,6
Ecclésiastique	12	27,9	14	36,0
Parvenu	16	37,2	13	34,2
Royal	6	13,7	2	4,1

Taux d'emprisonnements

Moyenne	Ecclésiastique	Vieux lignage	Parvenu	Royal
0,88	1,16	0,9	0,81	0,33

Pendant la guerre de Hollande, les emprisonnements augmentent et en 1681 parviennent à 43, avant une nouvelle crue en 1683 et 1684, où l'administration fait emprisonner plus de 70 collecteurs.

En 1684, année de guerre, 92 emprisonnements surviennent. Il faut faire rentrer les retards et l'impôt de l'année afin de solder les troupes et de les équiper. L'année suivante est une année de paix, de récolte moyenne et de taille peu élevée (78 650 livres au lieu de 140 234 en 1645 dans l'élection). On enregistre pourtant 71 incarcérations. En 1686, le nombre des emprisonnements redescend à 44. En 6 ans, de janvier 1681 à décembre 1686, on emprisonne les collecteurs à 359 reprises.

Emprisonnements de 1681 à 1686³⁶

type de féodal	nombre	%	nombre d'emprisonnements	%
Vieux lignage	9	20,9	64	17,8
Ecclésiastique	12	27,9	104	28,9
Parvenu	16	37,2	151	42,0
Royal	6	13,7	40	11,1

35. Arch. dép. Essonne, B 1486.

36. Arch. dép. Essonne, B 1 484.

Taux d'emprisonnements

moyenne	Ecclésiastique	Vieux lignage	Parvenu	Royal
8,34	9,45	7,11	9,43	6,66

L'administration fiscale desserre légèrement son étai en 1686. Après une lacune couvrant le début de la décennie 1690-99, les registres de la fin du siècle mentionnent un nombre réduit d'emprisonnements. En effet, ceux sont devenus inefficaces car les collecteurs ne s'émeuvent plus à l'idée de passer quelques jours en prison. La monarchie finance alors la guerre par des expédients et des emprunts à taux usuraires. En 1700, la taille de l'élection se monte à 66 765 livres mais les lacunes interdisent d'étudier les emprisonnements de collecteurs pendant une vingtaine d'années. De nouvelles données apparaissent alors car des rôles de taille fragmentaires sont conservées.

9 - La taille en 1717

La taille en 1717 d'après les rôles conservés³⁷

	Saint-Pierre	Arrancourt	Abbeville	Andonville	Bouray
taille en livres en 1645	4 282	442	2 365	1 836	1 598
taille en livres en 1717	1 537	577	1 616	1 717	1 867
feux taillables en 1717	128	23	66	37	67
taux par feu en 1717	12,0	25,0	24,4	46,4	23,8

Par rapport à 1645, le poids de l'impôt a baissé nominalement à Saint-pierre de 64 %, et plus faiblement à Abbéville et Andonville 31 % et 6 % tandis que la taille a augmenté de 30 % et de 16 % à Arrancourt et Bouray. En tenant compte de la dévaluation de la livre, la baisse atteint respectivement 78 %, 59 %, 44 %, 22 % et 30 %. Pour le prélèvement moyen par feu, Saint-Pierre, quartier « urbain » est favorisé tandis qu'Arrancourt, Abbéville et Bouray se trouvent à un niveau égal d'imposition, qui est largement dépassé à Andonville.

Les authentiques laboureurs supportent une bonne partie de l'effort fiscal, aussi bien à Saint-Pierre, paroisse rurale d'Étampes, qu'à Andonville sur le plateau. Les coqs de village ne sont pas épargnés même s'ils doivent faire feu de tout bois afin d'échapper au maximum à la taille. Le taux moyen d'imposition des taillables non laboureurs est beaucoup plus léger que celui des vrais laboureurs pourvus d'un train de culture. Evidemment à Bouray, où le milieu ne favorise pas l'existence de grandes réserves seigneuriales, donc de

37. Arch. mun. Étampes, fonds ancien, n° 60 et 61.

grandes exploitations, le taux par feu (laboureurs soustraits) baisse moins que dans le sud céréalier, 17 % au lieu d'une moyenne de 56,7 %, largement due à la baisse intervenue à Saint-Pierre et Andonville.

À Abbéville, dans une vallée, comme Bouray, pourvu de 66 feux au lieu de 67, la baisse de 8 livres 8 sols représente 34,4 % du taux d'imposition moyen pour l'ensemble de la population. La société, fondamentalement agricole, n'est guère différente : 4 artisans et 3 vrais laboureurs mais deux sont à la tête d'exploitations bien plus conséquentes à Abbéville ; 10 petits laboureurs et 18 manouvriers à Abbéville contre 6 et 12 à Bouray où les 13 vigneronns présents montrent le contraste entre le nord et le sud de l'élection, comme les 4 bergers d'Abbéville opposés à l'unique berger de Bouray. En revanche 12 feux abbevillois peu aisés cotisent pour un denier seulement alors qu'à Bouray, seule la veuve de Charles Courtaux est taxée à un denier. À Bouray, la profession de Louis Lesage et de Robert Fayard ainsi que celle de Jacques Duchesne à Abbéville ne sont pas précisées alors qu'il sont taxés à 120, 122 et 140 livres, l'équivalent de l'imposition d'un bon laboureur.

Imposition en livres des laboureurs et receivers de seigneuries en 1717

	Saint-Pierre	Arrancourt	Abbeville	Andonville	Bouray
3 charrues	250		310	495	
« «	250			390	
« «				320	
2 charrues	205	175	200		
« «	180				
1,5 charrues		98			
1 charrue	95		92	140	138
« «				95	112
« «					90
total et % du rôle de taille	980-63,7 %	273-47,3 %	602-37,2 %	1440-83,8 %	340-18,2 %
taux par feu	12,0	25,0	24,4	46,4	23,8
taux sans les laboureurs	4,5	13,8	16,0	12,3	19,6

Les autres imprécisions professionnelles correspondent à des impositions modestes. Malgré les sondages dans les minutiers notariaux, il est presque impossible de déterminer si l'imposition moyenne supérieure de Bouray correspond en milieu de polyculture à un niveau d'aisance paysanne plus marquée qu'en domaine de monoculture céréalière. En 1717 et 1718, le prix maximum (assez bas) du petit méteil (environ 50 kg de grains) atteint 3 livres 5 sols et 4 livres 15 sols sur le marché d'Étampes à une époque où, même à la campagne, d'une façon ou d'une autre presque tout le monde achetait son pain.

De 1726 à 1746, les emprisonnements de collecteurs continuent au rythme de 30 à 40 par an. En 1733, l'administration carcérale ouvre un registre spécialement consacré aux collecteurs de taille. Faute de place, on emprisonne par roulement : les collecteurs d'une moitié de l'élection une année puis ceux de l'autre, l'année suivante. De 1747 jusqu'à la Révolution, cette étude devient impossible à cause des lacunes des registres d'écrous.

10 - Les guerres sous les règnes de Louis XV et Louis XVI

Louis XIV se reprochait sur son lit de mort de trop avoir aimé la guerre. Au regard du nombre d'années pendant lesquelles la France affronta tout ou partie de l'Europe pendant le règne personnel du roi soleil on ne saurait reprocher au souverain agonisant d'avoir manqué de lucidité ; 27 ans sur 53 de règne personnel. On ne peut pas faire le même reproche à ses successeurs. Sous la régence, on enregistre la courte guerre d'Espagne (janvier 1719-février 1720) ; puis en 63 ans, de 1723 (majorité de Louis XV) à 1789, le royaume fut en guerre pendant 23 ans de 1733 à 1735 (guerre de Succession de Pologne), de 1741 à 1748 (guerre de Succession d'Autriche), de 1756 à 1763 (guerre de Sept ans) puis de 1778 à 1783 (guerre d'indépendance américaine). Sous l'impulsion de l'abbé Terray, les finances royales s'étaient redressées après la guerre de Sept ans, mais la guerre d'Amérique a coûté 1,5 milliard de livres, financée presque entièrement par l'emprunt³⁸. On ne voulait pas recourir à une augmentation de la fiscalité par crainte des réactions des contribuables, il fallut emprunter pour payer les intérêts et le capital de la dette. C'était la fuite en avant avec la perspective de la banqueroute inéluctable faute de réforme du système fiscal.

11 - La taille en 1738

En 1738, tous les rôles par feu sont connus, sauf le hameau de Quincampoix à Abbéville-la-Rivière³⁹. Les ruraux disposent de peu de moyens mais sont plus lourdement taxés que les citadins, Jean Jacquart l'a déjà noté⁴⁰. Étampes, est scandaleusement avantagé. La

38. ZYSBERG André, *La monarchie des Lumières, 1715-1786*, Paris, Seuil, 2002, p. 497-516 et 322-326.

39. Arch. mun. Étampes, fonds ancien n° 64.

40. JACQUART, *op. cit.* p. 337-338.

taille totale atteint 16 725 livres au lieu de 49 143 en 1645, nominale-ment elle paie à peine plus que la paroisse Notre-Dame en 1645, 16 593 livres. Les citoyens à défaut d'échapper à l'impôt savent désormais en payer le moins possible. La baisse atteint 81,8 % en tenant compte de la dévaluation de la livre. Les élus procèdent à la répartition de la taille de la ville en épargnant les deux quartiers huppés et en taxant les quartiers commerçants et agricoles.

Le quartier Saint-Basile, avec 8 feux religieux, 16 nobles et 20 d'officiers exemptés, malgré ses commerçants actifs, ses bourgeois cossus et ses 335 feux taillables paie 600 livres de plus qu'Abbeville et ses 75 feux et 1604 de moins que Cerny et ses 140 feux. Le sieur Lepetit, président de l'élection, et les élus, Picard, Desnoyer et Hochereau, résident à Saint-Basile. Ils n'ont pas chargé leurs concitoyens. Le taux d'imposition moyen par feu n'excède pas 8 livres 8 sols 9 deniers à Saint-Basile. La paroisse Notre-Dame est désavantagée car il y atteint 10 livres 12 sols 6 deniers. Pourtant parmi les non taillables de ce quartier nous découvrons le procureur de l'élection et le receveur des tailles ainsi que Jacques Dramard, habile arquebusier et « roi de l'oïseau », ce qui lui vaut d'échapper à l'impôt.

Le taux par feu du quartier commerçant de Saint-Gilles atteint seulement 11 livres 2 sols. Les deux paroisses agricoles Saint-Martin et Saint-Pierre sont un peu plus taxées avec des taux de 13 livres 4 sols et 14 livres 14 sols.

Répartition de la taille dans l'élection en 1738

Paroisse	Taille	Feux	Paroisse	Taille	Feux	Paroisse	Taille	Feux
Abbeville	2 215	75	St-Basile	2 839	335	Mespuits	1 956	50
Andonville	1 604	62	St-Gilles	3 608	325	Ormois	1 905	66
Arrancourt	1 136	23	St-Martin	4 573	345	Orveau	673	38
Auvers	2 061	107	St-Pierre	2 061	140	Panetière	1 136	40
Boisseaux		106	Estréchy	3 092	182	Prunay	724	28
Boissy-la-Rivière	2 471	62	Estouches	980	32	Puisselet	772	60
Boissy-le-Cutté	1 341	57	Fontaine-la-Rivière	724	33	Quinquempoix (ferme)	lacune	
Bois-Herpin	364	21	Gironville sous Buno	1 956	56	Roinvilliers	1 290	39
Bouray	2 024	74	Gironville-en-B ^{ce}	980	16	Saclas	2 869	143
Cerny	4 423	140	Itteville	3 501	142	St-Cyr-la-Rivière	1 444 ⁴¹	87
Champigny	1 649	17	La Forêt-Ste-Croix	775	50	St-Germain	4 782	149
Champmotteux	2 317	74	Le Mesnil-Cornuel	683	60	Valpuseaux	2 317	89

41. Le total des prélèvements donne 1361 livres. Les assésurs ont fait une erreur.

Chauffour	870	39	Maisse	2 564	191	Vayres	826	44
Courdimanche	1 136	30	Marolles-en-Beauce	1 854	47	Villeneuve-s/Auvers	1 659	58
D'huison	1 546	60	Méréville	5 504	289	Villiers-en-B ^{ce} (Bouville)	4 116	113
ND d'Étampes	3 644	342				Total	92 820	4448

La taille à Saint-Basile en 1738

	<1,9	>1,9	>4,9	>10	>20	>30	>50	>100	>250 ⁴²	total
officiers	2		1	4						7
juristes	3	1	2	2	1		2			11
receveur									1	1
santé		1		1	1					3
agriculture	18	6	9	12			1			46
meuniers							1	1		2
marchands			2	6	2	4	3	1		18
cabaretiers	1		3		1					5
artisans	22	32	19	21	4	2				100
commis garçons	5	1								6
veuves	4	6	5	5		1				21
filles majeures ⁴³	1	1								2
néant	21	5	4	7			1			38
denier ⁴⁴	75 ⁴⁵									75
Taillables	152	53	45	58	9	7	8	2	1	335

Le sud de l'élection

Dans le plat pays céréalier, la situation est semblable : le taux de taille par feu varie de 12 livres 16 sols à Puiset-le-Marais à 49 livres 7 sols à Arrancourt. Mais lorsque l'impôt des laboureurs authentiques et de leurs veuves est soustrait, ce taux varie entre 6 livres 4 sols à Roinvilliers et 31 livres 10 sols à Bouville.

Globalement, la baisse nominale est sensible, de 140 234 livres en 1645 (263640 de 1738) à 92 820 en 1738, soit 64,7 % en tenant compte de la valeur réelle de la livre en métal fin. Mais cela cache des réalités différentes. Compte tenu des dévaluations, la baisse atteint 72 % à Saclas et 65 % à Méréville, mais il s'agit d'une petite bourgade et d'un bourg où existe un embryon de tissu urbain. En revanche, à Boisseaux, Marolles et Arrancourt, la taille a augmenté de 89, 38 et 36 % en valeur réelle, elle repose à 17 %, 29 % et 86 % sur

42. En livres tournois.

43. Célibataires.

44. Personnes aux revenus trop faibles, taxées symboliquement d'un denier quelle que soit leur profession.

45. Dont 27 veuves.

d'authentiques laboureurs. Le taux par feu (impôt des laboureurs soustrait) demeure assez bas à Arrancourt et à Boisseaux, 10 livres 7 sols et 14 livres 17 sols, mais atteint 26 livres à Marolles. Saint-Cyr-la-Rivière donne une bonne image du milieu rural. Les deux meuniers qui paient 96 et 100 livres de taille sont relativement aisés mais ils afferment le moulin. À l'exception du receveur de seigneurie, imposé à 300 livres, aucun des ruraux ne possède de train de culture complet. On accorde la dignité de laboureur à 16 d'entre eux, mais leur maigre fortune est estimée à un quart ou un huitième de charrue. Ils ne valent guère mieux que les manouvriers et dans les villages voisins sont souvent classés avec les manouvriers. Les petits commerçants ou artisans de village se situent aux mêmes niveaux d'imposition que les précédents.

Notons que les victimes d'incendies, comme Martin Sanceau le jeune de Valpuiseaux, sont cotés d'office et paient une contribution symbolique afin de ne pas aggraver leur situation financière. L'administration s'est attendrie au fil des ans.

La taille à Saint-Cyr-la-Rivière en 1738

	total	marchands	meuniers	veuves	receveur	lab1/4 ⁴⁶	lab 1/8	artisans	manouvriers ⁴⁷	néant
>250	1				1					
>100	1		1							
>50	1		1							
>20	13			2		7	2		2	
>10	28			4			7	4	13	
>4,9	23	1		4				4	13	1
>1,9	8			2				3	3	
<1,9	12			1					1	10
	87	1	2	13	1	7	9	11	32	11

À La Forêt-Sainte-Croix, de nombreux manouvriers se prétendent vigneron par souci de dignité⁴⁸ ; leurs cotes d'imposition les situent à un niveau inférieur à celui des manouvriers des paroisses voisines, 5 livres 5 sols contre 8 livres 8 sols.

Alors que le setier de petit méteil atteint un maximum de 9 livres sur le marché étampois en 1738 et 10 livres 5 sols en 1739⁴⁹, 1 854 livres pèsent beaucoup plus lourd pour les 47 feux ruraux de Marolles-en-

46. Laboureur à un quart de charrue.

47. Y compris les garçons meuniers et les employés agricoles (charretiers et bergers).

48. MARTIN Michel, Marie-Louise BINVEL, Nelly GUGUIN-THEVRET et Florent DOSNE MARTIN, « Le déclin de la viticulture entre Étampes et Dourdan après la guerre de Cent Ans », in *Bull. Soc. hist. Dourdan en Hurepoix*, 2005 n° 49, p. 67.

49. Arch. mun. Étampes, fonds ancien, n° 54.

Beauce que 2 839 livres pour les nombreux foyers aisés présents parmi les 335 feux taillables de la paroisse Saint-Basile.

Le nord de l'élection

Les vigneronns sont nombreux ; des carriers exploitants le grès et des scieurs de long, qui travaillent le bois, apparaissent tandis que le nombre des manouvriers décroît. Les grandes exploitations sont plus vastes au sud où elles atteignent assez fréquemment les 200 ha alors que leur superficie se situe entre 50 et 100 ha au nord⁵⁰ ; les cotes des fermiers-laboureurs sont souvent plus faibles que sur les marges beauceronnes.

À Chauffour-lès-Étréchy, malgré les dévaluations, la taille a augmenté de 39 % en métal fin. Trois laboureurs authentiques en paient plus de la moitié, la charge moyenne par feu se réduit alors à 10 livres 19 sols pour les autres taillables. La communauté d'habitants ne comprend aucun laboureur à Boissy-le-Cutté. La moindre densité des laboureurs crée une légère surtaxe des non laboureurs du nord de l'élection imposés 18 livres 16 sols de taille contre 18 livres 4 sols au sud ; les non laboureurs étampoïis payant 10 livres 7 sols. Sauf pour les foyers modestes et les très pauvres gens, l'échelle des cotes de taille distingue ville et campagnes : moins de cinq pour cent des feux étampoïis sont imposés à 50 livres et plus, dont 15 laboureurs, mais 10 % des foyers ruraux atteignent cette cote (essentiellement des laboureurs et des meuniers).

La taille à Bouray en 1738 (sans le Mesnil-Voisin)

	total	vignerons	marchands	veuves	receveurs	laboureurs	artisans	manouvriers	néant
>250	2					2			
>100	2					2			
>50	3					3			
>20	7	5	1	1					
>10	27	9	1	2			4	9	2
>4,9	24	3	2	9				8	2
>1,9	6						1	4	1
	5							1	4
	76	17	4	12		7	5	22	9

50. JACQUART Jean, *op. cit.* p. 111, 127, 347-348 ; Arch. Dép. Essonne, 2E 66 224.

La taille à Boissy-le-Cutté en 1738

	total	vignerons	veuves	receveurs	laboureurs	artisans	manouvriers	néant
>250								
>100								
>50	1	1						
>20	25	16	7			1		1
>10	19	14	3			1	1	
>4,9	7	1	3					3
>1,9	5		3				1	1
	57	32	16			2	2	5

À Boissy-le-Cutté, apparaît le seul vigneron de l'élection taxé à plus de 50 livres, est-il réellement aussi aisé que le tanneur étampois Simonneau taxé à 48 livres ou doit-il cette cote à l'absence de laboureur authentique sur le finage ? La seconde hypothèse paraît la bonne.

Proportionnellement à leurs possibilités, les citadins les plus imposés contribuent à l'impôt beaucoup moins que les ruraux, alors que l'estimation des fortunes fondée sur l'examen des documents notariaux montre que les ruraux sont bien moins nantis que les citadins.

La hiérarchie des fortunes dans l'élection

Depuis plus d'un siècle, la moyenne des fortunes citadines est bien plus élevée que la moyenne rurale⁵¹. Les citadins étampois, bourgeois, officiers et marchands possèdent des terres en censives depuis le XIII^e siècle et de petits fiefs dès le début du XVII^e⁵². Dès 1635, l'avocat Legendre possède un fief de 10 ha à Villeconin, c'est à dire plus de terre que presque tous les paysans⁵³. En 1692, alors que prix agricoles et fermages ont baissé, les revenus féodaux annuels moyens des notables non anoblis du bailliage, souvent étampois, atteignent 202 livres⁵⁴, représentant 284 livres dévaluées de 1738 ; cette moyenne est supérieure à toutes les cotes d'imposition du quartier Saint-Basile 46 ans plus tard, sauf celle du receveur du domaine taxé à 300 livres.

51. GOUBERT Pierre, « La fortune des Français sous Louis XIV », in *La France de la monarchie absolue*. Paris, Seuil, 1997, p. 289-305.

52. MARTIN Michel, *op. cit.*, p. 53 ; MARTIN *et al.*, *op. cit.*, p. 67, 68, 72 et 81-82 ; MARTIN Michel, Bernard BINVEL et Dominique BASSIÈRE, « La Noblesse d'ancien lignage de la guerre de Cents Ans au XVIII^e siècle dans le bailliage d'Étampes », *Bull. Soc. hist Dourdan en Hurepoix*, n° 49, 2005, à paraître.

53. Arch. dép. Essonne, B 1489.

54. Arch. dép. Essonne, B 1491.

Revenus féodaux annuels des notables non anoblis du bailliage d'Étampes en 1692

	50-495		500-1245		1250-2245		2250-2745		Revenus ⁵⁵	Fiefs
1692	18	39 %	19	41 %	7	15 %	2	4 %		46
revenus	3015		3450		1730		1100		8295	moyenne 202

Il faut ajouter à cela les revenus professionnels (pour les non rentiers), les rentes foncières (remboursements de prêts déguisés) et les revenus des terres et maisons en location. On obtient des fortunes de l'ordre de 40 à 50 000 livres, comme pour Thomas Petit, marchand et bourgeois d'Étampes, demeurant paroisse Notre-Dame imposé 116 livres, pour une fortune de 42 055 livres. Les bons artisans atteignent quelques milliers de livres, comme le chaudronnier Gilles Lelièvre qui habite rue de la Savaterie et paie 8 livres de taille. Ses biens meubles, dont beaucoup de cuivre stocké, déjà travaillé ou brut, représentent une valeur de 5 305 livres. Au dessous nous trouvons les artisans tout juste aisés comme le maître tonnelier Claude Ruelle du Petit-Saint-Mars dont la fortune atteignait 2 122 livres pour 44 de dettes, sa cote de taille s'élevant à 17 livres. Dans les minutiers notariaux, les inventaires et les partages⁵⁶ pour les revenus inférieurs sont plus rares, car sauf contestation, la valeur de l'héritage ne justifie pas les frais de l'acte.

En revanche les contrats de mariage nous indiquent la valeur du capital de départ des nouveaux mariés. On retrouve la même hiérarchie. Les marchands, les bourgeois, les officiers exemptés sont en tête. Le tanneur Simonneau, taxé à 48 livres, marie sa fille et lui octroie une dot de 3000 livres. Un huissier au bailliage apporte un douaire de 500 livres à son épouse dotée de 1000 livres. Avec eux se trouvent des marchands et les artisans aisés, à la ville comme à la campagne. Pierre Michel, le maréchal d'Étréchy, qui paie une taxe de 20 livres, épouse la fille d'un laboureur dotée de 1300 livres. Pierre Michel apporte 150 livres à la communauté et constitue un douaire de 650 livres pour sa femme. Nous n'avons rencontré que des contrats de mariage de laboureurs moyens ou de petits laboureurs au train de culture incomplet, mais aucun au sein de la caste des fermiers-laboureurs qui exploitent les grandes exploitations des religieux et des réserves seigneuriales. La moyenne des dots s'élève à 749 livres contre plus de 8000 chez les fermiers-laboureurs du pays de France et de la région d'Orly étudiés par Jean Marc Moriceau⁵⁷. Les vigneron, les

55. Total de l'ensemble des revenus.

56. Les inventaires après décès ne concernent pas les biens immobiliers que l'on trouve dans les actes de partage.

57. MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France XV^e-XVIII^e siècle*. Paris, Fayard, 1994, p. 935-937.

manouvriers, les ouvriers des artisans et très souvent les artisans ruraux eux-mêmes se retrouvent dans les mêmes tranches d'imposition, de dot et de douaire : en moyenne 225 livres pour la dot et 150 livres pour le douaire. Certains artisans ruraux sont même moins imposés que des petits laboureurs et des manouvriers car ils possèdent peu de terre.

Entre les artisans aisés, les laboureurs, et les vigneron authentiques presque prospères et les petits artisans, les vigneron sans vigné ou presque et les manouvriers apparaissent des situations particulières ; tel Cantien Gouliard, domestique dans le quartier Saint-Basile, qui apporte un douaire de 300 livres à Françoise Piedgelé, la fille d'un blatier d'Étréchy, dotée de 700 livres, son père en payant 17 de taille.

La ville a étendu son pouvoir sur les campagnes et reporte sur elle une partie des charges fiscales qui devraient lui incomber. Les locataires des nobles, des religieux et des exemptés paient la taille alors que leurs propriétaires ne la paient pas. Quand le bailleur est taillable, l'aberration fiscale est encore visible : Marie Henriette Prouvensal, fille majeure issue d'une famille d'officiers enregistrée depuis le début du XVII^e siècle, est imposée à 30 livres et elle loue une petite exploitation (« la Grande maison ») de 9 hectares de terre et 2500 m² de vigne à Puiset-le-Marais à André Charpentier qui paie plus de taille que sa propriétaire !

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la valeur moyenne des biens propres des meilleurs laboureurs exploitant à ferme les grosses exploitations étudiés par Jean Marc Moriceau se situe à 68 000 livres. Dans la région ils n'atteignent probablement pas ce niveau, sauf pour quelques exceptions comme Pierre Petit, le receveur du Mesnil-Girault⁵⁸, la plus grosse cote de l'élection, imposé à 1337 livres en 1738 et à 1780 en 1751. Les rares laboureurs indépendants encore propriétaires de 10 à 20 hectares et d'un train de culture en sont bien loin et sans parler des petits laboureurs, des petits commerçants et artisans ruraux ni des vigneron dont les biens les situent à peine au dessus des ouvriers agricoles, tous dépassent rarement les 500 livres de biens propres vers 1650 et guère plus du double vers 1750, ils sont souvent endettés et leurs maigres propriétés hypothéquées.

Souvent les ruraux sont encore propriétaires de leur maison qui vaut de 18 à 80 livres vers 1650 et entre 38 et 400 livres un siècle plus tard. En ville, évidemment, les prix sont plus élevés et parviennent à 680 livres à Méréville et à 900 livres à Saint-Basile en 1744, mais il s'agit de logis bien plus vastes, alors que les dépendances demeurent

58. En 1771, la fortune de son fils Germain atteint 250 000 livres, il achète 66 000 livres le domaine de Jeurre ; MORICEAU, *op. cit.*, p. 701.

souvent équivalentes⁵⁹. En tenant compte de la dévaluation, les prix n'ont presque pas augmenté pour les maisons modestes (18 livres de 1636 valent 35 livres 1 sol de 1750). En revanche les prix des maisons cossues d'Étampes ont quintuplé, les 80 livres du milieu du XVII^e siècle représentant 156 livres de 1750. Vers 1750 et selon les circonstances et les terroirs, l'arpent de terre vaut entre 10 et 60 livres et celui de vigne 120, comme celui de pré.

Dans le plat pays les non laboureurs paient 18 livres 10 sols de taille tandis qu'à Étampes, les non laboureurs paient en moyenne 10 livres 7 sols. Or les petits laboureurs sans train de culture, les vigneron, les manouvriers, les modestes commerçants et artisans ruraux, avec les veuves et les pauvres intégraux imposés symboliquement à 1 denier sont largement majoritaires dans les paroisses rurales. Sauf pour les foyers modestes et les très pauvres gens, l'échelle des cotes de taille n'a rien à voir à la ville et à la campagne. Moins de cinq pour cent des feux étampois sont imposés à 50 livres et plus, parmi eux 15 laboureurs, alors que 10 % des foyers ruraux atteignent ce seuil (essentiellement des laboureurs et des meuniers). Proportionnellement à leurs possibilités, les citadins les plus imposés contribuent à l'impôt beaucoup moins que les ruraux, alors que l'estimation des fortunes fondée sur l'examen des documents notariaux montre que les ruraux sont bien moins nantis que les citadins.

À Saint-Martin et à Saint-Pierre, les faubourgs agricoles d'Étampes, artisans, vigneron et manouvriers profitent de la situation. Malgré les réserves faites sur les mentions de professions, les manouvriers de Saint-Martin paient une taille plus faible que ceux des villages et des petits bourgs ruraux, en moyenne 3 livres 2 sols au lieu de 5 livres 13 sols à Arrancourt et 13 livres 17 sols à Champmotteux, les impositions minimales et maximales de manouvriers dans le plat pays. Les vigneron de Saint-Pierre sont aussi mieux traités ; leur imposition atteint une moyenne de 6 livres 7 sols et 7 deniers alors que leurs voisins de Morigny paient en moyenne 11 livres 5 sols et les vigneron de Bouray et Itteville 15 livres 2 sols et 17 livres 14 sols.

Les élus étampois imposent les paroisses quasiment en raison inverse de la fortune et des revenus et appliquent les principes des physiocrates « seule la terre doit payer l'impôt ». Ils taxent bien un peu, un petit peu, les citadins, mais vraiment parce qu'il est impossible de l'éviter.

59. Arch. dép. Essonne, 2 E 66 224 et Arch. Soc. hist. Dourdan en Hurepoix, E 49 et E 56.

12 - La taille de 1751 à 1790

Les données de 1751 ne sont pas directement comparables à celle de 1738 car le dixième est supprimé en 1749 et remplacé par le vingtième qui pèse aussi sur les privilégiés. De plus de profondes interrogations planent. En effet à la fin du XVIII^e siècle, la ville d'Étampes semble avoir été abonnée à l'un des impôts directs, en apparence la taille remplacée par le *tarif*⁶⁰, or tous les documents conservés, en provenance de l'élection, de 1761 à 1790, font apparaître que la ville fut assujettie à la taille jusqu'à la Révolution. En revanche, en 1783, elle ne paie apparemment pas la capitation et aurait pu être abonnée pour cette taxe. Les cotes du *tarif* semblent correspondre aux des bases du second vingtième de 1756⁶¹, puisque tous les propriétaires, privilégiés ou non, et le pied d'imposition de leurs biens immobiliers y figurent, ce qui exclut un substitut de la taille mais concorde bien avec le vingtième. Nous n'avons pas retrouvé les documents⁶² traitant du *tarif* d'Étampes de 1756, disponibles en 1989. Le doute subsiste donc entièrement. Il ne peut cependant pas s'agir d'un document servant de base à la taille tarifée car l'Édit concernant ce projet remonte seulement au 7 février 1768.

À partir de 1760, les documents conservés n'intègrent pas automatiquement l'ensemble des taxes prélevées, la capitation n'est pas mentionnées en 1760 par exemple. Parfois seul le montant de la taille est indiqué. Les baisses peuvent seulement être apparentes. Il est donc délicat d'analyser l'évolution de la taille et des autres impôts directs dans ces conditions. Nous fournissons uniquement les données brutes, toute interprétation ne pouvant être que spéculative.

Curieusement, la taille s'élève à 103 000 livres en 1751, année de paix, alors qu'en 1760 pendant la désastreuse guerre de Sept ans, elle atteint seulement un peu moins de 83 000 livres. Faut-il en conclure que les brevets de taille ne comprennent pas des taxes identiques d'une année à l'autre ?

Dans ce contexte la charge fiscale des Étampeois s'accroît, en 1751, ils paient 19 064 livres et 23 000 en 1760. L'imposition de l'élection s'alourdit et passe à 87000 livres en 1761, mais celle de la ville diminue de 1500 livres. En 1770, l'impôt atteint 96 030 livres dont 37400 de taille pour l'élection. La paix règne alors depuis 1763 mais, en 1765, la taille de l'élection n'atteignait que 21 640 livres. La hausse pourrait correspondre aux efforts entrepris pour résorber le déficit dû

60. Collectif, *Étampes en Révolution 1789-1799*. Étampes, Étampes Histoire, 1989, p. 25-26.

61. ZYSBERG, *op. cit.*, p. 508.

62. Dossier conservé aux Arch. mun. Étampes, mais non coté en 1988-1989.

à la guerre de Sept ans. En dehors de rôles de taille villageois dispersés et non significatifs, il faut attendre 1783 pour avoir une vue d'ensemble : la taille seule atteint 92350 livres et la totalité des prélèvements 181 624 livres, c'est alors que la capitation ne semble pas concerner Étampes. Nominalelement le poids de l'impôt direct dépasse celui de 1645 mais ces livres dévaluées ne représentent que 68,9 % du brevet de taille de 1645 et l'essor économique du XVIII^e siècle rend le fardeau moins lourd que 140 ans plus tôt. En 1789, le brevet élaboré en 1788, atteint 88562 livres, qui seront loin d'être perçues.

La taille en 1751 et 1761

	1751 ⁶³	1760 ⁶⁴		1751	1760		1751	1760
Paroisse	Taille	Taille	Paroisse	Taille	Taille	Paroisse	Taille	Taille
Abbeville	2 122	1 500	ND d'Étampes			Mespuits	2 025	1 286
Andonville	2 350	1 540	St-Basile	12 119 ⁶⁵		Ormoiy	2 169	1 620
Arrancourt	821	530	St-Gilles		23 000 ⁶⁶	Orveau	580	360
Auvers	2 480	1 760	St-Martin	4 812		Panetière	898	700
Boisseaux	2 081	1 470	St-Pierre	2 133		Prunay	690	440
Boissy-la-Rivière	3 180	2 310	Esréchy	4 393	2 840	Puisselet	1 013	700
Boissy-le-Cutté	1 218	880	Estouches	949	740	Quinquem-paix ferme		690
Bois-Herpin	949	1 680	Fontaine-la-Rivière	696	510	Roinvilliers	1 351	1 050
Bouray	2 579	1 680	Gironville-sous-Buno	2 082	1 390	Saclas	2 880	1 460
Cerny	4 475	3 890	Gironville-en-Beauce	852	550	St-Cyr-la-Rivière	1 608	1 050
Champigny	1 474	1 140	Iteville	3 378	2 300	St-Germain	6 622	4 850
Champmotteux	1 690	550	La Forêt-Ste-Croix	1 064	770	Valpuseaux	2 245	1 390
Chauffour	1 357	880	Le Mesnil-Cornuel	1 254	880	Vayres	1 011	740
Courdimanche	1 305	880	Maisse	3 947	2 750	Villeneuve	2 353	1 690
D'huison	1 690	1 030	Marolles	1 879	1 400	Bouville	3 560	2 770
			Méréville	5 765	4 100		29 005	20 046
						Total	103 099	82 996

Les impôts directs dans l'élection en 1761, 1765, 1769 et 1770⁶⁷

	1761	1765	1769	1770	1770
élection	87 000	21 640	37 179	37 400	96 030
Étampes	21 500	4 500	7 760	7 745	
	total des taxes	taille	taille	taille	total des taxes

63. Arch. mun. Étampes, fonds ancien, n° 66.

64. Arch. mun. Étampes, fond ancien, n° 68.

65. 12119 livres pour Notre-Dame, Saint-Gilles et Saint-Basile, le total pour les cinq paroisses atteint 19 064.

66. Total des cinq paroisses.

67. Arch. mun. Étampes, fonds ancien, n° 69, 70, 71 et 76.

Les différentes taxes en 1783⁶⁸

1 : Taille ; 2 : Impositions accessoires (terminologie d'époque) ; 3 : Capitation

Paroisse	1	2	3	total	Paroisse	1	2	3	total
Abbéville	1 810	930	1 155	3 895	Itteville	1 970	1 013	1 257	3 240
Andonville	1 805	928	1 152	3 885	La Forêt-Ste-Croix	970	498	619	2 087
Arrancourt	675	347	430	1 452	Le Mesnil-Cornuel	515	265	329	1 109
Auvers	2 055	1 056	1 311	4 422	Maisse	2 365	1 216	409	3 990
Boisseaux	1 790	920	1 142	3 852	Marolles-en-B ^{ce}	1 385	712	884	2 981
Boissy-la-R ^{ce}	2 995	1 139	1 911	6 045	Méréville	5 910	3 038	3 772	12 720
Boissy-le-Cutté	605	311	387	1 303	Mespuits	2 430	1 250	1 550	5 140
Bois-Herpin	430	221	274	925	Ormoy	2 175	1 318	1 388	4 881
Bouray	1 975	912	1 132	4 019	Orveau	260	134	166	439
Cerny	2 085	1 072	1 330	4 487	Pannecières	835	429	533	1 797
Champigny	1 755	902	1 123	2 200	Prunay	505	260	322	1 087
Champmot-teux	1 040	534	663	2 237	Puiselet	854	437	542	1 833
Chauffour	760	391	485	1 636	Quinquempoix	990	509	632	2 131
Courdimanche	1 090	560	695	2 345	Roinvilliers	1 130	581	721	2 432
D'huisson	1 050	540	670	2 260	Saclas	2 115	1 427	1 350	4 892
Étampes	26 800	13 776	néant	40 576	St-Cyr-la-Rivière	1 450	745	985	3 180
Estréchy	2 305	1 185	1 470	4 960	St-Germain	2 045	1 051	1 305	4 401
Estouches	665	342	424	1 431	Valpuiseaux	1 910	982	1 219	4 111
Fontaine-la-R ^{ce}	300	154	192	646	Vayres	395	203	252	850
Gironville (91)	1 285	661	820	2 766	Villeneuve-s/Auvers	1 800	925	1 148	3 873
Gironville (45)	725	373	483	1 581	Bouville	2 375	1 215	1 509	5 099
						92 350	47 460	41 814	181 624

La taille en 1789 (incomplètement perçue) et le projet de taille pour 1790⁶⁹

	1789	1790		1789	1790
Abbeville	2 710	2 355	Itteville	1 990	1 775
Andonville	1 800	1 880	La Forêt-Ste-Croix	890	845
Arrancourt	710	730	Le Mesnil-Cornuel	470	Bouray
Auvers	2 560	2 525	Maisse	2 920	2 200
Boisseaux	1 460	1 260	Marolles-en-Beauce	1 692	1 590
Boissy-la-Rivière	2 530	2 595	Méréville	5 300	5 570
Boissy-le-Cutté	590	550	Mespuits	1 970	1 710
Bois-Herpin	360	460	Ormoy	2 100	2 270
Bouray	1 740	1 780	Orveau	225	305

68. Arch. mun. Étampes, fonds ancien, n° 78.

69. Arch. dép. Essonne, C 37.

Cerny	2 505	2 915	Pannecières	540	530
Champigny	1 925	1 725	Prunay	750	780
Champmotteux	1 000	795	Puisselet	750	780
Chauffour	770	860	Roinvilliers	940	1 045
Courdimanche	1 340	1 375	Saclas	2 290	2 020
D'huison	1 320	1 210	St-Cyr-la-Rivière	1 500	1 760
Étampes	26 800	28 025	St-Germain	3 350	5 485
Estréchy	2 000	2 190	Valpuseaux	1 830	1 820
Estouches	650	655	Vayres	425	760
Fontaine-la-Rivière	370	380	Villeneuve-sur-Auvers	1 010	1 015
Gironville-sous-Buno	1 140	1 320	Villiers-en-B ^{ce} (Bouville)	2 680	3 100
Gironville-en-Beauce	660	720		33 622	34 580
			Total	88 562	90 885

13 - L'évolution de la conception de l'impôt au XVIII^e siècle

Dans le dernier tiers du XVII^e siècle, déjà différents penseurs, mettent en cause la conception féodale de l'impôt, son assiette et les inégalités fiscales ; dans le cadre de la réforme des prélèvements fiscaux, ils posent la question du consentement indispensable des citoyens à l'impôt. Fénelon, entre autres, inverse les données de la question fiscale. Il faut proportionner l'impôt aux possibilités des contribuables et y adapter les dépenses de l'État et non pas dépenser d'abord et ponctionner voire ruiner les contribuables ensuite. Un thème fait l'unanimité, sauf parmi les bénéficiaires du système : la fermeté de l'impôt (quel qu'il soit) se heurte à une hostilité générale.

Dès lors que certains idéologues acceptent le principe de l'impôt à la fin du XVII^e siècle, surgissent deux questions : celle de la contribution de tous les citoyens et celle de la définition des bases d'imposition. Dès 1695, Boisguilbert, le premier, suggère l'universalité de l'impôt, la suppression des privilégiés. Économiste, il comprend que l'évolution de la charge fiscale doit aller dans le même sens que la production. Pour obtenir un meilleur rendement fiscal il faut accroître la production et donc supprimer tous les obstacles, en particulier les péages et octrois. En 1707, Vauban propose des solutions pratiques : une « dîme royale » comprise entre le dixième et le vingtième, levée en nature sur les biens fonciers après la récolte, et une « dîme » d'un trentième sur les revenus non fonciers. Cette méthode a l'inconvénient, d'empêcher l'administration de faire des prévisions. À elle d'être économe pour compenser les mauvaises années par le produit fiscal thésaurisé des bonnes. Un peu plus tard, les physiocrates, ne prévoyant pas la révolution industrielle, aboutissent à une conclusion

étonnante. L'agriculture constitue le seul secteur productif et doit être seule imposée, mais non les salariés ou les fermiers, les propriétaires. Toutes les autres activités doivent être dégrévées d'impôts car ils se répercutent sur les prix des services et des produits indispensables à la mise en valeur des terres, ce qui pèsent en bout de chaîne sur les agriculteurs, sans profit pour le trésor public⁶⁷.

14 - Résistances des privilégiés, velléités de l'État et convocation des États généraux

Jusqu'en 1789, le débat ne cesse pas entre théoriciens, et l'administration royale n'est pas restée inactive. Concrètement il s'agit moins d'établir un impôt plus juste que d'assurer de nouvelles rentrées fiscales car, de 1600 à la Révolution, le budget est toujours en déficit, sauf de 1662 à 1672 et de 1730 à 1740⁷¹. Il n'empêche que certaines solutions n'épargnent pas les privilégiés. La capitation (1695), impôt de quotité fondé sur la dignité finit par se fondre dans la taille, les privilégiés s'en dispensant par abonnement ou exemption. Le dixième créé en 1710 pour faire face aux frais de la guerre de succession d'Espagne touche tous les revenus, mais l'Église rachète immédiatement et de nombreuses catégories sociales l'imitent⁷². Il est supprimé en 1717, sauf les retenues à la source sur les pensions et appointements versés par le trésor. Il est rétabli de 1733 à 1736 et pendant la guerre de succession d'Autriche de 1741 à 1749. L'Église s'était immédiatement libérée par un « don ». En 1749, afin de faire face aux créances de l'État, le dixième est supprimé (sauf les retenues à la source) et le vingtième créé. Cet impôt pèse sur les revenus de tous les biens, privilégiés ou non. L'Église s'oppose farouchement à l'impôt et y échappe en 1751 par une subvention extraordinaire. En 1759, Silhouette, le contrôleur général des finances, s'attaque à divers privilégiés pour financer la guerre de Sept ans et augmente le vingtième mais se heurte au parlement de Paris et à la cour des aides, souveraine en matière d'imposition. Son successeur Bertin fait machine arrière mais le vingtième est maintenu. En 1763, dernière année de la guerre, la crise se déclenche. Le parlement de Rouen ouvre le feu en reprochant à l'administration de se contenter d'augmenter les impôts sans rendre public l'état des recettes et des dépenses. Simultanément le projet de cadastre destiné à asseoir de façon plus équitable le vingtième concerne tous les privilégiés. La levée de bouclier est d'autant plus

70. HINCKER, *op. cit.*, p. 81, 85-87.

71. LEBRUN, *op. cit.*, p. 63-64 ; ZYSBERG, *op. cit.*, p. 101.

72. LEBRUN, *ibid.*, p. 203-204.

violente que l'administration met en place un corps d'agents qui ne sont pas officiers des finances, donc propriétaires de leur charge, souvent étrangers au pays, donc peu portés à composer avec les fortunes locales. La province voit dans cette mesure saine et « révolutionnaire » un crime contre les intérêts locaux. Le roi cède et sacrifie Bertin. En 1768, L'Averdy, son successeur, tente de mieux imposer les propriétaires en estimant rationnellement terroirs et biens fonciers ; ce projet de taille tarifée est accepté par la cour des aides mais vidé de son contenu en imposant d'établir les rôles de taille comme dans le passé.

Les parlements et la noblesse de robe s'illustrent encore dans l'affaire de la corvée royale. Longtemps l'entretien des voies de communication releva de l'initiative des pouvoirs locaux qui bénéficiaient du concours des populations pour effectuer gratuitement les travaux d'urgence indispensables ; vers 1730, tous les intendants prennent la responsabilité de créer une corvée dans leur généralité afin de coordonner les efforts. L'État n'a pas les moyens de constituer un corps des ponts et chaussées digne de ce nom. L'aspect utilitaire et les retombées locales immédiates auraient dû créer les conditions favorables à l'établissement d'un impôt, exceptionnel, souhaité par tous. Mais l'environnement général l'interdisait. La solution retenue crée une nouvelle inégalité car elle épargne les privilégiés. En effet on réquisitionne les paysans les plus proches des chantiers afin d'y travailler gratuitement, généralement pour le compte des entreprises adjudicataires des travaux. Les ruraux peuvent y être employés jusqu'à 40 jours par an. En 1776, Turgot essaie de remplacer la corvée par un impôt touchant tous les privilégiés assujettis au vingtième. Les esprits éclairés et une partie de l'opinion approuvent cette décision sage. La réforme achoppe ; évidemment les privilégiés s'y opposent mais surtout le parlement de Paris au nom du principe fondamental qui veut « que nul n'est corvéable s'il n'est taillable »⁷³.

Des modifications ponctuelles accumulées pouvaient aboutir à un système acceptable et néanmoins rentable. Les parlementaires qui prétendaient à l'époque être les protecteurs du peuple, comme l'Église, théoriquement soucieuse du sort des plus démunis, ne voulaient pas voir établir un embryon de justice fiscale. Une société d'ordres en cours de transformation en société de classes, ne peut pas modifier des bases fiscales déséquilibrées sans remettre en cause à terme les fondements étatiques inégalitaires et changer profondément le système. On refuse *a priori* tout changement, même mineur, par crainte de modifications fondamentales.

73. ZYSBERG, *op. cit.*, p. 97-98, 178-181, 283-296. P. 353-355.

Confrontée à la banqueroute prévisible, la monarchie convoque les États généraux. Les cahiers de doléances du bailliage et le déroulement des assemblées de bailliage sont un peu le reflet de ces prises de consciences, de ces résistances conservatrices et de la main-mise de la ville sur les campagnes. Le Tiers état réclame l'égalité devant l'impôt et le clergé aussi ; malgré une majorité conservatrice, quant à la Noblesse son cahier a disparu. D'après les quelques informations qui nous sont parvenues des affrontements ont opposé réformateurs et conservateurs. Les cahiers villageois doivent beaucoup à quatre juristes étampois, Geoffroy, Champigny, Gillot et Pineau de Villeneuve. Certaines communautés d'habitants dépassées par l'ampleur de la tâche sont bien aises de voir le prévôt, le bailli ou le procureur fiscal leur proposer un modèle déjà préparé. Toutefois quelques paysans se sont rebiffés, ajoutant des considérations pratiques au modèle conceptualisé et théorique rédigé par l'homme cultivé. Les paysans de Puiset-le-Marais confrontés à la réalité quotidienne réclament vigoureusement l'égalité devant l'impôt qui frappe les pauvres et épargne les riches⁷⁴. On connaît la suite.

L'aveuglement des parlements et de l'Église conduit à la ruine des finances de l'État. On obtient un endettement public abyssal qui n'était ni inéluctable ni insurmontable à condition d'imposer la fortune. En refusant les réformes on eut la révolution.

74. Étampes en Révolution, *op. cit.*, p. 39-49.

L'origine gauloise du nom de *LONGJUMEAU*¹

Jacques LACROIX
12 rue Abélard 89100 Sens

Comme c'est le cas pour de nombreuses localités, on a cherché depuis longtemps à expliquer d'où vient l'appellation de *Longjumeau*. Ce nom, n'étant pas transparent, a d'autant plus exercé la sagacité des chercheurs. Plusieurs solutions ont été avancées, dont nous voudrions rendre compte, avant de proposer une interprétation nouvelle tâchant de se fonder d'abord sur les réalités linguistiques, mais aussi topographiques, archéologiques, historiques.

1 - Les explications déjà proposées

Étymologies diverses

En 1765, Adrien de Valois² (historiographe de Louis XIV), émet l'opinion que *Longjumeau* est une corruption³ de **Montjumeau* (appellation qui se justifierait par la présence de deux hauteurs symétriques sur la localité)⁴. Cette étymologie (qui s'appuie sur une forme erratique *Mongimel*, notée au début du XIII^e siècle) doit être rejetée, car elle ne prend pas en compte les attestations les plus anciennes du toponyme : *Nongemellum*, vers 1080 ; *Nogemellum*, *Nogemel*, *Nugemellum*, vers 1100-1140⁵. Cependant, l'explication proposée respecte la situation topographique de Longjumeau (situé dans une cuvette entre deux éminences) ; et elle peut aider à expliquer la réelle déformation

1. Essonne, arr^{l.} de Palaiseau, cant. de Longjumeau.

2. VALOIS (Adrien de), *Notitia Galliarum*, 1765, cité par LEBEUF, 1883 765, p. 72.

3. Corruption = altération

4. LEBEUF (Jean, Abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. IV, Féchoz et Letouzey, Paris, 1883, p. 72.

5. CLAISSE (Guy), *Dictionnaire de l'ancien département de Seine-et-Oise*, s. l., 1963, p. 227.

du nom originel, opérée par un phénomène de remotivation populaire dû à une ressemblance externe : le toponyme, au sens originel incompris, a manifestement subi l'influence du latin *gemellus* (par mécoupure⁶ *Non-gemellum*, d'où le *Longum Gemellum* de 1236), puis du français *jumeau*, comme le montre la forme de 1217, *Lonjumel*⁷.

Par une autre proposition étymologique, l'abbé Lebeuf, au XVIII^e siècle, voit dans l'appellation de *Longjumeau* un nom « formé de deux racines barbares : sçavoir de *Noio* ou *Novio*, et de celle de *Mellum* qui vient de *Mael* des Germains ou des Saxons, et qui signifie *congregatio, conventus* ». « Du Cange, souligne-t-il, dit que dans la Belgique plusieurs noms de lieu sont terminés par *Mall*, parce que c'étoient des lieux d'assemblées »⁸. Pour la première fois exprimée, l'identification du premier élément du composé au gaulois *novio-* sera longtemps défendue ; elle est possible phonétiquement, car les formes les plus anciennes du toponyme montrent un premier élément *Nog-* que l'on retrouve à l'origine d'autres noms de localités issus du modèle *novio-* (comme *Nijeon*, *Nogent*, *Nojeon*, *Noyen...*)⁹. Cependant, l'emploi d'un thème **mathla*, romanisé en *mallum*, qui aurait désigné un tribunal franc chargé de trancher les conflits de territoire¹⁰, ne paraît pas très crédible. Curieusement, auraient été associés dans un même toponyme un thème gaulois et un thème germanique.

Hippolyte Cocheris¹¹, précurseur des synthèses toponymiques, donne à son tour, en 1874, une étymologie de *Longjumeau*. Elle reprend l'idée de l'abbé Lebeuf de l'emploi d'un germanique *maelum*, avec le sens élargi de 'place', de 'localité'. Et elle adjoint également à cet élément un premier composant provenant de la langue gauloise. Mais ce serait, cette fois, un appellatif *noa*, ayant désigné selon l'auteur un 'lieu humide'¹². On connaît effectivement un gaulois *(s)*nauda* (gardé dans le latin médiéval *nauda*), qui a abouti au français *noüe* désignant un 'terrain marécageux', une 'terre grasse utilisée comme pâture', et que l'on retrouve à l'origine de noms de lieux du

6. Mécoupure = mauvaise coupure faite dans un nom par erreur d'interprétation. Ex. : m'amie ma mie.

7. *Idem*.

8. LEBEUF, *op. cit.*, p. 72 b v v.

9. NÈGRE (Ernest), *Toponymie générale de la France, I, Formations préceltiques, celtiques, romanes*, Genève, Droz, 1990, p.191.

10. CARNOY (Albert), *Origines des noms de communes de Belgique*, t. II, Louvain, Universitat, 1949, p. 432 et 452.

JESPERS (Jean-Jacques), *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, Racine, 2005, p.395.

11. COCHERIS (Hippolyte), *Dictionnaire des anciens noms de communes de Seine-et-Oise, précédé d'une notice sur l'origine des noms de lieux de l'arrondissement de Corbeil*, Versailles, 1874.

12. COCHERIS, *op. cit.* p. 18.

type *Noue*, *Noë(s)*, *Noël...*, comme *La Noë-Poulain*, dans l'Eure (attesté justement *Noa*, en 1207)¹³. La réalité du site très humide de Longjumeau (avec autrefois des zones de prairies inondables utilisées en pâturages) pourrait faire opter pour cette solution¹⁴ ; nous en reparlerons plus loin. Cependant, les formes anciennes du nom de la localité se montrent à nouveau des témoins déroutants, qui amènent à rejeter l'hypothèse : les *Noge-*, *Nuge-*, *Nonge-* des XI^e et XII^e siècles ne peuvent remonter à *nauda*, dont le *-d-* intervocalique s'est (normalement) amui¹⁵ (fin XI^e) sans que soit jamais apparu un *-g-* : *nauda* (avec *-d-* occlusif) a donné *nòda* (avec *ò* ouvert issu de *-au-* primitif, et *-ð-* fricatif¹⁶) ; d'où (par effacement du *-ð-*) *nóa*, *nóe*, aboutissant à *noue* (de même *laudat*, 'il loue', passera à *loe* puis *loue* ; et *alauda*, 'alouette', à *aloe* puis *aloue[ttel]*)¹⁷.

La nouvelle proposition, signée il y a une quinzaine d'années sous le pseudonyme Jehan DesDalles, toute attirante et imaginative qu'elle soit, est difficilement recevable¹⁸ *Longjumeau* serait né d'un composé celtique **Lugo-giamos* qui aurait désigné « **Lug* dans le cycle de *Giamos* ». Le site sacré du tertre à l'origine de la bourgade (où se construirait un jour l'ancienne église) aurait été mis par les anciennes populations gauloises sous la protection du dieu celte suprême. L'étymologie proposée ne tient pas compte des évolutions phonétiques. Si on trouve, suspectés d'être issus du théonyme *Lugos*, une série de toponymes modernes en *La-*, *Lau-*, *Li-*, *Lou-*, *Ly-*..., aucun d'eux ne fait apparaître une première partie en **Long*¹⁹. Et aucune des formes anciennes connues pour le nom de *Longjumeau* ne correspond aux formes anciennes des appellations de lieux qu'on pense issus du nom de *Lug*. En outre, allier le nom de ce dieu avec le nom celtique (insulaire) de l'hiver', *giamos* (par un attelage linguistique douteux), relève de l'hypothèse la plus incertaine. Rien ne montre que la fête royale de *Lug* était liée en Gaule à un « cycle [hivernal] de *giamos* ». Rappelons

13. LACROIX (Jacques), *Les Noms d'origine gauloise, la Gaule des activités économiques*, Paris, Errance, 2005, p. 59-60 (avec carte des noms de lieux correspondants).

14. AMAURY (Gérard), *Longjumeau de nos aïeux, histoire, traditions et anecdotes populaires de la région*, Le Mée-sur-Seine, Amattéis, 1992, p. 94.

15. "est devenu muet" ou "ne se prononce plus".

16. Consonne fricative : dont l'articulation comporte un simple resserrement du canal vocal, tel que le mouvement d'expiration.

17. BOURCIEZ (Édouard et Jean), *Phonétique française, étude historique*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 98 et 151.

LA CHAUSSÉE (François de), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1967, p. 89 et 197.

18. DESDALLES (Jehan), *Origine du nom de Longjumeau, une nouvelle approche*, Longjumeau, 1990.

19. NÈGRE, *op.cit.*, p. 171-182.

LACROIX (Jacques), *Les noms d'origine gauloise, la Gaule des dieux*, Paris, Errance, à paraître.

que la *Lugnasad* ('assemblée de Lug') était célébrée dans les pays celtes début août²⁰ ; et que seul le nom de *Giamoni[os]* suspecté d'avoir désigné en gaulois le mois d'avril-mai – fin d'hiver – est attesté dans le calendrier de Coligny²¹, aucune mention d'un quelconque cycle ou saison de **giamos* n'étant jamais faite (bien qu'on tienne ici la plus longue inscription gauloise connue)²².

*L'hypothèse *Noviomagellum*

Les propositions précédentes étant difficilement acceptables, au regard des lois phonétiques et des contingences sémantiques, seule reste en lice la proposition voyant l'origine de *Longjumeau* dans un composé gaulois **Noviomagellum*.

C'est le linguiste Auguste Longnon qui a le premier envisagé ce modèle²³. Il se serait formé avec l'adjectif gaulois *novio*, 'nouveau' (à l'origine de nombreuses appellations ayant désigné des 'nouveaux' établissements), associé au nom gaulois du 'marché', radical *mag-*, avec l'ajout d'un suffixe diminutif latin *-ellum*. La combinaison a été adoptée par Michel Roblin²⁴, puis entérinée par Albert Dauzat²⁵ et par l'abbé Nègre²⁶, qui sont des autorités en matière toponymique. À ce titre nous l'avons citée dans notre étude des centres de commerce gaulois²⁷.

Elle ne va pas, cependant, sans difficultés ; et on peut se demander si on ne l'a pas validée faute d'autre solution en vue. D'abord, l'emploi supposé d'un suffixe latin *-ellum* n'est pas éclairci. « Peut-être la ville s'est-elle différenciée ainsi de quelque autre *noviomagus* plus

20. LE ROUX (Françoise) et GUYONVAR'CH (Christian – J.), *Les Druides*, Rennes, Ouest-France, 1986, p. 238-239 ; 403 et *Les Fêtes celtiques*, Rennes, Ouest-France, 1995, p. 113 et suiv.

21. Plaque de bronze, découverte en 1897, à Coligny, dans l'Ain, conservée au musée de la Civilisation gallo-romaine, à Lyon.

22. DUVAL (Paul-Marie) et PINAULT (Georges), *Recueil des inscriptions gauloises*, III, *Les Calendriers (Coligny, Villards d'Héria)*, Paris, CNRS, 1986.

LAMBERT (Pierre-Yves), *La Langue gauloise, description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, éd. revue et augmentée, Errance, Paris, 2003, p. 112-113.

DELAMARRE (Xavier), *Dictionnaire de la langue gauloise, une approche linguistique du vieux-celtique continental*, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Errance, 2003, p. 179.

23. LONGNON (Auguste), *Les Noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, publié par Paul Marichal et Léon Mirot, Paris, Champion, 1920-1929, p. 45.

24. ROBLIN (Michel), *Le Terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, Picard, 1951, p. 35, 290.

25. DAUZAT (Albert) et ROSTAING (Charles), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2^e éd., Paris, Guénégaud, 1978, p. 411.

26. NÈGRE, *op. cit.*, p. 191.

27. LACROIX (Jacques), *Les Noms d'origine gauloise, la Gaule des activités économiques*, Paris, Errance, 2005, p. 249.

important, mais qui reste à retrouver », souligne Marianne Mulon²⁸. Remarquons que si une série de *Noviomagus* est connue (de là différentes localités en France et en Suisse appelées *Nijon*, *Nouvion*, *Noyon*, *Nyons*), aucun **Noviomagellum* n'est par contre attesté²⁹. Dans cette hypothèse, surtout – comme le reconnaissait lui-même Auguste Longnon –, le nom antique se serait « fort bizarrement altéré »³⁰. Marianne Mulon souligne à son tour une « évolution curieuse »³¹. Et Gérard Amaury, auteur d'une monographie de la ville, évoque une explication « tirée par les cheveux »³². En effet l'évolution phonétique pose problème (malgré les louables tentatives d'explication d'Éric Vial³³) : même si l'on reconnaît une distorsion due à l'attraction du latin *gemellus*, 'jumeau', et de *longum*, 'long', on se demande comment, partant du modèle **Noviomagellum*, on a pu aboutir aux différents *Nugemello* (v. 1110), *Nogimelli* (1120), puis *Mongimel*, *Lonjumel*, *Longum Jumellum*...

II - Une explication nouvelle

L'élément -mello-

Le second composant du toponyme, clairement noté dans les différentes attestations du XI^e siècle (*Nonge-mellum*) et du XII^e siècle (*Noge-mellum/Noge-mel...*), paraît identifiable au gaulois **metlo-/*mello-*, qu'on reconnaît à l'origine du nom de plusieurs localités de France : *Melle*, dans les Deux-Sèvres (*Metolo* et *Medolo*, au VIII^e siècle ; *Mellum*, en 961) ; *Melun*, en Seine-et-Marne (*Metlo-sedum*, *Melodunum*, *Meclé-doné*, au I^{er} siècle av. J.-C. ; *Mili-dunum*, en 999 ; *Meleun*, vers 1222) ; *Meudon*, dans les Hauts-de-Seine (*Meclodunum*, au I^{er} siècle av. J.-C. ; *Mili-donem*, au IX^e siècle ; *Meldon*, au X^e siècle) ; *Meulan*, dans les Yvelines (*Mellent*, en 918)³⁴. **Metlo-* a normalement

28. MULON (Marianne), *Noms de lieux d'Île-de-France, introduction à la toponymie*, Paris, Bonneton, 1997, p. 44.

29. NÈGRE, *op. cit.*, p. 191.

LACROIX, *op. cit.*, p. 249.

30. LONGNON, *op. cit.*, p. 45.

31. MULON, *op. cit.*, p. 45.

32. AMAURY, *op. cit.*, p. 35.

33. VIAL (Éric), *Les Noms de villes et de villages*, Paris, Belin, 1983, p. 67-68.

34. Pour les attestations anciennes :

BILLY (Pierre-Henry) – « Compte rendu du livre de Jean-Pierre DEVROEY, *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e-IX^e siècle)*. 1. *Fondements matériels, échanges et lien social* », Paris, Belin, 2003 », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 43-44, Paris, Société Française d'Onomastique, 2004, p. 254-257.

DAUZAT, *op. cit.*, p. 446.

NÈGRE, *op. cit.*, p. 173, 171, 189.

évolué en *medlo-* ou *mecllo-*, affaibli en *mel(l)o-*, différentes formes qui sont décelables dans les attestations anciennes des toponymes cités³⁵. Ce thème, syncope d'un ancien **metulo-*, pourrait provenir d'un indo-européen **meit-ula* ayant servi à nommer des objets de forme cylindrique ou conique, et par métaphore topographique des élévations, des collines³⁶. Les différentes localités citées comportent toutes des hauteurs : Melun et Melle possèdent un coteau débouchant sur un plateau³⁷ ; Meulan, ancien oppidum, est placé sur une colline au-dessus de la Seine³⁸ ; Meudon est dominé au sud par le *Haut-Meudon*, et à l'est par Fleury, situé sur une éminence³⁹. Bien qu'implanté dans une cuvette, le centre de Longjumeau est entouré de deux collines, l'une au nord, un peu éloignée, et l'autre au sud, toute proche (butte débouchant sur le plateau du Hurepoix). Cette situation topographique vient justifier l'appellatif gaulois (et l'attraction paronymique de *gemellus* subie ultérieurement par le toponyme). L'établissement humain de Longjumeau put s'implanter d'abord sur la première terrasse de la colline sud avant de redescendre vers la rivière⁴⁰.

L'élément -longo-

Pour tenter d'éclairer l'origine de la première partie du nom de *Longjumeau*, nous pensons qu'il faut partir d'un modèle **Longomello*, revivant dans le nom moderne des habitants de la cité : les *Longjumellois*, mais déjà perceptible dans l'attestation la plus ancienne du toponyme *Nongemellum*, connue vers 1080, le *L-* initial a dû, en effet, passer à *N-* (**Longomello* > **Nongomello* affaibli en *Nongemello*) par effet de dissimilation des *l* initial et interne, phénomène qui s'observe dans d'autres noms de lieux et mots du français. *Nonvilliers-Grandhoux* (en Eure-et-Loir) est ainsi appelé, en 1230, *Longum Villare*, et, vers 1280, *Nonvillare*⁴¹. *Nonzeville* (dans les Vosges) est nommé *Lonzeville* en 1293, et *Nonzeville* en 1370⁴². Dans le lexique, il est bien connu que notre mot de *niveau* (encore *nivel* au XIV^e siècle) provient, par dissimilation, d'un ancien *livel* (latin classique *libella*, lui-même diminutif de *libra*, 'balance') ; *niveler* se disait jusqu'au XVI^e siècle *livele*⁴³.

35. BILLY, *idem*.

DELAMARRE, *op. cit.*, p. 226.

36. BILLY, *idem*.

37. BILLY, *idem*.

38. MULON, *op. cit.*, p. 30.

39. JOANNE (Paul), *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, t. IV (L-M), Paris, Hachette, 1896.

40. ROBLIN, *op. cit.*, p. 290.

41. NEGRE (Ernest), *Toponymie générale de la France, II, Formations non-romanes, formations dialectales*, Genève, Droz, 1991, p. 955.

42. NEGRE, *op. cit.*, p. 982.

43. BOURCIEZ, *op. cit.*, p. 185 et BLOCH (Oscar) et WARTBURG (Walther von), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6^e éd., Paris, PUF, 1975, p. 432.

Succédant au *Nongemellum* des années 1080, les formes de 1211, *Longemel*, et de 1217, *Lonjumel*, montrent qu'après une période d'hésitation entre *L-* et *N-* – les deux sons étant très voisins – il y a eu un retour au modèle initial, par assimilation rétroactive. Le même phénomène pourrait se retrouver dans le nom de *Château-Landon* : (*Vél*)*laun(o) dun(um)* (>**La(u)ndon* par effacement du préfixe) devenant *Castra Nantonense*, attesté au IX^e siècle ; puis revenant à *Castrum Landonense*, en 1026⁴⁴.

L'élément *longo-*, identifiable dans la première partie du nom de *Long-jumeau*, n'est pas un radical isolé, dont on ferait gratuitement l'hypothèse. Il se retrouve dans de nombreuses autres appellations de localités, en France, en Belgique, en Suisse (anciennes terres gauloises), parmi lesquelles différents *Long*, *Longe(s)*, *Longeau*, *Longèves*, *Long(u)(e)au(x)*, *Longué*, *Longueil*, *Longuenoë*, *Longuyon*, *Lonlay*, *Longré*... Nous avons montré qu'il doit être rapporté originellement non au latin *longus*, 'long' (comme on le présente d'ordinaire), mais à un gaulois **longo-*, attesté dans d'autres idiomes celtiques : irlandais ancien *long*, gallois *llong*, vieux-breton *lo(n)cou*⁴⁵. Ce thème servait à désigner originellement un 'vaisseau', un 'vase'. De là est né le sens figuré de 'terrain en creux', de 'vallée en dépression', particulièrement utilisé pour un 'secteur aquifère', un 'marais' (le bas-fond correspondant souvent à une zone humide)⁴⁶.

La situation topographique de Longjumeau

Le centre de Longjumeau est précisément dans une cuvette, traversée par l'Yvette. Le cours d'eau se dédouble aux approches de la localité en une fausse rivière (appellations de *Morte-Eau* et de *Rivière Morte*). D'autres bras existaient autrefois ; et de nombreux petits ruisseaux sillonnaient le secteur (« Tous les ruisseaux en amont de la ville se regroupaient à cent mètres de la Grande Rue [du centre], pour se jeter dans l'Yvette »⁴⁷). On consultera à ce sujet la carte archéologique de la localité, exposée au Musée municipal d'histoire et d'archéologie, dessinant les anciens trajets des eaux (nos remerciements allant à M. Pierre Grain, responsable de la dynamique association « Renaissance et Culture » qui a en charge le musée). Aux temps passés, les inondations étaient fréquentes dans les bas-quartiers (sans parler des prairies

44. LACROIX (Jacques), *Les Noms d'origine gauloise, la Gaule des combats*, Paris, Errance, 2003, p. 132, 182.

45. FLEURIOT (Léon), *Dictionnaire des gloses en vieux-breton*, Klincksieck, Paris, 1964, p. 244-245.

46. LACROIX (Jacques), "Le Thème gaulois *longo-* dans les noms de lieux", *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 45-46, Paris, Société Française d'Onomastique, 2005-2006, p. 113-130.

47. AMAURY, *op. cit.*, p. 238.

environnantes, fréquemment submergées) ; on en a des attestations depuis le XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle⁴⁸. Des zones marécageuses existaient donc certainement jadis ; encore en 1834 on note le nom suivant des rues : *voie des Joncs, sentier de la Fontaine aux Joncs, voie de l'Aulnette, voie des Marais*⁴⁹. À proximité immédiate de Longjumeau, est implantée la localité de *Saulx-les-Chartreux* (étymologiquement *Salices* : le lieu 'des Saules', situé dans « un bas-fond humide au bord de l'Yvette »)⁵⁰. Sur la commune même de Longjumeau, à l'est, longeant l'Yvette, existe encore une zone humide non constructible, qui a été aménagée en parc et terrain de sports. Entre deux buttes, Longjumeau aurait par conséquent représenté la 'Hauteur-de-la-dépression-humide'. De même, dans le département de l'Oise, *Saint-Vaast-de-Longmont* (*Longus Mons*, au XII^e siècle) fut-il le village de la hauteur (*mons*) dominant la vallée marécageuse (*longus*) de l'Oise⁵¹.

Zones de marais et voies antiques

Parce que la continuité des itinéraires terrestres pouvait entraîner la traversée de zones de marais (franchies par des chaussées construites en rehaussement), les toponymes issus de l'appellatif gaulois *longo-* se montrent assez souvent en rapport spatial avec des voies de circulation antique. Les découvertes archéologiques le montrent sans conteste⁵². Citons *Longueil* (Seine-Maritime), sur la Saâne, traversé par une voie antique au lieu-dit *Le Fond de Longueil*⁵³ ; *Longeaux* (Meuse) sur la commune de Senon, lieu d'un croisement routier protohistorique, dans un secteur très marécageux⁵⁴ ; *Le Longeau* (Moselle), lieu-dit à Châtel-Saint-Germain, bordé par plusieurs eaux, où l'on a découvert un axe antique de circulation⁵⁵ ; *Longeau-Percey* (Haute-Marne), dans des zones de marais que coupait la voie Langres-Lyon⁵⁶ ; *Saint-Martin-Longueau* et son hameau de *Longueau* (Oise), qui voyaient se croiser les trajets Senlis-Beauvais et Senlis-Roye, le passage en ce secteur très humide étant assuré « par une voie

48. AMAURY, *op. cit.*, p.94, 147, 237.

49. *Idem*, p. 187.

50. ROBLIN, *op. cit.*, p. 290 et NÈGRE, *op. cit.*, 1991, p. 1262.

51. LACROIX, *op. cit.*, 2005, 2006.

52. *Idem*.

53. ROGERET (Isabelle), *Carte archéologique de la Gaule, La Seine-Maritime*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 408.

54. MOUROT (Franck), *Carte archéologique de la Gaule, La Meuse*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, p. 503.

55. FLOTTE (Pascal) et FUCHS (Matthieu), *Carte archéologique de la Gaule, La Moselle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 347-349.

56. THEVENARD (Jean-Jacques), *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Marne*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 1996, p. 247.

haute et des passerelles »⁵⁷ ; *Longueau* (Somme), au sud d'Amiens, où la voie antique Boulogne-Soissons-Saint-Quentin a été reconnue en plein marais⁵⁸ ; *Longuedeau*, zone marécageuse à Aulnois-sous-Laon (Aisne), où passait la voie Saint-Quentin-Reims⁵⁹, etc.

L'analyse linguistique confirme la validité du lien entre le thème *longo-* et les voies de circulation : on remarque que fréquemment les toponymes issus de ce modèle se sont agrégés à un autre élément dénotant une voie de passage en zone humide. Formé avec le gaulois *ritu-*, 'passage', 'gué', nous trouvons une série de **Longo-ritu-* : le Gué-de-*Longroi* (Eure-et-Loir) (**Longo-ritu-*), où la voie Chartres-Lutèce trouvait les abords marécageux de la Voise⁶⁰ ; *Longour*, à Argentat (Corrèze), où une voie antique franchissait un cours d'eau éponyme⁶¹ ; *Lorroy* (Seine-et-Marne), où l'itinéraire Sens-Chartres traversait le cours marécageux du Fusain⁶² ; le Gué-de-*Loré* (Orne), où une chaussée antique a été repérée au bord de la Mayenne⁶³ ; le Gué-de-*Lourray* à Sembléçay (Indre), où la voie antique Chabris-Bourges traversait le Fouzon, près de son confluent marécageux avec le Renon⁶⁴, etc. Avec le latin *pons*, 'pont', 'passage', existait une formation *Longus-pons* : de là, *Longpont* (Aisne), près de la Savières (très marécageuse) qui était franchie par la voie romaine Soissons-Meaux⁶⁵ ; *Longpont* (localité de l'Essonne, comme *Longjumeau*), où la voie Paris-Orléans coupait l'Orge (qui générait des marais)⁶⁶ ; *Pont-Long* (Pyrénées-Atlantiques), au nord de Pau, zone très humide traversée par une voie antique Toulouse-Dax⁶⁷. Avec le germanique

57. WOIMANT (Georges-Pierre), *Carte archéologique de la Gaule, L'Oise*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1995, p.425.

58. LEDUQUE (A.), *Esquisse de topographie historique sur l'Ambianié*, Amiens, Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques, 1972, p. 142.

59. PICHON (Blaise), *Carte archéologique de la Gaule, L'Aisne*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, p. 109, 107.

60. CRAVAYAT (Paul), "Voies pré-romaines et toponymie celtique, **Longoretum*", *Mélanges Paul Cravayat, Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 1969, p.21.

61. LINTZ (Guy), *Carte archéologique de la Gaule, La Corrèze*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992, p. 51-52.

62. CRAVAYAT, *op. cit.*, p. 23-24 et SOYER (Jacques), *Les Voies antiques de l'Orléanais, Civitas Aurelianorum*, 2^e éd., Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, Orléans, 1971, p. 23-24.

63. BERNOUIS (Philippe), *Carte archéologique de la Gaule, L'Orne*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999, p. 60-61, 149-150.

64. CRAVAYAT, *op. cit.*, p. 23 et COULON (Gérard) et HOLMGREN (Jean), *Carte archéologique de la Gaule, L'Indre*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992, p. 201.

65. PICHON, *op. cit.*, p. 292-293.

66. ROBLIN, *op. cit.*, p. 299 et NAUDET, *Carte archéologique de la Gaule, L'Essonne*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, p. 182.

67. GRENIER (Albert), *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2^e partie, *L'Archéologie du sol, Les Routes*, Paris, Picard, 1934, p. 103.

FABRE (Georges), *Carte archéologique de la Gaule, Pyrénées-Atlantiques*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, p. 51.

**wad-*, ‘gué’, latinisé en *vadum*, on avait semblablement un ensemble **Longum-vadum* expliquant *Longuay*, à Aubepierre-sur-Aube (Haute-Marne), où existait un « vaste marais »⁶⁸ que la voie Langres-Sens franchissait par une haute chaussée repérée en fouille⁶⁹ ; *Longué-Jumelles* (Maine-et-Loire), dans un secteur palustre qui était traversé par une voie Tours-Angers, « construite sur une levée à travers les marais »⁷⁰ ; enfin, le Gué-de-*Longate*, à Souesmes (Loir-et-Cher), village entre Grande et petite Sauldre, où passait une route Orléans-Bourges.⁷¹

La fortune économique de Longjumeau

Pendant des siècles, le développement de la localité de Longjumeau se fera grâce à sa route. Des relais de poste et des auberges borderont très longtemps la cité⁷². D’où au XIX^e siècle le célèbre opéra-comique « Le Postillon de Longjumeau »⁷³. Ce destin a certainement trouvé son origine dans l’existence très ancienne d’une voie majeure de circulation.

Paul Lebel a montré (par des exemples concordants) que le culte de saint Éloi s’était développé en France aux lieux d’antiques routes où l’on trouvait des écuries de relais. Le patronage chrétien aurait succédé à des dévotions païennes en rapport avec les voyages et les chevaux⁷⁴. Justement, on remarque qu’à Longjumeau existait au Moyen Âge un prieuré *Saint-Éloi* (auquel succéderont le *Château* et la *Chapelle Saint-Éloi*)⁷⁵.

Il est établi que l’itinéraire antique Paris-Orléans (dont la RN 20 suit approximativement le tracé) passait au centre de la localité, « traversa[nt] l’Yvette après avoir fait une légère courbe vers l’ouest,

68. RICHARD (Louis) et CATHERINET (Alain), *Origine des noms de communes, de hameaux et autres lieux habités anciens et modernes de Haute-Marne*, Langres, Dominique Guéniot, 2004, p.176.

69. THÉVENARD, *op. cit.*, p. 113.

70. PROVOST (Michel), *Carte archéologique de la Gaule, Le Maine-et-Loire*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 81.

71. SOYER, *op. cit.*, p. 58, 60 et PROVOST, *Carte archéologique de la Gaule, le Loir-et-Cher*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 34.

72. ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE, ‘Les Maîtres de poste’, *Le Citoyen, le magazine de la ville de Longjumeau*, n° 120, Ville de Longjumeau, sept. 2005, p. 19.

73. ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE, ‘Inauguration du monument Adolphe Adam’, *Le Citoyen, le magazine de la ville de Longjumeau*, Ville de Longjumeau, sept. 2003, p. 21.

74. LEBEL (Paul), ‘Saint-Éloi, les chevaux, *Equaranda*’, *Revue archéologique de l’Est et du Centre-Est*, t. V, Dijon, 1954, p. 344-352.

75. ASSOCIATION RENAISSANCE ET CULTURE, ‘Le Prieuré Saint-Éloi’, *Le Citoyen, le magazine de la ville de Longjumeau*, Ville de Longjumeau, mai 2003, p.21.

AMAURY, *op. cit.*, p. 42-45).

probablement à la rencontre d'un gué »⁷⁶. Un tronçon de cette voie a été repéré sur la colline sud, et les fouilles ont révélé, en bordure de chaussée, une importante nécropole gallo-romaine et mérovingienne⁷⁷ : les tombes bordaient fréquemment les routes au sortir des agglomérations antiques. Pour passer l'Yvette (dans les bas-quartiers de la localité : l'actuel centre-ville), il est très vraisemblable que la voie avait été aménagée par un renforcement et une surélévation de chaussée, permettant de traverser sans encombre la zone humide. Les Gaulois pratiquaient déjà ces techniques. Les Romains les poursuivront à leur tour. Et ils auront tendance à superposer à l'ancienne appellation celtique *longo-*, 'bas-fond', leur adjectif latin *longus*, 'long'⁷⁸ : la voie construite à Longjumeau ne formait-elle pas dans sa traversée nord-sud de l'agglomération un « long » passage sur le marais ?

Conclusion

Né à l'époque gauloise, mais sans doute réinterprété à l'époque gallo-romaine, le nom de *Longjumeau* doit avoir désigné l'établissement de la 'Colline-du-Marais', puis la 'Hauteur-sur-la-Route-du-Bas-fond', ce qui dénotait à la fois sa situation géographique et son importance stratégique, économique. Comme le souligne le linguiste Pierre Gauthier, « les noms de lieux ne sont pas de simples objets de curiosité, si excitants soient-ils en raison même de leur opacité. [...] Ils sont aussi chargés de tout un passé évocateur »⁷⁹ : ce sont des témoins privilégiés de l'Histoire.

76. DUTILLEUX (A.), *Recherches sur les routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise*, Versailles, Cerf et fils, 1881, p. 39 et carte au début de l'ouvrage.

77. NAUDET, *op. cit.*, p. 179-182.

78. LACROIX, *op. cit.*, 2005-2006.

79. GAUTHIER (Pierre), *Noms de lieux du Poitou*, Paris, Bonneton, 1996, p. 5.

Le comédien Samson à Corbeil¹

Philippe REGIBIER

Feuilletant récemment un ouvrage ancien d'un certain Buffier, *Brunoy et ses environs*, paru en 1896², il m'est tombé par hasard sous les yeux un petit encart qui a attiré mon attention, un portrait gravé avec cette courte annotation : *Corbeil - Samson (Comédie-Française), d'abord clerc d'avoué à Corbeil*.

Qu'évoque encore aujourd'hui, pour la plupart de nos contemporains, le nom de Samson ? Sans doute rien. Pourtant le dictionnaire, consulté après cette découverte, nous apprend qu'il fut l'un des plus grands comédiens français du XIX^e siècle et qu'il finit sa carrière comme doyen de la Comédie Française.

Dans quelles circonstances une pareille célébrité de la scène était-elle donc venue, dans ses jeunes années, exercer à Corbeil cette activité bien éloignée de sa future carrière d'artiste ? Ses biographes sont discrets sur ce point. On serait donc dans l'ignorance si Samson, sur ses vieux jours, n'avait écrit des *Mémoires*, dont une partie, ses années de jeunesse précisément, fut publiée par sa fille après sa mort.

★

Joseph-Isidore Samson était né à Saint-Denis, le 3 juillet 1793. Il était le fils d'un cafetier que fréquentaient des cochers,

« [...] les cochers de ces petites voitures connues sous le nom de « coucous ». Ces messieurs furent ma première compagnie, mes premiers initiateurs à la vie sociale ; un de mes jeux favoris était de les imiter en attachant des chaises avec des cordes qui figuraient des guides, puis je m'asseyais gravement sur les marches d'un escalier qui, pour moi, représentait un siège, et, m'armant d'un bâton qui simulait un fouet, je conduisais des chevaux... absents. Un de mes autres divertissements était d'imiter le tambour de la ville en boitant comme lui »³.

1. Essonne, arr. d'Évry, chef-lieu de canton.

2. BUFFIER G., *Brunoy et ses environs*, Liv. 5, Paris, Imp. A. Richard, 1896, p. 35.

3. *Mémoires de Samson, de la Comédie Française*, Paris, Ollendorf éd., 1882, pp. 1 et 2.



Joseph-Isidore SAMSON.
(Frontispice des « Mémoires de Samson ».)



*Dortoir de l'abbaye d'Yerres, où devait se trouver la filature des Samson.
(Reproduit dans « Abbaye N.-D. d'Yerres. Un patrimoine à sauvegarder »,
Sté d'Art, Histoire et Archéologie de la Vallée de l'Yerres, 1995.)*

Son attirance pour la mise en scène était, on le voit, très précoce.

Le séjour à Saint-Denis ne dura que quelques années car les Samson allèrent s'établir bientôt à Paris, rue Montorgueil, pour tenir à nouveau un débit de boisson. Les affaires périclitèrent et le père Samson fit l'acquisition d'un bureau de prêt, situé près de l'église Saint-Eustache, ce qui paraît avoir un moment poussé le jeune Samson vers une vocation inattendue, la prêtrise, car il passait des heures dans l'église. Mais c'est surtout le côté cérémonial, pour ne pas dire théâtral, de la chose qui l'attirait, car il raconte :

« Rentré à la maison, je m'arrangeais une chaire avec quelques chaises et récitait toute la Passion que j'avais apprise ; puis je contrefaisais de mon mieux le ton et les gestes des prédicateurs que j'avais coutume d'entendre [...], j'aurais voulu alors devenir prédicateur »⁴.

Samson allait alors d'école en école, s'y plaisant plus ou moins ; il y passait le meilleur de son temps à la lecture à haute voix de textes, où il excellait ; il dévorait aussi des livres. Dans sa dernière pension, à la barrière de Belleville, il avait fait la connaissance d'un camarade dont le nom allait accéder à la notoriété, Taylor, le futur baron Taylor, avec lequel il se lia.

4. *Ibid.*, p. 3.

Une ordonnance gouvernementale ayant supprimé les maisons de prêt, le père Samson dut rechercher une autre activité pour survivre et nourrir sa famille. Il avait un jour rencontré un Américain qui, ruiné, avait décidé de monter un atelier de filature de coton et lui proposa de s'associer à lui. Il accepta. Un troisième personnage, à l'aspect étrange selon Samson, vint se joindre à eux, en apportant des fonds.

La famille Samson dut alors quitter Paris pour Yerres, un déménagement qui ravit l'enfant amateur de théâtre, pour la raison que voici :

« Mes parents avaient donc acheté une filature de coton qui se trouvait établie dans les anciens bâtiments de l'abbaye d'Yerres, située entre le village d'Yerres et celui de Brunoy. Avec quelle joie j'appris que Dazincourt, célèbre acteur du Théâtre-Français, possédait une maison de campagne à Yerres, et qu'un autre acteur plus célèbre encore (c'était Talma) en avait une aussi à Brunoy ! »⁵.

Samson souhaitait, on l'imagine, rencontrer ces deux comédiens de grande réputation. Il fit ce qu'il put, fut-ce seulement pour les apercevoir, les guettait dans la rue, allait rôder autour de leurs maisons. Il ne les vit point. Dazincourt mourut peu après et Samson n'approcha Talma que des années plus tard, quand il fut devenu adulte.

A quoi donc le jeune homme occupait-il son temps pendant son séjour à Yerres ? Écoutons-le à nouveau :

« [...] me voilà à douze ans dans une filature de coton avec les hommes et les femmes qui la remplissaient, au milieu du fracas confus produit par le jeu de ces machines diverses, cardoirs, laminoirs, boudinoirs, mules-jenny (ces derniers étaient une invention anglaise dont notre industrie s'emparait). Il y avait, auprès des mules-jenny, de jeunes garçons occupés, lorsque le fil cassait, à le rattacher lestement pour que la marche du chariot n'en fût point ralentie. Ce spectacle m'amusa ; je me mis à essayer mon adresse, je réussis et je devins, en peu de temps, un « rattacheur » assez passable. Je remplissais ces fonctions au métier du contre-maître qui, plein d'égards pour le fils d'un des chefs de l'établissement, m'éclairait de ses conseils tandis que son « rattacheur » me formait par ses exemples »⁶.

La filature des Samson était donc installée dans les anciens bâtiments de l'abbaye d'Yerres, entre ce village et celui de Brunoy, au bord de la rivière. Cette abbaye de bénédictines avait été fondée par Eustachie de Corbeil, soeur du roi Louis VI le Gros, sur des terres qui lui appartenaient. Cette communauté reçut de nombreux dons et s'en trouva fort riche. Fermés à la Révolution, ses bâtiments furent vendus comme biens nationaux. Ceux-ci, écrit Dulaure en 1827, « existent

5. *Ibid.*, p. 31.

6. *Ibid.*, pp. 34 et 35.

encore et sont disposés pour une filature ou toute autre exploitation industrielle »⁷. La filature des Samson devait se trouver dans l'ancien dortoir des religieuses, vaste construction, remaniée comme les autres au cours des siècles et toujours debout.

Samson n'envisageait pas, évidemment, de faire carrière dans la filature, d'autant plus que les affaires de ses parents n'étaient guère prospères. Il écrit : « [...] je n'apprenais rien que le métier de rattacheur dont je finis par me lasser »⁸. De plus, l'ambiance familiale, en raison des mauvaises affaires de la manufacture, était désagréable : les parents de Joseph se disputaient constamment.

Un événement mit fin à cette pénible situation. Laissons Samson le raconter plaisamment :

« Mon père se souvint qu'il avait autrefois prêté à un de ses amis je ne sais plus quelle somme qui ne lui avait jamais été remboursée. Cet ami était devenu avoué à Corbeil, et l'on forma le projet de me placer chez lui en qualité de clerc : je devais être logé et nourri par lui, pendant combien de temps ? Je l'ignore.

Je partis donc à pied avec mon père et nous traversâmes la forêt de Sénart. Arrivé à Corbeil, mon père fit ses arrangements avec son ami, dina, m'embrassa et repartit en me laissant dans mon nouvel asile.

J'avais le coeur gros. C'est une chose triste pour un enfant (je n'avais pas treize ans) de se trouver loin de sa famille, seul, chez des gens qu'il ne connaît pas !

L'avoué, M. Martin, était un homme jeune encore, gai, trop gai peut-être ; il avait un rire perpétuel ; c'était un conteur de drôleries, un diseur de gaudrioles, un pourchasseur de femmes de tout étage, aimant la table et laissant quelquefois au fond de son verre la raison et le respect des convenances : il avait quelque esprit, mais un esprit vulgaire et sans grande portée. L'intelligence des affaires ne lui manquait pas et, au moment où j'entrais chez lui, son étude commençait à prospérer. Sa négligence la fit déchoir plus tard [...] Quant à M^{me} Martin, c'était une honnête femme, digne d'un mari plus sérieux, et qui se montrait aussi excellente pour moi.

Il n'y avait dans l'étude avec moi qu'un seul clerc : c'était un grand et fort garçon plus âgé que moi de quatre ou cinq ans. Il s'appelait Jubier et était fils d'un cultivateur de Montgeron. Doué d'un excellent caractère, il m'accueillit très bien et nous fûmes en peu de temps bien unis [...] En qualité de « saute-ruisseau », je faisais de nombreuses courses dans la ville qui, heureusement, n'était pas grande [...] Le pont de Corbeil était chaque jour traversé par moi, et souvent deux et trois fois dans la journée [...] Je

7. DULAURE, *Histoire physique, civile et morale des Environs de Paris*, tome 6, Paris, Guillaume éd., 1827, p. 191.

8. *Mémoires de Samson*, p. 36.

copiais donc des exploits, des requêtes et des jugements sans trop d'ennui [...] Je me trouvais mieux nourri qu'au logis paternel. J'avais été élevé dans une maison où se pratiquait la plus sévère économie »⁹.

Jubier quitta l'étude pour s'engager dans un corps de cavalerie créé par l'empereur, suivant l'exemple du fils d'un autre avoué de Corbeil. Samson perdit ainsi son collègue et un ami, qui ne serait plus là pour l'écouter déclamer.

Revenons au récit de Samson.

« Près de nous, rue de la Percherie¹⁰, demeurait, dans une jolie maison entre cour et jardin, un vieux garçon et une vieille fille dont la loi et l'église n'avaient pas sanctionné l'union. Tous deux paraissaient avoir un grand âge, et l'homme était atteint d'une maladie que la mort allait bientôt terminer. Quant à la femme, elle était aveugle et d'autres infirmités encore la clouaient toute la journée sur son fauteuil. Tous deux firent avec mon avoué je ne sais quels arrangements d'où il résulte que, quelque temps après la mort du vieillard, nous nous installâmes dans sa maison, modifiée par des travaux nécessaires pour la transformer en une demeure d'avoué. On coupa par exemple le salon, au rez-de-chaussée, en deux parties inégales dont la plus grande devint une salle à manger et l'autre l'étude de l'unique clerc [Samson] de M. Martin. Au bout de mon étude était un corridor qui conduisait au cabinet de mon patron : toutes ces pièces avaient vue sur un petit jardin bordé d'un parapet d'où l'on apercevait la Seine et les maisons situées au-delà ; l'eau coulait au pied de notre mur.

L'événement le plus important pour moi dans notre changement de domicile fut une bibliothèque considérable provenant sans doute de la succession de l'ancien propriétaire : les livres tapissaient le cabinet, le corridor et l'étude. Ce fut certes un des plus heureux moments de ma jeunesse que celui où je découvris ce trésor que je m'appropriai bientôt par la lecture et le travail »¹¹.

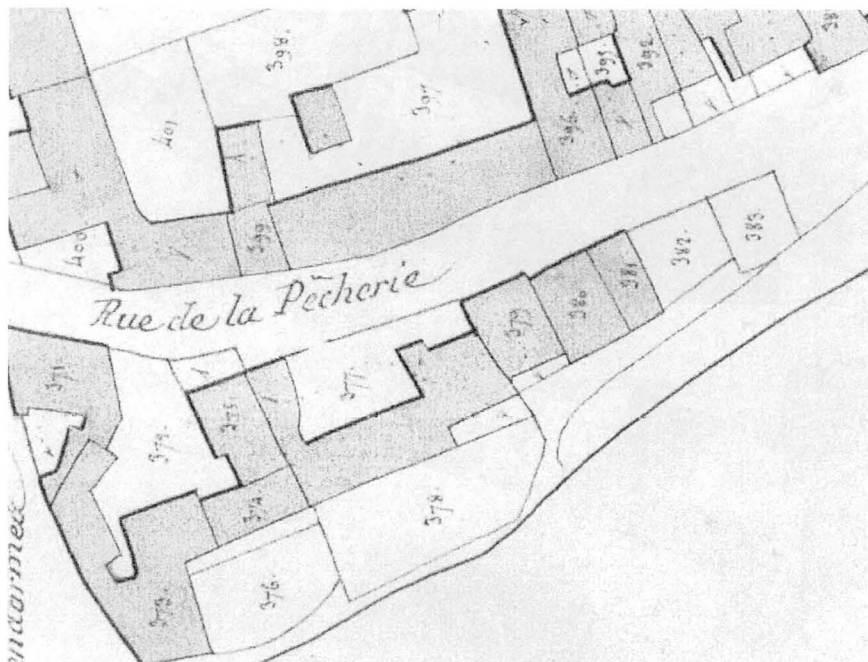
Et voilà notre jeune clerc distrait de sa besogne quotidienne, dévorant des ouvrages de théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles, les grands classiques et d'autres livres, des romans, des mémoires, les œuvres de Voltaire, de Beaumarchais. Il précise :

« La lecture muette ne me suffisait cependant pas. J'aimais à faire partager à des oreilles complaisantes le plaisir qu'elle me procurait. M^{me} Martin avait paru assez satisfaite de l'audition de quelques pièces de théâtre ; mais les soins de sa maison ne lui permettaient pas de m'entendre

9. *Mémoires de Samson*, pp. 39 à 42.

10. Il ne peut s'agir que de la rue de la Pêcherie, près du pont, sur la rive droite de la Seine. Je n'ai trouvé nulle trace d'une rue de la « Percherie » à Corbeil. Petite défaillance de mémoire de Samson.

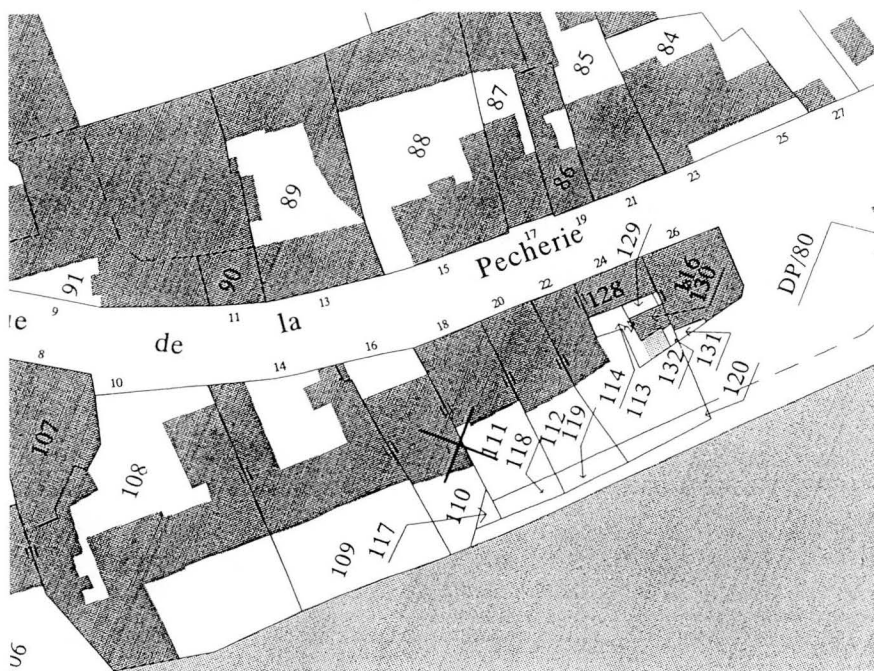
11. *Mémoires de Samson*, pp. 47 et 48.



La rue de la Pêcherie sur le cadastre napoléonien (1825).
(Archives départementales.)

aussi souvent que je l'eusse voulu. J'avais auprès de moi, heureusement, le dévouement qui m'était nécessaire, dans la personne de la vieille locataire de notre nouvelle maison. Privée de la vue et presque impotente, entendre lire était pour elle la plus grande, ou, pour mieux dire, la seule félicité qu'elle pût goûter encore. Enchantée de son lecteur, elle me recommandait, quand je la quittais pour le travail, de revenir dès que je serais libre. Cette femme était une voltairienne enragée ; elle avait une vieille servante qu'elle rudoyait et qui, à bout de patience quelquefois, ne se gênait pas alors pour lui reprocher son hargneux despotisme ; mais elle était toujours charmante pour moi [...] Mes succès de lecteur développaient donc insensiblement en moi le goût du théâtre. Cependant, quand j'avais entendu plaider, je ne rêvais plus que des triomphes de l'éloquence judiciaire. Je composais en cachette des plaidoiries pour quelques causes dont nous étions chargés. J'allais, dans l'absence de M^e Martin, prendre sa robe noire et, me plaçant devant la cuisinière : « Ecoutez-moi !, lui disais-je. Voyez comme je plaiderais bien ! »¹².

12. *Ibid.*, pp. 51 et 52.



*La rue de la Pêcherie sur le cadastre contemporain.
(Bureau du cadastre de Corbeil-Essonnes.)*

Samson reconnaît qu'il fut un moment tenté par le barreau. Mais les événements mirent fin à cette attirance. En effet

« Mes parents, pendant ce temps, avaient quitté Yerres, dépouillés de tout ce qu'ils possédaient tant en argent qu'en meubles, et mon père venait d'obtenir, grâce aux démarches de son frère aîné, un modeste emploi dans les bureaux de l'administration de la loterie. [...]

Ce fut [...] à cette époque qu'ils me retirèrent de mon étude de Corbeil [...] Mes patrons étaient contents de moi, j'étais aimé des avoués de la localité. M. Dancourt même [un vieil avoué de Corbeil], qui s'intéressait toujours à moi, prédisait que je serais un jour une des gloires du barreau de Corbeil [...] L'idée de revoir mes parents adoucit même bientôt le regret que j'avais de quitter mes amis de Corbeil, son barreau et ma bibliothèque »¹³.

La page se tournait pourtant définitivement. Et Samson exprime un dernier regret de son temps passé à Corbeil.

13. *Ibid.*, pp. 53 et 54.

« Depuis quelque temps déjà, je ne voyais plus M^{elle} Bertaut ; elle était alitée. Je tombai malade à la même époque, et j'appris bientôt la mort de ma vieille amie, mort qui m'affligea vivement. Je me suis toujours rappelé avec plaisir le temps passé près d'elle ; mes lectures dans sa chambre pendant la mauvaise saison, et, pendant les beaux jours, sur un balcon qui dominait la Seine. Ce fut peu de temps après sa mort que je me mis en route pour Paris »¹⁴.

Samson commence alors sa carrière de comédien dont je dirai quelques mots ultérieurement.

★

Le moment est venu de tenter de retrouver à Corbeil l'endroit où se trouvait l'étude de M. Martin et de découvrir ce qui peut en rester aujourd'hui.

Nous avons, pour ce faire, dans les *Mémoires de Samson*, quelques indications assez précises. L'étude devait se trouver dans le quartier Saint-Léonard, sur la rive droite de la Seine, d'où le jeune clerc allait dans la ville, sur la rive gauche, en franchissant le fleuve.

Samson cite, à propos du déménagement postérieur de l'étude, le nom de la rue où elle devait se trouver. La première étude de M^e Martin était rue de la Pêcherie, tout près de la place Saint-Léonard.

Les Archives départementales de l'Essonne conservent le plan du cadastre napoléonien du quartier (reproduit ici), et la matrice correspondante. Sur cette dernière, on peut lire qu'un certain Martin André possédait rue de la Pêcherie :

une maison	n° 397 du plan,
un sol de maison	n° 397 du plan,
un jardin	n° 398 du plan,

le tout ayant changé de propriétaire en 1854. Venant de la place Saint-Léonard, on trouvait cette maison du côté gauche, là où la rue amorce un léger virage. A l'emplacement de la maison, on voit actuellement plusieurs immeubles, dont l'un est ancien, le numéro 13 actuel, car un porche, qui mène à la cour, présente un plafond fait de très vieilles poutres. Par ailleurs, le mur côté cour paraît ancien lui aussi, mais la façade côté rue semble avoir été transformée au XIX^e siècle. La chose est confirmée par la superposition du cadastre ancien et du nouveau, où on voit le sectionnement de l'ancienne construction par un passage.

Pour localiser maintenant la maison où fut transférée l'étude, au temps où le jeune Samson y était encore clerc, on dispose des précisions

14. *Ibid.*, p. 55.



*La maison portant le n° 13 de la rue de la Pêcherie,
première étude de M^e Martin.
(Cl. de l'auteur.)*



*La maison portant le n° 10 de la rue de la Pêcherie,
seconde étude probable de M^e Martin.
(Cl. de l'auteur.)*

suivantes déjà données. D'après le plan cadastral ancien comparé au nouveau, les maisons du côté droit de la rue sont toutes anciennes, sauf les deux dernières. Or deux seulement, la deuxième et la troisième en venant de la place, possèdent un petit jardin au bord de la rivière. C'est donc dans une de ces deux-là que se transporta l'étude Martin. Samson parle d'une « *jolie maison* ». Je pencherais donc plutôt pour la seconde, le numéro 10, qui a plus de caractère que l'autre, avec un élégant perron en fer forgé.

M^e Martin devait être, comme l'écrit Samson, un bien curieux personnage. Ses affaires s'en ressentirent car sa carrière fut de courte durée. « Sa négligence, écrit Samson, la fit [l'étude] déchoir plus tard »¹⁵. La chose ne se fit pas attendre. Dans un dossier des archives de l'Essonne, sur les avoués du département, j'ai trouvé l'acte suivant :

« 13 mai 1812

Déclaration de cessation de fonction

Aujourd'hui treize mai mil huit cent douze est comparu au greffe du tribunal de première instance séant à Corbeil, M. André Philippe Martin, ex-avoué près le tribunal demeurant à Corbeil

Lequel a dit et déclaré qu'il a cessé à compter de ce jourd'hui d'exercer les fonctions d'avoué près le tribunal ; requérant l'affiche de la présente déclaration pendant trois mois dans le lieu des séances du tribunal conformément à la loi.

De laquelle déclaration il a requis acte et a signé avec le greffier après lecture faite.

*[illisible] Martin »*¹⁶

Sans doute le sieur Martin, ex-avoué, se réinstalla-t-il dans son ancienne demeure car, on l'a vu, elle ne fut vendue qu'en 1854.

★

Il reste à dire quelques mots de la carrière théâtrale du grand Samson, après ses débuts, bien inattendus, de clerc d'avoué à Corbeil.

Admis au Conservatoire en 1812, il obtint le prix de comédie. Marié, deux ans plus tard, à une jeune comédienne, il partit avec elle jouer sur des scènes de province. Puis, revenu à Paris, il se produisit un temps à l'Odéon, avant d'entrer à la Comédie-Française, dont il

15. *Ibid.*, p. 40.

16. Arch. dép.de l'Essonne, cote 3 U 43.

fut nommé sociétaire en 1847. Après une fâcherie de quelques années, où on le vit au Palais-Royal, il revint à la Comédie-Française et ne la quitta plus. Samson interpréta plus de deux cent cinquante rôles, de Molière, de Marivaux, de Beaumarchais, et aussi d'auteurs contemporains.

Il fut aussi auteur dramatique, de comédies (*La Belle-mère et le Gendre*, 1839) et de drames ; il écrivit également un poème didactique sur l'Art théâtral.

Professeur au Conservatoire depuis 1829, il y a formé de grands acteurs de son temps, comme Rachel et les Brohan.

Le petit saute-ruisseau de Corbeil est mort à Auteuil, en 1871, après une existence bien remplie.

Un patrimoine rural méconnu : les bornes anciennes gravées du réseau hydraulique du Plateau de Saclay¹

Daniel GIGANON

AACCEA – CE Saclay – 91191 Gif-sur-Yvette cedex

daniel.giganon@laposte.net

Depuis l'Antiquité, de nombreux types de repères marquent les limites de propriété ou d'états, les distances sur les axes de communication ou des droits spécifiques : bornes milliaires, seigneuriales ou ecclésiastiques², frontalières, bornes de justice, bornes royales... C'est cette dernière catégorie que l'on rencontre le plus souvent sur le plateau de Saclay, qui s'étend à une vingtaine de kilomètres au Sud-Ouest de Paris sur plus de 5 000 ha, entre la vallée de la Bièvre, au Nord, et celle de l'Yvette, au Sud (départements de l'Essonne et des Yvelines). Son altitude et l'imperméabilité du sol ont motivé la création sous Louis XIV, d'un important réseau de rigoles, d'étangs et d'aqueducs pour contribuer à alimenter en eau les parties basses du parc du château de Versailles, assainir le plateau devenu marécageux depuis le Moyen-Age, et favoriser ainsi la mise en culture des terres par des méthodes modernes. Ce système hydraulique resta en activité jusqu'à la fin du XIX^e s.³. Après la seconde guerre mondiale, l'urbanisation intensive et l'absence d'entretien portèrent un coup fatal au réseau, en interrompant l'écoulement des eaux vers Versailles (notamment, à cause de la construction de la voie rapide N 118).

1. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Orsay.

2. Voir à ce sujet :

– DEVANLAY Alain, « Les armes gravées des du Monceau / II-1 bornes armoriées » in *Bull. Soc. hist. et arch. de l'Essonne et du Hurepoix*, n° 71, année 2001, p. 22-26, 2002.

– AUBERT Victor, « Les pierres bornales de la vallée de la Mauldre » in *Bulletin de la Sté Historique de Mantes et du Mantois*, p. 25-29, 1930.

3. MAULÉON (chevalier de), *Tableau d'assemblage du domaine des étangs et rigoles des eaux de Versailles*, 25/02/1825, B.N.F.

La mise en place du réseau hydraulique

De grands travaux sont entrepris par l'ingénieur Thomas Gobert, intendant des Bâtiments du Roi, entre 1661 et 1687 :

- aménagement de l'étang de Saclay (dit Étang Vieux), creusement des étangs du Pré Clos, du Trou salé, d'Orsigny, des Loges, de Villiers et de l'Étang Neuf à Saclay ;
- établissement d'un réseau d'environ 50 km de rigoles, collectant les eaux pluviales pour alimenter ces étangs ;
- édification de plusieurs aqueducs souterrains et un aérien (les « arcades de Buc »).

Ces importants bouleversements du sol exigèrent l'acquisition de nombreuses parcelles de terre, provoquant de multiples contestations : réclamations concernant les emprises, le montant et le versement des indemnités, différends entre propriétaires, demandes d'autorisations de pêcher, de faire paître les animaux, etc.

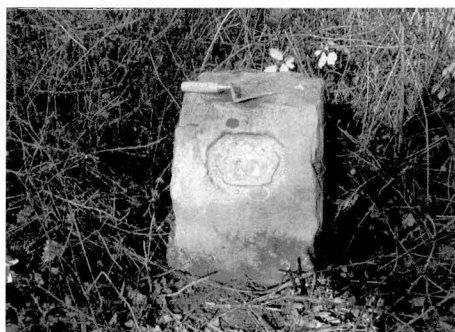
Au fil des ans, les champs ensemencés empiétèrent de plus en plus souvent sur les chemins réservés à l'entretien des rigoles et des aqueducs, les cultivateurs déclarant qu'en l'absence de bornage, rien ne distinguait les terrains du roi de ceux qu'ils possédaient. C'est pourquoi un arrêt de Louis XV décida que des bornes en grès, gravées d'une fleur de lys, seraient placées à tous les angles des terrains occupés par le réseau hydraulique, afin de délimiter le domaine royal. Toutes les bornes nécessaires ne furent pas posées au XVIII^e s. ; les contestations et débordements des rivières reprirent de plus belle. En 1801, le Préfet ordonna une nouvelle opération de bornage, qui se poursuivit sous Louis XVIII ; un plan général du domaine royal est levé en 1820 et la fourniture des nouvelles bornes est adjugée pour une mise en place entre 1823 et 1825. Certaines sont encore visibles de nos jours.

Les différentes bornes gravées du plateau de Saclay et leur datation

Les ouvrages hydrauliques anciens du plateau sont donc jalonnés de bornes en grès gravées, de différents modèles : pyramidales, elles présentent généralement une hauteur totale de 0,90 m à 1 m, 40 à 50 cm dépassent du sol, la section supérieure est comprise entre 22 et 40 cm, et leur face gravée se trouve orientée vers la propriété domaniale.



*Positionnement par G.P.S.
d'une borne gravée d'une fleur de lys
(rigole domaniale – Saclay).*



*Borne gravée d'une couronne royale
(rigole de Favreuse – Vauhallan). Cette
borne, découverte en 1986, a disparu entre
février 2003 et octobre 2004.*



*À proximité de l'étang
d'Orsigny (Saclay) : borne gravée
d'une fleur de lys grand modèle.*



*Borne gravée de la lettre L
(rigole domaniale - Vauhallan).
(Clichés Daniel Giganon).*

Les gravures sont de plusieurs types, en rapport avec l'ouvrage considéré :

- le long des rigoles, les bornes comportent une fleur de lys de petit modèle (hauteur moyenne 14,50 cm, largeur 9 cm)⁴, ou une couronne royale (hauteur 11 cm, largeur 15 cm)⁵, – le long des aqueducs et des étangs, une fleur de lys plus grande (hauteur 23 cm, largeur 20 cm) gravée sur des bornes mieux taillées, en grès piqueté⁶.

Il existe également des bornes en grès plus petites, hautes d'environ 70 cm pour une section de 18 à 20 cm, gravées d'une ou deux lettres (D, E, G, L, P, S ou V)⁷. Dans certains cas, cette lettre peut indiquer une limite de paroisse (S pour Saclay par exemple, ou L pour le domaine de Limon à Vauhallan), ou une marque de propriétaire foncier (en particulier, G sur la commune de Palaiseau et P sur Saclay).

Quelques documents d'archives nous apportent des précisions sur l'époque de la mise en place de ces bornes et leur nombre ; notamment, un tableau récapitulatif de la seconde moitié du XIX^e s. intitulé « Nomenclature des travaux d'arts composant l'arrondissement de Saclay »⁸ qui distingue :

- les bornes « anciennes » à fleur de lys, implantées au XVIII^e s. : 85 bornes en place ;
- celles « des consuls », fin XVIII^e - début XIX^e s. : 532 bornes ;
- celles qui ont été posées sous Louis XVIII : 568 bornes dites « nouvelles » et 33 gravées d'une couronne.

Soit un total de 1218 bornes comportant une fleur de lys ou une couronne royale, encore visibles au XIX^e s.

La situation actuelle

Constatant l'absence de protection officielle de ces témoins de la topographie ancienne et leur disparition rapide due principalement aux travaux agricoles ou à la transformation du réseau hydraulique, j'ai entrepris dès le début de l'année 1998, un recensement de l'ensemble des bornes du plateau de Saclay et des communes limitrophes,

4. Voir photo n° 1.

5. Voir photo n° 2.

6. Voir photo n° 3.

7. Voir photo n° 4.

8. Arch. dép. des Yvelines, Q-1140 W. Voir également : les « comptes des bâtiments du Roi » et « mémoires de paiement » (Archives Nationales, Série O1, 1735, dossier 1) ; ouvrage plus général : L.A. BARBET « Les grandes eaux de Versailles » 1907, Éd. DUNOD à Paris.

D'autres bornes ornées d'une fleur de lys sont connues dans le département de l'Essonne : notamment à Arpajon, Courcouronnes, Monthéry, Milly-la-Forêt, Sainte-Geneviève-des-Bois...

en les positionnant à l'aide d'un G.P.S. Cet inventaire, encore en cours à la fin de l'année 2005, reporté sur une carte au 1/10000^e, est complété par plusieurs clichés de chaque borne les montrant dans leur environnement ; il couvre maintenant près de 90 % du tracé des rigoles et aqueducs⁹. Il amène une constatation assez pessimiste : sur les 163 bornes repérées fin 2005, seules 104 restaient encore à leur place initiale, soit moins de 9 % du total enregistré dans la seconde moitié du XIX^e s. ! En particulier, le cadastre « napoléonien » de la commune de Saclay, signale la présence d'une trentaine de bornes le long de la rigole de Favreuse entre la route D 446 et la limite de la commune de Bièvres (section A de Villerats) ; actuellement, il n'en reste plus que six.

En quelques décennies, des centaines de bornes anciennes ont disparu ; elles ont été arrachées par les engins agricoles, jetées dans les rigoles ou à la décharge, ou viennent « orner » maintenant les places de mairies, ou encore ponctuent l'entrée de fermes ou de pavillons, quand elles ne sont pas cassées en plusieurs morceaux pour récupérer leur gravure, perdant ainsi tout intérêt historique.¹⁰

Situation des bornes restées à leur emplacement d'origine

Implantation	Nombre de bornes gravées recensées au 19 ^e siècle			Inventaire au 31/12/2005		
	Couronne	Fleur de lys	Total 19 ^e s.	Total actuel	Dont :	
					Couronne	Fleur de lys
Rigole de Chateaufort	2	80	82	2	0	2
Rigole de Corbeville	3	71	74	1	0	1
Rigole domaniale (et des Granges)	2	357	359	51	0	51
Rigole de Favreuse	7	248	255	17	1	16
Rigole de Guyancourt	1	139	140	2	0	2
Rigole de Moulon	0	36	36	0	0	0
Rigole de Saint-Aubin	1	62	63	8	0	8
Aqueduc de Buc	0	26	26	2	0	2
Aqueduc des Mineurs	0	16	16	1	0	1
Étang d'Orsigny et « ligne des puits »	2	44	46	5	0	5
Étangs de Saclay	0	42	42	1	0	1
Étang de Villiers	15	6	21	1	0	1
Étangs de Prê Clos et de Trou Salé	0	3	38	38	0	3
Divers	0	20	20	10	0	10
Totaux	33	1 185	1 218	104	1	103

9. Nous remercions le Conseil Général de l'Essonne pour l'aide financière qu'il a bien voulu accorder à notre association en 2004, afin de poursuivre cette étude.

10. Notons qu'en principe, le bornage (actuel) est protégé par l'article R. 161-14 du Code Rural.

Nous avons entrepris une action de sensibilisation du public lors des Journées Européennes du Patrimoine et en direction des municipalités, des organismes chargés de la gestion du réseau hydraulique du plateau et des associations de défense de l'environnement, afin d'assurer la protection, voire la remise en place, des bornes balisant les rigoles et les aqueducs, notamment, à l'occasion des opérations de réhabilitation des chemins longeant ces ouvrages. Une première réimplantation vient d'être réalisée par le Syndicat intercommunal d'étude de l'aménagement du Plateau de Saclay (S.Y.B.), pour la rigole domaniale de Saclay à Palaiseau.

Espérons que les services de l'Etat et les collectivités territoriales se pencheront sur le problème de la pérennité de ce petit patrimoine rural, qui mériterait bien une protection et une mise en valeur, par exemple, grâce à quelques panneaux explicatifs posés le long des rigoles et étangs du plateau de Saclay, comme cela a été fait dans le département des Yvelines entre l'étang du Perray et l'étang de la Tour.

Les malheurs d'un menhir : la Pierre Saint-Nicolas à Bruyères-le-Châtel¹

Alain BÉNARD et Pierre THORANT
GERSAR 59 square Guynemer 91070 Bondoufle
alain.benard.gersar@wanadoo.fr

Ce mégalithe est peu connu, car situé dans une propriété privée. Après avoir relaté sa déchéance qui fût progressive au fil des décennies, nous le décrirons tel qu'il fût jadis et tel qu'il est aujourd'hui.

Il est également dénommé Pierre Saint-Louis selon une légende, citée par J. Bossavy², qui nous dit que cette dénomination aurait été donnée à la pierre en mémoire d'un incident survenu quand saint Louis, enfant, visita le château. Un autre auteur, G. Courty³, lui donne néanmoins le nom de Pierre Saint-Nicolas tout en nommant Butte Saint-Louis, la butte où il se trouve. Il est cité dans l'inventaire des mégalithes de la région parisienne de J. Peek⁴.

Situation

Le menhir se trouve dans le parc du château de Bruyères, dans sa partie nord-ouest, sur une éminence cotée 119 m. Sa position cadastrale est : lieu-dit Le Parc, section A, parcelle 44 du cadastre de 1934. Sa position en coordonnées Lambert est la suivante : X 0588 et Y 1100-O44. Le domaine est la propriété de l'Association pour l'Aide aux Jeunes Infirmes.

1. Essonne, arr. de Palaiseau, cant. d'Arpajon

2. BOSSAVY J., « Un menhir retrouvé : Bruyères-le-Châtel » in *Bulletin de la Commission des Arts et Antiquités de Seine-et-Oise*, 1921, p 71.

3. COURTY G., « Gargantua dans la vallée de l'Orge et bien ailleurs d'après la légende locale » in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1932, p 165-167.

4. PEEK John, *Inventaire des mégalithes de la France, Tome 4, Région parisienne*. Éditions du CNRS, 1975, p. 245-246.

Conservation

Signalé pour la première fois par A. Joanne en 1869⁵, la Pierre Saint-Nicolas est néanmoins mentionnée comme complètement détruite dans la relation de l'excursion du 6 octobre 1912 de la Société d'excursions scientifiques⁶ qui visita le menhir voisin de la Pierre Mirault. Cependant, en 1918, J. Bossavy le retrouve et le décrit. Il est alors déjà incliné à 50°.

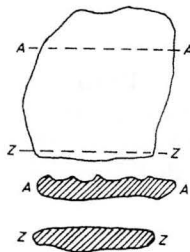
Une tentative de redressement eu lieu entre 1968 et 1974 mais la présence d'une cannelure naturelle sur sa face sud-ouest est alors interprétée comme une fissure et l'opération abandonnée. Une dalle de béton rectangulaire fût coulée à sa base pour le stabiliser.

Probablement en 1974, des travaux forestiers entraînent sa chute complète et il repose désormais à plat. L'hypothèse d'un abaissement volontaire pour servir d'autel afin d'y célébrer la messe pour des scouts n'est pas plausible car ces derniers ne fréquentaient pas le parc à cette époque comme nous le précise C. Balufin⁷.

Enfin, le menhir fût fracturé en sept morceaux principaux par la chute d'un arbre, lors de la tempête du 26 décembre 1999. La présence de la dalle de béton a probablement favorisé cette fracturation par un effet de levier.

Description

Selon J. Bossavy, la face supérieure actuelle est lisse et la face inférieure (aujourd'hui inaccessible) est profondément cannelée. Nous lui devons, également, un schéma du menhir qui montre une dalle subrectangulaire de 2,20 m de haut pour une largeur de 2,30 m et une épaisseur moyenne de 0,25 m. Son grand axe était nord-sud.



*La Pierre Saint-Nicolas
(Schéma de J. Bossavy, 1918).*

5. JOANNE A. *Géographie, histoire, statistique et archéologie des 89 départements de la France : Seine-et-Oise*. 1869.

6. Anonyme. Bulletin de la Société d'Excursions scientifiques. T VII, 63^e excursion, 1914, p 142.

7. BALUFIN Christiane. 2000. « La Pierre Saint-Nicolas » in *Bulletin de l'Association Historique du Vieux Bruyères*, n° 14, 2000, p. 7-8.



*La Pierre Saint-Nicolas après son basculement complet
(Cliché P. Thorant, 1995).*



*La Pierre Saint-Nicolas après la tempête de 1999
(Cliché A. Bénard, 2006).*

La Pierre Saint-Nicolas est en grès ferrugineux, de couleur jaune ocre. Toujours d'après J. Bossavy, il s'agirait d'un grès sparnacien dont le plus proche gisement serait à 2 km vers l'ouest. Ce grès est très friable, ce qui explique sa faible résistance et sa fracturation lors de la tempête de 1999.

Son basculement a dégagé la partie autrefois enterrée et qui se distingue par une patine différente. Cette base mesure 0,50 m ce qui donne une longueur totale de 2,70 m à la Pierre Saint-Nicolas. Aucune pierre de calage n'a été soulevée lors du basculement. En l'absence d'une fouille nous ne pouvons prouver leur absence qui serait un point faible pour la stabilité du monument, sans compter la nature sableuse, donc peu porteuse, du sol.

Nous notons par ailleurs que cette base est courte si l'on considère la différence de patine comme critère. Cette dimension est trop faible et pouvait être un facteur supplémentaire d'instabilité. Par comparaison, la base connue d'autres menhirs représente le tiers de la longueur totale de la pierre ce qui donnerait 0,90 m pour la Pierre Saint-Nicolas.

Le tumulus surmonté par le menhir et signalé par les anciens auteurs, ne semble être que la partie sommitale et naturelle de la Butte Saint-Louis. Néanmoins, nous observons encore autour du menhir une légère éminence de faible dimension et qui, en 1995, était longue de 7,70 m pour une hauteur de 1 m. Cette situation, en sommet de butte, démontre un souci d'ostentation et de visibilité.

Malgré son isolement qui aurait dû être un facteur de conservation, la Pierre Saint-Nicolas est, de nos jours, dans un bien triste état. L'on ne peut qu'espérer une restauration rendue bien délicate par la nature du grès qui la constitue.

Le site magdalénien d'Étiolles¹ en 2005

Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN,
Nicole PIGEOT et Yvette TABORIN
CNRS (UMR 7041)

I - INTRODUCTION

La campagne de fouilles 2005 est la seconde de la nouvelle autorisation triennale 2004-2006. Au bilan de cette année sont à mettre les activités habituelles de l'équipe d'Étiolles : opérations de terrain, stages de formation et organisation de visites. S'y ajoutent plusieurs analyses et des projets de recherche qui ont commencé à porter leurs fruits.

En supplément des études sur le contexte paléoenvironnemental qui sont régulièrement conduites en parallèle aux analyses archéologiques, nous avons décidé, ces dernières années, de mettre l'accent sur des problématiques taphonomiques² pouvant participer à la détermination de la fonction du site.

La première question concerne la faune d'Étiolles. La faible quantité des restes fauniques sur ce site, en comparaison d'autres gisements magdaléniens contemporains, a toujours posé problème. Que signifie exactement la sous-représentation de cette catégorie de vestiges (voire la quasi-absence dans certains niveaux) par rapport à la présence pléthorique des vestiges lithiques ? Ce contraste saisissant a fait qu'Étiolles a pu être considéré comme un site spécialisé dans la taille du silex. Cette interprétation a été rapidement corrigée dès les premières études monographiques (celles des unités U5 et P15) mais subsiste le problème de la place réelle des activités cynégétiques à Étiolles : la pauvreté relative de la faune est-elle réelle ou la conséquence de processus taphonomiques ? Cette question se posait avec

1. Arr. d'Évry, cant. de Saint-Germain-lès-Corbeil.

2. Taphonomie : étude des processus de fossilisation des êtres vivants.

d'autant plus d'acuité que les fouilles menées ces dernières années dans un second locus ont livré davantage de restes osseux et en meilleur état de conservation. Une étude sur la taphonomie des restes osseux, dont nous livrons les premiers résultats, a donc été engagée par Olivier Bignon.

Par ailleurs, une recherche reprenant l'analyse de l'ensemble des bois de renne découverts sur le site a été entamée cette année par A. Averbouh et M. Christensen. Cette recherche aboutira aussi à un bilan taphonomique et fera le point sur l'acquisition et l'exploitation des bois de cervidé par les Magdaléniens d'Étiolles.

Une seconde interrogation est celle de l'extension de l'habitat magdalénien dans la vallée de la Seine à la hauteur de la confluence avec l'Essonne. Cette question est à l'origine d'un projet collectif associant des membres de l'équipe d'Étiolles et du Service archéologique du Val d'Oise, réalisé dans le cadre du PCR « Habitats et peuplements tardiglaciaires dans le Bassin parisien ».

Il est depuis longtemps acquis que ce secteur fut une région d'occupation privilégiée inscrite dans le cycle de déplacements de groupes magdaléniens. La stratigraphie des sols d'habitat à Étiolles, les deux sites des Tarterêts situés à 1 km en amont, l'attestent. Plus récemment, la découverte d'un niveau magdalénien sur l'autre rive du ruisseau des Hauldres, « La fontaine au soulier », conforte ce fait. Cependant, ces différents points connus ne représentent peut-être qu'une partie des installations magdaléniennes qui pouvaient s'étendre davantage dans la vallée. C'est dans cette perspective taphonomique qu'une recherche sur la conservation et l'extension des limons susceptibles de contenir des vestiges tardiglaciaires a été réalisée. Les résultats obtenus peuvent avoir une valeur prédictive dans l'optique d'une recherche future ou en prévision de travaux d'aménagement.

1 - Rappel de la problématique de la recherche

Depuis plusieurs années, les opérations de terrain et les recherches en cours sur le site d'Étiolles s'inscrivent dans un double questionnement : le premier, paléographique, a pour objet l'habitat, son implantation dans le paysage, et son intégration dans un système d'occupation du territoire ; le second, paléohistorique, s'intéresse au temps et à l'évolution qu'ont pu connaître les Magdaléniens établis à Étiolles³.

3. Voir *Essonne & Hurepoix*, n° 74, 2004, p. 122.

2 - Le programme de fouille 2004-2006

Depuis la fin de la précédente période triennale, les opérations de terrain ont un double objectif : établir progressivement la jonction entre les locus 1 et 2 et mettre au jour l'espace extérieur des habitations D71.

Cette année encore, les deux secteurs fouillés pendant les deux campagnes précédentes ont été réouverts pour répondre à ces objectifs.

Par ailleurs, en 2004, une opération supplémentaire s'était ajoutée aux fouilles programmées. Il s'agissait d'un diagnostic archéologique placé sous la responsabilité de l'INRAP et motivé par un projet d'aménagement de parking de l'autre côté du ru des Hauldres. Ce diagnostic s'était conclu par plusieurs découvertes, notamment celle d'un niveau probablement magdalénien qui témoignait d'une occupation installée sur la berge opposée de l'ancien lit du ru des Hauldres. Cette opération avait donné lieu à de nombreux prélèvements d'échantillons destinés à des datations ¹⁴C. Nous présentons les résultats de ces analyses qui sont parvenus cette année.

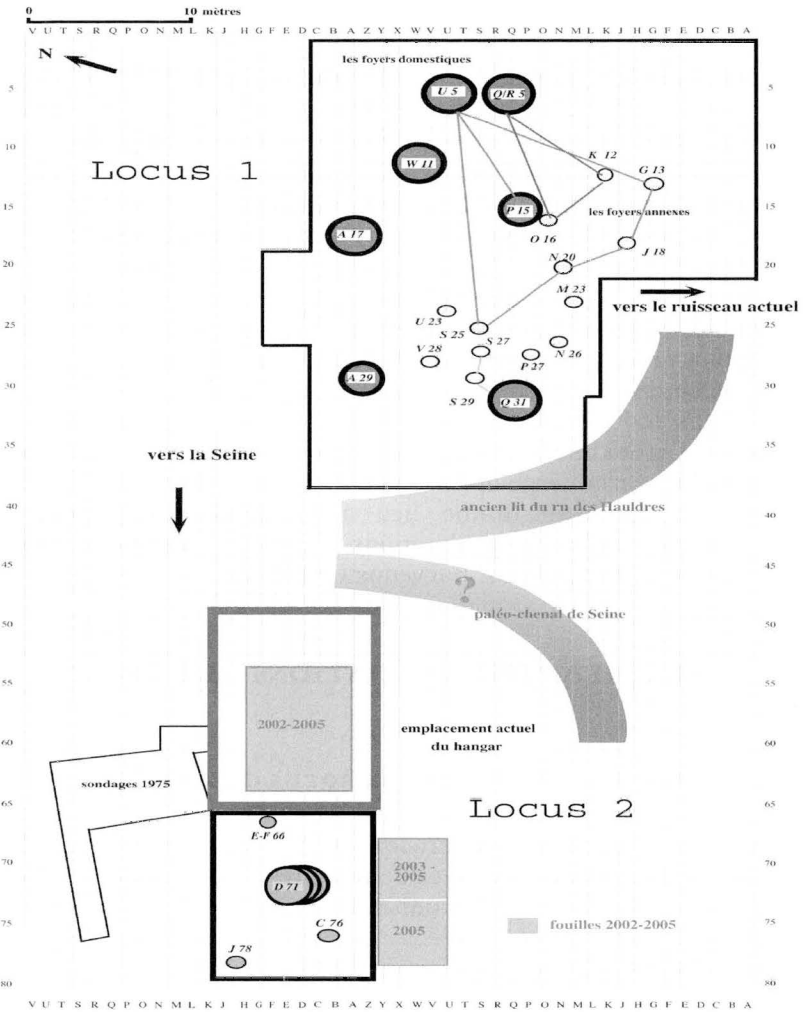
II - LE BILAN DES OPÉRATIONS DE FOUILLE

1 - La jonction entre les deux locus de fouilles

Outre les opérations de terrain, le secteur intermédiaire a fait l'objet cette année de plusieurs analyses dont les résultats salient la réflexion sur la durée et la saison de l'occupation du site.

La recherche du « niveau renne »

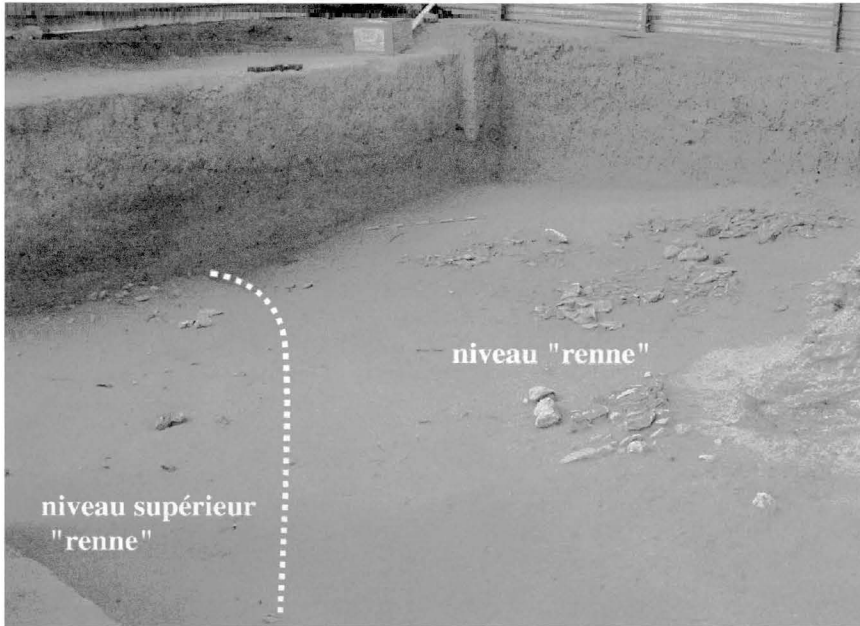
Dans la partie actuellement protégée du hangar, l'objectif de la campagne 2005 était de chercher la suite du niveau d'occupation dit niveau « renne » (car il a d'abord été repéré par la mise au jour d'un fragment de colonne vertébrale de renne). Ce sol d'occupation, en fin de campagne 2004, était constitué de plusieurs concentrations de silex associées à quelques pierres et quelques restes fauniques.



Les différents secteurs de fouille en 2005.

La vision de ce sol a peu évolué durant la campagne 2005 car le décapage de ce niveau a été ralenti par l'existence d'un voile de pièces assez nombreuses qui le recouvrait : des vestiges lithiques et des fragments osseux dans un état fragile. Un nombre important de ces pièces, trouvées à des altitudes différentes, présentaient des pendages assez forts laissant présumer l'action de phénomènes post-dépositionnels, de bioturbation peut-être. Les années précédentes, nous avons

déjà remarqué que de tels phénomènes avaient pu affecter les vestiges découverts dans la partie supérieure de la stratigraphie.



La fouille sous le hangar : les niveaux « renne » et supérieur « renne »

Un niveau « renne » peut-être mal nommé ?

Rappelons que ce niveau a fait l'objet d'une datation obtenue en 2004 sur un élément de la colonne vertébrale : Lyon-2417 (GrA) : 11790±60 BP.

Cette date appelle quelques commentaires : sa jeunesse, de même que le rapport isotopique $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$ (-21,06), laissent planer un doute sur l'attribution de cette colonne au renne : elle devra être examinée de plus près (quoique cette partie du squelette ne soit pas très diagnostique) pour savoir s'il ne peut s'agir d'un autre cervidé, le cerf.

Cette hypothèse doit être d'autant moins écartée que cette année nous avons effectivement découvert un fragment de bois de cerf, juste en dessous de la terre arable, au sommet des limons beiges. Il s'agit de la base d'un bois de chute. Un fragment de ce bois sera envoyé pour datation.

La découverte d'un niveau d'occupation dans une nouvelle zone

En fin de campagne, une petite concentration de silex a commencé à apparaître en limite de fouilles (dans la bande 53) dans une zone qui, depuis l'installation du hangar sur ce secteur, s'était avérée très pauvre en vestiges. Cette concentration annonce la présence d'un sol d'habitat qui pourrait se développer en direction du locus 1. La distance entre les deux grandes aires de concentration d'habitations se réduit encore. Nous verrons si les prochaines années révèlent une continuité d'occupations.



La superposition des niveaux sous le hangar

Un nouvel indice de saisonnalité

La demi-mandibule de poulain restaurée et étudiée par Olivier Bignon fournit une nouvelle indication sur la saison pendant laquelle les Magdaléniens étaient présents à Étioilles. Jusqu'à présent, nous ne disposons que d'une seule estimation : elle provenait de l'étude des restes d'un poulain qui faisaient partie de « l'amas de cheval » découvert dans le locus 1. La saison avancée correspondait à la fin de l'hiver - début printemps.

Il est évidemment intéressant de rapprocher ces deux déterminations : même espèce, même saison. Il est cependant délicat d'aller au-delà de ce simple constat. Cette demi-mandibule, découverte dans le secteur en cours de fouille sous le hangar, est distante d'environ une trentaine de mètres de « l'amas de cheval ». Bien que sa présence soit d'origine anthropique, elle a été trouvée isolée et n'est raccordée à aucun sol d'occupation. Dans l'état actuel des données, il est donc impossible de savoir si ces indications de saisonnalité s'appliquent à un même vaste niveau d'occupation ou à deux niveaux distincts. Un fait est acquis cependant : elles ont été obtenues à partir de restes appartenant à deux individus différents.

Les relations entre les deux locus

Le pendage convergent des niveaux d'occupation mis au jour dans les deux locus suggérerait l'existence d'habitations installées sur les deux rives opposées d'un paléo-chenal, l'ancien lit du ruisseau. La distance qui les séparait laissait cependant ouvertes d'autres hypothèses plus complexes, comme la présence de plusieurs chenaux. En réduisant cette distance, la coupe relevée et étudiée cette année semble privilégier plutôt la première hypothèse puisque le secteur actuellement ouvert correspond au comblement d'une ancienne dépression dont la limite nord (vers le locus 1) n'est pas encore atteinte.

Cette coupe établit aussi un lien chronologique entre les deux locus. Au stade actuel des fouilles, l'ensemble de la coupe peut être corrélé à la séquence supérieure de la stratigraphie du locus 1 qui surmontait l'habitation Q31, une des occupations les plus récentes trouvées dans ce secteur. Cette corrélation stratigraphique fournit donc une indication sur la chronologie des occupations : elle signifie que les découvertes effectuées ces dernières années sont les plus jeunes que l'on connaisse à Étiolles. Encore un argument en faveur d'une occupation durable de ce site.

2 - La fouille de l'espace extérieur des habitations D71

Cette surface, qui correspond à la périphérie orientale des habitations D71, a été ouverte durant la campagne 2003 et, depuis, elle a livré de nombreuses structures (concentrations de silex, vidange, foyers), des vestiges de natures différentes (silex, restes fauniques, pierres, coquillage) se raccordant à l'ensemble des niveaux d'occupation déjà décapés dans le secteur adjacent et fouillé jusqu'en 2001. Les fouilles 2005 confortent le caractère polyfonctionnel de cette aire d'activité.

Les opérations effectuées en 2005

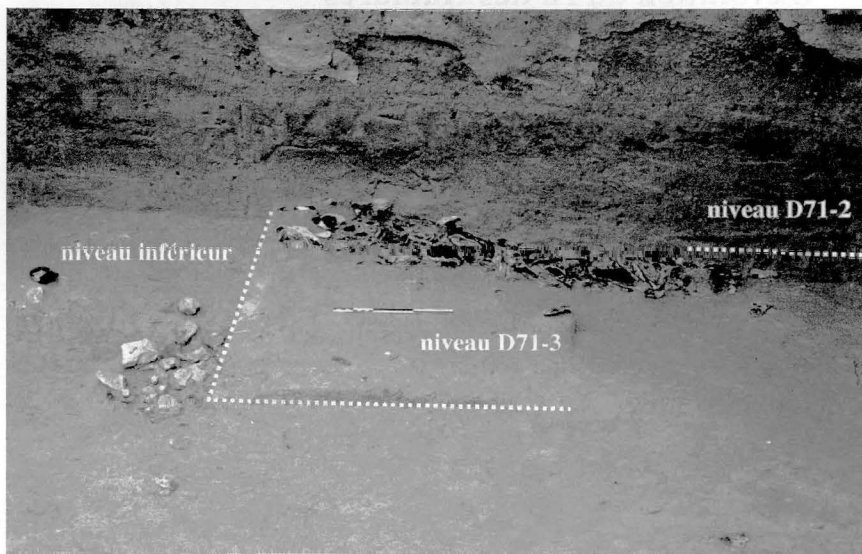
– Le doublement vers le sud de la superficie fouillée pour chercher la suite d'une unité annexe, l'unité G 76, qui est reliée à l'une des habitations D71 : cette nouvelle surface s'est avérée stérile. Il se confirme ainsi que c'est l'espace extérieur proche de l'abri qui a été davantage investi pour des travaux divers.

– Le démontage d'une partie d'un amas de silex, situé en limite d'ouverture (il se prolonge dans la coupe), qui avait été découvert en 2004. Il appartient au niveau de l'habitation D71-3.

– Le décapage et la fouille d'un petit foyer (en Z 67) qui doit être raccordé à un niveau d'occupation sous-jacent aux habitations D71 que nous ne connaissons encore que très partiellement. Ce petit foyer extérieur comprenant plusieurs pierres a été allumé sur un niveau de petits galets. C'est la seconde fois que l'on observe à Étiolles ce type d'installation pour un foyer extérieur. Ce foyer était associé à des silex taillés, abandonnés dans l'aire de combustion et à sa proximité parmi lesquels il faut noter la présence de nombreux déchets provenant d'un débitage de galet, de plusieurs outils (lamelle retouchée, burin, troncature) et de nombreuses lamelles. De l'ocre a également été observée. Tous ces témoins indiquent la localisation d'un petit poste de travail : débitage d'un galet de silex, opérations nécessitant l'usage de quelques outils (travail de matières osseuses ?).

Le bilan des découvertes effectuées dans ce secteur d'une quinzaine de m² depuis son ouverture en 2003 s'établit ainsi : deux concentrations de silex, d'abondants vestiges lithiques dispersés (avec de nombreuses lames), 3 foyers, 1 vidange, des restes osseux (dont un os rainuré), un grand coquillage ocré (*Crommium giganteum*). Cet inventaire – provisoire encore car la fouille n'est pas achevée – montre clairement l'usage intensif et durable de cet espace au cours des occupations successives (au moins 4 : les 3 habitations D71 et le niveau inférieur).

Le bilan des découvertes effectuées dans ce secteur d'une quinzaine de m² depuis son ouverture en 2003 s'établit ainsi : deux concentrations de silex, d'abondants vestiges lithiques dispersés (avec de nombreuses lames), 3 foyers, 1 vidange, des restes osseux (dont un os rainuré), un grand coquillage ocré (*Crommium giganteum*). Cet inventaire – provisoire encore car la fouille n'est pas achevée – montre clairement l'usage intensif et durable de cet espace au cours des occupations successives (au moins 4 : les 3 habitations D71 et le niveau inférieur).



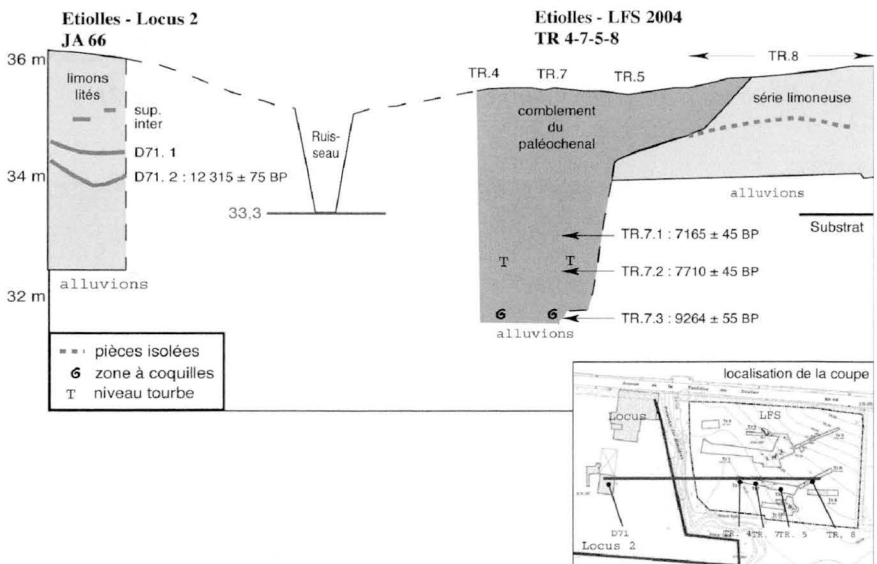
Les niveaux superposés dans l'espace extérieur des habitations D71.



Le foyer extérieur Z67 (niveau inférieur)

3 - L'évolution du ru des Hauldres

Le diagnostic archéologique réalisé en 2004 (Étiolles « La Fontaine au soulier ») avait fourni l'opportunité de mettre en évidence l'évolution du tracé du ru des Hauldres. L'ancienne berge orientale de ce ruisseau avait été dégagée et la présence d'un niveau magdalénien sur cette berge avait montré que celle-ci était attribuable au Tardiglaciaire. Une partie des tranchées creusées lors du diagnostic recoupait l'ancien lit du ruisseau et il a été possible d'étudier la séquence correspondant au comblement de ce chenal. Une série de datations réalisées sur plusieurs dépôts appartenant à cette séquence permet d'en dater les phases successives. Le début du remplissage peut être situé à l'Holocène ancien, durant le Pré-boréal. Cet ancien chenal est ensuite devenu résiduel comme l'indiquent plusieurs cartes historiques⁴.



Coupe schématique entre les fouilles réalisées de part et d'autre du ru des Hauldres

4. SAMZUN (A.), OLIVE (M.), CHRISTENSEN (M.), ROBLIN-JOUBE (A.), RODRIGUEZ (P.), *Étiolles (Essonne) « Avenue de la Fontaine au soulier »*, rapport de diagnostic (19 avril - 30 avril), INRAP, DRAC, SRA, 2004, 50 p.

III - RÉSULTATS DES ÉTUDES RÉCENTES

1 - Nouvelles données géologiques sur le locus 2

Annie Roblin-Jouve (*UMR 7041*), Patrice Rodriguez
(*SDAVO, UMR 7041*)

L'accumulation sédimentaire visible dans les coupes du locus 2 a pu être reconnue sur 4 mètres d'épaisseur grâce aux fouilles profondes réalisées durant les précédents programmes triennaux (1998-2000 et 2001-2003), avant le déplacement du hangar. Cette accumulation intègre plusieurs niveaux d'occupation, dont les trois habitations D71, et elle se différencie de celle qui avait été observée dans le premier locus, notamment par l'absence d'apports du ru des Hauldres.

Les coupes actuellement visibles sur le terrain et relevées cette année complètent les précédentes observations à la fois vers le ruisseau et vers le locus 1. Le rapprochement progressif des stratigraphies des deux locus de fouille apporte quelques éclaircissements sur les relations chronologiques entre ces aires de concentration des installations magdaléniennes et leur contexte topographique.

Les secteurs actuellement ouverts appartiennent au même ensemble stratigraphique et morphologique que l'espace du locus 2 fouillé de 1995 à 2001. L'accumulation sédimentaire est le bilan d'un processus d'érosion et d'accumulation de sédiments fins sableux et limoneux. La plus grande partie du dépôt présente un pendage en direction du nord, tandis que la séquence supérieure montre un double pendage : vers le nord sur la coupe extérieure X 67-74 et vers le sud dans la coupe AB 53-64 dans le hangar. Pour expliquer cette disposition en cuvette, nous avançons deux hypothèses : soit les deux coupes traversent un coude, soit la largeur du chenal est très réduite à ce niveau du comblement.

La stratigraphie de la coupe AB 53-64 du secteur nouvellement fouillé témoigne d'un contexte particulier, la dernière phase de comblement d'une dépression. Elle est à rapprocher de la séquence supérieure du locus 1, au-dessus du niveau archéologique de l'habitation Q31, qui présente les mêmes caractères géologiques et a été mise en évidence par son contenu malacologique. Cette dernière phase de comblement a été suivie, dans les deux locus, d'un aplanissement qui a tronqué de nombreuses couches (notamment une partie du niveau d'occupation de l'unité Q31).

2 - Les vestiges en bois de cervidés des occupations magdaléniennes d'Étiolles

Aline Averbouh (UMR 6636) et Marianne Christensen
(Université de Paris I, UMR 7041)

Dans le cadre du PCR « Habitat et peuplement tardiglaciaires » de l'équipe « Ethnologie préhistorique » de l'UMR 7041, un nouveau projet a vu le jour concernant les vestiges osseux travaillés. En effet, l'une d'entre nous (A. Averbouh) a entrepris une étude des témoins de transformation des matières osseuses (os, ivoire, bois de cervidé) des sites magdaléniens du Bassin parisien. Cela a conduit à effectuer une première révision des vestiges potentiellement attribuables à cette catégorie et à dresser un décompte précis des éléments d'industrie osseuse découverts depuis 1972 à Étiolles. Ce travail a été entamé au cours de la campagne 2005 par nos soins et ce sont les résultats préliminaires auxquels nous avons actuellement abouti qui sont résumés ici.

Constitution du matériel

Tous niveaux confondus, 17 vestiges en bois de cervidé ont été décomptés. Provenant en majorité du locus I, ils relèvent tous du bois de renne à l'exception d'une seule pièce, en bois de cerf, découverte au cours de la campagne 2005.

Dans l'état actuel de nos observations, la série qui ne compte aucun objet fini est constituée :

- de blocs bruts (5) représentés par les grands bois entiers trouvés notamment en Q31
- de déchets (4) illustrés par 1 matrice d'extraction et 3 bases tronçonnées
- de support (1 baguette possible) qu'évoque la forme rectangulaire allongée d'une pièce peu épaisse (en 3 fragments)
- d'indéterminés (6) représentés par 3 parties basilaires, 2 perches, et les fragments d'épois d'une même empaumure.

État de conservation

D'une manière générale, l'état de conservation des vestiges en bois de cervidé est assez médiocre. Ils présentent souvent des écrasements, à mettre vraisemblablement en relation avec la décomposition de la matière organique et le poids des sédiments qui sont venus les recouvrir. Toutefois, dans la majorité des cas leur conservation globale est suffisante pour pouvoir identifier un certain nombre d'éléments caractérisant la matière première utilisée : origine spécifique du bois

(renne ou cerf), nature du bois (chute ou massacre), type de module (grand, moyen ou petit), latéralisation (gauche, droit).

En revanche, leurs surfaces sont assez fortement altérées par l'action des végétaux (vermiculation) ou par celle des phénomènes de corrosion et de dissolution. Elles sont également souvent masquées – ou en partie masquées – par le sédiment qui a adhéré lors de l'utilisation de produits de consolidation sur le terrain, seule façon de pouvoir extraire ces pièces du sol sans dégâts.

De ce fait, la lecture technologique des pièces est rendue difficile. Certaines d'entre elles semblent porter les marques d'une transformation technique, mais l'identification des stigmates, pierre angulaire de toute reconstitution de la chaîne opératoire, est très délicate. Une première opération, consistant à éliminer finement les couches de produit consolidant (dérestauration) pour en appliquer de nouveaux moins entravants et de meilleure tenue au vieillissement, permettrait d'effectuer correctement cette lecture et donc d'exploiter ces pièces dans une optique techno-économique qui viendra compléter les connaissances acquises sur les productions lithiques. Faute de quoi, ces pièces resteront des témoins muets. Un projet de dérestauration-consolidation est actuellement en cours d'élaboration avec C. Aballéa, restauratrice avec laquelle nous avons eu diverses occasions de travailler.

La matière première : identification et implications

La matière première utilisée est exclusivement du bois de renne, à l'exception de la pièce en bois de cerf, tous niveaux d'occupation confondus.

Le bois de renne est représenté dans la majorité des cas par des bois de chute de bois d'assez gros, voire de gros module, attribuables à des individus mâles adultes ou sub-adultes.

Globalement, les rennes mâles perdent leur bois après le rut, entre la fin de l'automne et le début de l'hiver. L'étude de l'aspect des stigmates techniques (qui peut indiquer un travail sur du bois frais ou non) associée à celle des types d'altérations taphonomiques (qui renvoient à des types d'agents intervenant rapidement ou pas après la chute du bois) permettront de savoir si ces bois ont été rapportés aux campements et travaillés peu de temps après leur chute ou si, à l'inverse, ils ont pu être stockés pendant quelques mois. Dans les deux cas, cela apportera des indications supplémentaires pour mieux cibler la saisonnalité des occupations concernées d'Étiolles.

Cependant ont été recensé 3 bois de massacre. Deux d'entre eux, de moyen/gros module, présentent les possibles signes de nécrose

annonciateurs de la séparation du bois (au niveau du médaillon) et du crâne (au niveau du pédicule). Le futur traitement de dérestauration/consolidation permettra de confirmer ces premières observations et d'apporter là encore une indication saisonnière d'importance. En effet, la présence d'une ligne de nécrose signifie que les animaux qui portaient ces bois ont été, s'il s'agit bien de mâles, abattus entre la fin de l'été et le début de l'automne selon le calendrier établi par Bouchud⁵. En revanche, s'il s'agit de femelles (certains bois pouvant atteindre des proportions importantes), cela situerait leur acquisition au printemps. Cette hypothèse pourrait être conforme au petit module du 3^{ème} exemplaire.

Le bois de cerf est représenté par un déchet basilaire (B57/2), constitué de la moitié seulement de la base. Il s'agit d'un bois de chute provenant d'un animal adulte ou sub-adulte. Cette pièce a été découverte lors de la campagne 2005, sous la terre arable. L'étude des altérations post-dépositionnelles qu'elle a subies permettra de savoir si son débitage a suivi de peu sa collecte et de donner une nouvelle fois des indications de saisonnalité.

Les données techniques

Les premières observations effectuées lors du recensement du matériel ont permis d'identifier deux potentiels éléments caractéristiques d'un débitage par extraction.

Il s'agit :

– d'une matrice d'extraction (P31/22) témoignant du débitage d'au moins une large baguette, de section plano-convexe, sur la face latérale interne d'un bois de massacre. Les stigmates techniques sont masqués par les sédiments et altérés, mais la conformation générale de la zone d'arrachement du support évoque une extraction par rainurage longitudinal convergent, procédé classiquement utilisé au Magdalénien. La longueur de la baguette brute pourrait atteindre 300mm pour une largeur maximale de 12mm et une épaisseur minimale de 5 à 7mm (d'après la hauteur du sillon). Il est possible qu'une deuxième baguette soit en cours d'extraction sur la face externe, mais l'état de conservation de cette matrice ne permet pas pour l'instant de l'affirmer.

– d'une possible baguette cassée en 3 fragments (T28 1024). Les bords de cette pièce sont assez peu lisibles, mais un sillon présent sur le bord gauche pourrait correspondre à un sillon de rainurage. Une

5. BOUCHUD (J.), *Essai sur le renne et la climatologie du paléolithique moyen et supérieure*, Périgueux, 1966, 300 p.

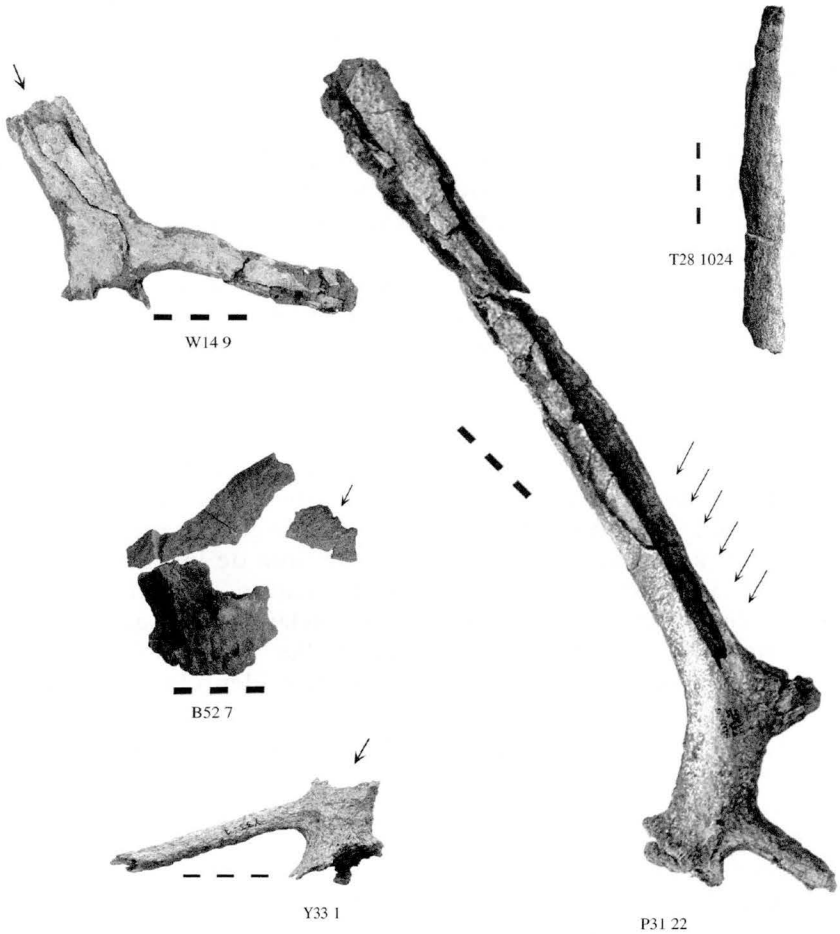
des extrémités de ce fragment présente une délinéation irrégulière en dents-de-scie qui pourrait correspondre à des traces d'arrachement du support en fin d'extraction.

Seule l'étude approfondie de ces deux pièces apportera confirmation de ces premières observations et permettra de savoir si un débitage par extraction a bien été réalisé à Étiolles et dans quel but (quel type d'objet et en quelle quantité). Mais elle ne pourra être effectuée qu'à l'issue des opérations de nettoyage et de consolidation évoquées précédemment (fig. 1).

Parmi les autres pièces, les deux déchets basilaires sur bois de massacre de moyen/gros module présentent les stigmates d'un tronçonnage par entaillage bifacial sinon périphérique (c'est-à-dire en percussion lancée tranchante). Mais il est encore difficile de savoir s'ils renvoient réellement à un *débitage par segmentation* dont l'objectif est de produire un ou des supports en volume ou s'il s'agit seulement de séparer le bois du crâne sans autre objectif. En effet, dans les deux cas, le tronçonnage a été effectué sur la perche A, au-dessus de l'andouiller d'œil pour Y33/1 et sous l'andouiller de glace pour W14/9, ce qui conduit à la production d'un bloc constitué de l'ensemble de la perche et de l'empaumure. A quelle destination celui-ci a-t-il été promis ? celle d'un support ? d'un bloc secondaire ? pour quel type de production ? autant de questions auxquelles il faudra tenter de répondre en allant plus avant dans l'étude pour identifier les objectifs de ces tronçonnages.

Le déchet basilaire en bois de cerf pose les mêmes questions. Il présente, en effet, de possibles stigmates de tronçonnage par entaillage au niveau du départ de l'andouiller basilaire et du sur-andouiller. Là encore, un travail de nettoyage par dérestauration est indispensable pour poursuivre l'étude.

La dérestauration-consolidation de ces pièces est essentielle à la poursuite de leur étude. Il serait donc utile de l'entreprendre dans des délais brefs, au moins en commençant par les seuls exemplaires portant des stigmates techniques. Les observations fines qui pourront être effectuées permettront alors d'engager l'étude technologique. A l'issue de celle-ci, un bilan sur la transformation des matières osseuses des différentes occupations d'Étiolles sera présenté. Il pourra alors donner lieu à des comparaisons avec la transformation des matières osseuses réalisées sur d'autres sites magdaléniens du Bassin parisien.



3 - Sur la découverte d'une mandibule de cheval à Étiolles

Olivier Bignon (*UMR 5197*)

Lors de la campagne de fouille 2004, une demi mandibule de cheval est apparue dans le locus 2 (C 56/5), dans la surface actuellement dégagée à l'intérieur du hangar. La position stratigraphique de cet élément faunique est environ à mi-hauteur entre la surface du sol actuel et le niveau archéologique en cours de fouille depuis la campagne 2002, le niveau « renne ». Ce faisant, bien qu'apparemment

isolée d'autres vestiges, cette mandibule est parfaitement intégrée à la matrice sédimentaire limoneuse des occupations magdaléniennes classiques d'Étiolles.

Dégagement et opérations de traitement de la mandibule

Après avoir vérifié et constaté l'isolement direct de cette mandibule par rapport à la surface de fouille exploitée (soit environ 15 m²), la décision fut prise d'effectuer un prélèvement en bloc. Ce mode d'extraction visait, en premier lieu, à favoriser le dégagement de cette pièce dont l'état de conservation médiocre rendait l'issue incertaine.

Grâce au prélèvement en bloc, la mandibule a pu être traitée avec le plus grand soin dans des conditions de laboratoire au cours de l'été 2005 (fig. 1). L'extrême fragilité de la mandibule a nécessité plusieurs jours de travail pour parvenir à un dégagement maximal des surfaces osseuses et des éléments dentaires. Au fur et à mesure de la progression de l'enlèvement sédimentaire, et après un nettoyage soigneux, les surfaces osseuses étaient immédiatement consolidées avec du *Rhodopas*. Ainsi, de proche en proche, la totalité de la mandibule a pu bénéficier de ces traitements devant assurer à l'avenir son maintien en l'état, favorisant son déplacement et sa manipulation potentielle. Il est certain que sans ces opérations de sauvegarde et de conditionnement, cette pièce serait vraisemblablement tombée en poussière dans un futur proche.

Premières observations et signification de la découverte

L'état de conservation illustre les phénomènes taphonomiques enregistrés par la mandibule. D'emblée, on peut noter qu'il ne s'agit que d'une seule mandibule droite sans sa symphyse (diastème, canines et incisives associées), et non de la totalité de cette mandibule. Toutefois, il est observable que se trouvent présents :

- la série dentaire déciduale inférieure complète d'un juvénile (dP₂₃₄, ainsi que le bourgeon de la M₁) ;
- le corps mandibulaire (partie osseuse alvéolée dans laquelle les dents sont enchassées) ;
- l'angle mandibulaire (la partie coudée de la mâchoire opposée aux incisives,
- une grande partie de la branche mandibulaire (dans le prolongement de l'angle), à l'exception du condyle permettant l'articulation de la mandibule avec le crâne.



Vue vestibulaire de la mandibule droite de cheval à Étiolles (C 56/5 – Locus 2)
(Cliché : O. Bignon)

Dans son ensemble, cet élément semble avoir été fortement touché par une forte altération de type *weathering* (stade 5, Patou-Mathis⁶), c'est-à-dire une exposition prolongée à l'air et aux intempéries. Ces conditions qui précèdent l'enfouissement, fragilisent la structure osseuse et comme ce fut le cas ici, des phénomènes de pressions sédimentaires peuvent produire un écrasement en place. Ce type d'écrasement sur os sec est repérable par une série de fracturations en bague, particulièrement visible au niveau de l'angle et de la branche mandibulaire. Ce qui a le mieux résisté à ces phénomènes, ce sont les dents (en raison de leur constitution plus minérale) et ce qui fut le moins exposé à l'air, comme par exemple la partie linguale (interne) du corps mandibulaire.

La relative intégrité de la série dentaire permet une estimation de l'âge de décès du poulain. La composition, le niveau d'usure de ces éléments dentaires décidentaux et le stade de développement du bourgeon de la première molaire définitive, indiquent qu'il s'agit d'un individu de moins d'un an. D'après les modèles d'usure des dents dP₂ et dP₃ (selon les hauteurs de couronne), il est possible d'estimer à plus

6. PATOU-MATHIS (M.), *Outils peu élaborés en os et en bois de cervidés : taphonomie, bonne modification. Artefacts 9, 6^{ème} table ronde* ; Belgique, Éd du centre d'études et de documentation archéologiques.

ou moins un mois près l'âge des juvéniles chez les chevaux. Le calcul de l'âge du poulain est de 10,94 mois (+/- 1 mois) pour la dP₂, et de 9,92 mois (+/- 1 mois) pour la dP₃. Généralement, il est préférable de considérer la valeur moyenne des hauteurs de couronne des dP₂ et dP₃, afin de mieux ajuster l'estimation de l'âge : la dP₂ a tendance à s'user en raison de sa localisation, ce qui explique qu'elle donne toujours un âge plus avancé.

Ainsi, l'âge moyen de notre poulain est de 10,43 mois (+/- 1 mois). Les naissances chez les chevaux sont conventionnellement situées au 1^{er} mai, la mort de ce jeune poulain est donc intervenue aux environs de la mi-février, et si l'on intègre l'intervalle de confiance, à la sortie de l'hiver ou au début du printemps.

Perspectives

Face à un tel témoin archéologique, il est crucial de chercher à mieux appréhender quel a pu être l'agent accumulateur. Dans un premier temps, la position de sa découverte, posée à plat sur sa face linguale, est vraisemblablement une indication sur sa position lors de son enfouissement. Cette observation permet d'écarter *a priori* l'hypothèse d'une origine récente ou le produit d'une bioturbation. Trois scénarios peuvent être envisagés dès lors :

1) Animal mort sans intervention anthropique : cette hypothèse est peu probable, car on peut raisonnablement penser qu'en cas de mort naturelle, il aurait été possible de découvrir l'ensemble ou une partie du squelette du poulain ;

2) Mandibule ayant vécu un apport hydraulique : la possibilité d'un dépôt originaire d'une crue peut être exclue car d'après les études expérimentales, la mandibule fait partie de la catégorie 3 des parties squelettiques, celles qui demeurent sur le lieu de leur dépôt primaire. Par ailleurs, aucun autre ossement de cheval dans cet horizon stratigraphique ne vient confirmer ce scénario ;

3) Apport d'origine anthropique : cette hypothèse est privilégiée à l'heure actuelle, en fonction de quelques prémices et par défaut de scénarios plus probants. Un premier argument tient en la nature fragmentaire de la mandibule : dans le processus de traitement du crâne, les Magdaléniens ont très souvent tendance à fracturer les mandibules droites et gauches au niveau de leur soudure, c'est-à-dire la symphyse. Justement, sur la pièce qui nous occupe ici, c'est précisément là que notre mandibule s'interrompt, alors qu'il n'y a aucune raison taphonomique particulière à sa dissolution. Par ailleurs, la fin de l'hiver/début de printemps est une période récurrente chez les

Magdaléniens, voire les Aziliens du Bassin parisien, pour l'abattage des chevaux : c'est la période de « soudure » pour les sociétés humaines et le moment de faiblesse maximale pour les populations équines. De plus, le printemps est une saison d'occupation qui a déjà été documentée pour Étiolles, en l'occurrence pour une chasse aux équidés : cette période était suggérée par le poulain de l'« amas de cheval ». Néanmoins, on peut légitimement s'interroger sur l'isolement de cette mandibule : où sont les éléments connexes de l'occupation humaine ? Il n'est pas exclu que d'autres éléments squelettiques plus propices au transport hydraulique aient été emportés ailleurs, mais plus simplement il faudrait peut-être évoquer le cas d'un rejet isolé d'une occupation humaine relativement distante.

Dans la mesure où ce dernier scénario reste encore hypothétique, bien que le plus probable, il faudrait réaliser une datation au radiocarbone de la mandibule. En fonction de cet argument chronologique, il serait plus aisé d'envisager s'il se situe potentiellement dans le cadre des occupations humaines d'Étiolles. À l'avenir, il faudra veiller à la concordance stratigraphique d'autres vestiges à mettre éventuellement en correspondance, au niveau des surfaces encore non exploitées dans le hangar (locus 2).

4 - Observations taphonomiques de l'« amas » de cheval d'Étiolles : résultats préliminaires et perspectives

Olivier Bignon (UMR 5197)

Introduction

Le projet de réaliser des études taphonomiques sur la faune d'Étiolles s'inscrit dans la dynamique des travaux pluridisciplinaires menés sur le site, et plus largement, dans celle des recherches actuelles sur le Magdalénien du Bassin parisien. En dépit des connaissances acquises sur le matériel faunique de cette période, il existe finalement assez peu de données taphonomiques détaillées des faunes magdaléniennes régionales. La réalisation de telles observations à Étiolles concourt donc à mieux comprendre les processus d'enfouissement des niveaux archéologiques, et plus particulièrement, de conservation des témoins osseux. Les résultats présentés dans ce rapport illustrent la part des processus biologiques et anthropiques à l'œuvre dans la constitution de l'« amas » de cheval. Si des observations taphonomiques ont pu être réalisées sur cet ensemble de faune, aucune quantification précise n'avait vu le jour. En ce sens, ces nouvelles études contribuent à

renforcer les connaissances taphonomiques actuelles à l'échelle régionale, même si des analyses complémentaires restent à mener sur la faune d'autres niveaux d'Étiolles.

Matériel et méthodes

Le spectre de faune découvert à Étiolles est composé de quatre espèces, par ordre décroissant d'importance : le cheval, le renne, le bison et le mammouth. Ces espèces représentent les espèces-clés de la Steppe à Mammouth, systématiquement observées au Paléolithique supérieur de l'Europe occidentale à l'extrême Est de la Sibérie. De plus, l'importance relative du cheval n'est pas réellement une surprise, puisque ce taxon est très souvent attesté dans toutes les faunes magdaléniennes préservées dans le Bassin parisien.

Les résultats préliminaires de cette étude se sont concentrés sur les témoins déterminés et non déterminés présents dans l'« amas » de cheval, c'est-à-dire 555 restes (88,24 % du NR). Bien évidemment, l'étude des témoins de renne, de bison et de mammouth sera prochainement menée et intégrée aux résultats actuels.

Sur le plan des méthodes d'observations, plusieurs descripteurs taphonomiques ont été employés afin de mieux cerner les processus à l'œuvre. Le phénomène climatique de *weathering* est lié à la dégradation des ossements précédant leur enfouissement total. Il est possible de caractériser l'incidence de ce facteur sur chaque témoin osseux en fonction de 5 stades, depuis l'absence de térétermination jusqu'au détachement d'esquilles.

Un autre phénomène, biologique celui-là, est particulièrement important à considérer dans le cadre des sites de plein air : il s'agit de l'importance relative des traces des racines. Le degré de recouvrement sur les surfaces osseuses a également été rapporté en fonction de 4 stades, et témoigne donc des altérations créées par les plantes.

La fracturation des témoins pouvant intervenir par l'action combinée de facteurs biologiques/climatiques et des techniques bouchères des hommes, ce critère d'observation a été étudié en fonction de classes de taille et de types de fragment pour les L'élaboration de 6 classes de taille vise à mieux appréhender quantitativement la variabilité de l'importance des vestiges représentés et leurs proportions respectives.

Les choix relatifs aux dimensions de chaque classe ont été calibrés de façon à appréhender au plus près la variabilité de taille. Également, la forme de ces classes est plus particulièrement rectangulaire, car la très grande majorité des témoins sont des fragments de diaphyses, témoins présentant souvent un certain allongement.

En rapport direct avec la taille des témoins fauniques, une appréciation des modalités de fragmentation (climatique, biologique ou physique) ou de fracturation (anthropique) des restes osseux est nécessaire. Pour ce faire, chaque élément de diaphyse a été observé pour déterminer s'il était porteur de fracture sur os frais (lié au traitement boucher des carcasses), de fragmentation sur os sec ou d'écrasement. Ainsi, les proportions de ces trois états indiquent les processus à l'œuvre, sachant qu'une même pièce peut posséder des stigmates d'un seul de ces états, mais potentiellement deux, voire les trois ensembles. Les différents types morphologiques d'éléments diaphysaires (fig. 3) doivent être quantifiés pour être mis en correspondance avec les modalités de fractures.

Une série d'indices supplémentaires sont susceptibles d'apporter des informations taphonomiques significatives. C'est le cas du taux d'impacts post-dépositionnels observés sur le matériel fossile, le taux de traces laissées par les carnivores, le taux de témoins fauniques brûlés, et enfin, le taux de détermination (NR/NRD). Par ailleurs, l'ensemble des vestiges de faune ayant été pesé (y compris les esquilles), il est possible de calculer des poids moyens pour chaque classe de taille.

Résultats préliminaires

À l'exception des petites haltes de la vallée de la Cure, les sites magdaléniens du Bassin parisien sont situés en plein air, la très grande majorité d'entre eux étant des sites de fond de vallée. Ce dernier cas de figure est précisément celui d'Étiolles, les hommes ont en outre établi leurs occupations sur les berges d'un petit cours d'eau (le ru des Hauldres). Cette position morpho-sédimentaire est *a priori* une configuration plutôt favorable pour la préservation des vestiges osseux des sites préhistoriques, de même que la composition limoneuse du sédiment. Pourtant, les résultats obtenus pour l'« amas » de cheval montre un matériel faunique fortement altéré, en dépit de quelques pièces exceptionnellement conservées (crâne du poulain ; os faciaux d'un des deux adultes) bien qu'écrasées en place. Il s'agit donc de tenter de démêler les effets conjoints de divers phénomènes taphonomiques.

Les observations réalisées en matière de *weathering* témoignent d'une forte dégradation des témoins osseux précédant leur enfouissement dans le sol. En effet, seuls les trois stades (les plus préjudiciables pour l'os) sont représentés : 87 % des témoins possèdent des craquelures profondes, ils sont rugueux et fibreux. Cette forte altération et la présence de trois niveaux distincts de *weathering* tendraient à illustrer un processus d'enfouissement lent et différentiel. Ce dernier caractère pourrait être expliqué par la forme même du rejet groupé

d'ossements, qui porte à juste titre le nom d'« amas », et dont le recouvrement sédimentaire aurait pu s'effectuer en plusieurs temps.

L'activité des racines est également un élément qui va dans le sens de l'hypothèse avancée ci-dessus. D'après nos études, il est remarquable que les traces de radicules sont systématiquement observées sur les témoins de faune de l'« amas ». Il ne s'agit pas d'un facteur mineur dans ce cas précis puisque plus de 98 % des vestiges fauniques sont entièrement recouverts de telles traces. Les ossements restants portent tous des traces de l'activité des racines et, majoritairement, ils sont atteints sur au moins la moitié de leur surface. Ces résultats illustrent que l'« amas » a été fortement victime des racines et qu'il est donc resté accessible à ces dernières un certain temps. Pourtant, la profondeur sédimentaire à laquelle fut découvert ce niveau archéologique (un peu moins de 2 m) est trop importante pour envisager que de telles altérations soient un phénomène contemporain ou sub-contemporain. Il est plus vraisemblable que l'impact des racines sur les témoins osseux se soit principalement développé au gré du processus d'enfouissement dont on a vu précédemment qu'il fut lent. Ce rythme de sédimentation de la faune l'a certainement maintenu directement à la portée des racines pendant un temps suffisamment long pour parvenir à cette dégradation homogène. De plus, la concentration de l'« amas » fut certainement une source de nutriments potentiellement très attractive pour les racines de la végétation écotopique.

Les processus de fragmentation/fracturation des témoins osseux doivent être abordés dans un premier temps par les proportions respectives des différentes classes de taille. On découvre avec ces résultats que les esquilles représentent presque 1 témoin sur 10, et que les plus grands ossements sont très rares. En revanche, les deux tiers des restes osseux ont été décomptés pour les petites classes, de façon quasiment équivalente. La classe des témoins relativement grands (5-10 cm), est, quant à elle, assez bien représentée avec un peu plus de 1,5 témoin sur 10.

Globalement, la domination des petites classes de taille est manifeste et fut en grande partie le fait d'une fragmentation : 95 % des bords osseux des diaphyses ont été créés sur os secs. Les fracturations sur os frais, attribuables à l'agent anthropique (aucune trace de carnivore n'a été repérée), ne représentent qu'un peu plus de 20 %. Les stigmates d'écrasement sur place des témoins s'élèvent à plus de 50 %, ce qui montre que ce facteur a eu un impact important sur le matériel osseux et a certainement contribué à augmenter le taux de fragmentation sur os sec.

Ce phénomène d'écrasement a vraisemblablement été causé par la pression sédimentaire, mais largement favorisé par la dégradation de la faune avant l'enfouissement (*weathering*) et lors de celui-ci (impact de racines). Logiquement, les vestiges osseux prennent majoritairement la forme de fragments allongés (de type baguette : 53,94 %). Une proportion non négligeable de témoins a tout de même une forme relativement courbe (38,17 %), caractéristique des diaphyses. Enfin, très peu d'éléments fauniques sont représentés par une moitié de la circonférence d'une diaphyse, alors que la totalité de la circonférence est tout particulièrement rare.

Logiquement, le rapport poids moyen/taille des fragments osseux est croissant. Si ce rapport montre que les classes très petites restent très faibles, la progression du poids moyen s'élève régulièrement ensuite.

D'une manière générale, le taux de détermination atteint 33,69 % sur l'ensemble des témoins, ce qui au regard des caractéristiques taphonomiques est relativement élevé. Cependant, un peu moins de la moitié des plus petits restes de faune (43,83 %) obtient un taux de détermination nul ou très faible. À l'inverse, seules les plus grandes classes de taille (21,12 %) ont pu être déterminées avec beaucoup plus de régularité. Plus la taille des restes augmente, plus le taux de détermination s'élève : il s'agit d'une corrélation significative. Il y a donc bien une détermination différentielle en fonction de la classe de taille des vestiges osseux au sein de l'« amas » de cheval d'Étiolles.

Conclusions et perspectives

Dès à présent, les caractéristiques taphonomiques de l'« amas » de cheval d'Étiolles permettent d'avancer un certain nombre d'informations sur la formation de ce dépôt archéologique. Tout d'abord, les analyses montrent que les restes fauniques ont été exposés aux intempéries relativement longtemps à l'air libre (un temps peut-être supérieur à une année). Plusieurs étapes ont pu marquer le processus d'enfouissement des témoins de faune. La profondeur sédimentaire étant demeurée assez peu importante, les racines des plantes ont pu avoir un accès prolongé aux vestiges osseux, produisant une altération systématique et homogène. Puis, la pression sédimentaire subie par le matériel a conduit à une fragmentation très élevée des témoins osseux, s'ajoutant à la fracturation produite par les Magdaléniens lors du traitement initial des carcasses de chevaux. Ces conditions entraînent donc une dégradation des potentiels d'identification anatomique et spécifique. Il s'est produit ainsi une détermination archéozoologique différentielle selon la taille des fragments du matériel faunique. Par ailleurs, l'absence de traces laissées par une chauffe intentionnelle,

ainsi que le faible taux de traces liées à l'activité de carnivores (0,18 %), sont plus vraisemblablement à mettre au crédit des caractéristiques taphonomiques défavorables de l'« amas » de cheval d'Étiolles. Finalement, les modalités de rejet groupé de la faune par les Magdaléniens furent certainement un facteur déterminant dans la préservation de cet ensemble.

Dans un avenir proche, la poursuite des études sur les différentes occupations d'Étiolles doit permettre une mise en perspective des conditions taphonomiques du site. S'il est vraisemblable que des phénomènes de conservation différentielle sont à l'œuvre entre ces différentes occupations, l'application généralisée de telles études pourra permettre de mieux caractériser la diversité de ces processus. Par extension, les analyses taphonomiques de la faune peuvent contribuer à améliorer la compréhension des rythmes et modalités d'enfouissement des occupations, et par là, à cerner la dynamique de ces dernières.

Notes archéologiques

*Boissy-la-Rivière*¹

À la faveur de la fraîcheur hivernale, Richard Prot (Société historique et archéologique du canton de Méréville) a découvert deux nouveaux sites néolithiques séparés de 500 m, et, près du site le plus méridional, un site gallo-romain.

*Brunoy*² - 4 place Saint-Médard

La parcelle de 1605 m² qui a été sondée se trouve dans le périmètre de l'ancien château. Un site stratifié d'époque médiévale et post-médiévale a été mis en évidence³.

*Chalo-Saint-Mars*⁴

Richard Prot a identifié deux sites néolithiques séparés de 300 m et un site gallo-romain à moins de 100 m d'un site de la même période déjà repéré (*pars urbana* et *pars rustica* de la même villa ?). Une maison danubienne est aussi apparue sur un site déjà signalé.

*Étampes*⁵

La fouille de l'ancien hôpital a été menée par une douzaine d'archéologues de l'INRAP pendant six mois sur une surface de 4000 m² entre l'église Notre-Dame et la rue du Rempart, et entre les rues Evezard et Baugin. Ont été mis en évidence :

– une occupation antique (large fossé en V comblé dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J-C ;

1. Arr^t d'Étampes, canton de Méréville.

2. Arr^t d'Evry, chef-lieu de canton.

3. Responsable de l'opération : Xavier PEIXOTO (INRAP). Voir *Archéologie médiévale*, n° 35, 2005, p. 186.

4. Arr^t d'Étampes, chef-lieu de canton.

5. Chef-lieu d'arr^t.

- des vestiges d'un habitat des XI^e-XII^e s. (à proximité de l'église fondée par Robert le Pieux) dont une partie a été abandonnée au profit du cimetière (180 sépultures sur 100 m²) ;
- plusieurs ensembles (latrines, puits, fosses) du XIII^e et XIV^e s. riches en faune et céramique ;
- enfin, des caves des XVI^e-XVII^e s. construites à l'emplacement des anciennes maisons canoniales du XVI^e s.⁶

Lors d'une prospection, Richard Prot a découvert, sur le plateau des céramiques datées du XII^e au XIV^e s. Il s'agit peut-être d'un hameau disparu encore mentionné par les sources historiques au XVIII^e s.

Gif-sur-Yvette⁷ - plateau du Moulon

En ces lieux, où depuis plus de vingt ans, Daniel Gigaron et la section archéologique de l'Association culturelle du C.E.A de Saclay ont prospecté et fouillé divers sites antiques⁸, l'aménagement du quartier Habitat Services a été, très logiquement, précédé d'une fouille définitive, à partir du mois de novembre. Douze archéologues de l'INRAP, sous la direction d'Olivier Blin, ont dégagé vingt bâtiments à destination de logements, de locaux agricoles et d'ateliers. Des fosses ont restitué un intéressant mobilier de céramique et de bronze ainsi que des ossements de bovins, le tout datable du 5^e s. av. J.-C. Espérons que les résultats de cette fouille qui s'achèvera au printemps 2006 seront intégralement publiés dans un proche avenir.

Longjumeau⁹ - chantier des Cerisiers

Sur une zone non urbanisée de 12,5 ha, vingt-trois tranchées ont été creusées. Elles ont permis de mettre au jour un établissement gallo-romain du Haut Empire comportant cinq bâtiments en pierre, assez proches les uns des autres. Dans l'un se trouvait un hypocauste, dans un autre un bassin édifié à partir d'un coffrage de tegulae. Plusieurs fosses étaient remplies de céramique médiévale. Légèrement à l'écart, plusieurs structures empierrées ont été dégagées ; elles étaient formées de plusieurs assises de petits moellons et de tuiles, mais ne contenaient aucun mobilier. À noter : la proximité d'une vaste nécropole gallo-romaine connue depuis longtemps¹⁰.

6. D'après Xavier PEIXOTO dans *Les Cahiers d'Étampes - Histoire*, n° 7, 2005.

7. Arr^t de Palaiseau, canton d'Orsay.

8. Voir nos bulletins depuis 1981.

9. Arr^t de Palaiseau, chef-lieu de canton.

10. Voir *Archéopages*, n° 12, mars 2004, p. 56.

*Montgeron*¹¹ – parc du lycée

Avant la réalisation de travaux, l'INRAP, alerté par Alain Senée, a profité des vacances de février pour faire des sondages à l'emplacement d'une butte. Après une prospection géophysique, les fouilleurs, sous la direction d'Olivier Labat, ont dégagé les fondations d'un bassin inachevé accompagné de canalisations en terre cuite, puis une partie des fondations d'un château du XVII^e s. s'appuyant sur des fondations antérieures.

Saint-Chéron - Le polissoir des Parignons

Au nord du bourg, lieu-dit Les Parignons, feuille A 2 du cadastre de 1951 et sur la parcelle 317, occupée par un bois au niveau des dernières maisons (Coordonnées Lambert X 584-350, Y 1095-250 et Z 135 m) nous avons découvert en 1986 un polissoir disposé sur un rocher bas, à 7 m du chemin dit des Parignons. Ce rocher, en grès de Fontainebleau, de 1 m sur 0, 85 m à sa base et haut de 0, 45 m présente un surface polie de 24, 5 cm sur 16 avec, en son centre, une légère concavité de 0, 5 cm de profondeur. Ce polissoir est modeste mais ce type de vestige étant peu fréquent dans la vallée de l'Orge, nous pensons qu'il était utile de le signaler. Cette vallée ayant été fortement exploitée par les carriers, il est probable que d'autres polissoirs devaient exister dans le voisinage.

Pierre Thorant (GERSAR)

*Saint-Germain-lès-Corbeil*¹² - *Les Prés Hauts*

Nous avons signalé, l'an dernier, de façon sommaire, les recherches effectuées sur ce site depuis 1999. Une conférence de Daniel Gérard, président du GERAME, faite à la mairie le 11 février, nous permet d'apporter quelques précisions.

Outre les deux murs dégagés, ont été recueillis : 9315 tessons de céramique et 704 morceaux d'amphores, de vases, de jarres, d'une très grande variété et d'origines diverses : plat de Saintonge, gobelets à décor floral de Germanie, céramique métallisée de l'Yonne, pot à collerette britannique, cruche d'Afrique prouvant l'existence d'importants échanges commerciaux. En outre, un atelier de faux monnayeurs a été mis en évidence par la présence, sur 206 pièces de monnaies (datées de 270 à 330), de 80 % de pièces imitées. La variété des autres trouvailles (ossements animaux, outils, instruments de chirurgie, lingots de plomb, poids de fil à pêche, vestiges de thermes)

11. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

12. Arr^t d'Évry, chef-lieu de canton.

semblent prouver l'existence d'un véritable village qui aurait pu remplacer l'habitat de la Butte à Gravois en partie déserté après les invasions de la fin du III^e s.

*Tigery*¹³ - *La Pépinière*

Les vestiges d'un complexe hydraulique médiéval ont été mis au jour en décembre 2004. Les plus anciens, attribuables au XI^e s., semblent correspondre à l'implantation d'un cuvelage destiné au captage d'une source. Une seconde phase, datable du XIII^e s., correspond à l'édification d'une fontaine en pierre de taille. Un important mobilier de bois et de céramique constituait le remplissage de ces structures¹⁴.

*Villeneuve-Sur-Auvers*¹⁵

Richard Prot a observé une maison du Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain) sur un site déjà connu.

13. Arr^t d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

14. Responsables : François RENEL et François-Xavier CASSAN (INRAP). Voir *Archéologie médiévale*, n^o 35, 2005, p. 310.

15. Arr^t d'Étampes, canton d'Étréchy.

Patrimoine architectural

La datation des bois de charpente

Stéphane BERHAULT ^a et Jean-Jacques IMMEL ^b

^a Architecte du Patrimoine - 7 rue des Lauriers 91540 Mennecy
contact@berhault.fr

^b 41 rue des Sources 91530 Sermaise

La dendrochronologie est le nom donné à la science permettant l'étude et la datation du bois. Cette discipline est récente puisque les premières applications françaises remontent au milieu des années 1980.

Principes

L'arbre comprend, quelque soit son essence, trois parties distinctes :

- la masse racinaire enfouie dans le sol,
- le tronc dont est tiré la plus grande partie du bois d'œuvre,
- la couronne constituée des branches et de leurs feuilles.

Le tronc est lui-même constitué de trois éléments :

- le bois de cœur ou duramen,
- l'aubier : partie jeune et tendre située sous l'écorce,
- l'écorce : partie protectrice superficielle.

Chaque année le tronc augmente son diamètre par la formation d'une nouvelle épaisseur de bois appelée « cerne annuel ». Ces cernes sont le résultat du cycle de végétation qui commence sous nos climats tempérés en avril ou mai et s'achève vers la fin du mois d'août.

Les épaisseurs de cernes annuels ne sont pas constantes et résultent de plusieurs facteurs déterminants :

- climat ambiant (pluie, ensoleillement, température),
- géologie, topographie,
- apports en minéraux, réserve en eau, etc.

Chaque année se différencie donc de la précédente du fait de la variance des facteurs. Le nombre de cernes d'un bois ainsi que l'irrégularité de leurs épaisseurs permet d'identifier et de dater le bois en question en comparant ce profil obtenu (sous forme d'une courbe ayant le temps en abscisse et la largeur de cerne en ordonnée) à un profil bien identifié appelé **référentiel**, profil constitué par la somme de plusieurs datations précises, dans une aire géographique donnée et sur une période déterminée. Il est alors possible de situer la période de vie du bois étudié. Le dernier cerne avant l'aubier permet de préciser la date *post-quem* c'est-à-dire l'année (et la saison) d'abattage de l'arbre dont il est issu.

Combattre une idée fausse : les bois de charpente sont mis en œuvre « verts » !

Les charpentes anciennes sont systématiquement réalisées, juste après l'abattage de l'arbre. Il y a plusieurs raisons à cela :

- impossibilité de stocker des bois à l'abri du fait de l'absence ou de l'insuffisance de surfaces protégées importantes (notamment avant le XIX^e siècle) ; or, non protégés, les bois sont particulièrement vulnérables face aux insectes et autres champignons,

- difficulté voire impossibilité de débiter ou tailler des bois secs avec des outils non mécanisés ; le cœur de chêne très souvent mis en œuvre pour les bois de charpente est, une fois sec, tellement dur que les outils en fer, pourtant durcis à la forge, ne peuvent permettre d'y réaliser des entailles ou autres mortaises,

- intérêt mécanique majeur : les fermes de charpentes sont dessinées au sol ou sur un plan horizontal puis, une fois les pièces assemblées, l'ensemble est relevé à la verticale. L'emploi de bois verts diminue les causes de ruptures d'assemblages ou de pièces lors de ces manipulations qui occasionnent de fortes contraintes sur les éléments ; de même, une fois que la totalité de la charpente est montée et assemblée, l'ouvrage prend sa place dans de meilleures conditions avec des bois encore « souples ».

En restauration, le processus est inverse. Le remplacement des pièces de bois dans une charpente dont les bois ont séchés et flués nécessite un bois de même nature et aussi sec.

Intérêts de la datation des bois

La datation des bois de charpente est aujourd'hui un formidable outil mis à la disposition des historiens et spécialistes, notamment les architectes en charge d'études de diagnostic ou d'étude préalable à la restauration de monuments anciens.

Intérêt archéologique

Un édifice âgé de plusieurs siècles résulte, tel un organisme ancien, de différentes modifications, adjonctions ou ablations, et il est bien souvent mal aisé de comprendre puis démontrer les différents états par lesquels il est passé au fil de son existence.

Il est pourtant essentiel pour l'architecte diagnosticien de disposer d'une compréhension parfaite de l'histoire constructive du monument dont il a la charge. En effet nombre de désordres ou de pathologies (principalement structurelles) peuvent avoir pour origine des états anciens. Il n'est effectivement pas rare de montrer, par exemple, que la surélévation d'une partie d'une construction a entraîné des dommages plusieurs décennies plus tard sur les supports sous-jacents ou encore de constater que la démolition d'un élément ou que le décaissement d'un cimetière soient à l'origine de troubles dont les effets ne se sont fait ressentir avec vivacité que plusieurs décennies ou siècles après.

À ce titre, la datation des bois de charpente permet souvent d'obtenir des dates qui représentent des jalons sûrs au niveau de la connaissance d'un édifice. Cette précision permet souvent aussi de compléter des données d'archives parfois éparées ou peu sûres.

Intérêt documentaire

Les spécialistes de la datation de bois le reconnaissent volontiers : aujourd'hui, chaque datation peut remettre en cause l'idée que l'on se fait de l'histoire de la charpente ancienne. Il n'est pas rare que ces spécialistes soient eux-mêmes déboutés : une charpente paraissant remonter, de prime abord, au XVIII^e siècle se révélant finalement plus âgée de 2 ou 3 siècles après analyse des échantillons...

L'heure n'est donc pas venue de faire de l'« histoire » ou des « mémoires historiques » sur la charpente. De même que l'idée de

vouloir cataloguer ou réaliser des généalogies typologiques est aujourd'hui vaine et sans intérêt.

Il est à peu près certain que, seule, la collecte humble et répétée de datations fiables permettra dans l'avenir de dégager des clefs de compréhension de ces structures fascinantes mais secrètes, voire hermétiques pour le profane.

Intérêt technique

Les charpentes parfaitement datées donnent la possibilité d'améliorer notre lecture de ces ouvrages, de mieux les comprendre et évidemment de mieux les aborder.

Au fil des siècles, les techniques de taille des bois et de traitement de leurs parements ont évolué. C'est également vrai pour les assemblages qui peuvent différer radicalement entre une charpente du XII^e siècle et une plus jeune de deux ou trois siècles. La structure même de la charpente a, sur plusieurs siècles, évolué : charpente à chevrons formant ferme, charpente à pannes avec ou sans échantignolles inversées, charpente à tabouret de combles, à brisis et terrassons, etc. Une meilleure connaissance des charpentes, de leur âge et de leur période de conception favorisera leur meilleure restauration.

Science récente, la dendrochronologie n'a cependant pas tardé à s'imposer comme outil indispensable pour le spécialiste chargé de l'étude d'une construction ancienne. Le coût raisonnable des études engage à l'utiliser pour les édifices prestigieux comme pour les plus modestes. À l'instar d'autres moyens d'analyse et d'expertise que nous offre notre époque dans le domaine du patrimoine, la dendrochronologie a, depuis quelques temps déjà, quitté les universités et laboratoires pour s'imposer comme outil quotidien au service du patrimoine. Son récent développement au mobilier lui offre encore de beaux horizons d'expansions.

Quelques exemples d'études en Essonne

Dates d'abattage des arbres utilisés pour les charpentes des églises de :

Saint-Denis et Saint-Fiacre de Bondoufle

Nef : 1394-1428

Chœur : 1463

Beffroi : 1783

Saint-Gilles de Congerville-Thionville

Nef : 1477

Bas-côté : 1759

Saint-Pierre de Cerny

Nef : 1493

Chœur et bas-côtés : 1548-49

Assomption de la Très Sainte Vierge de Champcueil

Nef : entre 1489 et 1519

Saint-Pierre d'Égly

Nef occidentale : automne 1454 à hiver 1455

Nef orientale : 1482 à 1511

Chœur : 1531 à 1559

Saint-Étienne d'Essonnes

Nef : 1487

Notre-Dame d'Étampes

Chœur et transept sud : entre 1177 et 1187

Transept sud : entre 1207 et 1217

Saint-Germain d'Itteville

Nef : 1470

Bas-côtés : 1480

Notre-Dame du Mont-Caemel de Janvry

Nef : 1484 : automne à hiver 1485

Bas-côté sud : 1493 et 1531

Chœur : 1491-1492

Beffroi : 1493-1526

Saint-Nicolas de La Forêt-le-Roi

Nef : 1761

Bas-côtés : 1570-71 et 1704-05

Clocher : 1491-92

Voûte en bois de la nef : pour partie 1686-87

Saint-Pierre de Lardy

Nef : 1525-26

Bas-côté nord : entre 1711 et 1713

Chœur : 1490, 1511, 1563-1565

Clocher : entre 1540 et 1542

Voûte en bois de la nef : entre 1746 et 1773

*La Trinité de Morigny-Champigny*Une nouvelle charpente a remplacé celle du XII^{ième} s.

Nef : 1546

Bas-côté sud : 1530

Saint-Vincent de Pussay

Chapelle sud-ouest entre 1472 et 1495

Nef : entre 1507 et 1510

Bas-côté nord : 1863

Beffroi : 1838

2 fermes du sanctuaire : 1389-1392

Saint-Cyr de Saint-Cyr-la-Rivière

Chœur : 1409

Nef : 1130-31 et 1517

Saint-Cyr de Saint-Cyr-sous-Dourdan

Première nef : 1533

Seconde nef : 1741-42

Clocher : 1513-14 et 1555-56

Flèche : 1686

Notre-Dame de Sermaise

Nef et bas-côtés : 1507-08

Chœur : 1501-02

Bibliographie

Livres et brochures

Âge (L') du Fer en Île-de-France. XXV^e colloque de l'A.F.E.A.F. 26^{ème} supplément à la Revue archéologique du Centre de la France. Paris et Saint-Denis, 2002.

À la découverte du village de Saclay avec Jules et sa vache. Livre-Jeux réservé aux 6-12 ans. Évry, Conseil général, 2005, in-8°, 14 p., ill.

À la redécouverte de Jean-François Regnard, 1655-1709 suivi de : Illustres comédiens à Roinville. Dourdan, les Amis du château, 2005, in-16, 64 p., ill.

ALLEG (Henri), *Mémoire algérienne.* Paris, Stock, 2005.

Henri Alleg, journaliste qui combattit pour l'indépendance de l'Algérie, habite Palaiseau.

« *Amis (Les) de l'outil* », *l'outil prolongement de la main.* Bièvres, mairie, 2003, 2 vol. in-4°, n. p.

Catalogue illustré du musée.

A qualité - horizon 2015. Corbeil-Essonnes, syndicat intercommunal d'assainissement et de restauration des cours d'eau, 2004, in-4°, 80 p., ill.

Comment est gérée l'eau aux niveaux national et local. Les réseaux de surveillance. La qualité de l'eau en fonction des activités humaines. La politique de la SIARCE et les objectifs à l'horizon 2015.

Archives (Les) seigneuriales aux sources de l'histoire locale. Chamarande, Archives départementales, 2005, in-4°, 31 p., ill.

Généralités sur seigneurs et seigneuries. Bibliographie, sources.

AUGEREAU (A.), *L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le Sud-Est du Bassin Parisien : rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen.* Documents d'archéologie française, n° 97, 2004, 224 p., 40 fig.

BALUFIN (Christiane), *Église Saint-Didier de Bruyères-le-Châtel*. Bruyères-le-Châtel, chez l'auteur, 2005, in-4°, 17 p., ill.

Édition revue, corrigée et actualisée de la plaquette parue en 1997.

BARRAS (Paul vicomte de), *Mémoires 1755-1829*. Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 2005.

Édition présentée et annotée par Jean-Pierre THOMAS. Concerne notamment l'une des amies de l'auteur, Anne-Françoise de Braque, nommée en 1759 abbesse de Notre-Dame de Jarcy à Varennes-Jarcy, morte en 1788. Elle fit appel à l'architecte Jean-Baptiste Boulland (1739-1813) en vue de la reconstruction, à partir de 1780, de certains bâtiments abbatiaux, dits de nos jours « château de Jarcy ».

Beauvais d'hier et d'aujourd'hui. Évry, Conseil général, 2003, in-8° oblong, 32 p.

Recueil d'images (cartes postales comparées à des photos actuelles) sur ce hameau de Champcueil.

BELHOSTE (Bruno), *La formation d'une technocratie. L'École Polytechnique et ses élèves de la Révolution au Second Empire*. Paris, Belin, 2003, 507p. Collection « Histoire de l'éducation ».

BERHAULT (Stéphane), *Le lavoir de Montauger à Lisses en Essonne. Étude préalable à la reconstruction*. Évry, Conseil général, 2005, in-4°, 24 p., ill., plans.

BERTHIER (Karine), *Étude historique et archéologique de la vallée de la Bièvre. Rapport final*. Volume 1. Agence de l'eau Seine-Normandie et département du Val-de-Marne, 2004-2005, in-4°, 114 p., ill.

Très bonne étude concernant les communes du Val-de-Marne.

BIZET Gacqueline), *Saint-Jean-de-Beauregard an 2000*. Saint-Jean-de-Beauregard, Association des familles, 2001, in-4°, 37 p., ill.

BOUILLON Gean-Paul), *Bracquemont-Goncourt*. Musée du dessin et de l'estampe de Gravelines et Paris, Éd. Somogy, 2004.

Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Le portrait gravé de Goncourt par Bracquemont », présentée à Gravelines. Ce portrait d'Edmond Huot de Goncourt (Nancy 1822 – Draveil 1896) a été entrepris en 1879. Il a été présenté à la cinquième exposition de peinture impressionniste sous le n° 4, « Portrait de M. Ed. de Goncourt », du 1^{er} au 30 avril 1880. Félix Bracquemont habitait 13 rue de Brancas à Sèvres. Cet artiste est aussi l'auteur – entre autres – de : « Portrait charge de Madame Talma » (essai d'eau-forte, v. 1857) ; « Cheval arabe au piquet », d'après Delacroix (eau-forte, 1857) ; « Lantara », d'après « Portrait de Simon-Mathurin Lantara (Oncy-sur-École 1729 – Paris 1778) par Joseph Vernet (eau-forte, 1857) ; « Boissy d'Anglas »,

d'après Delacroix (1881) et « Portrait de Sadi Carnot » (eau-forte et burin, 1892).

P. WITTMER

BOVÉ (Boris), *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1250 à 1350*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004, 770 p., ill.

Thèse réalisée grâce aux dossiers d'Anne Terroine, déposés à l'I.R.H.T. Paris ne se distingue des autres villes d'Occident du XIII^e s. que par l'absence d'armement due à la puissance royale. Ces bourgeois de Paris, parmi les plus riches, ont de nombreux liens avec le plat pays, tels les Cocatrix et les Pisdœ.

CACHAU (Philippe), *Domaine départemental de Montauger (Lisses-Villabé). Étude historique et archéologique*. Évry, Conseil général, 2004, in-4^o.

Acquis en 1209 par les Hospitaliers de Saint-Jean de Corbeil, ce domaine appartient au département depuis le 5 mars 2002. Ouvrage très documenté. Nombreuses annexes et illustrations *Caillebotte au cœur de l'impressionnisme. Fondation de l'Hermitage du 24 juin au 3 octobre 2005*. Lausanne, 2005, dépliant in-8^o, 8 p., il !

Caillebotte à Yerres. Peinture et villégiature. Yerres, mairie, 2005, in-8^o, ill. couleurs.

Annexe à l'exposition et au catalogue de 200 p. in-8^o comportant cent illustrations en couleurs.

Carte des pistes cyclables d'Île-de-France. Paris, Région Île-de-France, 2005, in-8^o.

Cent (Les) plus belles découvertes d'Orsqy, sous la direction de René BIMBOT. Éd. Vuibert, 2005, in8^o, 160p.,ill.

Cerny, une balade du passé au présent. Cerny, commune, 2005, in-8^o, 150 p., 400 photos.

Histoire des rues, des châteaux, des hameaux, des fermes et de la vie communale présentée par zones, selon un itinéraire de promenade.

CÉSARI (Dominique) et TURIN (Malika), *Les jardins des Lumières en Île-de-France : parcs à fabriques, jardins anglo-chinois, folies*. Paris, Éd. Parigramme, 2005, in-16, 127 p., ill.

À signaler au chapitre des « parcs magiques » : Méréville et Jeurre ; à celui des « fabriques isolées » : le Temple de la Gloire à Orsay et le Temple d'Amour à Pringy (S. et M.) dans le parc de Montgermont, où Charles de Gontaut-Biron a réinstallé des éléments provenant de l'église Notre-Dame de Corbeil, détruite en 1819 ; enfin, parmi les « parcs postérieurs » : le jardin égyptien créé vers 1801-1812, pour Jacques Davelouis, à Soisy-sur-Seine, domaine où était

intervenu Gabriel Thouin à l'époque où il appartenait à Thomas Bellet, beau-père d'Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836), « professeur de botanique à la campagne » en 1793.

P. WITTMER

C'était hier à Marcoussis : les commerces avant 1900 et dans la première moitié du 20^e siècle. Marcoussis, Association historique, 2005, in-4°, 30 p., ill.

CHAMPETIER (Hubert), *Document d'étude sur l'église Saint-Léonard de Videlles.* [Videlles, chez l'auteur], 2001, in-4°, 17 p., 79 fig.

CHAUVAUD (Frédéric), *L'inquiétante solitude. Révoltes et protestations des salariés des campagnes au XIX^e s. L'exemple du département de Seine-et-Oise, 1815-1880* dans *La moisson des autres. Les salaires agricoles aux XIX^e et XX^e s.* sous la direction de Ronald HUBSCHER et Jean-Claude FARCY. Paris, Créaphis, 1996, p. 181-207.

Très intéressante étude de ce chercheur qui connaît bien cet aspect de l'histoire rurale au Sud de Paris.

CHEMANA (Lucie), *Enquête sur l'identité du Badegoulien et sur ses origines possibles.* Mémoire de DEA, 2004.

Apport de l'étude des industries lithiques badegouliennes de Gisy (Nièvre) et solutréennes de Saint-Sulpice de Favières et de Fressignes (Indre).

Commerce (Le) et l'artisanat à Janville et à Larçay au XX^e s. : boulangeries et pâtisseries. Lardy, Centre culturel de la Vallée de la Juine, s. d. [après 2000], in-4°, 34 p.

Corbeville. Dossier de CHLOÉ n° 5. Orsay, CHLOÉ, oct. 2005, in-4°, 64 p.

PELTIER (Jean-Paul), *Le domaine de Corbeville* ; (PRÉJEAN Jacqueline), *Vivre à Corbeville à la veille de la Révolution* [paru dans B.S.H.A.C.E.H, 1982] ; (NICOLAS Jean), *Les enfants juifs de Corbeville et Corbeville et la recherche scientifique et technique.*

DARBONNE (Jean-Paul), *Un notaire, ça note.* Éd. Thélès, 2005, in-8°, 322 p.

L'auteur, originaire de Milly-la-Forêt, fut clerc de notaire à Corbeil, Évry et Maisse, puis notaire à Fontainebleau, Coulommiers et Villeneuve-Saint-Georges.

DELAFON (Pauline), *Mémoire du Luxembourg. Du jardin des Chartreux au jardin du Sénat.* Paris-musées (75002), 2004.

Concerne notamment : la résidence de *Vallis Viridis* de Robert le Pieux (970-1031) ; le château de Vauvert et les Chartreux de Paris (1257-1789), qui sont à l'origine d'une célèbre pépinière. Elle fut dirigée par Claude Le Gentil, en

religion Frère François, à qui l'on doit *Le jardinier solitaire ou dialogues entre un curieux et un jardinier solitaire contenant la méthode de faire et de cultiver un jardin fruitier et potager et plusieurs expériences nouvelles avec des réflexions sur la culture des arbres* (1^{ère} édition en 1703 - 8^{ème} éd. en 1708) ; le terrain de culture des jardins du Sénat situé à Longpont-sur-Orge.

P. WITTMER

DEPEYROT (Georges), *Le numéraire celtique*, t. V : *Le centre parisien*. Paris, Éd. Moneta, 2005, in4^o, 276 p., 21 pl.

Des ensembles assez grands. Mémoires et projets en Essonne. Athis-Mons, Maison de Banlieue et CADE, CRPVE, CINÉAM, 2005, in-8 carré, 132 p., ill. Cahier n° 11 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture.

Remarquable étude sur les grands ensembles du département : naissance, évolution, transformation (Massy-Antony, Les Ulis, Étampes, Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Évry).

Dictionnaire de biographie française, sous la direction de J. BALTEAU, M. PREVOST et J-p LOBIES, fasc. CXV. Paris, Letouzey et Ané, 2003-2004, in-4^o.

Biographies de Pierre-Alphonse-Martin LAVALLÉE (1836-1884), botaniste qui créa l'arboretum de Segrez à Saint-Sulpice de Favières, Pierre-Louis LAVEDAN (1885-1982), professeur d'architecture et directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris ; Clément LAVERGNE (1895-1974), député communiste mort à FleuryMérogis ; Louise-Honorine-Céline LAVRUT (1874-1956), portraitiste née à Limours ; Daniel LAZARUS (18961964), pianiste et compositeur qui fut professeur à l'E.N.S. de Sèvres ; Claude-François LAZOWSKI (1752-1793), inspecteur des manufactures et révolutionnaire mort à Issy-les-Moulineaux ; Paul LÉAUTAUD (1872-1956), homme de lettres qui vécut longtemps à Fontenay-aux-Roses, et mourut à La Vallée-aux-Loups (Châtenay-Malabry) ; Paul Marie-Alfred LEBEAU (1868-1959), chimiste mort à Massy ; Ivan dit Jean LEBEDEFF (1884-1972), graveur sur bois qui travailla dans l'atelier de Matisse à Issy-les-Moulineaux puis installa son propre atelier à Fontenay-aux-Roses ; l'abbé Jean LEBEUF (1687-1710), historien, auteur de *l'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (17541758) ; André LEBEY (1877-1938), poète et homme politique qui fit ses études au lycée de Vanves et fut élu, en 1914, député dans la circonscription de Versailles ; Denis-Alexandre LEBLANC (1676-1747), évêque de Sarlat né à Vitry-sur-Seine ; Horace LE BLANC (v. 1580-1637), peintre lyonnais qui séjourna, en 1624, au château de Grosbois où il réalisa une série de huit tableaux à sujets militaires [détruits au XIX^e s.] pour le duc d'Angoulême ; Gustave LEBLANC-BARBEDIENNE (1849-1945), fondeur installé à Villeneuve-le-Roi, qui travailla pour Rodin, et fut maire de cette ville de 1911 à 1919, où il mourut ; Jean-Baptiste Alexandre LEBLOND (1679-1719), architecte paysagiste qui réalisa pour le receveur Regnault, de 1710 à 1715, la Folie Desmares et sesjardins, aujourd'hui disparus, à Châtillon-sous-

Bagneux ; Albert-Marie-Charles LEBOURG (1849-1928), peintre qui exécuta de nombreux tableaux en région parisienne (vue de Meudon, plusieurs bords de Seine) ; Denis LE BOUTEUX (1819-1879), architecte de la ville de Paris qui construisit, de 1865 à 1868, l'asile d'aliénés de Vacluse à Epinay-sur-Orge ; Georges-Adolphe LEBRET (1853-1927), professeur de droit criminel et homme politique, garde des sceaux huit mois (1898-1899), né à Étampes ; Jean-Baptiste LE BRUMENT (1736-1804), architecte dont plusieurs constructions ont été publiées dans *Maisons de Paris et de ses environs* (1800) ; Charles-François LEBRUN (1739-1824), élu en 1789 député du Tiers État du bailliage de Dourdan, qui se retira à Dourdan après le 10 août 1792, président du Directoire de Seine-et-Oise, consul puis archi-trésorier de l'Empire, duc de Plaisance (1807), gouverneur général de la Hollande (1810), pair de France (1814), mort dans sa terre de Sainte-Mesme ; Charles LE CENE ou LECESNE (1647-1703), théologien protestant qui fut pasteur de Charenton en 1682-1683 ; Louis-Alexis LECERF (1787-ap. 1844), peintre, auteur de « L'Annonciation » de l'église de Choisy-le-Roi ; Auguste-Louis-Emmanuel LECLAINCHE (1861-1953), vétérinaire et chercheur qui fut élève puis professeur à l'école d'Alfort de 1886 à 1891 ; Jean LECLERC, enlumineur et relieur de livres, mort en 1544, qui possédait des biens à Sèvres, Orsay et Palaiseau ; Pierre LECLERC (1706-v. 1781), ardent janséniste, auteur de *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal...* (1750-1752) et *Vies intéressantes et édifiantes des amis de Port-Royal* ; François LECŒUR (1872-1934), architecte qui construisit les bureaux de poste de Clamart (1926), d'Ivry et de Charenton (1931) ; Laurent LECOINTRE (1742-1805), créateur, en 1784, d'une blanchisserie à Sèvres, officier de la garde nationale de Seine-et-Oise, président de l'administration du même département en 1791, puis conventionnel, montagnard, ultra puis dénonciateur des robespierristes, arrêté à Sèvres en 1801, et exilé en Seine-et-Marne.

Domaine (Le) de Rambouillet. Éditions du Patrimoine, 2005, 64 p., 125 ill.

DUGAULT (Jean-Philippe), *Carnet d'Essonne*. Evry, Vulcano éd., 2005, in-4°, 104 p., ill.

Bel album de photos commentées, très originales, mêlant monuments historiques, paysages, vies économique et scientifique, sport, artistes.

Égalité (L') au tournant du siècle. Pgéuy et ses contemporains. Actes du colloque tenu à Sèvres, 13-14 octobre 1995. Paris, Éd. Champion, 1998, 198 p. Textes réunis par Françoise GERBOD et Françoise MELONIO.

Église Saint-Germain de Paris à Saclay. Visite autonome. Évry, Conseil général, 2005, in-8°, 5 p., ill. dépliant.

ELIOT (François), *Contribution à l'histoire de Vide/les d'après les registres paroissiaux et les « documents Audenet »*. Sln., 2001, in-4°, 52 p. Réédition d'une notice rédigée vers 1980.

Étude historique des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Inventaire documentaire et bibliographique (Archives nationales et Bibliothèque nationale de France). Évry, Direction de l'Environnement, 2005, in-4°, 61 p., 50 fig.

Inventaire et analyse des sources historiques, commune par commune.

FARCY (Jean-Claude) et FAURE (Alain), *La mobilité d'une génération de Français. Recherches sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e s.* Paris, Cahiers de l'INED, 2003, 591 p.

Étude faite à partir des registres matricules du recrutement militaire dans dix départements d'exode rural à forte émigration vers Paris et dans dix arrondissements dans le centre de Paris et dans les communes suburbaines (48 000 conscrits). Étude également des déplacements des recrues de l'agglomération parisienne, particulièrement intéressante pour nous.

FERJANI (Sana), *Modalités d'occupation du territoire en Île-de-France du Hallstatt D à La Tène B*. Mémoire de DEA de préhistoire-ethnologie-anthropologie, 2005, 2 vol in-4°, 70 p. + annexes.

FORGUES (Monique), *Aux sources de Souzy-la-Briche*. Pithiviers, Impr. de Pithiviers, 2005, gr. in-4°, 464 p., ill.

Très bel ouvrage traitant tous les aspects du village. La partie historique comporte beaucoup de généralités tirées, presque textuellement, des ouvrages consultés et reproduites sans guillemets. Le chapitre consacré au site gallo-romain est, en grande partie, inédit ; ce gros travail, qui rendra service aux chercheurs, se présente plus comme une accumulation d'informations que comme une véritable synthèse. Il est aussi fort dommage que la bibliographie abondante, certes, soit présentée sans aucun ordre et sans aucune méthode.

GARNAULT, *L'œuvre aéronautique de Jean Bertin (5.1.1917 - 21.12.1975)*. Conférence prononcée le 31 mars 2001 au Musée de l'Air. Plaisir, Musée de l'Air et de l'Espace, s. d. [2004], in-4°, 17 p.

GASSIE (Anaïs), *L'occupation du sol dans le Châtrais du IV^e au X^e s.* Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale, Paris, 2004, in-4°, 104 p.

GATINEAU (Frédéric), *Étampes en lieux et places*. Étampes, « À travers champs », 2001, in-4°.

GENTY (abbé A.-E.), *Histoire de La Norville et de sa seigneurie*. Le Livre d'histoire, 2005, in-12, 386 p. Collection des monographies des villes et villages de France.

Rédition en fac-similé de cet ouvrage, paru en 1885. Il est regrettable que les travaux réalisés par la Société d'Art et d'Histoire du pays de Châtres sur cette commune soient ignorés...

GESLIN (Pierre), *La Brie des Gallo-Romains. Archéologie en liberté*. Le Mée-sur-Seine, Éd. Amattéis, 2003, in-8°, 223 p., ill.

Bonne synthèse mais qui ne s'intéresse pas à la Brie essonnoise.

Grigny de la préhistoire aux temps des seigneurs. Grigny, L'Orme du Bout, 2005, in-4°, 68 p., ill.

En dépit de son titre, ce livre est surtout consacré aux seigneurs, alors que les multiples découvertes archéologiques faites en ce lieu méritaient plus ample développement. La base même de l'ouvrage est fondée sur les notes que notre regrettée consœur Alice CHABRUT avait réunies de 1951 à 1964. À sa mort, son mari avait remis toute cette documentation à madame Cavailler qui en fit don aux Archives départementales, dès leur création en 1968.

GUÉRIF (Paule), *L'eau en Essonne, les lavoirs*. Exposition réalisée par le Service du patrimoine historique et archéologique du Conseil général. Slnd. [2005], in-4°, 28 p.

GUINET (Jacques), *La seconde guerre mondiale vécue par les Arpajonnais*. Arpajon, Art et Histoire du pays de Châtres, 2005, in-4°, 238 p. ill.

Habitat (L') rural du haut Moyen-Âge en Île-de-France. Supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français*, 2003, 96 p., ill.

Ce n'est pas une synthèse mais une réunion de divers articles sur ce thème. À noter, p. 90-94 : *Villefavreuse, la plaine de Favreuse* [à Bièvre] par Daniel GIGANON.

Haus (Das) Württemberg, ein biographisches lexicon. Stuttgart, Kohlhammer, 1997.

Il s'agit de la branche cadette des ducs de Württemberg qui resta neutre pendant la fronde, alors que les ducs Charles et Ulrich, de la branche aînée, suivirent Charles de Lorraine dans ses combats autour de Villeneuve-Saint-Georges (v. Mémoires de Madame de La Guette).

HERMENT (Laurent), *La viabilité des petites exploitations agricoles du canton de Milly-la-Forêt durant la première moitié du XIX^e s. Analyse fonctionnelle des bilans d'entreprise agricole à partir des inventaires après décès*. Mémoire de D.E.A, juin 2005, in-4°, 246 p.

Même si la conclusion n'est pas définitive, l'analyse des sources (essentiellement déclarations de mutations après décès et inventaire) donne une idée de la vie des petits exploitants agricoles, et la présentation de trois couples (Auger-Bonleu, Auxierres-Darras et Brichard-Dagait) concrétise ces données. Travail très sérieux.

HERMET (Anne-Rachel), *L'École normale supérieure de jeunes filles : histoire et romans dans la féminisation de l'enseignement, une histoire de*

femmes. Mélanges Maison Saint-Exupéry (Lille), n° 2, 2000, 288 p. (p. 237-247).

HUAS (Jeanine), *Madame de Brainvilliers....* Paris, Fayard, 2004, in-8°, 300 p.

On sait que madame de Montespan s'adonnait à des messes noires au château de Villebouzin (ou de Longpont-surOrge).

Jardinages en région parisienne, XVII-XX^e s. Sous la direction de Jean-René TROCHET, Jean-Jacques PÉRU et Jean-Michel ROY. Grâne, Éd. Créaphis, 2003, 275 p.

Actes du colloque « Jardiner et produire », organisé par l'écomusée de La Courneuve en octobre 2000. Importance des cultures maraîchères, mais aussi de l'horticulture. Évolution de l'outillage. Au XIX^e s., rôle de l'aristocratie pour le développement d'espèces nouvelles.

JARRIGE (Henri). *Témoin de l'enfancement des ZAC, document-mémoire n° 7.* Évry, Mémoire de la ville nouvelle, 2005.

Portrait des architectes-coordonateurs des ZAC de l'ÉPEVRY et situation de ces ZAC dans leurs quartiers.

Jean-Baptiste Gaspard d'Ansse de Vilvoisen (Corbeil 1750 – Paris 1805). Salle de lecture des Archives du 25 avril au 30 juin 2005. Chamarande, Archives départementales, 2005, in-4°, n. p.

Catalogue d'exposition.

KLEMPEREROVA (H). *Les campements magdaléniens : approche micromorphologique des modes et rythmes d'occupation, en contexte alluvial.* DEA Environnement et archéologie, Paris I, Paris VI, Besançon, Muséum d'histoire naturelle et INA. 50 p.

LEFÉBURE (Pierre), *Les élus de Seine-et-Oise, 1789-1968.* Versailles, Conseil général, 2005.

Réédition de cet ouvrage paru en 1968.

LEREBOUR-CHÂTELAIN (Alain) et LONGUET (Jacques), *Bonjour Évry-Petit-Bourg.* Le Mée-sur-Seine, Éd. Amattéis, 2005, in-8°, 128 p., ill.

Réunion de 162 documents : cartes postales du début du XX^e s. présentées avec des commentaires très précis et accompagnées de plans qui permettent de mieux situer les lieux et aussi de photographies récentes qui en montrent l'évolution.

LE SUEUR (Bernard), *Mariniers, histoire et mémoire de la batellerie artisanale.* Éd. du Chasse-Marée, 2 vol. in-8°, 2004-2005, 224 p. + 246 p.

Leuville-sur-Orge et la Géorgie, une histoire commune. Leuville-sur-Orge, la ville, 2005.

Lieux de mémoire en Essonne, 1939-1945. Évry, CDDP, 2005, in-4°, 322 p., ill.

Travail d'élèves du lycée de Massy, primé au concours national de la Résistance et de la Déportation. Les grandes étapes de la seconde guerre mondiale, la vie quotidienne, la Résistance, la Libération, quelques faits dans plusieurs communes, index. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, ce travail est une bonne base de connaissance.

Maisse au fil de l'eau et du temps. Patrimoine hydraulique et histoire de Maisse. N° spécial de *Canal SLACRE* publié par le syndicat intercommunal d'aménagement des rivières, et cours d'eau, mai 2004, 18 p., ill.

Réalisé à l'occasion de la semaine consacrée à la découverte de l'eau à Maisse (exposition, visite, inauguration de trois moulins rénovés).

MAMBRINI (Thomas), *Guyenot de Chateaubourg et ses forges champenoises (1791-1810)*. Mémoire de maîtrise d'histoire moderne, Univ. Paris I, 1999, in-4°, 150 p.

P. 92-93, projet avorté de canal sur l'Essonne entre Orléans et Corbeil pendant la révolution et au début du XIX^e s.

MANDRELLA (David), MILDENBERGER (Hermann), PERONNET (Benjamin) et ROSENBERG (Pierre), *De Callot à Greuze, et XVI If s. des musées de dessins français des XVII Weimar.* Berlin, G. et H. Verlag, 2005, i-4°.

Publié à l'occasion de l'exposition de 107 oeuvres présentée successivement à Weimar du 5 mars au 8 mai, à New York du 1^{er} juin au 7 août 2005, pour finir à Paris en 2006. À noter : « Ouvrières dans une tannerie », plume et encre brune, lavis brun de Jean-Georges WILLE (1715-1808), dessiné à Longjumeau en 1762 et, p. 251-252, mention de Jean TUBOEUF, architecte originaire d'Étiolles, qui fut invité à envoyer à Weimar, vers 1780, un projet pour la reconstruction du château (un plan et 3 façades).

Marolles-en-Hurepoix au Moyen-Âge. Marolles, Association Histoire et Patrimoine, 2005.

MARTIN (Daniel), *De la dénonciation de la superstition au militantisme révolutionnaire : Pierre Dolivier, vicaire auvergnat et « curé rouge » à Mauchamps dans La superstition à l'âge des Lumières*, 1995, p. 193-202.

MARION (Stéphane), *Recherches sur l'Age du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie*

et société. Oxford, British archaeological reports, 2004, 3 vol, in-4°, 643 + 563 p. + annexes n. p.

MASSON (Raphaël), *Rodin*. Paris, Flammarion, 2005, in-8°.

MAYER (Olivier), *Robert Vizet, un parcours citoyen*. Pantin, Le Temps des cerises, 2005, in-8°, 220 p.

Biographie de ce militant communiste qui fut conseiller municipal de Palaiseau de 1953 à 2001, maire de cette ville de 1959 à 1965, conseiller général de 1961 à 1994, puis député, et enfin sénateur.

Mémoire d'école. Un siècle de patrimoine vivant à Corbeil-Essonnes. Corbeil-Essonnes, service culturel et Mémoire et patrimoine vivant, 2005, in-8°, 24 p., ill.

Petite histoire de l'enseignement accompagnant la visite de l'exposition « Mémoire d'école » présentée à la commanderie de Saint-Jean en l'Île du 12 mars au 24 avril.

Mesure (La) du temps et l'horloge de Videlles. Videlles, Le Passé présent, 2004, in-4°, 27 p., ill.

MEUNIER (Danièle) et BOUSSARD (Dominique), *Boutigny-sur-Essonne au temps des carrières*. Boutigny, Comité des fêtes, 2003, in-8°, 167 p.

MORAIS (Frédéric), *La première filature de coton de France, la manufacture de l'Épine [à Itteville], (1784 à 1830)*. Mémoire de maîtrise, 2005.

9 décembre 1905 – 9 décembre 2005. Comité-Mémoire du Val d'Orge, 2005, in-4°, 110 p, ill.

Événements relatifs à la séparation des églises et de l'État dans les neuf communes de l'agglomération du Val d'Orge.

NORDLINGER (Gisèle) et PRÉVOST (Francine), *Hôpital d'Orsay. Évolution de la médecine hospitalière et de sa gestion à travers l'histoire : le centre hospitalier d'Orsay*. Orsay, CHLOE, dossier n° 1 novembre 2001.

Nos communes à la fin de l'Ancien Régime et Nos communes et les cahiers de doléances de 1789. Chamarande, Éd. du Soleil Natal, 2004.

Deux études publiées par le Comité-Mémoire du Val d'Orge.

OLIVE (Monique), *La perception du temps dans les sites magdaléniens de plein air du Bassin Parisien. Du temps de l'occupation au temps des occupations. L'exemple du site d'Étiolles*, dans *Le Temps – Actes du 121^e congrès du Comité des Travaux historiques et scientifiques*. Besançon, 2005.

Orsay, un jardin pour la science. Les Ulis, Société E.D.P. Sciences, 2005, in-4°, 20S p., ill. Histoire du centre universitaire d'Orsay par Paul BROUZENG, Christiane COUDRAY, Rose MARX et Henri SERGOLLE.

Parcours découvertes : « de mare en mare » ou l'eau à Videlles. Videlles, Groupe d'histoire locale, 2001, in4°, n. p.

PASCAL (André), *Aux soldats d'Orsay morts pour la France durant la guerre de 1914-1918.* Dossier de CHLOE, n° 3. Orsay, CHLOE, novembre 2004, in-4°, 54 p., ill.

En annexe : fiches individuelles de ces soldats.

Patrimoine du XX^e s. protégé en Île-de-France. Paris, D.R.A.C, 2003, in-8°, 26 p., ill.

PÉTILLOT (Anne), *Patrimoine hospitalier.* Paris, Éd. SCALA, 2004, in-4°, 334 p.

Seul l'hôpital du Kremlin-Bicêtre donne lieu à un article, p. 150-161.

PLUQUET (Michelle), *Le château de Chanteloup* [à Saint-Germain-Iès-Arpaçon]. Saint-Germain-Iès-Arpaçon, chez l'auteur, 2005, in-8°, 101 p., ill.

Promenades à travers Saint-Sulpice de Favières. Quelques éléments d'architecture à redécouvrir. Évry, Conseil général, 2004, in-8°, 11 p., ill.

Quelques maisons remarquables et éléments architecturaux. Plan de situation.

Recueil des actes de Philippe-Auguste, publié sous la direction de Jean FA VI ER par Michel NORTIER, t. V et VI. Paris, diffusion de Bocard, 2004-2005, in-4°, 590 + 216 p.

Notre confrère, Michel Nortier, achève la publication de ces actes commencée avant la dernière guerre. Dans le tome V figurent des suppléments, des mentions d'actes perdus, des corrections, ainsi que la liste des lieux où furent établis tous ces actes (Auvernaux, Chateaufort, Corbeil, Étampes, La Ferté-Alais, Monthléry). Dans le tome VI nous avons noté : le séjour d'une reine (mère ou femme du roi) à Étampes où « l'air est moins bon qu'à Orléans » ; les bourgeois de cette ville qui veulent créer une église baptismale en butte à l'opposition de l'abbé de l'église principale, et une menace du roi à l'égard du prévôt accusé d'avoir détourné des biens.

RENIER (Lætitia), *Bligny, cent ans d'histoire et d'architecture. Traitement et organisation.* Mémoire de DESS « Histoire et métiers des archives », Univ. d'Angers, 2004, 3 vol. in-4°.

Il s'agit de l'hôpital de Bligny à Briis-sous-Forges. Vol. 1 : le centre médical et le traitement de ses archives (67 p.). Vol. 2 : le récolement des archives (124 p.) et vol. 3 : cahier des charges proposant la mise en place d'un système d'archivage (94 p).

Robert Mallet-Stevens, architecte, sous la direction de Jean-Pierre LYONNET. Paris, Alternatives, 2005, 238 p.

Il a construit sa propre maison à Sceaux.

ROYET (Véronique), *Georges-Louis Le Rouge, les jardins anglo-chinois. Inventaire du fonds français : graveurs du XVIII^es., t. XV*. Paris, BNF, 2004, in-4^o, 286 p.

Mention des parcs des châteaux de Brunoy et Bâville.

Saint-Arnoult-en-Yvelines insolite. Saint-Arnoult, Société historique et archéologique, 2005.

Saint-Jean-de-Beauregard an 2000. Saint-Jean-de-Beauregard, Association des familles, Sud. [v. 2000], in-4^o, 38 p, ill.

Monographie du village de 1900 à 2000, pour faire suite à la monographie de 1899, à la demande de l'IUFM d'Étiolles. Voir *Essonne an 2000* (Bibliographie de l'année 2002).

SALLES (Guillaume), *Les capitaines de la bastille Saint-Antoine à la fin du Moyen-Âge*. Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, Univ. Paris 1, 2004, 2 vol. in-4^o.

Créée par Charles V pour renforcer la porte Saint-Antoine proche de la résidence royale, la bastille perdra son rôle défensif à la fin du XV^e s. Ses capitaines, issus de la noblesse et proches du roi, seront toujours choisis parmi les plus fidèles, étant donné son importance stratégique. Parmi eux, Jean de Montaigu (1398-1409) et Renaud d'Angennes, sire de Rambouillet (1413-1414).

Savigny-sur-Orge. Joué-lès-Tours, Alan Sutton, 2005, coll. « Mémoires en images ».

Monographie réalisée par le Groupe d'études sur l'histoire de Savigny.

SCHAPIRA (Nicolas), *Un professionnel des lettres au XVII^e s. : Valentin Conrart. Une histoire sociale*. Seyssel, Champvalon, 2003, 467 p., Collection « Époques ».

Avait sa maison à Athis et entretenait des relations avec les milieux protestants, de Charenton en particulier.

TABOURY (Sylvain), « *Regards sur la ville* ». La « *Maison de banlieue* » d'Athis-Mons, centre d'éducation à l'environnement urbain et

au patrimoine de banlieue. Mémoire de DESS, Univ. de Bourgogne, 1999, in-4°, 117 p.

Bonne étude sur un établissement singulier.

Testaments (Les). Chamarande, Archives départementales, 2005, in-4°, Collection « Cahiers pédagogiques ».

Théâtres (Les) de société au XVIII^e s. Bruxelles, Université, in-8°, 280 p.

p. 11-20, *Les enchantements de Sceaux : thématique des spectacles offerts par la duchesse du Maine* par Catherine CESSAL ; p. 2132, *Polichinelle chez la duchesse ou l'ombre de la Foire à la cour de Sceaux* par Nathalie RIZZONI ; p. 33-42, *Les débuts de la future marquise de Pompadour sur les théâtres d'Étiolles* [celui des Coudrays puis celui des Lenormand] par Dominique QUERO ; p. 189-204, *Florian auteur et comédien de société d'après sa correspondance* par Jean-Noël PASCAL.

Un jardin de Chartreux, les conseils de jardinage d'un chartreux de Vauvert : histoire, patrimoine, savoir/lair. Grenoble, Éd. Glénat, 2004.

Cet ouvrage collectif concerne, entre autres, la chartreuse de Paris et le frère François dont le texte de 1703 est annexé et commenté (voir ci-dessus DELAFON). Le comte de Provence, qui résidait au palais du Luxembourg, souhaitait acheter 26 ha de ces jardins pour y réaliser des opérations immobilières.

Un nouveau regard sur la vallée de la Bièvre. Créteil, Conseil général, 2005, in-8°, n. p., ill.

Un siècle de commerce et d'artisanat à Videlles. Videlles, « Videlles Passé Présent », 2002, in-4°, n. p., ill.

Une famille de meuniers, 1740-1926 [la famille Charpentier de Vayres-sur-Essonnes], *la rivière, les moulins*. Chamarande, Archives départementales, s. d. [2005], in-4 °, 23 p.

Publication destinée aux élèves de CM2 et de 5^{ème}.

Une vallée à vivre. Lardy, Association des habitants de la vallée de la Juine (7 rue de la Sorbonne), 2005.

VENEAU (Bernard et Monique), *Châlo-Saint-Mars. Relevé des actes de mariages, baptêmes, sépultures de la paroisse Saint-Médard, 1673-1724*. S.l., chez les auteurs, 2005, in-4°, 62 p.

VIALOU (Denis), RENAULT-MISKOVSKY (Josette), PATOU-MATHIS (Marylène), *Comportements des hommes du Paléolithique moyen et supérieur en Europe. Territoire et milieux*. Actes du colloque

GDR 1945 - CNRS, à Paris en janvier 2003. Liège, Univ., ERAUL, 255 p.

Plusieurs articles concernent le Bassin Parisien.

Videlles et la Grande Guerre. Videlles, « Videlles Passé Présent », 2005, in-4°, 48 p., ill.

Videlles, la petite histoire dans la grande... 1939-1945. Videlles, « Videlles Passé Présent », 2005, in-4°, 36 p., ill.

Vie (La) agricole à Videlles à travers les siècles. Videlles, « Videlles Passé Présent », 2003, in-4°, 29 p., ill.

VIET-DEPAULE (Nathalie), *Georges Marrane, un communiste gestionnaire* [à Ivry-sur-Seine], dans *Les élites locales dans la tourmente. Du front populaire aux années 50*. Paris, 2000, p. 137-144.

Village (Le) de Villeconin et son église Saint-Aubin. Évry, Conseil général, 2004, in-8°, 14 p., ill.

WALLON (Alain), *De l'orphelinat Saint-Joseph à l'École d'horticulture d'Igtry, 1854-1894*, dans *Les ef! Jéux de la formation des acteurs de l'agriculture, 1760-1945. Actes du colloque ENESAD, 19-21 janvier 1999*. Dijon, Éducagri, 2000, 530 p., p. 339-345.

Périodiques

BEDEĚ (Francis), *Port Aviation, ancêtre des aéroports français*, dans *Archéologie industrielle de France*, 2003, n° 42, p. 69-72.

BENARD (Claire), BLIN (Olivier), DABAS (Michel), *Les nouvelles techniques de résistivité électrique employées dans la prospective de grandes surfaces en archéologie. Une expérience pilote en Île-de-France : le plateau de Saclay*, dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 101, décembre 2005, p. 24-32.

BRACKEN (David), *Irish migrants in Paris hospitals, 1702-1730 : extracts from the registers of Bicêtre, la Charité, la Pitié et la Salpêtrière* dans *Archivium hibernicum*. Maymooth, Irish historical records, 2001, vol. 55, p. 7-47.

BRAUDEAU (Michel), *Le très discret Monsieur Bojarski*, dans *Le Monde de l'été*, juillet 2005.

Ce célèbre faussaire vécut paisiblement dans un pavillon de Montgeron jusqu'à son arrestation en 1964.

BRESC-BAUTIER (Geneviève), « *La Nymphé* » de Claude Poirier exécutée pour le parc de Marly entre au Louvre, dans *La Revue des Musées de France*, décembre 2005, p. 11-15.

La statue de marbre, livrée à Marly en 1711, fut transférée, entre 1754 et 1764, à Bellevue, possession de Madame de Pompadour. Perdue de vue depuis la Révolution, elle réapparut à Courances à la fin du XIX^e s.

CARR (Thomas M.), « *Avez-vous lu la règle ? Les instructions sur la règle de la mère Angélique [Arnauld]. L'ordre de Saint-Benoît et de Port-Royal* dans *Chroniques de Port-Royal*, 2003, n° 52, p. 207-220.

CHARTIER (Michel), *L'analyse statistique des implantations des sites du Néolithique ancien et moyen dans le Bassin Parisien : l'apport de quelques critères spatiaux* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2005, n° 2, p. 269-280.

DION-TENENBAUM (Anne), *Martin-Guillaume Biennais, une carrière exceptionnelle* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 340, avril-juin 2005, p. 47-55.

La veuve de l'orfèvre de Napoléon I acheta, à Yerres, une propriété qui appartient plus tard aux Caillebotte.

DOWNS (Laura Lee), *Municipal communism and the politics of childhood : Ivry-sur-Seine 1925-1960* dans *Past and Present* (Oxford), n° 166, 2000, p. 205-241.

DUFOUR (Jean-Yves), *Hypothèse archéologique pour la localisation du premier temple de Charenton* dans *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 2003, t. 149, p. 81-97.

Édouard et Ange de Laborde, officiers sur l'Astrolabe avec leur domestique Jean-Louis Droux dans *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 84, 2005, p. 51-59.

ENNÈS (Pierre), « *Écu d'or à une bande d'azur chargée de trois sardines d'argent* » le service d'Antoine de Sartine en porcelaine de Sèvres dans *Revue des Musées de France*, juin 2005, p. 63-68, ill.

Plusieurs pièces armoriées réalisées vers 1773-1774 sont conservées au Musée de la céramique. Sartine, lieutenant de police de Paris puis secrétaire d'État à la marine, fut seigneur de Viry depuis 1784

Forêt péri-urbaine et jardin de biosphère - Voies de traverse - L'homme, la nature et la forêt dans La grappe, n° 63-64, 2005.

p. 26-32, *Art rupestre en forêt de Fontainebleau* par Alain BÉNARD.

FRANCHET D'ESPEREY (Patrice), *Cheval et patrimoine. Son école : les manèges* dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 210, décembre 2005, p. 40-45.

Une photo du manège de plan octogonal du château de Bâville à Saint-Chéron.

KASARSKA (Iliana), *Entre Notre-Dame de Paris et Chartres, le portail de Longpont-sur-Orge* dans *Bulletin Monumental*, 2002, t. 160, n° 4, p. 331-344.

KLEIN (Denys), *Un monument chargé d'histoire : Le Temple de la Gloire [à Orsay]* dans *Réalités de l'Essonne*, novembre 2005, p.68-70.

MAYEUR (Françoise), *Madame Jules Favre première directrice de l'École de Sèvres, 1834-1896* dans *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 2003, t. 149, p. 437-448.

MONTJOUVENT (Philippe de), *Seize quartiers généalogiques d'Alexis, vicomte de Noailles, époux de S.A.R la princesse Diane d'Orléans* dans *Histoire et Généalogie*, n° 1, 2005, p. 8-31.

OLIVE (Monique), *La perception du temps dans les sites magdaléniens de plein air du Bassin Parisien. Du temps de l'occupation au temps des occupations* dans *B.S.P.F.*, 2005, t. 102, p. 763-770.

OLIVE (Monique), PIGEOT (Nicole), TABORIN (Yvette) et Yvon (J.M.), *Toujours plus longue : une lame à crête exceptionnelle à Étioilles* dans *Revue archéologique de Picardie*, 2005, n° spécial 22, p. 25-28.

Pessimist : bad news from Malaysia, France, Russia and London dans *The historic gardens review* (Londres), n° 15, août 2005, p. 46-47.

Pour la France, le monument en péril est la glacière de style égyptien du parc du Grand Veneur à Soisy-sur-Seine.

POISSON (Georges), *Si la veuve de Molière, pénétrant par la grande porte cochère aux vantaux de chêne, revenait dans sa maison à la cour pavée de grès, elle la reconnaîtrait... C'est aujourd'hui un musée d'art et d'histoire* dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 210, décembre 2005, p. 76-79.

La maison d'Armande Béjart est devenue le musée de Meudon.

SCHERF (Guilhem), *La « Véstale » de Houdon entre au Louvre dans La Revue des Musées de France*, avril 2005, p. 81-89.

Datée de 1787, exposée la même année, vendue en 1795, achetée en 1901 par John Pierpont-Morgan, exposée dans l'hôtel du financier à New-York, vendue en 1943 à Georges Wildenstein, cette statue fut déclarée trésor national le 31 mars 2004, et acquise par arrêté du 2 octobre 2004.

Solitude (La) et les solitaires de Port-Royal. Actes du colloque organisé par la Société des Amis de Port-Royal et l'équipe « Port-Royal et la vie littéraire », du C.E.L.L.F Paris-sorbonne, au Musée des Granges les 20-21 septembre 2001 dans Chroniques de Port-Royal, 2002, n° 51, p. 5-402.

SWIECIOCHOWSKI (Slawomir), *The castle of Montlhéry dans Fort, the international journal of fortifications and military architecture* (Liverpool), 2002, vol 29, p. 3-20.

VESSIER (Maximilien), *Histoire hospitalière de la basse Bièvre* (suite) dans *Bulletin de la Société archéologique du XIII^e arrondissement*, 2003, n° 32, p. 33-62.

VILAIN (Jacques), *Le musée Rodin rouvre la chapelle après restauration* dans *La Revue des Musées de France*, décembre 2005, p. 9-10.

La Fédération des sociétés historiques de Paris et de l'Île-de-France a distribué le tome 55 de ses *Mémoires : Paris et Île-de-France*. Il est consacré à la publication des actes du colloque tenu à Versailles les 29 et 30 novembre 2003 sur le thème : « Corps, Santé et Société ». Nous avons noté : p. 179-199, *L'implantation des pharmacies à Paris et dans sa banlieue de 1803 à 1850* par Francis TRÉPARDOUX et, p. 209-25, *La protection de la santé des enfants au travail. L'application de la loi du 19 mai 1874. L'exemple de l'arrondissement de Rambouillet* par Pierre BARBIER.

Le Centre de recherche ethnologique de Paris et de l'Île-de-France (C.R.É.P.I), qui a son siège à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, a repris, depuis 1980, la publication du *Bulletin folklorique d'Île-de-France*. Nous avons signalé en 1982 la sortie du bulletin n° 1 (1980-1981). Nous n'avons pas mentionné les bulletins n° 2 (1982-3) et n° 3 (1984-5), sans intérêt pour nous, mais nous avons omis d'analyser les bulletins suivants : n° 4 (1986-1988), qui donnait la suite de l'article de Marc VERDIER, *Costumes du Gâtinais à la fin du XIX^e s.*, p. 8-15, et *L'ethnologie en Île-de-France – bibliographie 1977-1984* par Jean FOURNÉE, p. 21-112 ; n° 5 (1989-1990) : *De quelques coutumes de Bune-Bonnevaux* par Bernard QUINET, p. 46-48 ; n° 6 (1991-

1993) : *L'eau en Île-de-France – noms de lieux* par Marianne MULON, p. 3-7 et *L'eau dans la toponymie et le folklore – est de l'Île-de-France* – par Pierre PLAVINET, p. 15-27 ; enfin le n° 7 (1999-2001) consacré à la bibliographie des travaux ethnologiques par J. FOURNÉE, p. 3-123.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France a fait paraître ses quatre cahiers semestriels. Nous signalons le n° 141 (2^{ème} trimestre 2004) : *Le fleuve, un système, des territoires, des acteurs*. Ce cahier, produit dans la perspective de la révision du SDRIF, analyse parfaitement le réseau hydrographique, mais montre qu'il n'existe aucun schéma d'aménagement et d'utilisation des cours d'eau franciliens (246 p., ill.).

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR) a diffusé son bulletin n° 52 (février 2005). Nous avons relevé deux articles d'Alain BÉNARD : *Chronique des abris ornés* (p. 7) et *L'abri orné de la Grande Vallée* [en forêt de Fontainebleau] (p. 9).

Le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne (CRHRE) a distribué le numéro 27 de *L'Écho du Comité*. On n'y trouve que des informations sur la vie du groupe.

Dans les bulletins 105 à 108 du Centre généalogique de l'Essonne, nous avons noté les habituels dépouillements de minutiers (Briis-sous-Forges) par Pascal HERBET et une généalogie de la famille Houdouin (n° 107, décembre).

La Société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître son bulletin n° 29 (2004). Il comporte : p. 329, *Libération d'Arpajon* par Miriam MELOUA ; p. 30-41, *Le bailliage de Chanteloup* par Michelle PLUQUET ; p. 42-46, *Une exploitation agricole moderne au château de La Norville* par Marie-Madeleine THIBIERGE, et, p. 55, « Le Camp », un lieu-dit de Saint-Germain [lès-Arpajon] par M. PLUQUET.

« Bouray et son Histoire » a publié son bulletin n° 26 (janvier 2005). Il est consacré à l'époque napoléonienne (1800-1815) au village.

La Société historique de Dourdan-en-Hurepoix a publié ses bulletins n° 48 (juin) et 49 (décembre). On trouve dans le premier : p. 3-12, *Michel-Jacques Lévy, créateur du Parterre* par Jean-Luc PRETER et Pierre LOUIS ; p. 13-51, *Connaître Dourdan* (suite) par André GARRIOT et J.-L. PRETER ; p. 59-68, *La fabrication des bas à Dourdan* (2^{ème} partie) par Geneviève DAVID – et p. 69-81, *Contrat d'apprentissage* par le même auteur ; et, dans le second : p. 2-8, *La fabrique de l'église Saint-Germain de Dourdan* par G. DAVID ; p. 9-64, *Le groupe de S.O.E de Robert Benoist, le maquis de Sermaise et la rafle des 19-*

23 juin 1944, de Dourdan à Saint-Sulpice-de-Favières, par Bruno DURAND ; p. 65-85, *Le déclin de la viticulture entre Étampes et Dourdan après la guerre de Cent Ans* par Michel MARTIN, Marie-Louise BINVEL, Nelly GUGUIN et Florent DOSNE-MARTIN ; p. 86-88, *Le siège de Paris* (3^{ème} partie) par Francisque SARCEY et, p. 89-126, *Promenons-nous au Parterre* par J.-L. PRETER et A. GARRIOT.

L'Association des Amis du château de Dourdan a diffusé ses bulletins de liaison n° 32 à 34. Nous avons noté dans le n° 32 (mai) : *Que trouve-t-on dans les registres de catholicité ? extraits des registres de Saint-Pierre et Saint-Germain de Dourdan (1696-1778)* ; dans le n° 33 (juin) : *Regnard (1655-1709)* par Roland MORAND, et dans le n° 34 (novembre) : *Les voyages de Jean-François Regnard* par Marianne CHARDINE.

« Étampes Histoire » a distribué le n° 7 de ses *Cahiers* (2005). Il comporte : p. 4-24, *Religieux et religieuses à Étampes aux XVII^e et XVIII^e s.* par Jacques GÉLIS ; p. 25-41, *Le collège des Barnabites et l'instruction des jeunes garçons à Étampes aux XVII^e et XVIII^e s.* par Françoise HÉBERT-ROUX ; p. 42-57, *La propriété foncière religieuse autour d'Étampes de 1250 au début du XVIII^e s.* par Michel MARTIN ; p. 58-71, *Le domaine du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans dans l'Étamptois (IX-XVIII^e s.)* par Alain DEVANLAY ; p. 72-90, *La séparation de l'Église et de l'État à Étampes* par François DEGOMMIER ; p. 91-101, *La tradition des rosières à Étampes et Dourdan* par F. HÉBERT-ROUX ; p. 102-104, *L'orgue de Saint-Basile* par Jacques GÉLIS ; p. 105-108, *Un saint des entrailles : saint Mammès de l'église de Boissy-la-Rivière* par J. GÉLIS ; p. 109-118, *La « pergola de la douce France »* par Cécile RIVIÈRE ; p. 119-122, *Darnatal, Bézégon, Montanchaux et Vauloyer, étymologies de quatre lieux-dits étamptois* par Bertrand GINESTE, et p. 123-124, *Les fouilles de l'ancien hôpital d'Étampes* par Xavier PEIXOTO.

L'association « Mémoire de la ville nouvelle » d'Evry a publié, en novembre 2003, son bulletin n° 5, *Histoire et patrimoine de la région d'Evry* par Jacques LONGUET, et, en novembre 2004, le n° 6, *André Lalande, une ville... un homme.*

« Linas Patrimoine et Traditions » a fait paraître ses bulletins n° 50 et 51 (janvier et décembre). On trouve dans le premier : *L'occupation du territoire du XVIII^e au XX^e s. : l'agriculture à Linas* par Michel PETIT (32 p.), et dans le second : *Histoire du centre-ville* par le même.

La Société historique de Longpont-sur-Orge a publié son bulletin n° 18. Nous avons noté : p. 23-42, *Les métiers de Longpont au début du*

XX^e s. par Monique ROLAND ; p. 43-44, *Et si l'on parlait de la Grange-aux-Dîmes* par Geneviève LETESSIER ; p. 45-50, *Longpont-sur-Orge. Loi de 1905. Les inventaires* par Jacques PEYRAFITTE ; enfin, p. 56-60, *Acte du 22 mars 1790 : mise en location des jardins du prieuré de Longpont* [ADE 13 H 25] par Simone de LA HOUSSAYE.

« Mennecy et son Histoire » a diffusé ses bulletins n° 83 à 86. Dans le n° 83 (mars), on trouve, p. 6 à 14, *L'influence de Fontainebleau : des tableaux de Ruggieri pour le château de Villeroy* par Danièle VERON-DENISE. Le n° 84 (juin) est consacré à *Deux Menneçois prisonniers pendant la guerre 1939-1945* (16 p.). Enfin, le n° double 85-86 (octobre) donne une étude de Nicole DUCHON, *Histoire de la manufacture de Mennecy-Villeroy et catalogue de la collection communale de la ville de Mennecy* (p. 6-25, ill.).

Dans le bulletin « Moigny et son Histoire » n° 16 (octobre), nous avons relevé un article de Renée GABIS, *Vierge à l'Enfant, un bois sculpté de Saint-Denis de Moigny* (p. 1-8).

La Société d'histoire locale de Montgeron a sorti son bulletin 2004-2005. Nous avons noté, p. 11-26, *Les églises et la vie religieuse à Montgeron* par Michel CHANCELIER.

Le Comité d'histoire locale d'Orsay et environs (CHLOE) a fait paraître ses Cahiers n° 10 à 12. Nous signalons, dans le n° 10 (janvier 2004) : p. 6-12, *Eugénie Hulot, future maréchale Moreau* par Madeleine LASSÈRE ; p. 13-26, *Orsay à un tournant de siècle (1870-1918) à travers les évolutions politiques et économiques de la France* par Philippe BENASSAYA ; p. 27-33, *Au pays d'Orsay (1151-1951)* [reproduction d'une publication de 1951] ; p. 38-43, *Quelques souvenirs de guerre* [ravitaillement – armes], et p. 44-52, *Histoire du centre de recherches de Corbeville* [actuellement groupe Thalès] ; dans le n° 11 (janvier) : p. 7-13, *Sainte Marthe et la Tarasque* par Jean NICOLAS [vitrail de l'église d'Orsay] ; p. 14-19, *George Sand à Palaiseau* par Denys KLEIN ; p. 20-25, *Pourquoi Doisneau* [photo de sa visite à Orsay en 1992] par Monique WACHTHAUSEN ; p. 26-32, *Henri Poincaré, notre voisin de Palaiseau* par D. KLEIN ; p. 33-48, *Les enfants juifs de Corbeville* [de 1945 à 1946] par J. NICOLAS, et p. 52-55, *La bourrellerie Roby* par Daniel ROBY ; enfin, dans le n° 12 (novembre), p. 14-24, *Une famille orcéenne* [Montanger - Archangé - Dubreuil] par André PASCAL ; p. 25-36, *Histoire du laboratoire de physique des gaz et des plasmas* par Jacques GODIOT ; p. 37-40, *Le jardin d'Orsay à Limoges* par Helga WALBAUM et D. KLEIN ; p. 41-47, *Les 150 ans du train à Orsay* par Henri GIGANDON et Ariane WACHTHAUSEN ; et, p. 48-51, *Un regard neuf sur la famille Boucher d'Orsay* par Jean VAN DEN BROEX D'OBRENAN et D. KLEIN.

Les deux premiers Cahiers « Histoire de la ville » de Saint-Michel-sur-Orge sont sortis en février et septembre. Nous avons remarqué : p. 2-17, *La ferme de la Noue-Rousseau. L'incendie de la ferme* par Annie et Marcel SIMOND et Marcel CHARON, et, p. 18-58, *Le domaine de Lormoy. Le haras de M. Say. L'urbanisation du parc* par A. et M. SIMOND, et, dans le n° 2 : p. 5-54, *Histoire de la paroisse jusqu'à 1944* [Résumé des articles parus dans le bulletin paroissial depuis 1969] ; p. 55-61, *Les vitraux classés de l'église Saint-Michel* d'après A. et M. SIMOND, et, p. 62-84, *La chapelle Charles de Foucauld et l'église Saint-Jean apôtre*.

« Saint-Vrain et son Histoire » a publié son bulletin n° 9. Il donne la suite de l'histoire des divers lieux de la commune.

« L'Historique de Verrières-le-Buisson » a diffusé, en 2001 et 2002, les numéros 29 à 34 de *Connaissance de Verrières-le-Buisson*. Nous avons noté, dans le n° 29-30 (2001) la deuxième partie de l'étude de Christian GAUTIER : *Les écoles de Verrières de 1845 à 1945* (227 p.) ; dans le n° 31-32 (2002), p. 6-87 : *Le foyer russe de Verrières-le-Buisson 1930-1948* par Serge CRILAT ; et dans le n° 33-34 : *La Bièvre, la rivière des Gobelins* par Jean-Marie JACQUEMIN (p. 3-152).

La Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline a publié ses bulletins 93 à 97. Nous signalons dans le n° 93 (octobre 2004) : p. 4-19, *Les protestants à Rambouillet sous la 3^{ème} république (1882-1940)* par Yves HIVERT-MESSECA et dans le n° 96-97 (octobre 2005) : p. 20-27, *1954-2004, Les noces d'or de la Radiotechnique et de Rambouillet* par Daniel BLUME.

La Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines a distribué ses bulletins n° 47 et 48. Nous avons relevé, dans le n° 47 : p. 4-5, *Déclarations patriotiques des habitants de Saint-Arnoult en 1790* ; p. 6-7, *Situation économique de Saint-Arnoult en 1795* ; p. 8-9, *Épisode de l'évolution des cours de maternelle à l'école maternelle du Jeu de Paume* par Jeannine THAUVIN ; p. 13-21, reproduction de *La vie de Saint-Arnoult et de Sainte-Scariberge* par le père Jean-Marie CERNET datée de 1676 et dans le n° 48 : p.35-56, *La résidence de la Roseraie* par Claudine CLAIR ; et p. 57-62 la suite de l'ouvrage du père CERNET.

Parmi les publications des « Amis de Bagneux », nous avons remarqué : *Le sport à Bagneux des origines à nos jours* dans le n° 28, 2003 (49 p.).

Dans les bulletins de « Amis de Meudon », nous avons noté, dans le n° 229 (2003) : p. 455-476, *Le réseau hydraulique et les jeux d'eau du domaine royal de Meudon* par Jean MENARD, et, p. 477-479, *Le Standard Athletic Club*.

Les « Amis de Sceaux » ont sorti, en 2003, leur bulletin n° 19. Nous signalons : p. 1-13, *Histoire de la bibliothèque municipale* par Thérèse PILA et, p. 15-30, *Étude sur la Société populaire* par Jacqueline COMBARNOUS.

L'association amicale de secours des anciens élèves de l'E.N.S de Sèvres a publié, en 2000, un supplément historique. Il comporte, p. 11-26, une étude de Françoise MAYEUR : *L'École de Sèvres, de sa formation à la fusion avec l'E.N.S.*

La Société archéologique de Charenton-Saint-Maurice a fait paraître, en 2003, son bulletin n° 7. Nous y avons relevé : p. 21-25, *À la recherche des marchés aux comestibles à Charenton-Saint-Maurice* par Michelle LENFUMÉ ; p. 31-39, *Petite histoire des salles de spectacle de Charenton et de Saint-Maurice* par Michel DEFAYE ; p. 40-43, *5 octobre 1942, le métro arrive à Charenton-le-Pont* par André GARNIER et Maurice PIGNON ; p. 44-51, *Comment vivait-on à Charenton-le-Pont au XVII^e s. ?* par Jeanne CHAUVIN.

La Société d'histoire de Vitry a sorti, en 2003, ses bulletins n° 65 à 67. Nous avons noté, dans le n° 65, p. 2-3, *Famille Lenoir* par André CARVILLE, et, p. 4-8, *Famille Fitte de Soucy* par le même ; et, dans le n° 67, p. 3-6, *Le pont suspendu de Port-aux-Anglais* par Jean CANET.

Enfin, dans les bulletins paroissiaux, nous signalons, dans La voix de Saint-Michel, les dernières pages de l'*Histoire de la paroisse de Saint-Michel-sur-Orge*, par Marius CIBOULET (n°1 et 2, janvier-mars 2005).

Chronique

Archéologie

La section « archéologie » du service départemental du patrimoine culturel a été bouleversée par les départs successifs de Marylène Larrière-Cabiran, de Caroline Claude et de Vincent Goustard.

La responsable, depuis l'automne 2005, est Thérésia Duvernay, tel : 01 60 91 93 94.

Ce service, qui a organisé, l'an dernier, une exposition sur « l'agriculture et l'alimentation à l'époque gallo-romaine », l'a présentée dans divers lieux du département tout au long de cette année.

Archives départementales

Les collections se sont accrues de plus de 680 m. À noter parmi les archives publiques, sept notariats (Angerville, Brunoy, Dourdan, La Ferté-Alais, Méréville, Milly, Palaiseau), soit 213,5 m ; les dépôts des mairies de Boullay-les-Troux, Brouy, Chalou-Moulineux, Chamarande, Courson-Monteloup, Mérobert, Saint-Maurice-Montcouronne, Villemoisson-sur-Orge et du Parc naturel régional du Gâtinais, soit 13 m, les versements des administrations départementales et des tribunaux (220,20 m) et du Conseil Général (81 m).

Parmi les archives privées, nous soulignons deux fonds de châteaux (Arny à Bruyères-le-Châtel et Bligny à Briis-sous-Forges), les papiers des familles Hottin et Chartier de Videlles et Moigny, le complément des notes érudites de notre regretté confrère Georges Staës et la documentation sur le syndicalisme à Corbeil réunie par Sylvie Contrepois.

Les archives de l'imprimerie « La Semeuse » à Étampes représentent 9 m.l.

Trois nouveaux fonds ont été classés : les archives de l'EPEVRY, de la SEMEASO et de la subdivision de l'équipement de la Ferté-Alais.

Huit expositions ont été présentées : du 20 janvier au 3 mars « Quand on est mort c'est pour la vie » ; du 10 mars au 3 mai « Charles VII » ; du 12 mai au 30 juin « Calligraphie, beauté de l'écriture » ;

du 7 juillet au 1^{er} septembre « Le vitrail » ; du 8 septembre au 10 novembre « 1905-2005, cent ans de liberté des cultes » ; du 17 novembre au 19 janvier 2006 « Mémoires de cressonniers » ainsi que « Anse de Villoison » du 25 avril au 30 juin.

Des conférences ont accompagné certaines de ces expositions. Les cours de paléographie, de latin médiéval, de méthodologie historique et d'histoire des institutions se sont poursuivis.

Le service éducatif a continué son action en faveur des enseignants et des élèves.

Colloques

Les 23 et 24 juin s'est tenu à Paris et à Versailles un colloque international en hommage à David Trott sur le thème « Les théâtres de société au XVIII^e s. ». On a pu y entendre les communications de : Thomas VERNET, « Théâtre, musique et société dans les résidences du prince de Conti » ; Jean-Noël PASCAL, « Florian, auteur et acteur de théâtre de société d'après sa correspondance » ; Catherine CESSAC, « Les enchantements de Sceaux : thématiques des spectacles offerts par la duchesse du Maine » ; Nathalie RIZZONI, « Polichinelle chez la duchesse ou l'ombre de la Foire à la cour de Sceaux » ; Dominique QUÉRO, « Les débuts de Jeanne-Antoinette sur les théâtres d'Étiolles ».

Le 12 février, au forum des associations d'histoire locale, quatre-vingts sociétés s'étaient réunies, à Chamarande, pour parler de l'histoire de l'industrialisation dans le département. Six communications ont été faites dans l'après-midi : « Protections et label d'État pour le patrimoine industriel » par Annabel RÉMY de la DRAC ; « L'inventaire du patrimoine industriel, un exemple : le département de la Seine-Saint-Denis » par Nicolas PIERROT ; « La briqueterie d'Angervilliers », film de Nicolas SPENGLER ; « Un projet pour la briqueterie de Breuillet : disparition ou reconversion ? » par Jean-Claude PERROT ; « L'entreprise Dailloux à Saint-Cyr-la-Rivière » par Christian CARENTON ; « Une transformation atypique : l'abbaye Notre-Dame d'Yerres ».

Les 4 et 5 novembre, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement des Rivières et Cours d'Eau de l'Essonne (SIARCE) a organisé, dans ses locaux du quai de l'Apport-Paris à Corbeil-Essonnes, un très intéressant colloque, « Des rivières, des hommes, une longue histoire ». Parmi les nombreuses communications, nous avons relevé : « L'isolation hydrogéomorphologique de la basse vallée de l'Essonne au Quaternaire : de l'incision de la rivière jusqu'au paysage actuel »

par Benjamin DEBAIL ; « L'action de l'homme sur la formation du paysage de fond de vallée dans le bassin versant de la Seine au Moyen-Âge et à l'époque moderne » par Joséphine ROUILLARD ; « L'environnement du ru des Hauldres à l'époque antique, l'exemple de Saint-Pierre-du-Perray » par Jean-Claude LE BLAY ; « Les poissons de la Seine : une histoire d'hommes » par Philippe BOËT ; « Transformation et gestion d'une rivière du Moyen-Âge à nos jours : la Bièvre val-de-marnaise » par Karine BERTHIER ; « Anthropisation et industrialisation de la rivière Essonne de l'époque médiévale jusqu'au XIX^e s. » par John DOUETIL et « L'énergie de la rivière : l'industrie à Corbeil au Moyen-Âge et à l'époque moderne » par Paul BENOIT et Karine BERTHIER.

En outre deux visites ont été proposées : le chantier de la digue de Fontenay-le-Vicomte et le grand réservoir des aqueducs souterrains de Mennecy.

Le prochain colloque de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de l'Île-de-France se tiendra en novembre 2006. Son thème sera « Les fêtes et leur histoire en Île-de-France ».

Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

Le comité a tenu son assemblée générale le 18 janvier et de nombreuses réunions de travail ont eu lieu au cours de l'année.

Plusieurs communications ont été faites aux Archives départementales (conférences) et au forum des associations (voir *supra*).

Une visite de l'usine ex-Didier RHI à Breuillet a été proposée le 2 avril.

Le n° 27 (mars) de *l'Écho du Comité* a été distribué.

Les recherches se poursuivent en vue de publications thématiques (carrières, industries de pointe, etc.).

Monuments historiques

Deux chantiers d'envergure ont été lancés cette année : l'inventaire de l'herbier de Vilmorin à Verrières-le-Buisson et la suite de celui de la collection Flammarion à Juvisy-sur-Orge.

La commission départementale des objets mobiliers n'a pas pu se réunir en 2005. Elle aura lieu au début de 2006.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Le musée national de la porcelaine de Limoges a présenté d'avril à juillet « Félix Bracquemont (1833-1914) et les arts décoratifs : du japonisme à l'Art nouveau ». Cette exposition est ensuite passée au musée départemental de l'Oise à Beauvais.

Un dessin au crayon de Jean Cocteau « Couple de danseurs et faune musical » (1958) est entré au musée de Tournus (donation Biard)¹. Le musée Picasso a acquis un exemplaire du *Cornet à dés* (édition de 1923) de Max Jacob dédié à Jean Cocteau, enrichi de quinze photos de groupe d'artistes prises par Jean Cocteau le 12 août 1916 à Paris².

Le musée du Petit-Palais a acheté une terre cuite polychrome « Centaure et dryade » réalisée, avant 1903, par Henry Cros (mort à Sèvres en 1907)³.

Le musée Eugène Delacroix a proposé plusieurs expositions : du 24 février au 15 mai : « Entre Ingres et Delacroix : François-Etienne Haro » ; en avril : « Autour de l'autoportrait au gilet vert » mettant en relation le tableau du Louvre, sa reproduction récente en taille-douce par Pietro Sarto et diverses autres œuvres de l'artiste conservées au musée ; enfin, à partir du 21 octobre : « Une affaire de famille : Constant Dutilleux [1807-1865, admirateur et collectionneur de Delacroix] et Alfred Robaut » [1803-1909, auteur du premier catalogue de l'œuvre du peintre]. Il s'est, en outre, enrichi d'une très rare lithographie du même artiste (premier état avec remarques), portant, au centre, le portrait du duc de Blacas, et, tout autour, de petits croquis (têtes d'hommes, de femmes, de chevaux, paysage...) qui a appartenu à Alexis Rouart.

Le musée des Beaux Arts de Dijon a reçu, en don, un dessin à la mine de plomb de ce peintre, « Étude de personnages », esquisse d'un portrait de famille peint par son élève et amie, Louise Rang-Barbut⁴.

Le musée du Louvre propose, parmi ses projections « Delacroix, mes dernières années et quelques autres », film réalisé en 1998 par Frédéric Compain (52 min.) donnant un portrait intimiste du peintre à partir de ses écrits personnels (correspondances, journal).

Le musée d'Issy-les-Moulineaux a présenté, d'avril à juin, « Robert Doisneau, banlieue sud ».

1. *Revue des Musées de France*, juin 2005, p. 94.

2. Reproduction dans *Id.*, février 2005, p. 103.

3. reproduction dans *Id.*, février 2005, p. 100.

4. Reproduction dans *Id.*, déc. 2005, p. 87.

Une aquarelle sur papier « Femme au pantalon bouffant » (1925) d'André Dunoyer de Segonzac (né à Boussy-Saint-Antoine en 1884) est entrée au musée de Tournus (donation Biard)⁵.

Le musée Picasso a acheté un exemplaire de l'édition originale, sortie en 1936, du recueil de poèmes de Paul Eluard (mort à Charenton en 1952) « Les yeux fertiles », orné d'œuvres de Picasso⁶. À propos de cette même œuvre, le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis a proposé une exposition, « Les yeux fertiles, rencontre de l'art contemporain et de la poésie ».

Une encre sur papier, « Nu », de Jean Fautrier (mort à Châtenay-Malabry en 1964) est entrée au musée de Tournus (donation Biard)⁷.

À Épinal, au musée de l'Image, on a pu voir, en avril et mai, une exposition intitulée « C'est la vie. Leonard Foujita, mon intérieur. Images des degrés des âges ».

« Le danseur à l'arc », bronze de Boris Frodman-Cluzel, sculpteur qui vécut à Yerres, dans les années 1940, a été proposé aux enchères à la salle Drouot-Richelieu le 24 juin 2005.

Un dessin sur papier (encre et crayon) « Solitude » (1936) de Jules Gonzalez (mort à Arcueil en 1942)⁸ ainsi que « Paysage de la Creuse », huile sur toile d'Armande Guillaumin, peinte vers 1908, sont entrés au musée de Tournus (donation Biard)⁹.

« La vestale », statue en marbre de Jean-Antoine Houdon (1741-1828), datée de 1787, a été acquise par le Musée du Louvre. Cette œuvre, achetée par le banquier américain, John Pierpont Morgan, au début du XX^e s., fut déposée, en 1925, au Metropolitan Museum of Art, puis vendue en 1943 à Georges Wildenstein¹⁰.

Le musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie a proposé, en février, une exposition « Inspirations de bords de Seine. Maximilien Luce et les peintres de son époque ». Ce musée possède une importante collection de cet artiste.

Une gouache sur papier sans titre d'Alberto Magnelli (mort à Meudon en 1971) datée de 1941, ainsi que trois figures au crayon sur papier (v. 1930) de Louis Marcoussis, sont entrées au musée de Tournus (donation Biard)¹¹.

5. Reproduction dans *Id.*, juin 2005, p. 93.

6. *Ibidem*, février 2005, p. 104.

7. *Ibidem*, juin 2005, p. 93.

8. *Revue des Musées de France*, juin 2005, p. 93.

9. *Idem*.

10. *Ibid.*, avril 2005, p. 81-89.

11. *Ibid.*, juin 2005, p. 93.

Le musée des châteaux de Versailles-Trianon vient d'acquérir une toile de Jean-Marie Nattier représentant Madame de Pompadour en Diane (1746).

« La lionne », sculpture en bronze de Maurice Prost a été vendue aux enchères à Toulouse, le 16 juin. « Le serpenteaire », bronze à patine brun nuancé rehaussé de frotté or, du même artiste, a été vendue aux enchères, à Saint-Germain-en-Laye, le 26 juin.

La galerie des Beaux Arts de Bordeaux a présenté, du 3 mars au 16 mai, une exposition consacrée à « Odilon Redon, pastels et noirs ».

Trois dessins d'Auguste Rodin des environs de 1880 ont été offerts au musée Rodin¹².

Le musée des Beaux Arts de Dijon a acquis une huile sur toile de Geer Van Velde (mort à Cachan en 1977) intitulée « Composition » peinte en 1947, et a reçu en don quatre dessins au crayon noir du même artiste, réalisés vers 1747-1748¹³.

Le Musée du Louvre vient d'acquérir « La Vierge au rameau » dite « Madone Hesselin » peinte par Simon Vouet, vers 1640, pour son ami, Louis Hesselin, surintendant des plaisirs du roi et propriétaire du château de Chantemerle à Essonnes.

Patrimoine

À l'occasion des journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, le Conseil Général a choisi de mettre à l'honneur le plateau de Saclay. De nombreuses visites ont été proposées : système hydraulique du plateau ; ferme de la Martinière, église et Centre d'Études Atomiques de Saclay ; École polytechnique à Palaiseau ; château et faculté des sciences d'Orsay ; Supelec à Gif ; instituts des hautes études scientifiques et d'optométrie de Bures ; maison de Foujita à Villiers-le-Bâcle et musée de la photographie de Bièvres.

Deux expositions ont été spécialement réalisées : « Travailler la terre et nourrir les hommes » à l'époque gallo-romaine et « Auguste Perret » constructeur du C.E.A de Saclay.

La ville d'Yerres a reçu le prix départemental des « rubans du patrimoine », le 18 octobre, pour la restauration du kiosque et de la glacière de la propriété Caillebotte.

L'office du tourisme Seine-Essonnes (à Corbeil-Essonnes) a proposé, le 15 octobre, à la salle des fêtes de Soisy-sur-Seine, une conférence « Regards sur le patrimoine de nos communes » par M. et Mme Moulin de l'association « Soisy Étioilles-environnement ».

12. Voir reproductions dans *Id.*, juin 2005, p. 88-89.

13. Voir reproductions dans *Id.*, déc. 2005, p. 93.

Athis-Mons

Le 15 janvier, a été présenté, à la salle Curie, le livre *Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste, les portes de l'Essonne*, t. 1, réalisé par la DRAC Île-de-France, sous la direction de Dominique Hervier, et édité par l'Association pour le Patrimoine d'Île-de-France, cofinancé par le Conseil Général. Il constitue le volume 228 de la collection « Images du Patrimoine » (v. Bibliographie). Cette présentation accompagnait l'exposition « Ouvert pour inventaire » organisée par la Maison de Banlieue et de l'Architecture.

Ce même organisme a présenté une autre exposition, « Des ensembles assez grands : mémoires et projets en Essonne ». À cette occasion, une projection-rencontre a eu lieu, le 15 décembre, au cours de laquelle furent projetés des extraits de films de particuliers, d'institutions et d'associations, réalisés entre 1950 et 1980, dans l'environnement des grands ensembles.

Chatignonville

M. Christian Thierry, maire de Chatignonville et agriculteur en ce lieu, a constitué une collection d'objets représentant un siècle de vie rurale. L'association Cinéam a réalisé « Images, cent paroles » à partir des films tournés par la mère de M. Thierry. Le tout peut être visité, à la ferme familiale, sur rendez-vous.

Choisy-le-Roi

Le musée Rodin a acheté un support de vase en céramique émaillée de la manufacture de Choisy signé Carrier-Belleuse (mort à Meudon en 1897) datable des années 1868-1870 et attribué au jeune Rodin (mort à Meudon en 1917). Le musée du Petit-Palais a acquis une jardinière dite « des Titans » provenant de la même fabrique, signée du même nom (père ou fils ?), datée de 1898 mais probablement sculptée par Rodin entre 1879 et 1882¹⁴.

Corbeil-Essonnes

Le service culturel municipal et l'association « Mémoire et patrimoine vivant » ont présenté, à la commanderie Saint-Jean, du 12 mars au 24 avril, une exposition consacrée à l'histoire de l'école « Mémoire

14. Voir reproductions dans *Revue des Musées de France*, février 2005, p. 97 à 100.

d'école, un siècle de patrimoine vivant ». Outre des meubles et objets et des agrandissements photographiques, on pouvait regarder six montages audiovisuels (interviews d'enseignants et élèves) et assister à des rencontres avec six « porteurs de mémoire ».

À la médiathèque, du 15 mars au 26 avril, une exposition a été consacrée, avec l'aide de Vincent Bétry, à l'helléniste Jean-Baptiste Gaspard d'Ansse de Villoison (1750-1805).

L'office de tourisme prépare une grande exposition sur l'industrie à Corbeil-Essonnes. Il recherche objets et documents détenus par des particuliers pour illustrer ce thème et a présenté, en avant-première, une exposition « Industries d'hier et d'aujourd'hui » du 15 au 20 avril.

Crosne

L'association « Crosne et son patrimoine » a réalisé, à l'occasion des journées du Patrimoine, une exposition sur Emmanuel Joseph Sieyès (1748-1836) qui reçut le domaine de Crosne, des mains de Bonaparte, comme récompense nationale, dont il ne put d'ailleurs pas jouir à la suite de diverses contestations.

Dourdan

L'année a été, en grande partie, consacrée au souvenir de Jean-François Regnard : le musée a présenté, de juillet à décembre, une exposition « J.-F. Regnard, homme de justice et de théâtre, 1655-1709 », et l'association des Amis du château a proposé plusieurs conférences sur ce thème : « Le poète Regnard en son château de Grillon », le 5 février ; « Sur les traces de Regnard à Grillon, Roinville et Dourdan » le 10 septembre ; « Regnard homme de justice et de théâtre » (visite de l'exposition) les 18 et 19 septembre ; enfin « Les voyages de Regnard » le 26 novembre.

Étampes

« Étampes Histoire », avec le concours de l'Office intercommunal du tourisme, a organisé une série de conférences, tout au long de l'année : le 15 janvier, « Une église après la tourmente. Les campagnes de restauration avec n de l'église Saint-Gilles (1944-1970) » par Frédéric Gatineau ; le 5 février, « Audace et modernité de l'œuvre de Geoffroy-Saint-Hilaire » par Hervé Le Guyader ; le 12 mars, « Les noms de famille du pays d'Étampes, de Philippe Auguste à François 1^{er} » par Michel Martin ; le 9 avril, « Une personnalité méconnue d'Étampes :

le peintre Félix-Henri Giacometti (1828-1901) » par Jean-Claude Pontarollo ; le 21 mai, « Les du Monceau : l'ascension d'une famille noble du XIII^e au XVII^e s. » par Alain Devanlay ; le 18 juin, « Essai d'analyse sociologique et démographique de l'état civil à Dourdan et Méréville : un modèle pour Étampes ? » par Raymonde Autier et Joël Chardine ; le 24 septembre, « Le développement urbain d'Étampes dans les années soixante : les grands ensembles » par Cécile Rivière et Sylvain Duchêne ; le 15 octobre, « Être maire à Étampes de la Restauration à la première guerre mondiale » par Jean-Pierre Durand ; le 19 novembre, « Étampes 1652, l'année terrible » par Jacques Gélis ; le 10 décembre, « Le pays d'Étampes à la fin du règne de Louis XIV : des temps difficiles » par Françoise Hébert-Roux.

Étiolles

Le 17 juillet, a été proposée aux enchères, au château de Bosmelet près d'Auffray (76), une toile de Paul Schaan datée de 1906, représentant une salle du château des Waleswki, juste avant sa démolition et la dispersion de son mobilier en 1907.

Evry

La Société des Amis de Decauville, présidée par notre confrère, François Gressin, a fait une forte avancée dans son projet de musée. En effet, l'agglomération d'Evry a inscrit dans son programme la construction d'un « Musée Decauville » près de la ferme de Bois-Briard, à Courcouronnes.

Fresnes

Du 10 mai au 4 décembre, l'Écomusée a proposé, sous le titre « C'est un petit val qui mousse », une exposition photographique sur le patrimoine des communes de la basse vallée de la Bièvre, d'Arcueil à Villejuif, à l'aide des dossiers du service de l'Inventaire régional d'Île-de-France.

Gif-sur-Yvette

Le service des archives municipales a présenté, au cours du mois de mai, une exposition « Gif pendant la guerre 39-45 » à partir des fonds des archives et de documents privés.

Gometz-le-Châtel

Les 26 et 27 novembre, a été proposée par l'association « Mémoire castelgometzienne » une exposition sur la guerre 1939-1945. Elle a été accompagnée par deux conférences : « La défaite, la résistance » par M. Lamothe et « La résistance et la libération en Essonne » par M. Bonnet.

Igny

Du 15 au 17 septembre, l'association « Mémoire vivante d'Igny » a organisé une exposition sur le thème de l'eau dans la commune : curage de la Bièvre, étangs disparus, puits et fontaines, blanchisseries. « Les Amis de l'outil » de Bièvres y ont participé en prêtant des objets anciens.

Marolles-en-Hurepoix

L'association « Histoire et Patrimoine de Marolles » a présenté, du 16 au 20 et du 24 au 25 septembre, une exposition sur le Moyen-Âge en Essonne : châteaux, demeures, théâtres de batailles, villes et villages, à l'aide de 70 panneaux, maquettes, reproductions...

Massy

L'association « Les Amis du vieux Massy » a fêté ses trente ans. À cette occasion, elle a monté une grande exposition retraçant l'histoire de la ville en photos, qu'on a pu voir, en mai, à la médiathèque Jean Cocteau puis à la bibliothèque Hélène Oudoux.

Mennecy

« Mennecy et son histoire » a organisé, le 8 octobre, au théâtre de Villeroy, une exposition sur la porcelaine de Mennecy-Villeroy, accompagnée d'une conférence sur le même thème.

Montgeron

Le musée Joseph Jacquot, animé par Michèle Juret, a proposé, du 12 janvier au 17 février, une exposition « L'art et le divin » à partir des richesses des églises Saint-Jacques et Saint-Joseph et des chapelles des

Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, de Sainte-Thérèse et du moulin de Senlis, ainsi que des collections du musée (icônes anciennes), et, le 20 avril, une conférence sur le chanoine Etienne Drioton, égyptologue, dont les collections sont conservées à Montgeron.

Paray-Vieille-Poste

L'association « La Petite diligence » a présenté, en septembre, une exposition mettant en évidence l'évolution de la commune née en 1926, principalement ses lotissements, dont une grande partie disparut pour permettre l'agrandissement de l'aéroport d'Orly en 1954.

Saint-Quentin-en-Yvelines

Le musée de la ville nouvelle, à Montigny-le-Bretonneux, a proposé, à partir de novembre, une exposition intitulée « Bons baisers de Saint-Quentin, le patrimoine d'une ville nouvelle » qui se prolongera jusqu'au 8 juillet 2006.

Sèvres

Le Musée du Louvre a reçu en don un coffret à bijoux en ébène, porcelaine dure, biscuit et émail peint, créé en 1848-1850, et offert par Napoléon III à la reine Elisabeth II d'Espagne en 1851¹⁵.

Le musée des châteaux de Versailles-Trianon a fait l'acquisition d'une statuette du dieu Mars en biscuit créée en 1779 et achetée par Louis XVI¹⁶. Il a reçu en don deux assiettes au chiffre de Louis-Philippe datées de 1833 et 1836¹⁷.

Le musée du château de Fontainebleau a acheté un biscuit dit « Le valet de chien » créé en 1776 sur des modèles de Louis-Simon Boizot, inspirés de Jean-Baptiste Oudry, et acquis par Louis XVI pour Fontainebleau¹⁸.

Soisy-sur-Seine

Pour la seconde fois, le comité culturel a organisé une « quinzaine de l'histoire locale ». Du 12 au 27 novembre, une très importante

15. Voir reproduction dans *Revue des Musées de France*, avril 2005, p. 98.

16. *Idem*, juin 2005, p. 86.

17. *Idem*, *id.*, p. 90.

18. Voir reproduction dans *Revue des Musées de France*, février 2005, p. 91.

exposition a été réalisée sur quatre thèmes : « La belle Morphise », dame de Soisy, de 1787 à 1798 ; « La famille Leblond de Saint-Hilaire » propriétaire de l'Ermitage de 1798 à 1817 ; « Nicolas de Bailleul » seigneur de Soisy de 1620 à 1652 et « Généraux et maréchaux » sous l'Empire et la Restauration.

En outre, furent proposés trois conférences : « La porcelaine de Villeroy » par Morgan Blaise ; « Napoléon et ses maréchaux » par Jacques Jourquin ; « Marc-Antoine Charpentier » par Catherine Cessac, et un concert consacré à ce musicien.

Le tout fut accompagné de divertissements : rallye cartes postales, concours de photos, chasse au trésor et questionnaire historique en relation avec l'exposition.

Vauhallan

Le syndicat d'initiative et la communauté des Bénédictines de Saint-Louis du Temple ont organisé, le 18 septembre, l'habituelle visite du musée Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, fondatrice du monastère, du musée de Mère Geneviève (Marcelle Gallois, 1888-1962), moniale artiste, et de l'église abbatiale dont les vitraux sont l'œuvre de Mère Geneviève. En outre, fut proposée une conférence sur Louise de Condé par l'historien Claude-Alain Sarre.

Yerres

Organisée par le Service municipal des affaires culturelles et du patrimoine, en partenariat avec les associations historiques et le musée, une exposition consacrée à l'art sacré dans le Val d'Yerres a été présentée, au cours du mois de janvier, dans la salle André Malraux. D'importants travaux de rénovation de l'église Saint-Honest se sont déroulés en 2004 et 2005. La cérémonie de restitution au culte et de dédicace de l'autel par Monseigneur Dubost a eu lieu le 11 décembre.

Nécrologie

Le docteur Urbain-Jean GUINARD, de Viry-Châtillon, est décédé en 2005. Il avait adhéré en 1994.

★

Monsieur Bernard PERDEREAU, de Breuillet, est décédé au cours de l'année 2005. Il avait adhéré en 2003.

★

Mademoiselle Marie-Madeleine POUPINEL est décédée le 16 juin 2005. Elle était des nôtres depuis 1988. Avant elle, son père, Louis POUPINEL, conseiller général de La Ferté-Alais, avait adhéré dès 1944. Sa mère avait poursuivi la tradition jusqu'à sa mort, en 1981. Son frère Henri, qui fut maire de Torfou, était aussi un membre fidèle, dont elle prit la succession.

Professeur d'enseignement professionnel, ménager et agricole, elle ne cessa d'enrichir ses connaissances en droit, en histoire et en théologie.

À l'âge de la retraite, elle consacra beaucoup de temps à la paroisse et à la commune d'Auvers-Saint-Georges en tant que conseiller municipal, catéchiste, et animatrice liturgique. Elle appartenait à plusieurs des commissions du conseil municipal, en particulier au bureau d'aide sociale. Elle représentait la commune d'Auvers au Syndicat intercommunal des communes riveraines de la Juine, participait à l'organisation de sorties et repas des anciens d'Auvers. Elle s'occupait également d'une association pour le maintien des personnes âgées à domicile, etc...

Toute sa vie elle fut passionnée par l'histoire et l'archéologie, et elle ne ménagea pas son temps pour travailler à l'histoire d'Auvers et de son église. Elle suivit de très près les travaux de rénovation de l'église, du clocher, de son coq, de la cloche et des objets mobiliers, et fit en sorte que l'église pût être visitée par les Auversois et tous visiteurs lors des journées du Patrimoine, chacun pouvant découvrir ainsi l'intérêt de ce village et de son église.

Elle publia les résultats de ses recherches dans un article, *Les deux églises d'Auvers*, paru dans le *Bulletin d'informations municipales d'Auvers-Saint-Georges*, de juin à décembre 1993.

★

Monsieur Alain RIVIÈRE est décédé à la fin de l'année 2005. Président de la Société historique de Morsang-sur-Orge, il nous avait fait visiter sa ville à l'issue de notre Assemblée générale qui s'était tenue au château de Morsang, le 13 juin 2005. Il avait adhéré en 1994.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Société historique et archéologique de l'Essonne
Archives départementales de l'Essonne
91730 Chamarande

Cotisation annuelle pour 2006

membre ordinaire : 16 €

membre bienfaiteur : 23,50 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M



LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ESSONNE

BULLETINS

Année 1944	Année 1980	Année 1990	Année 2000
Année 1947	Année 1981	Année 1991	Année 2001
Année 1964	Année 1982	Année 1992	Année 2002
Année 1972	Année 1983	Année 1993	Année 2003
Année 1973	Année 1984	Année 1994	Année 2004
Année 1975	Année 1985	Année 1995	Année 2005
Année 1976	Année 1986	Année 1996	
Année 1977	Année 1987	Année 1997	
Année 1978	Année 1988	Année 1998	
Année 1979	Année 1989	Année 1999	

Les bulletins antérieurs à 1990 sont soldés à 5 €.

Les autres bulletins sont vendus 10 €.



MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, 1975, 178 p., 20 pl.
10 €
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan*, 1979, 85 p., 22 pl..
7 €
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838*, 1983, 74 p., 10 pl.
7 €
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789*, 1988, 143 p., 26 ill..
10 €
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799*, 1990, 160 p., 27 ill..
10 €
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècles (1993, 160 p., 23 ill.)*.
10 €
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées*, 1998, 96 p.
7 €
- XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill.
7 €

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.). 7 €



TABLE GÉNÉRALE 1895-2004 (1989, 1997 et 2006, 70 + 20 + 20 p.). 10 €



Nous disposons encore de quelques bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	N° 5, décembre 1948,
N° 2, janvier 1948,	N° 6, année 1949,
N° 3, avril 1948,	Les six numéros, 5 €
N° 4, juillet 1948,	



Réduction de 30 % pour les membres de la société sur toutes les publications



C.C.P. de la Société : Paris 1 508-40 M

ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2005 – BULLETIN N° 75

TABLE DES MATIÈRES

VIE DE LA SOCIÉTÉ (Conseil d'administration, liste des membres, nouveaux membres, Assemblée générale à Évry).....	3
LONGUET (Jacques) : <i>Quand l'homme devient démiurge ou la prodigieuse histoire de la ville nouvelle d'Évry</i>	21
GELIS (Jacques) : <i>Dom Fleureau, l'historien d'Étampes</i>	35
BALUFIN (Christiane) : <i>À propos de deux gisants : histoire des seigneurs de Bruyères-le-Châtel</i>	69
MARTIN (Michel) : <i>La taille dans l'élection d'Étampes</i>	83
LACROIX (Jacques) : <i>L'origine gauloise du nom de Longjumeau</i>	117
REGIBIER (Philippe) : <i>Le comédien Samson à Corbeil</i>	129
GIGANON (Daniel) : <i>Un patrimoine rural méconnu : les bornes anciennes du réseau hydraulique du plateau de Saclay</i>	141
BÉNARD (Alain) et THORANT (Pierre) : <i>Les malheurs d'un menhir, la pierre Saint-Nicolas à Bruyères-le-Châtel</i>	147
OLIVE (Monique), CHRISTENSEN (Marianne), PIGEOT (Nicole) et TABORIN (Yvette) : <i>Le site magdalénien d'Étiolles en 2005</i>	151
NOTES ARCHÉOLOGIQUES.....	177
PATRIMOINE ARCHITECTURAL	
BERHAULT (Stéphane) et IMMEL (Jean-Jacques) : <i>La dendrochronologie, une technique de datation des charpentes ; application à quelques églises de l'Essonne</i>	181
BIBLIOGRAPHIE.....	187
CHRONIQUE.....	211
NÉCROLOGIE.....	223